Le Monde

LE MONDE EMPLOI

■ Syndicalismes européens
■ 8 pages d'annonces classées



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16219 – 7 F — MERCREDI 19 MARS 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ CULTURE

Douze paroles de cinéastes pétitionnaires sur l'engagement citoyen

LE MOUVEMENT contre les lois sur l'immigration a été lancé par l'appel de cinquante-neuf cinéastes à la désobéissance civique. Leur « collectif » s'est depuis dissous, tout en appelant chacun à continuer l'action par ses propres moyens. A la demande du *Monde*, douze d'entre eux reviennent sur le sens de cet engagement citoyen, s'interrogent sur le trajet parcouru et réfléchissent à la poursuite du mouvement. Au-delà de la solidarité avec les sans-papiers, ces paroles de cinéastes expriment une exigence : l'invention d'une nouvelle manière de faire de la politique, remettant en cause les procédures traditionnelles.

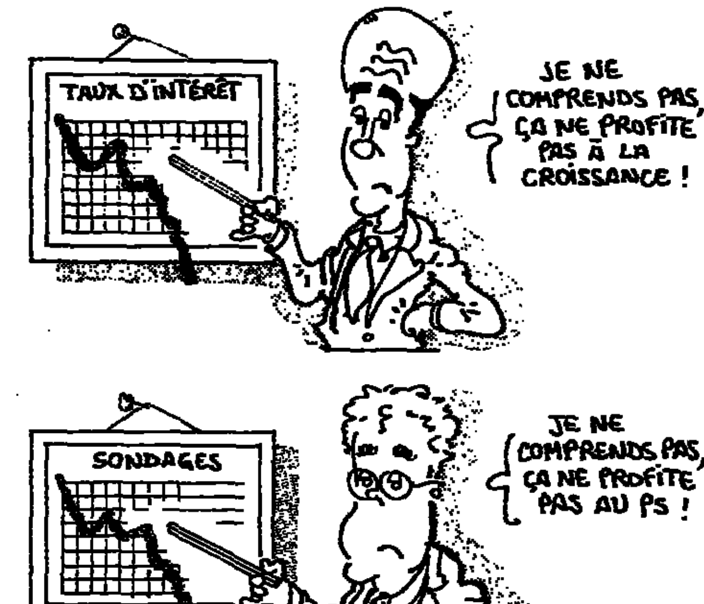
Lire pages 24 et 25 et le point de vue de Denis Kambouchner page 13

M. Jospin veut créer un « choc » en relançant la croissance

Le projet économique du PS préconise une hausse du pouvoir d'achat

***LIONEL JOSPIN** accuse* Jacques Chirac et Alain Juppé de porter *« une responsabilité particulière dans l'interruption brutale, en 1995, de la reprise qui s'était esquissée en 1994 »*. Dénonçant une politique *« erronée »* et des perspectives *« médiocres »*, le premier secrétaire du Parti socialiste a plaidé, lors d'une conférence de presse, mardi 18 mars, pour une *« politique nouvelle »* qui doit *« d'abord répondre au déficit de croissance »* afin de soutenir la demande par une hausse du pouvoir d'achat et faire reculer le chômage. Cette *« dynamique de croissance vertueuse »* – 3 % par an à partir de 1998 –, M. Jospin veut l'engager à travers le basculement en deux ans des cotisations salariales maladie sur une nouvelle cotisation sociale généralisée, le passage aux trente-cinq heures en deux ou trois ans et une *« conférence des salaires »* qui prévoirait un programme national visant à créer 700 000 emplois en deux ans pour les jeunes.

Lire page 6





Boris Eltsine installe un gouvernement réformateur

Promotion-surprise de Boris Nemtsov

EN FAISANT entrer au gouvernement Boris Nemtsov, le jeune gouverneur libéral de Nijni-Novgorod, le président russe Boris Eltsine semble vouloir renouer avec l'orientation réformatrice de ses premières années de pouvoir. Si la nomination de ce « jeune loup » de province au poste de premier vice-premier ministre vise à contrebalancer la toute-puissance d'Anatoli Tchoubaïs, qui a le *même titre*, et à *calmer* les critiques de l'opposition, c'est désormais une « troïka » insolite qui donnera les grandes orientations de la politique économique. Elle est composée de Viktor Tchernomyrdine, le premier ministre, âgé de cinquante ans, proche des « barons rouges », et de MM. Tchoubaïs et Nemtsov, nettement plus jeunes et réformateurs.

M. Tchoubaïs, qui détiendra *également* le portefeuille des finances, a été chargé de rétablir les grands équilibres économiques du pays, et d'améliorer la collecte de l'impôt, tandis que M. Nemtsov, son *alter ego* en matière sociale, devra assurer le paiement des 9 milliards de dollars d'arriérés de pensions et de retraites. Cette division des pouvoirs laisse toute liberté à M. Eltsine de jouer l'un contre l'autre ses lieutenants.

En multipliant ainsi le nombre de ses dauphins possibles, le chef de l'Etat montre également qu'il n'envisage pas de passer la main. Il a d'ailleurs déclaré, lundi, *« qu'il allait bien sûr diriger la Russie jusqu'aux nouvelles élections présidentielles de l'an 2000.* [...] *Je suis aujourd'hui capable de diriger l'Etat et, d'ailleurs, je suis même en meilleure forme qu'avant ma maladie »*. Toutefois, l'ambitieux programme de réformes économiques dont la mise en œuvre est confiée au nouveau gouvernement ne souffrira pas de la dispersion des pouvoirs. MM. Tchoubaïs et Nemtsov ont chacun fait savoir qu'ils bénéficiaient de la confiance de M. Eltsine et qu'ils avaient la possibilité d'en appeler directement à son arbitrage en cas de litige.

Lire page 2

■ Un geste de Fidel Castro

L'ex-général cubain Patricio de la Guardia, qui purgeait une peine de trente ans de prison, a été libéré, lundi 17 mars, de manière anticipée. p. 32

■ La France du Front

Deuxième volet de notre série de quatre enquêtes sur les terres du vote d'extrême droite. Aujourd'hui : « Vitrolles, les colères en solitaire ». p. 12

■ OPA dans l'acier allemand

Le groupe sidérurgique allemand Krupp Hoesch s'apprête à lancer une OPA hostile sur son concurrent Thyssen. p. 16

■ Volapük culinaire

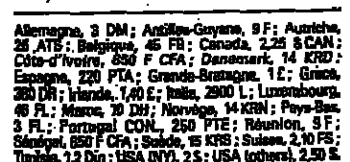
L'Auberge de l'Ill, alsacienne depuis toujours et trois étoiles depuis 1967, a déçu notre chroniqueur gastronomique, Jean-Pierre Quélin. p. 21

■ Les Britanniques aux urnes le 1er mai

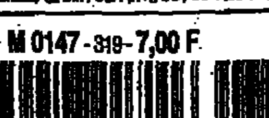
Le premier ministre britannique John Major a annoncé, lundi 17 mars, la tenue des élections législatives le 1er mai. L'opposition travailliste est favorite dans les sondages. p. 3

■ La télévision fait vendre du papier

Le secteur de la presse consacrée à la télévision est l'un de ceux où la concurrence est la plus vive. Dernière innovation : le lancement, par André Rousselet, de *TéléVision Le Mensuel*. p. 29


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147-319-7,00 F



La Roumanie cherche des familles adoptives pour ses cochons d'Etat

BUCAREST
de notre correspondant

« Ferme d'Etat offre porcs pour adoption » : à lire les déclarations du ministre roumain de l'agriculture, Dinu Gavrilescu, vendredi 14 mars, dans le quotidien indépendant *Adevarul*, il ne resterait plus que cette solution pour sauver ce qui peut encore l'être de l'élevage de porcs dans les entreprises publiques. Depuis plusieurs jours, les médias se font l'écho de la situation catastrophique dans nombre de « fermes zootechniques » où les animaux meurent de faim.

D'où l'idée de M. Gavrilescu de proposer à la population d'« adopter » gratuitement des porcs afin de leur éviter un destin encore plus funeste que celui qui leur est généralement promis : *« Je te donne cinq porcs, tu m'en rends un quand tu les auras engraissés »*, a très pédagogiquement expliqué le ministre de l'agriculture.

Avec cette offre, l'Etat ne fait pas montre d'une subite générosité envers ses administrés, pas plus qu'il ne devient un commerçant suicidaire. *« C'est un procédé de crise. Une solution pour résoudre le problème de la survie des porcs. Avant de privatiser ou de liquider* [ces entreprises d'Etat] *»*, a précisé le ministre. Toutes ces sociétés, généralement très endettées, sont en effet dans le collimateur du ministre, qui a annoncé qu'un tiers d'entre elles devront fermer leurs portes dans les prochaines semaines.

Cette situation est caractéristique du dysfonctionnement général des entreprises agricoles d'Etat (IAS), reliquat de la vaste et courageuse réforme foncière de 1991 qui redonna 80 % des terres arables au secteur privé. Le marché roumain de la viande porcine est surprotégé par des droits de douane prohibitifs de 240 % sur la viande étrangère, bien moins chère que la production locale. A cela s'ajoute un élément conjoncturel. Préservés de la concurrence internationale, les directeurs d'entreprises publiques ont cru pouvoir spéculer sans crainte sur le prix de la viande. Anticipant une forte inflation consécutive à la libéralisation des prix alimentaires intervenue au début de l'année, ils ont donc attendu au maximum avant de tuer leurs bêtes, épuisant leurs stocks de fourrage et leurs animaux.

Car la nouvelle majorité issue des élections de novembre 1996 ne semble plus disposée à financer ce secteur à fonds perdus. Sous le regard vigilant du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, auprès desquels la Roumanie espère obtenir prochainement un emprunt indispensable pour renflouer ses caisses, le gouvernement a promis de se débarrasser de ces « canards boiteux » qui grèvent lourdement son budget.

Les combinats agricoles les moins rentables seront donc liquidés et les terres des IAS seront redistribuées à leurs anciens propriétaires et aux travailleurs agricoles de ces entreprises, selon une loi en préparation. *« Depuis 1989, les différents gouvernements ont soutenu à bout de bras l'agriculture publique à coups d'emprunts préférentiels – rarement remboursés – et de subventions cachées, qui n'ont jamais incité les directeurs de combinats agricoles à améliorer leur productivité »*, estime un expert agricole de la Banque mondiale. Une analyse qui vaut pour bien des secteurs industriels du pays.

Christophe Châtelot

Le goût acide de la douleur

MALGRÉ les multiples recherches menées pour cerner ses mécanismes, la douleur physique demeure la plus énigmatique de nos perceptions. On sait, ainsi, que la sensation douloureuse met en œuvre des molécules spécialisées, dispersés dans la peau et les viscères. Mais la nature exacte de ces « nocicepteurs » restait, jusqu'alors, inconnue. Pour la première fois, l'un d'entre eux vient d'être identifié par des chercheurs du CNRS. La découverte de cette molécule, qui se révèle identique à celle par laquelle notre langue perçoit l'acidité des aliments (l'une des quatre composantes du goût), pourrait contribuer à la mise au point de nouveaux traitements analgésiques.

Lire page 20

Zaïre, l'effondrement d'un régime gangrené

LE MÊME SCÉNARIO se répète depuis quatre mois au Zaïre : avant chaque assaut rebelle contre une ville, qu'annoncent d'habiles rumeurs mêlant inquiétude et espoir, l'armée gouvernementale, rendue à ses démons familiers, sème le chaos, intimide et rançonne la population, avant de fuir, le plus souvent sans combattre. La ville tombe alors comme un fruit mûr, désertée, voire trahie, par ceux qui auraient dû la défendre. Ainsi s'effondre le régime du maréchal Mobutu, tel un Gulliver gangréné par trois décennies d'incivisme et de corruption, avant l'ultime attaque qui le jettera au sol.

Cet écroulement spectaculaire du « système Mobutu » ne devrait pas surprendre outre mesure. Au temps de sa splendeur, le président zaïrois aimait arborer ses attributs guerriers – tenue léopard, insignes des « paras », casque lourd frappé de ses étoiles de général – authentifiant le mythe du meneur d'hommes, nourri d'un indéniable courage physique, qui s'inscrivait entre les particules de son nom, Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Za Banga, soit en langue ngbandi : « Guerrier puissant qui laisse le feu sur son passage et va irrésistiblement de conquête en conquête ».

Colonne vertébrale du régime, présentée à l'aube du règne de Mobutu comme l'une des meilleures d'Afrique, l'armée zaïroise est pourtant vermoulue de longue date. *Dès 1974, un mémorandum*, préfacé par le président lui-même, la décrivait comme *« budgétivore, pléthorique, impuissante »*. Ce document fustigeait *« les vols, les détournements, les innombrables faux et usages de faux, l'extorsion de fonds, les arrestations arbitraires, les barrages routiers, l'absentéisme généralisé, le manque de discipline, les mutations trop fréquentes »*, ajoutant : *« Les ambulances servent à faire des courses au marché... Les cantines sont dépouillées de leur poste de radio »*, avant de conclure lucidement : *« La liste des abus est pratiquement inépuisable. »*

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite et notre éditorial page 14 et nos informations page 4

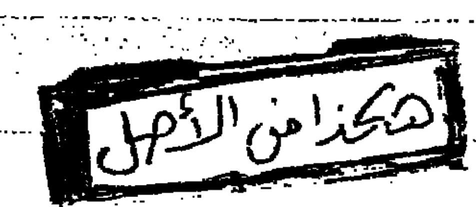
Un président désarçonné



PIERRE DURAND

CHAMPION olympique de saut d'obstacles en 1988, Pierre Durand est président de la Fédération française d'équitation. A l'occasion d'une réforme des statuts exigée par un décret *ministériel*, son action est vivement contestée par les pratiquants de l'équitation sur poney. La Fédération est au bord de l'éclatement.

Lire page 22



RUSSIE Après avoir renvoyé, la semaine dernière, l'ensemble de ses ministres, le président russe, Boris Eltsine, a renforcé, lundi 17 mars, l'orientation « réformatrice » du nouveau gouvernement russe. ● LE POPULAIRE Boris Nemtsov, gouverneur de Nijni-Novgorod, région pionnière des réformes, a été nommé au poste de premier vice-premier ministre, « à égalité » avec l'autre premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, qui a en outre obtenu le portefeuille des finances. ● LE GOUVERNEMENT, toujours dirigé par Viktor Tchernomyrdine, comprend en outre six vice-premiers ministres, dont deux jeunes libéraux, Iakov Ourinson et Alfred Kokh, obtiennent des postes stratégiques dans le secteur de l'économie. ● MINÉE PAR LA CRISE des non-paiements, l'économie reste plongée dans la récession. Les syndicats et les communistes ont appelé à une grève nationale le 27 mars.

Boris Eltsine installe des réformateurs au gouvernement

La nomination du gouverneur libéral de Nijni-Novgorod, 37 ans, symbolise le rajeunissement de l'équipe dirigeante à Moscou. Cet homme, proche d'Anatoli Tchoubaïs, est considéré comme un « dauphin » possible du président

MOSCOU
de notre correspondante

Depuis une semaine, chacun s'interrogeait : le « nouveau » gouvernement russe sera-t-il une simple mouture de l'ancien ou un cabinet réduit autour de « jeunes loups » de la nouvelle Russie ? Restera-t-il sous influence dominante du vieux premier ministre Viktor Tchernomyrdine ou de son nouveau premier vice-premier ministre Anatoli Tchoubaïs ? La réponse, imprévue, est tombée, lundi 17 mars : le gouvernement sera *celui de Boris Eltsine qui, tel Salomon*, a tranché dans les conflits sur les nominations qui opposaient déjà M. Tchernomydine et M. Tchoubaïs, en leur adjoignant une troisième figure, celle du jeune gouverneur élu de Nijni-Novgorod, Boris Nemtsov.

A côté du vieil apparatchik Tchernomyrdine, dépourvu de charisme et du « père » des privatisations, Anatoli Tchoubaïs, dont l'impopularité en Russie est aussi forte que son aura en Occident, Boris Nemtsov apparaît comme l'unique jeune dirigeant russe issu du mouvement démocratique à avoir su garder une certaine popularité en Russie.

Immédiatement, les médias russes ont vu en lui l'héritier désigné de Boris Eltsine pour la prochaine présidentielle, qu'elle ait lieu en l'an 2000 ou plus tôt. Certains ont regretté que Boris Eltsine ait jeté son poulain dans l'arène *« trop tôt »*. Parmi ceux-ci, un des premiers à exprimer un tel regret fut le numéro deux du Parti agraire (allié des communistes) Guennadi Koullk, signe de l'art du consensus qu'a su développer le « jeune Boris » dans ses fonctions. De même, sa nomination a été saluée par le communiste modéré Guennadi Seleznev, président d'une Douma (Chambre basse du Parlement) qui s'était lancée dans une débauche de votes opposi*tionnels dès l'annonce du passage* de leur bête noire, Anatoli Tchoubaïs, au gouvernement.

JEUX D'APPAREILS

Est-ce donc la crainte d'une confrontation permanente et inévitable avec la Douma qui a poussé Boris Eltsine à flanquer M. Tchoubaïs d'une figure si prometteuse pour lui et pour la Russie, au risque de la « griller » trop tôt ? Est-ce la peur de perdre le contrôle de la situation à la perspective de la grève générale annoncée par les syndicats pour le 27 mars ? Il semblerait que, même si ces deux facteurs ont pu jouer, l'élément déterminant fut, comme très souvent en Russie, plus lié aux jeux d'appareils.

Comme le racontent certains médias, M. Tchoubaïs et M. Tchernomyrdine, chargés par Boris Eltsine de trouver ensemble une nouvelle *« structure et composition »* du gouvernement, n'y étaient toujours pas parvenus dimanche, à la veille de la date limite qui leur était impartie. Le chef du gouvernement, arquebouté sur ses positions dans l'appareil et dans les « monopoles » (Gazprom, etc.), exigeait que ces derniers ne soient pas soumis à la seule autorité du très « antimonopoliste » Anatoli Tchoubaïs, comme l'aurait supposé la nouvelle structure annoncée dès le dé*part par Boris Eltsine lui-même*. En tant qu'unique « numéro deux » du gouvernement, Anatoli Tchoubaïs l'aurait en effet régi entièrement et Viktor Tchernomyrdine aurait fait trop visiblement figure de potiche.

C'est M. Tchernomyrdine qui aurait proposé un deuxième poste de « premier vice-premier ministre », pour lequel plusieurs candidatures étaient, dit-on, examinées dimanche. Mais en faisant tomber le choix sur Boris Nemtsov, le président Eltsine aurait quand même fait pencher la balance vers le camp des réformes. L'hypothèse que ce choix fut aussi celui d'Anatoli Tchoubaïs est probable. Celle d'un scénario totalement écrit à l'avance par ce dernier n'est pas non plus à exclure. Pour l'instant, les concessions visibles faites à M. Tchernomyrdine



sont le maintien en place du chef de son appareil, Vladimir Babitchev, rétrogradé cependant du poste de vice-premier ministre à simple ministre – ce qui est peu de chose dans un cabinet où il restera quand même six « vice-premiers » –, ainsi que le renvoi de Vladimir Potanine, l'homme des *« nouveaux banquiers »* au sein du gouvernement.

Toutefois, la composition finale du cabinet ne sera pas arrêtée avant plusieurs jours et M. Potanine pourrait retrouver un poste ailleurs, comme cela est prévu pour le ministre de l'économie sortant, Evguéni Iassine, un vieil allié de M. Tchoubaïs. Ce dernier ne peut que se féliciter des autres onze renvois intervenus parmi les « premiers-vice premiers » et simples « vice-premiers » ministres du gouvernement : ceux de M. Bolchakov, M. Iliouchine, M. Davydov, M. Zaverioukha, M. Ignatenko, M. Lobov et M. Livchits – ce dernier, également ministre des finances sortant, retrouvant son ancienne place au sein de l'administration présidentielle, comme numéro deux de celle-ci en charge de l'économie et des finances. Mais dans la mesure où aussi bien Anatoli Tchoubaïs que Boris Nemtsov se sont assurés auprès de Boris Eltsine qu'ils auront un accès libre à lui, Alexandre Livchits semble réduit à jouer un rôle mineur.

Comme prévu, aucun des *« ministres de force »* du gouvernement, directement soumis au président Eltsine, n'a été touché dans ce remaniement. Pour l'instant. Celui qui y joue un rôle clé est le général Anatoli Koulikov, le ministre de l'intérieur qui fut un faucon en Tchétchénie avant d'être promu, pour le remercier de sa fidélité au pouvoir converti à l'idée de la paix, au rôle de superviseur de tous ces ministères régaliens. Il pourrait céder cette dernière fonction à un homme capable de coordonner enfin la réforme promise de l'armée. Lundi, Boris Eltsine a signé un décret dont la préparation avait déchaîné les conflits, celui réduisant le statut des forces spéciales de parachutistes, si chères à l'opposant Alexandre Lebed. Les choses sérieuses ont peut-être aussi commencé de ce côté-là.

Sophie Shihab

Une équipe rajeunie

● **Anatoli Tchoubaïs** (41 ans) : ancien chef de l'administration présidentielle, nommé le 7 mars premier vice-premier ministre, il hérite en plus du portefeuille des finances.

● **Boris Nemtsov** (37 ans) : le gouverneur de Nijni-Novgorod (ex-Gorki) entre pour la première fois au gouvernement, au poste *de premier vice-premier ministre*, au même titre qu'Anatoli Tchoubaïs.

● **Oleg Sissouïev** (44 ans) : élu en 1994 maire de Samara (centre), cet ancien ingénieur en aéronautique, est un fidèle eltsinien. Sa nomination au poste de vice-premier ministre aurait été appuyée par le gouverneur de Samara, Konstantin Titov.

● **Vladimir Boulgak** (56 ans) : ministre des communications depuis 1990, cet ancien responsable des Jeunesses communistes devient vice-premier ministre. Il s'est opposé à l'entrée de sociétés étrangères dans le secteur national des télécommunications.

● **Alfred Kokh** (35 ans) : directeur du Goskomimouchestvo, Comité pour la gestion de la propriété d'Etat, organe responsable des privatisations, cet économiste est un fidèle d'Anatoli Tchoubaïs. Il devient vice-premier ministre chargé des privatisations.

● **Iakov Ourinson** (52 ans) : nommé ministre de l'économie, il prend la place de Evguéni Iassine, dont il était le premier adjoint. Il souhaite que les entreprises incapables d'honorer leurs dettes cèdent des parts dans leur capital.

● **Valeri Serov** (56 ans) : cet ancien responsable du Gosplan (Comité d'Etat à la planification de l'ex-URSS) est, avec Anatoli *Koulikov, l'un des deux* vice-premier ministres rescapés du gouvernement sortant. Il est désormais chargé de la politique régionale et des relations avec les autres pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

● **Anatoli Koulikov** (50 ans) : ministre de l'intérieur depuis juillet 1995, responsable des opérations militaires durant la guerre de Tchétchénie, il a désormais pour tâche de coordonner la lutte contre le crime économique.

Boris Nemtsov, un « jeune loup » de la province russe

MOSCOU
de notre correspondant

Jeune et brun, grand et frisé, réformateur et populaire – deux termes qui sont presque devenus antinomiques en Russie –, Boris Nemtsov est depuis longtemps le « chouchou » du président Boris Eltsine, « démocrate » âgé et

PORTRAIT

Le gouverneur de Nijni-Novgorod, devra mener la guerre contre les monopoles

fatigué. Celui qui a été et reste le plus jeune gouverneur de Russie – il avait trente-trois ans lorsqu'il fut élu à la tête de la région de Nijni Novgorod, il en a trente-sept aujourd'hui – est d'ailleurs depuis longtemps considéré à Moscou comme un potentiel héritier du *« premier tsar élu de Russie »*.

La seule chose qui ait failli séparer « Boris le jeune » de « Boris le vieux » fut la guerre menée par le Kremlin en Tchétchénie. Voulant aider un président enferré dans un conflit sanglant qui menaçait de lui coûter sa réélection, Boris Nemtsov avait lancé, quelques mois avant la présidentielle de 1996, *« l'appel de Nijni Novgorod »*, appuyé d'un million de signatures collectées dans sa région. Boris Eltsine avait alors répliqué par un : *« C'est du pur populisme nemtsovien ! »* Mais cette remarque fut rapidement suivie de l'annonce d'un processus de paix russo-tchétchène.

A ce moment délicat, certains commentateurs avaient même évoqué une éventuelle candidature à la présidence du jeune Nemtsov, afin de sauver le camp démocrate d'une déroute qui se profilait. C'est dire que lorsque le feu menace dans la « Nouvelle Russie », beaucoup de regards se tournent vers Nijni Novgorod. Il y a trois cents ans, soulignent les *amateurs de références historiques*, le salut de la Russie était déjà venu de cette ville commerçante au bord de la Volga : au XVII[e] siècle, un simple citoyen de Nijni Novgorod, Kouzma Minine, organisait une révolte populaire qui repoussa une invasion polonaise. En fait, Boris Nemtsov n'a jamais eu l'ambition de faire de l'ombre à Boris Eltsine – auquel il a discrètement offert plus d'un point au tennis. Le jeune gouverneur aspirait alors à un rôle difficile et modeste : *« être celui qui est capable de dire la vérité au président »*, qui avait fait de lui, en 1991, son représentant dans la troisième région de Russie par sa population et sa production industrielle.

Bien qu'originaire de Sotchi, station balnéaire du sud de la Russie, Boris Nemtsov n'était pas pour autant un parachuté dans cette région. Après y avoir fait ses études – il est docteur en physique à vingt-cinq ans et parle anglais –, Boris Nemtsov s'était lancé en politique, prenant la tête, dès 1986, après l'accident de Tchernobyl, d'un mouvement populaire qui fit échec à la construction d'une centrale nucléaire dans la région. Il n'eut ensuite aucun mal à se faire élire député du Parlement russe.

STYLE DÉCONTRACTÉ ET EFFICACE

Populiste et populaire, Boris Nemtsov plaît aux habitants de Nijni Novgorod et aux Russes. Son volontarisme, son charme, sa *franchise et son humour tranchent avec l'im*mobilisme et la morgue des anciens apparatchiks, qui, à l'image du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, dirigent le pays engoncés dans la vieille langue de bois et une constante impopularité. A peine nommé, le jeune Boris a d'ailleurs choisi de croiser le fer avec la nouvelle élite. A peine nommé, le deuxième premier vice-premier ministre a aussitôt annoncé que les hauts fonctionnaires devraient renoncer à se déplacer dans *« leurs Mercedes et leurs Rolls-Royce »* et rouler dans des voitures russes, plus modestes.

Arborant la chemise et le blouson noir, parfois agrémentés d'une cravate, Boris Nemtsov cultive le style décontracté et efficace. Dans la classe politique russe, il n'a que des amis ou presque. C'est avec l'opposant démocrate Grigori Iavlinski que le jeune gouverneur a lancé, avant tout le monde, les réformes économiques dans sa région, rapidement promue *« exemple de la Russie qui gagne »* ou du moins qui ne s'enfonce pas. (*Le Monde* du 18 novembre 1992 et du 8 décembre 1995). Favori du maître du Kremlin, Boris sait aussi défendre ses collègues gouverneurs, même communistes. Il est aussi ami de l'autre nouveau premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, quarante et un ans, dont il sera chargé de faire oublier l'impopularité. Les deux jeunes loups de Boris Eltsine semblent partager une aversion commune et à peine dissimulée pour Viktor Tchernomyr*dine. Alors qu'Anatoli Tchoubaïs*, en charge de l'économie, se voyait octroyer lundi les finances, Boris récupérait, lui, les affaires sociales, mais aussi l'*« activité anti-monopole »* : le nom de code désignant la guerre à mener contre la société Gazprom, véritable Etat dans l'Etat et enfant chéri de M. Tchernomyrdine. Ainsi flanqué de deux jeunes turcs, le premier ministre risque d'avoir à batailler ferme.

Conscient des dangers qui l'attendent et pourvu d'un bon sens de la mise en scène, Boris Nemtsov a déclaré que sa nomination *« équivalait au peloton d'exécution »*. L'issue de la lutte entre les jeunes technocrates et les vieux apparatchiks reste en effet incertaine. Elle pourrait paralyser le gouvernement. *« A Moscou,* avait l'habitude de dire le jeune gouverneur, *il n'y a pas de pouvoir. Juste la lutte pour le pouvoir. »*

Jean-Baptiste Naudet

L'économie continue de s'effondrer et l'« explosion sociale », annoncée par M. Lebed, menace

MOSCOU
de notre correspondant

« La patience du peuple est à bout. » Lorsque, jeudi 6 mars, Boris Eltsine annonce de grands et rapides changements devant les députés réunis au Kremlin, il ne sait pas que quelques heures plus tard un événement va confirmer ses paroles. Une des victimes des réformes, un sans-abri âgé de soixante ans, Guennadi Ermolov, allait tenter de s'immoler par le feu, sur la place Rouge, à l'emplacement réservé par les tsars pour les exécutions.

A peine sorti de son lit d'hôpital, le président russe a retrouvé son flair. Il a senti que la révolte grondait. Car, en Russie, seuls les Occidentaux s'amusaient encore des anecdotes souvent cocasses engendrées par la crise des salaires, souvent remplacés par des paiements en nature : ouvriers d'une usine militaro-industrielle reconvertie de Volgograd (l'ex-Sta*lingrad) payés en godemichés* (invendables même au sex-shop local car *« inertes »*), bûcherons de Sibérie dont la paye fut acquittée en tampons périodiques, travailleurs payés en cercueils...

Plus rien ne semblait faire rire un peuple dont la patience légendaire semblait pourtant aussi infinie que la plaine russe. Plus de huit mois après la réélection de Boris Eltsine, sur la promesse formelle et répétée que les salaires et les retraites seraient désormais payés en temps et en heure, le peuple exige des actes. Car, au lieu de s'adoucir, la crise semble s'amplifier : fin janvier, le montant des salaires impayés avait doublé par rapport à 1996, atteignant près de 9 milliards de dollars (plus de 52 milliards de francs).

Le mécontentement s'aggrave d'autant plus que, malgré la reprise promise chaque année, l'économie russe continue de s'effondrer, la production ayant baissé encore de 6 % en 1996. Parallèlement, le chômage est en hausse de 6 % en 1996, *touchant officielle*ment 9,3 % de la population active. Selon une étude du Bureau international du travail (BIT), 35 % de la main-d'œuvre active est aussi victime d'arrêts de travail forcés et non payés.

COLLECTER L'IMPÔT

Dans toute la Russie, les grèves sporadiques se multiplient, menaçant de se transformer en un mouvement national prévu pour le 27 mars. L'opposant Alexandre Lebed prédit une *« explosion sociale »*. En renouvelant son gouvernement, en y nommant le jeune et populaire Boris Nemtsov, Boris Eltsine a sans doute gagné un répit. Mais s'il ne veut pas rapidement se retrouver dans la situation du précédent, le nouveau cabinet russe devra rapidement mettre un terme à la crise de l'autorité et des finances publiques.

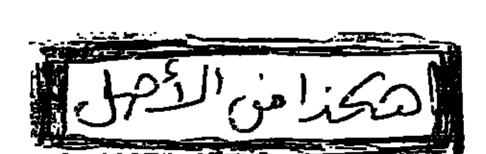
L'origine de cette crise est connue. Afin de juguler l'hyperinflation des premières années des réformes, l'Etat russe a renoncé, fin 1994, *à faire fonctionner la* planche à billets. Mais, faute de rentrées fiscales, l'Etat n'a plus eu les moyens de payer ses employés, ses dettes aux entreprises d'Etat ou privées, créant un cercle vicieux connu sous le nom de *« crise des paiements »*.

Afin de ne pas perdre l'élection présidentielle, les stratèges du Kremlin ont, un temps, réussi à masquer la situation en effectuant des emprunts coûteux et massifs (45 milliards de dollars en 1996) sur le marché intérieur, en bons du Trésor. Mais, en raison des forts taux d'intérêt nécessaires pour attirer les investisseurs, même à court terme, en Russie, cette solution a vite atteint ses limites. Les nouvelles émissions servent, en gros, à couvrir le remboursement des précédentes.

Pour sortir de l'impasse, le nouveau gouvernement russe devra donc s'employer à collecter l'impôt, tout en essayant de réduire les dépenses inutiles et les détournements des fonds d'Etat. Pour inciter les *citoyens* à *acquitter* leurs dus, les autorités ont lancé une campagne, qui va jusqu'à des annonces dans le métro de Moscou. Mais ses résultats restent maigres et incertains, car le mauvais exemple vient de très haut, du gouvernement lui-même, et des principales entreprises du pays protégées ou « exonérées » en haut lieu, et qui détiennent l'essentiel de la dette fiscale à l'Etat.

L'exemple-phare reste le secteur fortement bénéficiaire des producteurs et exportateurs d'énergie, et *notamment de l'entreprise Gaz*prom, « enfant » du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. Quelques mesures d'inspiration populiste annoncées, comme d'empêcher les riches dirigeants russes de rouler dans des voitures occidentales de luxe, suffiront peut-être à calmer, pour un temps, les esprits. Mais elles risquent d'être insuffisantes pour éviter une crise si les fils des héros de Stalingrad continuent d'être payés en godemichés.

J.-B. N.



Le chef des socialistes albanais, Fatos Nano, fait sa rentrée après quatre ans de prison

Il a appelé à la « réconciliation morale de tout le peuple »

Les fonctionnaires ont commencé à retourner au travail, lundi 17 mars, à Tirana, en dépit de l'insécurité persistante dans le reste du pays. Le leader socialiste Fatos Nano, libéré et amnistié après quatre ans de prison, a fait sa réapparition sur la scène politique. Il ne s'est prononcé ni pour une intervention armée étrangère, ni pour la démission du président Berisha, que réclament les insurgés.

TIRANA
de notre envoyé spécial

Après quatre années de prison, Fatos Nano, qui fait figure de principal rival du président Sali Berisha, a retrouvé son fauteuil de président du Parti socialiste albanais. Le leader socialiste était emprisonné pour corruption, mais était considéré comme un détenu politique par Amnesty International. Depuis sa libération à la faveur des émeutes qui secouent l'Albanie, il se cachait quelque part à Tirana. Il est finalement revenu, lundi 17 mars, au siège de son parti, au lendemain de l'annonce de son amnistie par la présidence albanaise.

Dans la rue, dans le hall d'entrée, une foule de sympathisants attend le retour de Fatos Nano. Se mêlent des pauvres en détresse et des nostalgiques du communisme. Des vieillards ôtent leur chapeau et applaudissent chaque arrivée d'une personnalité socialiste. On s'embrasse, on fume beaucoup. On scande *« Nano parmi nous ! »* ou *« Nano est de retour ! »*. *« Le Parti socialiste est le parti qui défend les couches les plus pauvres de la population »*, explique un agriculteur. D'autres tentent de justifier leur appartenance à un mouvement présenté comme l'héritier du Parti du travail d'Enver Hodja. *« Il y a ici des nostalgiques communistes, c'est vrai,* confie une femme. *Mais il y a surtout des réformistes, des socialistes modernes, car le peuple albanais a trop souffert sous le régime de Hodja. »*

Le retour sur la scène politique de Fatos Nano était très attendu, après la nomination d'un premier ministre socialiste, Bashkim Fino, par le président Berisha. Car M. Fino, ancien maire de la ville de Gjirokastër, est peu connu, même si ses premières interventions télévisées ont fait une forte impression aux Albanais.

« MISSION DE PAIX »

Fatos Nano, qui fut brièvement premier ministre en 1991 avant que le Parti démocratique de M. Berisha emporte les élections, reste le chef incontesté de l'opposition. Libre, il devient un important pilier du programme de *« réconciliation nationale »* mis en œuvre par MM. Berisha et Fino.

Fatos Nano a immédiatement exprimé son soutien à la politique définie par la coalition des partis politiques et n'a pas réclamé la démission de Sali Berisha, qui demeure la revendication principale des insurgés du sud du pays. *« La démission de Berisha n'est pas ma première préoccupation politique,* a-t-il déclaré. *Nous avons besoin d'une réconciliation morale de tout le peuple albanais. Nous devons soutenir les requêtes du peuple et le programme du gouvernement d'union nationale. » « Je préférerais, bien sûr, serrer la main du citoyen Sali Berisha plutôt que celle du président Sali Berisha,* a-t-il ajouté. *Mais la destinée du pays n'est plus aujourd'hui entre les mains d'un seul homme. »*

Fatos Nano paraît ainsi ne pas contredire les récentes déclarations du Parti socialiste, qui souhaite que M. Berisha ne quitte la présidence qu'à la faveur de prochaines élections démocratiques, et non sous la pression de l'insurrection. M. Nano a simplement encouragé le président albanais à collaborer plus activement avec l'opposition, en précisant : *« si les manifestants continuent de réclamer sa démission, cela signifie que Berisha n'a pas encore bien compris le message. »*

Le leader socialiste s'est, par ailleurs, exprimé contre une intervention militaire occidentale en Albanie. *« Chaque assistance internationale qui contribuera à la stabilisation du pays sera la bienvenue,* a-t-il dit. *Nous avons d'abord besoin d'une assistance politique et d'un soutien humain, et non d'armes et de casques lourds, fussent-ils bleus. » « Les Albanais se sont armés eux-mêmes ; ils se désarmeront eux-mêmes »*, a-t-il conclu. Il a précisé que le Parti socialiste devait accomplir une *« mission de paix »* dans le sud du pays, afin de convaincre les insurgés de déposer les armes et de soutenir le gouvernement de M. Fino. Optimiste, il pense que l'Albanie est *« en train de tourner une nouvelle page de son histoire »*.

Tandis que Bashkim Fino s'occupe du rétablissement de l'ordre et des priorités annoncées (restructuration des forces de l'ordre et de la police secrète, libéralisation des médias, préparation d'un scrutin libre et honnête), M. Nano va préparer le Parti socialiste pour les élections du mois de juin. Une victoire au Parlement lui permettrait d'être ensuite élu président de la République.

Cinq jours après sa sortie de prison, M. Nano est entré en campagne. Malgré l'écrasante impopularité qui frappe actuellement Sali Berisha, les socialistes ne sont cependant pas assurés de remporter le scrutin, tant les Albanais s'affirment dégoûtés par l'ensemble de leur classe politique.

Rémy Ourdan

L'afflux continue sur les côtes de l'Italie du Sud

OSTUNI (nord de Brindisi)
de notre envoyé spécial

« Ils arrivent. C'est un bateau de pêche albanais. » Dans la marina d'Ostuni, au port de Villanova, les habitants n'en reviennent pas. Ce navire bleu, au large, avec tous ces passagers sur le pont, ce ne peut qu'être des réfugiés. L'alarme est immédiatement donnée dans l'émoi général. C'est la première fois que l'exode des boat people touche cette petite ville située à une trentaine de kilomètres au nord de Brindisi. Une vedette est dépêchée pour stopper le bateau le temps de mettre en place le dispositif d'accueil : force de sécurité, équipe sanitaire et un autobus scolaire pour évacuer les fugitifs.

Tout est prêt deux heures plus tard pour recevoir le *Zgalemi*, immatriculé à Durrës. A son bord, soixante-quinze passagers, dont vingt enfants, plus les trois membres d'équipage. Le débarquement peut commencer après une rapide inspection du bateau. Tous les occupants sont fouillés sans exception afin de savoir s'ils ne sont pas porteurs d'armes ou de drogue, comme cela est déjà arrivé. Cette fois, il s'agit de familles entières entassées au milieu des filets et des casiers à poissons. Le transbordement jusqu'à l'autobus se fait sous les regards curieux d'une foule qui trouve ces exilés plutôt bien habillés. La traversée n'a pas été difficile. Lundi 17 mars, la mer est calme et le voyage a duré treize heures pour ce chalutier de 24 mètres.

L'autobus s'en va vers Brindisi pour le recensement de ces nouveaux arrivés, tandis que l'équipage, sous l'œil de la police, procède à la mise à quai définitive. Le bateau est consigné et les trois marins emmenés par les carabiniers pour être interrogés. *« Nous avons tourné pendant trois jours devant le port de Durrës. Impossible d'y entrer,* explique Sherif, cinquante-sept ans, le mécanicien. *La police tirait, et le bateau aurait été pris d'assaut par tous ceux qui veulent partir si nous avions accosté. Dieu est avec nous. »*

« NOUS N'AVONS PAS PAYÉ »

Le commandant Rifat, quarante-deux ans, affirme qu'il est prêt à retourner chez lui dès que les fusillades auront cessé. La police est sceptique. Elle laisse entendre que les passagers ont sans doute payé pour la traversée. Un jeune inspecteur se demande où et comment les réfugiés sont montés à bord. La cabine est fermée à clef. L'aventure est terminée. L'enquête commence.

Comme tous les autres, ces débarqués sur la terre promise seront hébergés dans les centre d'accueil déjà submergés. A la périphérie d'Ostuni, centre balnéaire, la bien nommée *Villa dello speranza* en est un. Cet ancien orphelinat a été rouvert, dimanche, pour faire face à la ruée venue de l'autre rive. Cent vingt-cinq adolescents y sont logés et tuent le temps comme il peuvent. Les journalistes sont une distraction et une aubaine. Grâce à leurs téléphones portables, ces rescapés peuvent donner des nouvelles à leur famille ou tout simplement appeler leurs petites amies en Albanie.

Artan Birçe, dix-sept ans, attend que son frère vivant à Rome vienne le chercher. Il espère un travail, *« de quoi pouvoir vivre »*. *« Survivre »*, ajoute Redian Meta, seize ans, dont l'ambition est de faire partie d'une équipe de football. Tous deux refusent catégoriquement de rentrer à Vlora, *dont ils se sont enfuis après avoir, eux* aussi, pris les armes. Ils ne savent pas quel sort *leur sera réservé. « Nous n'avons pas payé »*, s'empresse de dire Artan, mécanicien sans travail pour qui l'avenir n'est plus à Vlora, même si l'Albanie reste sa patrie.

Les autorités font face comme elles le peuvent en se demandant combien de temps encore l'exode continuera. Les plus hauts responsables de la région des Pouilles réclament une aide financière et logistique de l'Etat et de l'Union européenne. Lundi encore, des bateaux de toute nature sont arrivés dans presque tout les ports de la côte. Au total, soixante-deux embarcations ont déjà franchi le canal d'Otrante. Et rien n'indique que le mouvement soit sur le point de faiblir.

Michel Bôle-Richard

L'Argentine veut développer ses échanges avec la France

Jacques Chirac achève son périple latino-américain dans un pays ambitieux et fier de sa nouvelle puissance économique

BUENOS AIRES
de nos envoyés spéciaux

Au premier jour de sa visite officielle en Argentine, Jacques Chirac, comme au Brésil, n'a pas échappé au problème du déséquilibre des échanges commerciaux entre les deux pays. *« La place que nous occupons dans vos échanges est trop petite »*, lui a expliqué le président argentin en le recevant, lundi 17 mars, à la Bourse du commerce de Buenos Aires. Tout en se disant sûr de trouver une solution *« afin de parvenir à l'équilibre »*, notamment grâce à l'accord-cadre signé fin 1995 entre l'Union européenne et le Marché commun du cône Sud (Mercosur), Carlos Menem a rappelé qu'il fallait aussi *« résoudre le problème de l'agriculture »*.

Dans son discours, le lendemain, devant les membres du Congrès, Jacques Chirac devait répondre en réfutant les accusations voilées de protectionnisme. Il devait reconnaître que le stade d'une complète libéralisation des échanges entre les deux espaces économiques régionaux *« donnera lieu à d'âpres négociations, notamment sur les produits agricoles »*. Sur le fond, le chef de l'Etat devait balayer les objections en s'appuyant sur la vitalité des *« entreprises, grandes et petites, capables d'approfondir la coopération, de développer l'investissement, de transférer les technologies »*. Une façon d'inviter les entrepreneurs argentins à prendre des parts sur les marchés français et sur ceux de l'ensemble de l'Union européenne.

RECONNAISSANCE

Constatant que la France et l'Argentine sont deux grandes nations agricoles, le chef de l'Etat devait inviter à une plus grande collaboration dans ce domaine, appelant ses hôtes à poursuivre dans la voie qui *« consiste à renoncer à l'affrontement »*. Au même chapitre, Jacques Chirac invitait les deux pays à relever ensemble *« le grand défi du déficit des produits alimentaires qui sera, dans les trente ans à venir, la conséquence de l'évolution démographique du monde »*.

Comme son homologue brésilien, Carlos Menem se sent en position de force : sur le plan intérieur, il possède la légitimité de sa réélection à la présidence, en mai 1996, et est fier des bons résultats macro-économiques de l'Argentine ces dernières années. Il ne cache plus ses ambitions de voir son pays intégrer le club du *« premier monde »*, comme on désigne à Buenos Aires les grandes puissances industrielles. Dans cette optique, le gouvernement argentin s'est engagé dans une série de contacts internationaux, dont le voyage du président français n'est qu'un épisode.

L'agenda diplomatique argentin sera particulièrement chargé en 1997. En un an, Carlos Menem a reçu ou recevra les chefs d'Etat et de gouvernement qui représentent les principales puissances économiques mondiales et les principaux investisseurs étrangers en Argentine. A tous, M. Menem tient à peu près le même langage : venez investir chez nous, pays politiquement stable à l'économie libérale. En échange, il demande la reconnaissance de la nouvelle *« stature internationale de l'Argentine »*.

A Jacques Chirac, il a demandé par exemple l'appui de la France pour intégrer le club des pays les plus développés, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Forts de leur nouvelle puissance, économique et politique, les Argentins entendent négocier dans toutes les directions : est, ouest, nord.

Alain Abellard et Christine Legrand

Le lapsus du président

Selon une tradition désormais bien instituée à chacun de ses voyages à l'étranger, Jacques Chirac a rencontré un échantillon de la jeunesse argentine à l'université de droit de Buenos Aires, comme l'avait fait le général De Gaulle, qui s'y était exprimé en 1964. Il a appelé les jeunes à prendre leurs responsabilités dans la *« consolidation de la démocratie »*.

L'assemblée des professeurs et des étudiants a écouté courtoisement et sans passion le discours du chef de l'Etat. Une seule petite fausse note s'est aventurée dans cette partition bien réglée. Un manifestant s'est glissé, impromptu, à la tribune des choristes et a déployé une banderole proclamant *« Non à la xénophobie »* et *« Halte aux armes nucléaires »*. Est-ce parce que son regard a saisi l'importun ? Toujours est-il que, quelques instants plus tard, M. Chirac a commis un joli lapsus : l'évocation lyrique de la richesse de *« l'âme argentine »* est devenue une malencontreuse *« arme argentine »*.

Les travaillistes britanniques grands favoris des élections du 1er mai

LONDRES
de notre correspondant

John Major a officiellement confirmé, lundi 17 mars, que les élections législatives se dérouleraient, jeudi 1er mai, qui n'est pas férié au Royaume-Uni. Après en avoir informé la reine, il a commencé sa campagne dans la circonscription de Luton, au nord de Londres. En pleine forme, M. Major semblait ravi de se retrouver sur le terrain : les élections, a-t-il affirmé, c'est aussi *« beaucoup d'amusement »*.

« Il y a eu (depuis 1979) *une révolution dans les choix, les chances et le niveau de vie. Dans ces élections, le choix sera entre le parti qui a permis cette révolution et les deux qui se sont opposés à tous ces choix ou presque.* (...) *Non seulement je pense que ces élections sont gagnables, mais je suis certain que nous allons gagner »*, a ajouté le premier ministre. Il annonce ainsi une cinquième victoire consécutive des conservateurs, ne tenant aucun compte des sondages qui donnent, tous, les travaillistes vainqueurs.

M. Major a reçu le soutien de Margaret Thatcher, qui a mis fin – du moins publiquement – aux rumeurs faisant état de ses sympathies pour les eurosceptiques du Parti conservateur ou de son estime pour Tony Blair, le chef du Labour.

Le premier ministre compte sur six semaines de campagne pour remonter la pente. Conservateurs et travaillistes vont mettre en avant davantage l'image de leurs chefs respectifs que celle de leurs partis, pour séduire l'électorat. Sur bien des points, les deux formations se sont en effet beaucoup rapprochées. M. Blair a aligné nombre de ses objectifs sur ceux de l'ère Thatcher-Major et déclaré, par exemple, lundi : *« Je ne dis pas que tout ce qui a été fait au cours des dix-huit dernières années a été un désastre »*. Avant d'ajouter : *« Nous pouvons faire mieux qu'eux ! »*

« JOHN, NE T'INCRUSTE PAS ! »

Mais, si toutes les énergies du Labour paraissent tendues vers cet objectif unique de sortir enfin de dix-huit années d'opposition, les choses ne sont pas aussi simples du côté des conservateurs. Le week-end dernier a été l'occasion pour ceux-ci de se rendre à Bath (dans le sud-ouest de l'Angleterre) écouter le premier ministre définir ses thèmes de campagne. Beaucoup de caciques tories pensent, toutefois, que la bataille est déjà perdue. Demandant à M. Major de quitter la direction du parti en cas de défaite, Edwina Currie, ancien ministre, s'est exclamée : *« John, je t'en prie, ne t'incruste pas ! »* John Biffen a ajouté que le revers peut être tel que *« beaucoup de candidats évidents à la succession auront été eux-mêmes battus »*.

Dans cette atmosphère défaitiste, seul M. Major semble garder son optimisme. Son gouvernement a déjà annoncé les réformes à venir s'il est réélu, montrant que la révolution thatchérienne ne s'est pas arrêtée en chemin, tant s'en faut : hostilité de plus en plus marquée à la monnaie unique, privatisation du métro londonien, d'une partie des allocations sociales et de la retraite, etc.

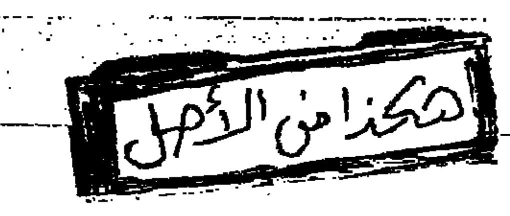
En même temps, cet homme issu d'un milieu modeste entend rappeler qu'il est resté un *« fils du peuple »*. *« Notre prochain gouvernement,* a-t-il promis à Bath, *fera en sorte que ceux qui n'ont rien aient quelque chose »* au sein d'une *« Grande-Bretagne populaire »*. Cette recherche du *« centre politique »*, attiré de plus en plus par M. Blair, est vitale pour les tories. C'est en fait dans les circonscriptions des banlieues aisées qui ont profité des réformes de la *« Dame de fer »*, mais qui déplorent les excès des privatisations, la décrépitude des systèmes de santé et d'éducation et la recrudescence de la criminalité, que la victoire se jouera.

C'est pour séduire cet électorat que M. Blair a dépouillé le Labour de tous ses oripeaux socialistes et qu'il a promis le moins de changements possibles – en particulier fiscaux. C'est aussi la raison pour laquelle M. Major mêle un discours ultralibéral qui a, jusqu'à présent, si bien réussi aux tories et des accents populistes.

Patrice de Beer

Le « Sun » vote pour le Labour

Le tabloïd, *The Sun*, qui avait soutenu les tories avant les élections législatives de 1992 a, cette fois, clairement fait son choix. Dans son édition du lundi 17 mars, il titrait en pleine page : « Le *Sun* soutient Blair ». *« Le peuple a besoin d'un leader qui ait une vision, un objectif et du courage, qui puisse l'inspirer et influencer son imagination »* dans cette *« élection du millénaire »*. Les tories *« ont besoin de prendre du repos »*, écrit-il. Les quelque quatre millions de lecteurs de ce quotidien populaire pèsent lourd, et il a longtemps été dit que l'on ne pouvait gagner les élections en Grande-Bretagne contre le *Sun*. Le journal avait en ce titre dévastateur contre les travaillistes il y a cinq ans : « Que le dernier qui quitte le pays n'oublie pas d'éteindre la lumière ». Un sondage de l'institut NOP, publié dimanche dans le *Sunday Times*, crédite les travaillistes de 52 % des intentions de vote, contre 25 % pour les conservateurs et 13 % pour les libéraux-démocrates de Paddy Ashdown. – *(Corresp.)*



La France est totalement isolée à l'ONU sur la crise zaïroise

Aucun pays ne demande plus l'arrêt de la progression des forces de Laurent-Désiré Kabila, qui paraissent devoir s'emparer sans combats de la province du Shaba

Au Conseil de sécurité comme à l'Assemblée générale des Nations unies, plus aucun pays membre de l'organisation internationale ne semble disposé à exiger des rebelles zaïrois de Laurent-Désiré Kabila qu'ils arrêtent une progression qui ne rencontre aucune opposition de la part des forces gouvernementales du président Mobutu. Perçue comme le dernier soutien au régime de Kinshasa, la France est désormais totalement isolée à l'ONU, y compris au sein du groupe des pays de l'Afrique francophone, où les efforts de Paris en faveur d'une action d'aide aux réfugiés sont interprétés comme masquant une volonté de venir au secours du président zaïrois. L'opinion générale qui prévaut à New York est que M. Kabila, plus que jamais en position de force après la prise de Kisangani, va s'emparer de la province du Shaba avant de négocier avec le régime de Kinshasa.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le sort des réfugiés et la panique que l'avancée militaire des forces rebelles au Zaïre a provoquée chez eux seraient désormais la seule raison pour l'ONU de demander la cessation des hostilités dans ce pays. Les diplomates à New York et l'entourage de Mohamed Sahnoun, le médiateur des Nations unies dans la région, concèdent pourtant qu'aucun pays, « *ni occidental ni africain* », n'est désormais prêt à mettre la pression sur les forces rebelles de Laurent-Désiré Kabila pour arrêter les hostilités.

Cette unanimité isole Paris, qui exige encore une action de la communauté internationale à travers le Conseil de sécurité de l'ONU pour un cessez-le-feu. « *On ne peut plus parler de la cessation des hostilités*, estimait lundi soir à New York un diplomate occidental. *Il n'y a pas d'hostilités : les rebelles ne se battent pas, ils ne font qu'avancer et la solution est que le régime de Mobutu accepte sa fin.* » Les diplomates des pays africains de la région ne mâchent pas non plus leurs mots. Pour eux, « *il est plus urgent de mettre fin à la souffrance de quarante-cinq millions de Zaïrois que de s'occuper du sort de quelques milliers de réfugiés* ». Les diplomates onusiens, qui estiment que le prochain but des forces rebelles de M. Kabila est sa province natale du Shaba, et en particulier la ville de Lubumbashi, se préoccupent, eux, toujours de la panique que cette avancée provoquerait chez les réfugiés.

POSITION DE FORCE

M. Sahnoun espérait pouvoir faire de la ville de Kisangani, qui est tombée aux mains des rebelles samedi dernier, une zone sûre pour les réfugiés. Lors de sa rencontre avec le chef des rebelles à Goma, M. Sahnoun a obtenu de M. Kabila de ne plus attaquer les réfugiés et de permettre que les agences de l'ONU puissent leur venir à l'aide. « *Nous sommes très conscients du fait qu'aucun pays ne demande à Kabila d'arrêter ses actions militaires dans le pays*, explique un diplomate. *Politiquement, c'est une analyse réaliste car, de toute façon, il n'a aucune raison d'accepter mais nous, à l'ONU, nous sommes obligés de nous préoccuper de l'effet que cette avancée pourrait avoir sur des milliers de réfugiés.* »

Le refus des grandes puissances et des pays africains d'exiger un cessez-le-feu met en difficulté le médiateur de l'ONU, M. Sahnoun, qui devait rencontrer, mardi 18 mars à Nairobi, le premier ministre zaïrois, Léon Kengo Wa Dondo, pour sonder l'attitude du gouvernement de M. Mobutu face aux exigences de Laurent-Désiré Kabila sur l'ouverture de négociations directes avec les responsables de Kinshasa avant toute cessation d'hostilités. « *Les grandes puissances, mise à part la France, semblent avoir accepté la logique de Kabila en exigeant des négociations directes avec le régime de Mobutu* », explique un diplomate. « *Kabila veut être reconnu comme le chef d'une force politique et non pas comme le chef d'une bande de rebelles, et cet objectif il ne l'atteindra qu'en négociant directement avec les responsables de Kinshasa.* » Ce diplomate ajoute : « *Kabila est en position de force et il entend l'exploiter avant d'accepter quoi que ce soit. Et à mon avis, il entend prendre la province minière du Shaba avant même d'accepter de négocier, ce qui lui donnera des moyens énormes.* »

Ce diplomate, qui requiert l'anonymat, se dit perplexe devant la position de Paris. « *Les responsables français doivent savoir mieux que quiconque que le régime de Mobutu n'est plus soutenable. Mais on a toujours l'impression que Paris tente tout pour que ce régime soit pris en compte, ce qui n'aidera pas l'influence de la France dans une région où déjà le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda sont sous influence anglo-saxonne.* »

« DIVERGENCE FONDAMENTALE »

De plus en plus, à New York, on parle d'une « *divergence fondamentale* » d'analyse de la situation zaïroise au sein du gouvernement français. Répondant à une question sur le degré de soutien de la position française parmi les pays francophones africains, un diplomate africain déclarait : « *On a du mal à nommer un seul pays qui, par sympathie pour la diplomatie française, soutienne encore la thèse de Paris. Si soutien il y a, il est extrêmement timide.* »

Malgré le fait que les diplomates proches du dossier zaïrois nous affirment que les Américains ne font pas pression sur les forces rebelles pour accepter le plan de paix de l'ONU, les Américains prétendent avoir « *tout essayé* » pour obliger les rebelles à accepter un cessez-le-feu. Contacté par téléphone à Washington, un responsable du département d'Etat déclare : « *Nous avons mis la pression sur Kabila par le président ougandais Museveni interposé pour qu'il accepte un cessez-le-feu.* » Et il ajoute : « *Pas parce que nous voulons aider le régime de Mobutu, mais parce que nous sommes très préoccupés par le sort des réfugiés.* » Selon ce diplomate, « *avant la chute de Kisangani, nos pressions étaient sans issue, mais désormais il est possible que nous puissions persuader les rebelles d'accepter la voie de la raison* ».

Du côté américain, on souligne encore que, sur le chemin de Laurent-Désiré Kabila, les obstacles ne sont plus d'ordre militaire, mais déjà d'ordre politique : s'il achève de s'emparer du pouvoir par la force, il risque de se voir reprocher de l'avoir conquis grâce à l'aide de « *l'étranger* » (l'Ouganda et le Rwanda) et de s'exposer à « *de sérieux problèmes* ». A Washington, on estime que M. Kabila se forgera « *une autre image* » et rencontrera moins de difficultés s'il négocie – c'est-à-dire en acceptant le plan de paix de l'ONU –, ce qui lui permettrait en quelque sorte d'obtenir la caution des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine.

Afsané Bassir Pour

M. Mobutu victime d'hémorragies vésicales

Hospitalisé dimanche à Monaco, le président Mobutu souffre de complications médicales, séquelles du traitement de son cancer de la prostate. « *L'évolution de sa lésion cancéreuse ne pose pas de problème majeur à court terme. En revanche, il est victime d'hémorragies vésicales qui imposent la pratique de transfusions sanguines et qui réduisent considérablement son autonomie*, a indiqué au *Monde* son entourage médical. *Cette situation est la conséquence de la radiothérapie intensive qui avait été faite pour contrôler l'évolution de la tumeur prostatique. Elle impose une prise en charge spécialisée qui ne peut en pratique être assurée dans son pays.* »

Pour sa part, le fils du président zaïrois, Nzanda, a donné, lundi 17 mars, des nouvelles rassurantes de son père, déclarant notamment : « *Il est en bonne santé. Il est venu pour des tests médicaux supplémentaires. Il quittera très bientôt le centre hospitalier et prépare son retour au pays.* »

Kinshasa attend avec impatience l'arrivée des rebelles

KINSHASA
de notre envoyé spécial

« *Suivez chaque jour l'avance de Kabila !* » : aux carrefours de Kinshasa, les petits vendeurs de cartes routières du Zaïre ont trouvé un nouvel argument commercial. Ils invitent les automobilistes à acheter ces cartes pour pouvoir suivre avec exactitude la progression des troupes rebelles à travers le pays. Après la prise de Kisangani, celles-ci ne semblent pas vouloir s'arrêter en si bon chemin et annoncent que leur prochain objectif sera Lubumbashi, situé dans l'extrême sud du Shaba, sur la frontière zambienne.

Dans les rues de la capitale, la plupart des Kinois interrogés ne cachent plus leur hâte de voir arriver les hommes de Laurent-Désiré Kabila pour les débarrasser du régime du président Mobutu. Dans la presse, plusieurs éditorialistes réclament la démission du gouvernement du premier ministre, relevant que M. Kengo Wa Dondo n'est plus crédible, lui qui avait assuré deux jours avant sa chute que « *Kisangani ne tomberait pas* ». Face à cette fronde, le gouvernement s'est contenté de publier, lundi 17 mars, un communiqué destiné à calmer les appréhensions de la population. Il a annoncé un renforcement des mesures de sécurité afin d'éviter d'éventuels pillages et a démenti les rumeurs concernant un coup d'Etat des militaires. Le premier ministre, quant à lui, va se rendre à Nairobi pour le sommet régional du 19 mars, consacré à la crise des Grands Lacs et auquel M. Kabila, acteur pourtant incontournable du conflit, n'a pas été convié. Seule l'opposition zaïroise demande ouvertement la tenue de pourparlers avec la guérilla. Mais elle soutient aussi la progression des rebelles car « *il faut affaiblir le pouvoir pour l'obliger à négocier* ». Les opposants assurent qu'ils maintiennent des contacts permanents avec M. Kabila depuis octobre dernier, mais ils veulent rester discrets pour éviter d'être accusés d'« intelligence avec l'ennemi » par le pouvoir.

LES GÉNÉRAUX DIVISÉS

Cela dit, Etienne Tshisekedi, le plus populaire des opposants, qui se considère toujours comme le premier ministre « *légal* » de la transition bien qu'il ait été écarté de son poste par le chef de l'Etat en 1993, reste étrangement silencieux, ce qui nourrit des spéculations selon lesquelles M. Tshisekedi perçoit Laurent-Désiré Kabila comme un rival sérieux.

Les risques de sécession préoccupent toujours nombre d'intellectuels zaïrois, qui craignent que M. Kabila doive payer un jour pour le soutien de ses commanditaires rwandais et ougandais. Certains espèrent maintenant voir le chef rebelle échapper à ses parrains et devenir « *un libérateur et héros national qui écartera toute menace de partition du pays* ». L'état-major zaïrois s'est réuni pendant deux jours durant cette fin de semaine, après la chute du verrou de Kisangani. « *Si rien n'en a filtré*, explique un diplomate, *c'est parce que les généraux sont divisés.* » Les proches du président, les officiers d'ethnie ngbandie, ceux que l'on appelle « *le premier cercle de l'armée* », voudraient maintenir le premier ministre (un métis ngbandi) à son poste, tandis que d'autres souhaiteraient sa démission. « *Chacun de ces chefs de guerre évalue actuellement ses forces pour savoir s'il est en position de s'imposer*, estime pour sa part un responsable politique de l'opposition. *Ils devraient se rendre compte que la partie est perdue pour eux. Les succès militaires et la popularité de Kabila doivent les inciter à ne pas bouger pour préserver le futur.* »

Pour expliquer la débâcle des forces armées zaïroises, les adversaires du régime expliquent que l'armée n'a pas voulu se battre. « *Comme le peuple zaïrois, les soldats ont été clochardisés par Mobutu et ont estimé que ce n'était pas leur guerre.* » En attendant, les territoires « *kabilisés* » ne cessent de s'étendre sur les cartes d'état-major...

Jean Hélène

Paris adopte un profil bas et s'en remet à la mission des Nations unies

Washington affirme avoir renouvelé ses mises en garde auprès de M. Kabila contre la poursuite des hostilités

LE GOUVERNEMENT français soutient-il toujours le président Mobutu Sese Seko ? « *Nous soutenons Mohamed Sahnoun !* » : sous forme de boutade, cette réponse faite par un diplomate, après la chute de Kisangani, en dit long sur l'embarras et l'agacement de Paris. Depuis des mois et plus encore aujourd'hui, les dirigeants français éprouvent les plus grandes difficultés à écarter les interrogations que suscite leur attitude à l'égard du Zaïre. Jusqu'au bout, la France aura donné l'impression d'être le dernier allié du chef de l'Etat zaïrois. Récemment, Jacques Chirac disait le considérer comme « *l'homme le mieux à même de représenter son pays* » et Hervé de Charette affirmait qu'il était « *le seul à pouvoir résoudre le problème* » de l'intégrité territoriale du Zaïre.

ANALYSE

Jusqu'au bout, la France aura donné l'impression d'être le dernier allié du président zaïrois

Voilà sans doute pourquoi, au prix d'une dérobade, on préfère désormais déclarer un soutien résolu à M. Sahnoun, dans le souci de ne pas être accusé de mener davantage un combat d'arrière-garde ou de « lâcher » brutalement un président gravement malade et militairement défait. Ainsi la France a-t-elle renouvelé, lundi 17 mars, avec une certaine insistance, un appel à toutes les parties impliquées dans la crise zaïroise à « *se rallier au plan de paix* » de l'envoyé spécial de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), prévoyant notamment un cessez-le-feu immédiat, plan qui a été approuvé par le Conseil de sécurité.

« *Nous continuons à soutenir la démarche de M. Sahnoun, car la poursuite des affrontements militaires n'apporterait que destruction* », a déclaré Jacques Rummelhardt, porte-parole du Quai d'Orsay. Interrogé sur l'état de santé du président zaïrois, M. Rummelhardt s'est borné à dire que « *la santé du président Mobutu est un sujet de préoccupation supplémentaire* ». D'autre part, il s'est refusé à commenter les propos du ministre belge des affaires étrangères, Erik Derijcke : « *Kabila est un facteur que l'on ne peut ignorer. (...) L'époque de Mobutu est depuis un moment déjà révolue. On ne reviendra pas en arrière.* »

Sur un ton désabusé, un diplomate français reconnaît que Paris n'a pas davantage été « *écouté* », lors de ses appels inlassablement répétés pour une intervention internationale d'envergure en faveur des réfugiés. Dorénavant, le gouvernement français place ses derniers espoirs dans une réussite prochaine de la démarche de M. Sahnoun, malgré le scepticisme qui règne à ce sujet dans de nombreuses chancelleries *(lire ci-dessus l'article d'Afsané Bassir Pour)*. M. de Charette a déclaré, lundi soir : « *La première chose que nous pouvons attendre désormais pour un début de règlement de l'affaire, c'est que le cessez-le-feu soit aussi accepté par les troupes de M. Kabila* ».

On fait savoir à Paris qu'en dépit des apparences, M. Sahnoun vient d'enregistrer des « *progrès intéressants* » et que ses discussions avec M. Kabila sont très fréquentes. Les deux hommes se sont rencontrés, samedi, à Goma, trois jours seulement après avoir eu un autre entretien chez le président ougandais, Yoweri Museveni.

« DANS LE MÊME SENS »

Aussi espère-t-on que l'entreprise de M. Sahnoun aboutira avant ou durant le sommet africain qui doit avoir lieu à Lomé (Togo), les 25 et 26 mars, sous l'égide du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. On signale à Paris que la réunion « extraordinaire », lundi, du gouvernement de Kinshasa, était consacrée à l'étude des modalités d'application du plan de paix de l'ONU. Et l'on tient à rappeler aux critiques de l'attitude française que l'influence dont dispose Paris auprès du président zaïrois et du gouvernement de Léon Kengo Wa Dondo a bien été utile pour que ceux-ci acceptent rapidement, bien avant la chute de Kisangani, le principe de ce plan qui implique une négociation avec M. Kabila.

Après des mois de passes d'armes verbales entre Paris et Washington, les dirigeants français chargés des affaires africaines ont décidé de taire leurs divergences avec leurs homologues américains, estimant que, depuis une « *mise au point* » marquée en janvier par une visite à Paris de George Moose, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, les deux gouvernements « *vont dans le même sens* », dans leur action diplomatique au sujet de l'ensemble de la crise des Grands Lacs. Il est notable qu'aujourd'hui certains dirigeants français écartent les soupçons d'un éventuel comportement machiavélique des Etats-Unis quand d'autres continuent de craindre que Washington s'abstienne d'exercer de réelles pressions sur M. Kabila et ses alliés ougandais et rwandais, tout en les mettant en garde officiellement contre la poursuite des hostilités.

Sur ce point, ceux qui, à Paris, prêtent de bonnes intentions aux Américains doivent être maintenant rassurés par l'insistance que met actuellement l'administration de Washington à renouveler ses rappels à l'ordre. « *Nous sommes toujours préoccupés par la quantité d'informations indiquant que les rebelles bénéficient de l'aide des gouvernements ougandais, burundais et rwandais* », a déclaré, lundi, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Il a affirmé que Washington allait soulever la question avec les pays concernés, en ajoutant : « *On ne peut pas dire que nous sommes enchantés par ce à quoi nous assistons sur le terrain* ».

Francis Cornu

L'arrestation d'un chef de faction fragilise le processus électoral au Liberia

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le chef d'une des principales factions armées libériennes a présenté, vendredi 14 mars, des excuses à ses compatriotes pour avoir conservé des armes à son domicile de Monrovia, au-delà de la date limite du désarmement. Alhaji Kromah, qui dirige la branche mandingue du Mouvement uni de libération (Ulimo-K), était assigné à résidence par la force d'interposition ouest-africaine (Ecomog) depuis le 7 mars. Les soldats de l'Ecomog avaient trouvé chez lui un arsenal complet, fusils mitrailleurs, mortiers, canon antiaérien, et de grandes quantités de munitions.

Cette perquisition et la mise en résidence surveillée de M. Kromah sont une grande première dans l'histoire de la guerre civile au Liberia, qui dure depuis décembre 1989, a fait 150 000 morts et a contraint à la fuite et à l'exil plus de la moitié des trois millions d'habitants de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest. Depuis la fin des combats, qui ont en grande partie détruit Monrovia, l'Ecomog a considérablement durci sa position vis-à-vis des factions armées. L'opération au domicile du chef de l'Ulimo-K est intervenue au lendemain de la saisie d'armes appartenant à des combattants du Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor, la plus importante des factions.

Le calendrier, fixé au lendemain de l'arrêt des combats d'avril-mai 1996, prévoyait que les factions devaient remettre leurs armes et se dissoudre avant le 31 janvier. Officiellement, elles se sont toutes exécutées, mais, de l'avis unanime, elles n'ont rendu qu'une petite partie de leur arsenal. « *Chaque camp est en mesure de reprendre les combats quand il le voudra* », estime le représentant d'une organisation non-gouvernementale européenne installée à Monrovia.

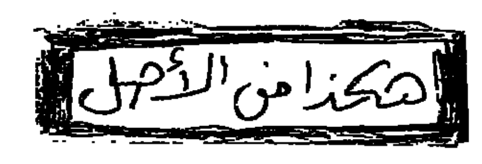
RETARD

Toutefois, trois des principaux chefs de guerre, Charles Taylor, Alhaji Kromah et George Boley, ont ostensiblement choisi de prendre le pouvoir par les urnes. Les élections présidentielle et législatives sont prévues pour le 30 mai et les trois hommes ont démissionné de l'exécutif provisoire pour se présenter à la magistrature suprême. Mais le processus électoral a pris beaucoup de retard. De nombreux Libériens redoutent que le scrutin n'ait que les apparences de la démocratie et que la victoire revienne à celui qui dispose du plus grand nombre de combattants et contrôle la plus vaste portion de territoire, en l'occurrence Charles Taylor.

En attendant, la vie a retrouvé un semblant de normalité à Monrovia et dans le reste du pays. L'Ecomog a reçu d'importants renforts, 1 100 hommes, ghanéens, maliens et ivoiriens, transportés par l'armée américaine. La force d'interposition compte maintenant près de 10 000 hommes et a pu se déployer dans des régions qui étaient coupées du monde depuis 1992, dans le sud-est du pays. La réouverture de certaines routes permet également un meilleur approvisionnement de la capitale, où sont concentrés la majorité des Libériens qui n'ont pas choisi l'exil. On trouve à nouveau des fruits et des légumes sur les marchés de Monrovia.

En Côte-d'Ivoire, où se trouvent 450 000 Libériens, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'apprête à organiser un recensement de cette population, ce qui serait le premier pas d'un rapatriement massif. Mais, comme le fait remarquer un Européen qui travaille à Monrovia : « *Je me souviens que, début 1996, tout le monde croyait que la guerre était finie.* » Et en avril de cette année-là, la tentative d'arrestation d'un des chefs de faction avait conduit au sac de Monrovia.

Thomas Sotinel



L'ONU confie le dossier du Sahara occidental à M. Baker

NEW YORK. L'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, soixante-six ans, a été nommé, lundi 17 mars, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental. Depuis plus de cinq ans, les Nations unies essaient d'organiser un référendum d'autodétermination dans l'ancienne colonie espagnole, grande comme la moitié de la France. Le Maroc et le Polisario, après seize années de conflit, ont accepté un cessez-le-feu en septembre 1991, mais, depuis, n'ont pas réussi à s'entendre sur les critères d'identification des électeurs. Le Polisario évalue à 74 000 environ le nombre d'électeurs, chiffre que les Marocains considèrent comme largement sous-estimé. Le désaccord est tel que la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), chargée de recenser les Sahraouis selon des critères précis, a dû cesser ses opérations. Sa mission expire le 31 mai. Les responsables de l'ONU estiment que la personnalité de M. Baker est telle qu'il sera difficile aux Marocains comme aux Sahraouis de repousser ses propositions. – *(AFP, Reuter.)*

Anthony Lake renonce à diriger la CIA

WASHINGTON. Le directeur désigné des services de renseignement américains, Anthony Lake, dont la nomination par Bill Clinton n'avait toujours pas été approuvée par le Sénat, a décidé lundi 17 mars de retirer sa candidature, a annoncé la chaîne de télévision CNN. M. Lake aurait pris cette décision après une rencontre avec le président, qui aurait accepté *« avec réticence »* ce retrait. La nomination de M. Lake à la tête de la CIA (Central Intelligence Agency) et des autres agences composant le réseau du renseignement se heurtait à l'opposition farouche de l'aile la plus conservatrice du Parti républicain. Le processus de confirmation, qui avait été reporté à deux reprises, avait été marqué par des échanges très vifs entre M. Lake et le président républicain de la commission du renseignement du Sénat, Richard Shelby (Alabama). – *(AFP.)*

Les Palestiniens vont tenter d'empêcher la construction d'une colonie juive à Jérusalem-Est

JÉRUSALEM. Fayçal Husseini, principale personnalité palestinienne de Jérusalem-Est, a fait ériger, lundi 17 mars, deux tentes face à Djebel Abou Ghneim, pour protester contre le projet de construction par Israël d'un nouveau quartier juif, Har Homa, sur ce site. *« Nous allons essayer de rester ici en permanence »*, a déclaré M. Husseini. A une centaine de mètres des tentes, de nombreux soldats et policiers israéliens ont été postés. *« Nous resterons là, et, si les bulldozers arrivent, nous parlerons à leurs chauffeurs et nous essaierons de les convaincre de ne pas entamer les travaux »*, a ajouté M. Husseini. D'autre part, selon des organisations israéliennes et palestiniennes des droits de l'homme, Israël a retiré à près d'un millier de Palestiniens de Jérusalem leur carte de résident de la ville au cours des quatorze derniers mois. Les autorités invoquent le fait que la plupart des intéressés habitent dans les faubourgs de la cité dont ils sont pourtant natifs. – *(AFP.)*

La Bundesbank peut « justifier » le niveau de dette de l'Allemagne

BONN. Les marchés des changes ont peu réagi à la publication, mardi 18 mars, par la Bundesbank, de son rapport mensuel dans lequel elle souligne la nécessité pour l'Allemagne de réduire ses déficits publics. Mardi matin, le deutschemark était stable face au franc à 3,3739 et face au dollar à 1,6899. La Bundesbank réclame une nouvelle fois une stratégie de consolidation *« convaincante »* pour sortir le pays de sa situation d'endettement *« précaire »*. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait déclaré à Bonn pouvoir *« justifier »* le dépassement par l'Allemagne d'un autre critère, celui de la dette publique (60 % du PIB), en soulignant que la réunification avait augmenté de plus de 10 % le déficit public au cours des dernières années. La dette publique allemande devrait atteindre en 1997, selon lui, 61,5 % du PIB. Theo Waigel, ministre des finances, a expliqué que *« le respect des critères de l'euro déterminera son calendrier »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : Charles Sobhraj a demandé à Jacques Vergès** de s'occuper de son cas, a indiqué, lundi 17 mars, son avocat indien. L'expulsion de New Delhi de ce Français d'origine indo-vietnamienne est bloquée depuis la décision de Paris de vérifier sa nationalité. Agé de 52 ans, Charles Sobhraj, qui a été accusé de plusieurs meurtres de touristes occidentaux en Asie dans les années 1970 sans être condamné pour ces crimes, a passé plus de vingt ans dans les prisons indiennes. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : au moins quatre personnes ont été tuées et une trentaine blessées** lors de trois attentats à la voiture piégée attribués aux islamistes, selon la radio d'Etat. Ces explosions, les premières après deux mois de répit, interviennent alors que l'armée mène de vastes opérations contre les maquis avant les législatives du 5 juin. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : les autorités ont délivré**, lundi 17 mars, les premières cartes d'identité nationales magnétiques, qui ne précisent pas la religion de leurs titulaires. La mention de la religion sur la carte d'identité avait été à l'origine de l'assassinat de plusieurs milliers de personnes lors de la guerre civile au Liban. La première nouvelle carte d'identité a été remise au président Elias Hraoui. – *(AFP.)*

■ **QATAR : la France va livrer gratuitement** dix chars AMX-30 à l'armée de terre qatarie, à la suite de la visite, lundi 17 mars, du ministre français de la défense, Charles Millon, à Doha. Les armées du Qatar sont équipées à 80 % de matériels d'origine française. – *(AFP.)*

Le chef d'état-major des armées de Papouasie a été révoqué

PORT-MORESBY. Le commandant des forces de défense de Papouasie-Nouvelle Guinée, le général Jerry Singirok, a été révoqué, lundi 17 mars, par le premier ministre, Julius Chan, après avoir réclamé la démission du gouvernement, à qui il reprochait d'avoir engagé des mercenaires pour lutter contre les séparatistes de l'île de Bougainville. Le général a finalement accepté, mardi, sa révocation et indiqué qu'il s'était officiellement retiré. La Papouasie-Nouvelle-Guinée fait l'objet de critiques régionales de plus en plus pressantes contre l'utilisation de mercenaires dans ce conflit né, il y a neuf ans, à Bougainville, de revendications de terres autour de la mine de cuivre de Panguna, détenue majoritairement par une société australienne. – *(AFP.)*

Les mesures d'intimidation à l'égard des intellectuels se multiplient en Iran

La proximité de l'élection présidentielle relance le débat sur la culture et les libertés

L'incohérence de l'attitude des autorités iraniennes vis-à-vis des gens de lettres a trouvé son illustration la plus récente dans l'affaire du journaliste Faraj Sarkouhi, arrêté depuis janvier et déféré devant un tribunal révolutionnaire. La Ligue des droits de l'homme, dans un appel qui a recueilli plus de deux cents signatures, a réclamé, lundi 17 mars, la libération immédiate de M. Sarkouhi.

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

La ficelle était trop grosse pour être efficace, mais l'affaire n'en aura pas moins brisé la vie d'un homme et contribué à inquiéter les gens de lettres, soumis en permanence au régime de la douche écossaise. Il s'agit de l'affaire Faraj Sarkouhi, cet éditorialiste « réapparu » dans des circonstances tragicomiques à l'aéroport de Téhéran le 20 décembre 1996, après avoir « disparu » sur ce même aéroport le 3 novembre, puis arrêté fin janvier dans son pays et traduit devant un tribunal révolutionnaire.

De l'avis de nombreux Iraniens, l'affaire a été déclenchée par l'une des factions au pouvoir comme un contre-feu au procès dit du « Mykonos », du nom du restaurant de Berlin où quatre dirigeants de l'opposition kurde iranienne ont été assassinés en 1992. A en juger d'après les accusations du procureur fédéral allemand, le verdict – sans doute proche – risque d'être accablant pour les principaux personnages de la hiérarchie au pouvoir à Téhéran, dont le « Guide » Ali Khamenei.

Faute de pouvoir infléchir le cours de la justice allemande, la parade qu'auraient conçue certaines franges du régime aurait été de passer du box des accusés à celui du plaignant, en désignant l'Allemagne comme coupable d'ingérence dans les affaires intérieures de la République islamique, pour avoir recruté un ou plusieurs *« agents »* parmi les intellectuels « laïques » iraniens. Faraj Sarkouhi, rédacteur en chef de la revue culturelle *Adineh*, *« coupable »* de s'être associé à cent trente-trois autres écrivains pour réclamer, en 1994, la réactivation de l'Association des écrivains et l'abolition de la censure, était une cible appropriée.

M. Sarkouhi a aussi eu la mauvaise idée de dîner, pendant l'été 1996, en compagnie de huit de ses homologues, au domicile de l'attaché culturel allemand à Téhéran, où la police a fait une descente. L'affaire du procès du « Mykonos » faisait alors ses premières vagues. L'intervention au domicile du diplomate allemand était déjà une première puisque, depuis des années, la communauté occidentale à Téhéran ne se privait pas d'organiser des réceptions sans être inquiétée par les autorités.

A l'Union européenne et à l'Allemagne, qui ont demandé des informations sur M. Sarkouhi, les autorités se sont bornées à dire qu'il s'agissait d'une affaire intérieure et que la justice suivait son cours. A l'étranger, en Allemagne en particulier, l'affaire Sarkouhi a eu l'effet exactement contraire à celui recherché, puisque la mobilisation de la presse et des organisations humanitaires a aggravé le « cas » de l'Iran, déjà accusé de nombreuses violations des droits de l'homme.

SÉRIE NOIRE

A Paris, dans un appel signé par quelque deux cents hommes de lettres, universitaires et membres de professions libérales, la Ligue des droits de l'homme, estimant que *« la vie de Faraj Sarkouhi est gravement en danger »*, a réclamé, lundi 17 mars, *« la libération immédiate »* du journaliste et sa *« liberté de pouvoir voyager là où il le désire »*, tout en protestant *« contre la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Iran »*.

En Iran même, cette affaire est survenue après une succession d'incidents tragiques, que nombre d'intellectuels confondent dans une même campagne d'intimidation des contestataires, pouvant aller jusqu'à la liquidation physique.

Cette série noire a glacé les « politiquement et intellectuellement non corrects ». En vrac, et entre autres, les intéressés énumèrent plusieurs cas : Ahmad Miralai, un traducteur renommé qui tenait une librairie à Ispahan et qui avait de bons contacts avec les étrangers. Il disparut une journée entière avant que son corps soit retrouvé au coin d'une rue, une bouteille d'alcool à la main. Mise en scène, disent-ils. Ghaffar Husseini, traducteur lui aussi, fut trouvé mort chez lui. Ahmad Tafazoli, vice-président de l'Académie des langues iraniennes et persanes, fut trouvé mort dans le coffre de sa voiture, la version officielle du décès étant qu'il a été heurté par un autre véhicule alors qu'il changeait un pneu, le chauffard ayant pris la fuite.

Certains pensent que les intellectuels versent dans la paranoïa, d'autant que certains décès remontent à 1995. Mais comment ne pas avoir peur dans un pays où l'attitude des autorités – ou d'une partie d'entre elles – est totalement imprévisible ?

Le harcèlement des intellectuels, en Iran, suit une courbe sinusoïdale qui est aujourd'hui dans sa partie haute, alors que l'on avait vu fleurir à Téhéran, ces derniers temps, quantité de publications hebdomadaires ou mensuelles attestant d'une liberté très relative. La télévision a diffusé, il y a quelques mois, un programme hebdomadaire intitulé « Identités » (*Howiyat*) qui désignait nominalement à la colère des extrémistes des intellectuels traités comme des parias. Le programme a été finalement arrêté.

Le plus incohérent dans le comportement des autorités est que certains contestataires ont été indirectement encouragés à se mettre à l'ombre pendant un certain temps parce qu'ils suscitaient l'ire des extrémistes. C'est le cas du penseur islamiste contestataire Abdolkarim Sorouch et du journaliste Abbas Maaroufi, tous deux aujourd'hui expatriés. L'objectif des autorités est peut-être justement d'intimider les intellectuels en maintenant au-dessus d'eux une épée de Damoclès dont ils ne peuvent deviner quand elle tombera, commente un observateur occidental.

Aussi étrange que cela puisse paraître, le harcèlement des gens de lettres est, de l'avis quasi général, lié à l'élection présidentielle prévue pour fin mai. *« Certaines circonstances, telles des législatives* [les dernières ont eu lieu en mars 1996] *ou un scrutin présidentiel, favorisent l'émergence d'une opinion publique »*, autrement étouffée du fait de l'absence de partis politiques, de l'existence d'un pouvoir *« qui affirme exister au nom de la religion et dont les prises de position sur les questions de tout ordre sont uniquement religieuses »*, explique Machallah Chams El Waizine, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Kyan*, un mensuel philosophique qui représente les intellectuels réformistes proches de M. Sorouch.

UN ÉQUILIBRE DÉLICAT

« L'information étant par ailleurs dirigée, idéologique et révolutionnaire », l'opinion publique s'exprime par le biais de la culture, *« les figures politiques ayant opéré un transfert sur le champ culturel pour profiter de la marge* [de liberté] *conquise dans ce domaine »*. Dès lors, ajoute-t-il, *« chaque fois que le peuple veut s'exprimer, le débat est relancé sur la culture et la limitation des libertés. Le gouvernement se trouve ainsi pris dans un paradoxe : alors qu'il voudrait tenir le scrutin à l'écart de toute instabilité, il ne réussit pas à maintenir sous l'eau les courants d'opinion nouveaux »*.

Quant à ceux que les intellectuels laïques appellent les *« hooligans »* et que M. Chams El Waizine préfère qualifier de *« groupes de pression »*, qui ont recours à la violence verbale et physique contre les « mal-pensants », ce sont, selon lui, les exécutants aveugles d'ordres donnés par des forces à l'intérieur du système, incapables de porter la contradiction par le discours.

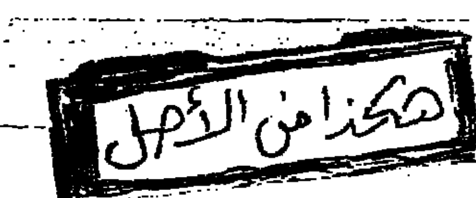
Et si les autorités officielles ne sévissent pas, c'est parce que, explique un diplomate, le système tout entier est fait de compromis et d'un délicat équilibre entre tendances diverses qui se soutiennent mutuellement. L'équilibrisme pratiqué est encore plus délicat à l'approche d'une élection.

Mouna Naïm

La presse accuse

Le quotidien *Keyhan*, organe des « durs » du régime, qui, avec le journal *Sobh* et l'hebdomadaire *Keyhan International*, s'est fait une spécialité de traîner dans la boue des intellectuels libéraux et islamiques, n'a pas hésité à affirmer que le journaliste M. Sarkouhi, arrêté en janvier, était en possession de documents prouvant qu'il faisait de l'espionnage pour le compte de l'Allemagne. Lorsque l'on sait que les seuls qualificatifs de *« laïc »* ou de *« libéral »* sont, pour cette presse, les pires des injures, on peut prendre la mesure de la gravité de l'accusation d'espionnage.

Par ailleurs, la gestion de l'affaire Sarkouhi a été pitoyable, qu'il s'agisse de la conférence de presse téléguidée organisée à l'aéroport de Téhéran après sa disparition pendant plus d'un mois – pour dire qu'au lieu d'aller en Allemagne où l'attendaient sa femme et ses enfants, il s'était rendu au... Turkménistan – ou de son arrestation en janvier, pour la raison officielle qu'il cherchait à fuir l'Iran par le port de Bouchehr, sur le Golfe.



OPPOSITION Lionel Jospin a présenté, mardi 18 mars, le projet économique du Parti socialiste dans la perspective des élections législatives de 1998. Estimant que la politique de Jacques Chirac et d'Alain Juppé a eu pour effet de *« casser la reprise »*, le premier secrétaire du PS estime possible de mener une *« nouvelle politique de croissance »* et de *« donner aux Français plus de pouvoir d'achat »*. ● L'EMPLOI est au cœur du projet présenté par M. Jospin, qui a détaillé le rythme envisagé pour la réduction du temps de travail et les modalités d'ouverture de sept cent mille emplois, dans les secteurs public et privé, pour les jeunes. ● LE DÉBAT économique continue, en marge des instances officielles du PS, à travers les livres publiés, par exemple, par Martine Aubry et Pierre Moscovici, qui défendent des choix budgétaires et fiscaux différents.

Lionel Jospin accuse le gouvernement d'avoir « cassé la reprise »

Le premier secrétaire du Parti socialiste a présenté son projet économique pour les cinq ans qui suivraient une éventuelle victoire de la gauche en 1998. Il se fait fort de mettre en œuvre « une nouvelle politique de croissance », assise sur une augmentation du pouvoir d'achat

ENTRE DEUX RAPPORTS sur le Front national et l'immigration, Lionel Jospin, qui devrait participer à la manifestation contre l'extrême droite le 29 mars à Strasbourg, tente de reprendre la main sur le chapitre économique.

Après l'adoption du projet économique par une convention le 15 décembre 1996, avant l'élaboration en bonne et due forme du programme du Parti socialiste – qui devrait avoir lieu en décembre, voire en janvier 1998, après le congrès national prévu à Brest la troisième semaine de novembre –, M. Jospin s'est livré, mardi 18 mars, lors d'une conférence de presse, à un exercice de pédagogie pour dénoncer *« l'échec avéré »* de la politique économique de Jacques Chirac et d'Alain Juppé et souligner *« l'urgence »* d'une politique économique *« inventive »*.

S'appuyant sur les travaux de sa commission économique, le 13 mars (*Le Monde* du 15 mars), le premier secrétaire du PS a consacré la première partie de son exposé à un réquisitoire détaillé contre la politique économique du gouvernement. *« Entre 1992 et 1997, la croissance dans notre pays, qui se situait avant 1993 dans la moyenne européenne, n'a atteint en moyenne que 1,2 % contre 2 % pour l'ensemble des pays du G 7 et 1,6 % dans l'Union européenne »*, a-t-il affirmé en voyant dans cette *« contre-performance »* le résultat d'une *« politique économique erronée »* qui, en voulant *« privilégier l'offre »*, a conduit à la *« stagnation du pouvoir d'achat, à un manque de confiance généralisé »*, et donc à *« une atonie chronique de la consommation et de l'investissement »*.

« Ils promettaient la croissance, ils ont cassé la reprise », a lancé M. Jospin en pointant l'aggravation vertigineuse de l'endettement public, le *« coup de massue fiscal »* de 1995, qui a coûté *« plus de 1 point de croissance »*, la montée du chômage, *« l'exacerbation des inégalités »*, d'abord au détriment des jeunes. *« Il faudrait choisir entre salaire et emploi ou entre protection sociale et emploi*, a poursuivi M. Jospin. *Cet argument, qui inspire implicitement la politique de la droite depuis quatre ans, doit être rejeté sans hésitation. »*

« CRÉER UN CHOC »

Si M. Jospin égrène le redressement des carnets de commandes étrangers, l'appréciation du dollar, le niveau relativement bas des taux d'intérêt à court terme, il n'y voit guère de *« perspectives encourageantes »* : *« La reprise qui s'esquisse est à la fois molle et fragile. (...) La croissance attendue, entre 2,3 % et 2,5 %, permet seulement d'espérer au mieux une stabilisation du chômage. »* L'*« optimisme à finalité électorale »* de MM. Chirac et Juppé, *« à coups d'indicateurs soigneusement choisis et manipulés »*, lui paraît donc déplacé. *« Il faut donc créer un choc*, martèle M. Jospin, *à travers une nouvelle politique de croissance qui, dans le contexte actuel, ne fait pas courir à notre économie le risque de retour de l'inflation et de déficit des échanges extérieurs. »*

M. Jospin s'efforce ainsi de dessiner *« une politique originale qui attaque ensemble et avec force le chômage et les inégalités, qui prenne à bras-le-corps les problèmes de la France tout en construisant l'Europe, qui soit à la fois ambitieuse et réaliste »*. Sous réserve de l'élaboration du programme – et d'un chiffrage à venir –, le premier secrétaire se dit convaincu qu'il a déjà esquissé *« une politique clairement alternative et réellement cohérente »* répondant d'abord *« au déficit de croissance »*.

Il se fixe l'objectif de se rapprocher *« de ce que les économistes appellent la croissance potentielle de l'appareil productif »*, ce qui suppose de combler un écart qu'il évalue à 4,5 % avec ce PIB potentiel (350 milliards de francs). Il prône *« une dynamique de croissance vertueuse »* permettant d'arriver, à partir de 1998, à un rythme de croissance d'environ 3 % par an, *« voire un peu plus »*.

Afin, donc, de soutenir la demande et de *« donner aux Français plus de pouvoir d'achat »*, M. Jospin définit trois grandes orientations : la réforme des cotisations personnelles d'assurance-maladie, la réduction du temps de travail et une conférence des salaires incluant un programme national offrant en deux ans sept cent mille emplois aux jeunes *(lire ci-dessous)*. *« A court terme, et sans préjuger complètement de la conjoncture économique de l'année 1998*, affirme M. Jospin, *une progression de la part des salaires dans le revenu national est nécessaire, même si elle ne peut évidemment être que maîtrisée. »* Au passage, il se garde de détailler sa politique de redistribution (allégement des impôts indirects, réforme de la fiscalité locale), reconnaissant que l'imposition d'une CSG de 7,9 % sur les revenus de placement conduira le PS à en tenir compte pour *« examiner le niveau du prélèvement fiscal* [en l'occurrence du prélèvement libératoire] *portant sur les mêmes revenus dans un contexte de liberté de placements dans l'Union européenne »*.

Si M. Jospin attend de ces mesures une *« nouvelle dynamique de l'économie »* favorisant le recul du chômage, il décrit sa démarche avec prudence, insistant autant sur l'impulsion de l'Etat que sur la mobilisation des partenaires sociaux et ménageant *« la liberté des entreprises »*, lourdement mises à contribution.

Fort du soutien de Jacques Delors qui, le 16 mars, sur TF 1 l'a jugé *« crédible »*, il maintient l'ambition de son plan pour les jeunes en en reconnaissant *« les risques potentiels »* (effets d'aubaine ou de substitution). Insistant sur la rationnalité de son choix – *« non pas échouer sur les déficits faute d'activité mais les réduire grâce à l'élan donné à l'économie »* –, il veut convaincre que sa politique créera *« une marge de manœuvre supplémentaire pour les finances publiques, à travers des rentrées fiscales accrues »*.

« Volonté » et *« réalisme »* se veulent ainsi les maîtres mots d'une démarche qui, a-t-il répété, n'est pas destinée aux *« cent premiers jours d'un gouvernement »*, mais à un projet de législature.

Michel Noblecourt



François Hollande ironise sur « Jacques le Fataliste »

Porte-parole du Parti socialiste, François Hollande est revenu, lundi 17 mars, sur les déclarations du président de la République affirmant, le 13 mars au Brésil, à propos de la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde, que la disparition des usines, c'est *« la vie »* (*Le Monde* du 15 mars). *« A côté de cette manifestation* [à Bruxelles, le 16 mars], *il y avait la promenade d'un homme seul en Amérique latine »*, a déclaré M. Hollande, ajoutant que le chef de l'Etat pourrait être surnommé *« Jacques le Fataliste »*.

Jugeant *« incroyable »* la déclaration de M. Chirac, l'ancien député de Corrèze a affirmé en conclusion : *« Cette pensée forte démontre, au-delà de la caricature, la conception de l'économie et de la société du chef de l'Etat. Pour lui, il n'y a pas de possibilité de résistance face aux forces économiques. Lorsqu'il y a des fermetures d'usines, des licenciements, des drames sociaux, c'est "la vie", alors que, pour nous, c'est la lutte pour la vie. »*

Le PS propose « un véritable contrat social pour l'emploi »

POUR *« donner aux Français plus de pouvoir d'achat »*, Lionel Jospin a défini, mardi 18 mars, trois grandes orientations. La première vise à faire de la CSG *« une véritable cotisation sociale, strictement affectée au financement maladie, sans interférence avec la fiscalité d'Etat et déductible du revenu imposable comme les cotisations actuelles (avec toutefois un plafond de déduction pour éviter la contre-redistribution) »*.

● **Une « cotisation sociale généralisée ».** Le projet consiste à supprimer, dans un délai de deux ans maximum, 4,8 points de cotisations salariales maladie, actuellement à 5,5 %, en les remplaçant par une nouvelle « cotisation sociale généralisée » sur tous les revenus. La CSG serait calculée intégralement sur l'assiette la plus large, avec un abattement de base de 2 000 francs mensuels par titulaire de revenu d'activité ou de solidarité. Pour M. Jospin, *« l'application d'un nouveau taux global de cette cotisation à hauteur de 7,9 %, en remplacement des cotisations existantes, créerait un effet redistributif puissant »*.

En contrepartie des gains pour les petits revenus, les revenus de placement seraient touchés par un prélèvement à 7,9 % dès le premier franc, ce qui rapporterait environ 40 milliards de francs. Les revenus de remplacement et les retraites seraient assujettis à cette CSG, avec abattement à la base.

● **La réduction du temps de travail.** La deuxième orientation concerne une réduction du temps de travail en trois étapes : adoption d'une loi-cadre par le Parlement ; négociations dans les branches et les entreprises ; loi *« normative »* tirant les conclusions des négociations. La loi-cadre fixerait à trente-cinq heures, sans perte de salaires, la durée légale hebdomadaire *« dans un délai de deux à trois ans »*. Pour chaque entreprise, la hausse de la masse salariale serait de 11 %, mais elle serait limitée à 5 % ou 6 % grâce aux gains de productivité supplémentaires.

Des dispositions seraient prises contre les *« horaires abusifs »* et des *« chartes du temps réduit choisi »* seraient négociées. Pour les entreprises qui anticiperaient les trente-cinq heures ou adopteraient des durées inférieures, M. Jospin préconise un dispositif d'incitations financières *« librement débattu entre les partenaires sociaux »*.

M. Jospin reprend son projet de *« conférence des salaires, de la réduction du temps de travail et de l'emploi »*. Le premier secrétaire du PS entend promouvoir *« un véritable contrat social pour l'emploi »*. Chaque année, l'Etat et les partenaires sociaux, se fondant sur les travaux du Plan, définiraient *« des objectifs et des références »* sur les salaires, les prix, l'emploi des jeunes, les services de proximité, qui pourraient être *« transcrits dans des accords collectifs décentralisés »*. En fonction des négociations, l'Etat pourrait *« être amené à fixer, dès la première année, la durée légale du travail hebdomadaire à trente-sept heures »*.

● **Les sept cent mille emplois pour les jeunes.** M. Jospin a clarifié le programme national visant à *« mettre en place 700 000 emplois pour les jeunes »*. Les 350 000 emplois à caractère public résulteraient de contrats de travail de longue durée (CTLD), soit cinq ans, entre des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, d'une part, l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations qui y seraient associées, d'autre part. L'Etat financerait ces emplois à 100 % (sur la base du SMIC horaire) lorsqu'il serait employeur et à 80 % dans les autres cas. Le financement de ces emplois affectés à des besoins sociaux non satisfaits devant se faire *« à dépense publique globale constante »*, il s'agirait de *« réaffecter »* des crédits au sein des 64 milliards d'exonération de charges sociales existants. Les 140 000 contrats emploi-solidarité (CES) de moins de vingt-cinq ans basculeraient en CTLD *« après avoir laissé s'écouler un délai de quelques mois »* de recherche d'emploi.

Pour les 350 000 emplois du secteur privé, M. Jospin prône pour les entreprises *« une forme d'obligation morale »* et le départ à la retraite des salariés ayant quarante années de cotisation, au nombre de 200 000 aujourd'hui. Il s'agirait d'étendre l'accord de 1995 sur l'allocation de remplacement pour l'emploi et d'*« autoriser le départ à la retraite d'un salarié ayant atteint le seuil de cent soixante trimestres de cotisations, ce droit au départ de l'entreprise étant obligatoirement lié à l'embauche d'un jeune »*. Le financement de cette mesure, évalué en moyenne à 8 milliards de francs par an pendant cinq ans, serait supporté *« en partie »* par les entreprises.

Au titre d'une *« politique incitative »*, M. Jospin évoque *« un contrat d'accès à l'emploi »*, *« regroupant et simplifiant tous les dispositifs de qualification, pré-qualification et d'insertion »*. Pour chaque jeune embauché, une allocation couvrirait une partie des frais d'encadrement. Le plan serait fondé aussi sur une *« activation des dépenses passives »*, à travers une contribution des Assedic.

M. N.

Pas de monnaie unique « sans l'Italie »

Lionel Jospin a réaffirmé, mardi 18 mars, que *« la monnaie unique ne peut être envisagée sans l'Italie ». « L'appartenance de l'Italie – mais aussi de l'Espagne, du Portugal, de la Grande-Bretagne, si elle le souhaite – aux membres fondateurs de la monnaie unique apparaît de plus en plus comme une question cruciale »*, a-t-il souligné, ajoutant ainsi aux conditions mises par le PS pour le passage à l'euro (gouvernement économique, pacte de croissance, refus de la sous-évaluation du dollar).

M. Jospin a insisté sur l'*« impératif de l'Europe sociale »* et de *« profondes évolutions »* pour *« éviter de nouveaux Vilvorde »*. Le PS approuvera ou non les conclusions de la conférence intergouvernementale en fonction du volet social. M. Jospin entend *« dépasser le débat, qui n'est plus d'actualité, sur le "oui" et le "non" à Maastricht »*.

Des socialistes partagés entre logique économique et logique sociale

MÊME S'ILS N'ENGAGENT que leurs auteurs, deux ouvrages récents éclairent certaines zones d'ombre du projet économique du PS. Ecrit par Pierre Moscovici, chargé des études au secrétariat national, le premier, *L'Urgence – Plaidoyer pour une autre politique* (Plon) (*Le Monde* du 14 février) permet de mieux cerner dans quelle philosophie économique s'inscrit le projet. Le second, signé par Martine Aubry, ancien ministre du travail, *Il est grand temps...* (Albin Michel), (*Le Monde* daté 9-10 mars), met en valeur la persistance de certains désaccords.

Alors que le texte officiel se borne à indiquer que *« la dépense* [publique] *devra être stabilisée et réorientée vers les dépenses qui favorisent l'emploi et la croissance »*, M. Moscovici estime que *« dans la phase basse du cycle économique dans laquelle nous sommes immergés depuis 1992, il est vain de chercher à réduire significativement le solde budgétaire »*. Pour le député européen, la France ne doit pas chercher à tout prix à respecter le critère de convergence, requis pour la monnaie unique, sur les déficits publics. *« Ceci n'est sans doute pas techniquement possible, ni même forcément souhaitable »*, écrit-il.

Parmi les réformes fiscales, le projet du PS prévoit l'assujettissement au prélèvement libératoire des *« revenus de placements financiers »*. *« Les Français doivent cesser d'assimilier les socialistes et la gauche à plus d'impôt »*, assure, de son côté, M. Moscovici, pour qui la pression fiscale ne doit pas être globalement relevée. Ainsi, le taux de 44 % du produit intérieur brut, pour les prélèvements obligatoires, *« doit constituer un plafond à ne pas dépasser »*.

Dans le cas de l'impôt sur la fortune, il offre une lecture modérée : les taux de l'impôt, *suggère-t-il*, devraient être abaissés, en contrepartie d'un élargissement de l'assiette ; mais cet élargissement pourrait être modeste, puisque l'auteur ne mentionne pas les biens professionnels. Tout juste évoque-t-il les œuvres d'art. Mme Aubry ne croit pas *« qu'il soit possible, ni souhaitable, de baisser les dépenses collectives »*. Sauf à envisager de privatiser *« l'enseignement, la santé et pourquoi pas la police »*, elle exclut donc une baisse des prélèvements obligatoires. Dans le cas de l'épargne, elle préconise même des mesures énergiques de hausse qui pourrait atteindre, a-t-elle fréquemment répété, près de 100 milliards de francs.

DIFFÉRENCES

M. Moscovici se démarque aussi de la doctrine officielle sur les fonds de pension. Le PS a annoncé qu'il compte *« défaire »* le système de fonds de pension voté récemment par le Parlement. *« L'épargne-retraite peut avoir de nombreux avantages*, écrit pour sa part M. Moscovici. *dès lors qu'elle apparait clairement comme un additif et non comme un substitut : c'est la condition cardinale de son introduction, et, au risque du paradoxe, un gouvernement de gauche est dès lors infiniment plus légitime à mener cette réforme nécessaire. »*

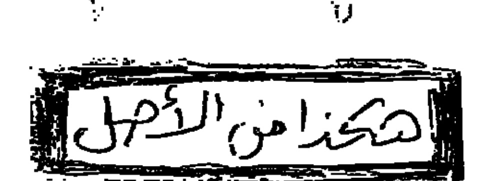
Au-delà des interrogations que laisse encore en suspens le projet du PS – comment faudra-t-il, par exemple, financer les déficits cumulés de la Sécurité sociale, tant que celle-ci n'aura pas retrouvé l'équilibre ? – et des arbitrages que devra rendre Lionel Jospin, avant l'adoption de son programme électoral, les deux livres montrent bien que deux logiques sont concevables.

D'une sensibilité socialiste à l'autre, le point de départ est identique : même si le traité de Maastricht devra plus être respecté dans son esprit qu'à la lettre, les marges de manœuvre budgétaires seront quasi nulles au cours des prochaines années. De marge, donc, il n'y en aura donc qu'une seule, fournie par la fiscalité. Les socialistes conviennent qu'il faudra prélever quelque 100 milliards de francs sur les hauts revenus ou les entreprises (relèvement de l'impôt sur les sociétés et de la fiscalité sur les plus-values financières des entreprises, stocks options, fiscalité de l'épargne, etc.).

Mais que faudra-t-il faire de ces 100 milliards ? La solution de Mme Aubry est transparente : la manne devra être intégralement affectée à l'emploi. M. Moscovici, lui, défend une autre solution, qui transparaît dans le projet adopté par le PS : une partie, au moins, de la somme devrait servir à financer des baisses d'impôt (TVA, fiscalité pétrolière) pour stimuler la demande intérieure.

Il y a donc deux logiques possibles. D'un côté, une logique « sociale », qui fait une très large place à la redistribution fiscale et qui tend à mobiliser tous les moyens financiers au profit de l'emploi ; de l'autre, une logique plus « économique » qui n'exclut pas une politique de baisse des impôts et dont le premier souci, cher à M. Jospin, est de relancer la croissance.

Laurent Mauduit



Alain Juppé prône le « réalisme » en matière de politique familiale

La période de versement des allocations sera allongée d'un an

La conférence de la famille, réunie à l'hôtel Matignon, lundi 17 mars, autour d'Alain Juppé, a été l'occasion pour le premier ministre de rappeler les contraintes financières qui pèsent sur les régimes sociaux. Parmi les rares mesures annoncées, la principale est la prolongation jusqu'à dix-neuf ans des prestations sociales pour les familles de trois enfants et plus. Les aides au logement seront, en outre, unifiées et simplifiées.

ALAIN JUPPÉ, qui réunissait, lundi 17 mars, à Paris, une conférence de la famille, a administré une leçon de *« réalisme »* aux associations et à la partie la plus « familialiste » de sa majorité, en leur rappelant d'emblée les lourdes *« contraintes financières »* qui pèsent sur les régimes sociaux.

Entouré de dix ministres (dont ceux des affaires sociales, du budget, de la justice, du logement, de l'éducation), il a précisé au mouvement familial, aux partenaires sociaux, aux parlementaires et aux élus locaux présents que le gouvernement ne pourra *« pas faire tout, tout de suite »*, d'autant que la collectivité consacre déjà 350 milliards de francs chaque année aux familles sous forme de prestations et d'aides fiscales.

S'il a refusé toute *« nouvelle politique familiale à crédit »*, M. Juppé n'est pas arrivé les mains vides à cette conférence, proposant quelques améliorations à la marge du système (*Le Monde* daté 16-17 mars) et annonçant un *« débat d'orientation »* lors de la prochaine session parlementaire. Le gouvernement a décidé que les foyers de trois enfants et plus bénéficieront, au 1er janvier 1998, des prestations familiales jusqu'à dix-neuf ans (au lieu de dix-huit ans).

L'allocation de parent isolé sera maintenue trois mois après que son bénéficiaire a retrouvé un emploi, afin de l'inciter à reprendre un travail. Cette mesure sera inscrite dans la proposition de loi sur les familles monoparentales que Nicole Catala, député (RPR) de Paris, doit présenter dans les prochaines semaines à l'Assemblée nationale.

FRACTIONNEMENT

La conférence a également étudié les moyens de mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale. Les horaires d'ouverture des crèches et des haltes-garderies seront mieux adaptés. Une réforme du congé parental d'éducation sera mise à l'étude : aujourd'hui limité aux trois premières années de l'enfant, il pourrait être pris en deux ou trois fois et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (seize ans).

Dans ce cadre, la Caisse nationale des allocations familiales va aussi étudier la possibilité de fractionner l'allocation parentale d'éducation (2 990 francs par mois), afin de faire coïncider en partie ces deux avantages familiaux.

Le premier ministre a souhaité que le développement d'un temps partiel « choisi » permette aux parents de s'arrêter durant les vacances scolaires. Il a préconisé un développement du compte épargne-temps – créé par la loi de juillet 1994 sur la participation, mais peu utilisé dans les entreprises – et souhaité le relier aux congés pour motifs familiaux. *« On pourrait capitaliser sur ce compte des heures supplémentaires transformées en crédit de temps, et qui ensuite pourraient être prises en coordination avec des vacances de l'enfant, par exemple »*, a précisé M. Juppé dans un entretien accordé à *La Croix* (daté du 18 mars).

Après concertation avec le patronat, les syndicats et le mouvement familial, le gouvernement déposera, avant le 30 juin, un projet de loi sur la conciliation vie professionnelle-vie familiale.

De son côté, le ministre de la justice, Jacques Toubon, va mettre à l'étude une modification du droit des successions afin, selon M. Juppé, de *« faire du conjoint survivant un héritier réservataire en pleine propriété, à l'instar des enfants ou des ascendants »*, et d'améliorer ainsi la situation, souvent précaire, de nombreuses veuves. La création de *« fonds familiaux »*, alimentés par les membres d'une même famille et redistribués à ceux qui en ont besoin (chômage, études), sera aussi mise à l'étude.

ACCUEIL MITIGÉ

Par ailleurs, un délégué interministériel à la famille sera nommé prochainement : il devra établir un rapport tous les trois ans, notamment sur l'évolution du coût de l'enfant, et élaborer un code de la famille (recueil de textes existants éparpillés dans les autres codes). De plus, les pouvoirs publics vont étudier un renforcement de la représentation des associations dans diverses instances.

Le mouvement familial a réservé un accueil mitigé à des mesures dont le coût ne dépassera pas 1 milliards de francs. Le président de l'Union nationale des associations familiales, Hubert Brin, a regretté que le gouvernement n'ait pas été plus ambitieux, mais il a noté *« des avancées »*, comme la CFTC. Pour Familles de France, qui défend une approche traditionaliste de la famille, il ne s'agit, en revanche, que de *« quelques cacahuètes »* jetées aux familles.

Jean-Michel Bezat

L'unification des aides personnalisées au logement

PRÉVUE par la loi de finances pour 1997, l'unification des aides personnalisées au logement (APL), présentée lundi 17 mars, est une revendication ancienne des associations familiales et du monde des HLM. Lors de son congrès de juin 1996, l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM avait réclamé une réforme d'ensemble des aides au logement, qui concerne désormais cinq millions et demi de ménages.

Le ministère du logement s'en tient, pour l'instant à la seule réforme de l'aide personnalisée au logement (APL), créée en 1977, dont bénéficient deux millions de ménages locataires du parc social conventionné. Ne sont pas concernés par la réforme les quelques trois millions de locataires du parc privé qui touchent l'allocation de logement social ou familiale, même s'il est prévu d'étudier, à terme, l'instauration d'une aide unique.

Actuellement, à loyer et niveau de revenu égaux et à qualité de logement équivalente, le montant d'APL perçu par deux ménages bénéficiaires peut varier de 200 à 300 francs mensuels en fonction de la date du conventionnement de leur logement ou de sa réhabilitation. Le gouvernement propose un barème unique, qui entrera en application le 1er avril. Il sera calculé non plus à partir des caractéristiques du logement mais sur la base du « taux d'effort » du ménage, c'est-à-dire en fonction du revenu, de la composition familiale et du montant du loyer.

Selon le ministère, la moitié des ménages concernés devraient conserver leur aide actuelle. Un quart devrait y perdre, un autre quart voir le montant de leur APL relevé. L'Union nationale des associations familiales (UNAF) a obtenu que les ménages sans enfants, disposant de moins de 5 000 francs de revenus mensuels, et les familles disposant de 6 200 francs voient leur aide soit augmentée, soit maintenue *« à, respectivement, 25 et 50 francs près »*.

Devraient être pénalisés, en revanche, les ménages locataires dans le parc ancien, bénéficiant des loyers les plus bas, ainsi que les familles de deux enfants et plus, disposant d'au moins 11 000 francs mensuels, dont certaines n'auront plus droit à l'APL. Pour un loyer de 1 000 francs hors charges, un couple sans enfants, locataire du parc ancien, bénéficiant de la meilleure aide actuelle (APL1) et disposant d'un revenu de 5 500 francs, perdra 50 francs d'APL (236 francs). En revanche, une famille de deux enfants, disposant de 6 000 francs (hors prestations familiales), locataire dans un immeuble plus récent pour un loyer de 1 800 francs, verra son aide passer de 1 151 francs à 1 216 francs.

Christine Garin

La future réserve pourrait comporter un corps d'experts « civilo-militaires »

LE PROJET DE LOI sur les réservistes, que prépare le ministère de la défense, devrait offrir à des cadres de réserve volontaires (officiers et sous-officiers) *« un nouveau champ d'activités »*, selon des propos de Charles Millon, comparable à ce qui s'est développé déjà aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, à savoir l'exercice des *« affaires civilo-militaires »* par des armées déployées en campagne.

La guerre du Golfe, mais aussi le conflit en ex-Yougoslavie, ont conduit les gouvernements à mettre en place des structures originales, civiles et militaires, qui se chargent, lors d'une mission extérieure, d'aider à l'installation d'une troupe (de sorte qu'elle ne soit pas perçue comme une armée d'occupation), d'accompagner des projets de restauration ou de réhabilitation de l'économie locale et d'organiser les urgences humanitaires avant l'arrivée de spécialistes.

Aux Etats-Unis, ces affaires civilo-militaires relèvent du bureau J 9 dans les états-majors et du Cimic (Civilian Military Cooperation). En Grande-Bretagne, il s'agit du G 5 (cinquième bureau) et du Civil Affairs. En France, depuis avril 1996, le ministère de la défense a signé avec des chambres de commerce et d'industrie, des unions patronales dans les régions, des entreprises et des collectivités locales, des conventions de partenariat qui permettent à des réservistes volontaires – ingénieurs, techniciens, cadres administratifs et commerciaux, conseillers divers, économistes – de proposer leur expertise à des unités sur le terrain. A partir de ce vivier d'experts, il sera possible d'envoyer des missions économiques, publiques ou privées, de haut niveau et de courte durée, dans le but de mettre en contact des entrepreneurs français avec leurs homologues étrangers. Ces réservistes peuvent devenir, en quelque sorte, les « têtes chercheuses » de marchés potentiels et déceler, selon M. Millon, *« des retours d'investissements »* pour des groupes français.

« DÉFENSE ÉCONOMIQUE »

Outre ces conventions, le projet de loi sur les réserves, qui doit être présenté au Parlement au printemps, contribuera à officialiser plus systématiquement cette fonction nouvelle attribuée au réserviste, et à répandre l'idée, selon des propos du ministre de la défense, que *« défense et défense économique se rejoignent chaque jour davantage »*.

Le projet consiste à créer *« une première réserve opérationnelle »* de cent mille hommes et femmes, sélectionnés selon leurs compétences et leur disponibilité. Comme par le passé, où – du fait d'un service national obligatoire – les effectifs étaient montés à plus de cinq cent mille hommes, cette réserve de volontaires, sensiblement plus réduite en nombre, aura pour rôle de compléter les forces d'active et de participer à l'encadrement des centres du rendez-vous citoyen.

L'aspect le plus nouveau concerne le champ d'action des affaires civilo-militaires. Le projet de loi devra déterminer la disponibilité des réservistes – cinq à dix jours par an, dans la plupart des cas – sans qu'elle soit une gêne pour leurs employeurs civils ni qu'elle entrave le profil de carrière des intéressés. Ensuite, il faut prévoir des modalités de rémunération et un régime particulier de protection sociale. En outre, il faudra convaincre les employeurs que le réserviste en question n'est pas nécessairement un « rabatteur » de clients à leur seul bénéfice. Enfin, l'armée d'active, qui a souvent la dent dure envers ces « fanas-milis » soupçonnés d'en rajouter par rapport à elle, devra apprendre à cohabiter avec ces cadres de réserve d'un nouveau genre.

Dans une brochure éditée par la Fondation pour les études de défense, le général de corps d'armée Jean Heinrich, qui vient de commander la force internationale de paix en Bosnie et qui est, aujourd'hui, le « patron » du 3e corps, à Lille, considère qu'il ne s'agit pas d'un simple *« effet de mode »*. Au contraire, ce doit être *« un investissement minime »* qui pourrait *« rapporter beaucoup »*. En amont, *« une action civilo-militaire bien conduite*, écrit le général Heinrich, *peut empêcher une crise larvée d'éclater »* et, de façon plus directe encore, *« pendant la phase aiguë de la crise »*, on peut escompter *« des retombées sur l'économie nationale »* grâce à ces *« agents économiques »*, qui contribueront à sauver l'emploi et à maintenir la cohésion sociale.

Jacques Isnard

L'opposition condamne les propos de M. Léotard

LES DÉCLARATIONS du président de l'UDF, François Léotard, affirmant que sa formation n'aurait *« aucune complaisance ni pour le Front populaire ni pour le Front national »* (*Le Monde* du 18 mars), ont suscité de vives réactions lundi 17 mars. *« Le Parti socialiste partage avec nous un certain nombre de valeurs républicaines auxquelles le FN, et c'est le moins que l'on puisse dire, n'est pas attaché »*, a indiqué Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR.

Jugés *« scandaleux »* par le secrétaire national du PS Jean-Christophe Cambadélis, les propos de M. Léotard ont été condamnés par l'ancien ministre socialiste Dominique Strauss-Kahn : *« Après avoir couru pendant longtemps derrière les électeurs du FN (...), voici que la deuxième partie de la tactique se fait jour : confondre l'ennemi et l'adversaire. »* Pour Roger-Gérard Schwartzenberg (PRS), député du Val-de-Marne, ces déclarations *« permettent de constater que la droite est proche de l'extrême droite, et d'autre part, qu'elle n'accepte d'appliquer la stratégie du Front républicain qu'à son seul bénéfice »*.

Le PCF et le MDC présentent leurs « tickets » pour 1998

ROBERT HUE ET JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT devaient annoncer, mardi 18 mars, les premiers accords électoraux que le Parti communiste et le Mouvement des citoyens ont conclu pour 1998 (*Le Monde* du 12 février). Dans le Pas-de-Calais, la Loire-Atlantique, l'Isère et la Drôme, les deux formations présenteront des « tickets » pour les élections législatives, ainsi que des listes communes pour les élections régionales.

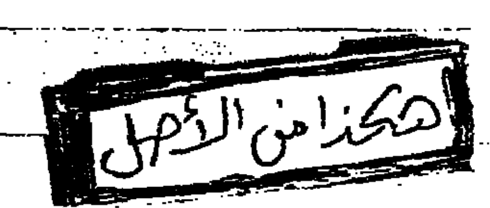
Selon MM. Hue et Chevènement, ces accords *« enclenchent une dynamique au niveau national »*, après la campagne commune pour un référendum sur la monnaie unique et le lancement, le 1er mars, des « Assises pour le changement ». D'autres accords de *« réciprocité »* pourraient être conclus dans l'Aisne, la Somme, la Dordogne, voire à Paris.

DÉPÊCHES

■ **ISF : un colloque sur « l'impôt de solidarité sur la fortune, l'entreprise et l'emploi »** sera organisé au Sénat, mercredi 26 mars. Placé sous le haut patronage de René Monory, président du Sénat, et présidé par Alain Lambert (Un. centr.), rapporteur général du budget au Palais du Luxembourg, ce colloque, auxquels participeront les présidents des commissions des finances des deux Assemblées, intervient trois mois après le rejet, au terme d'une vive controverse, d'une proposition de réforme de l'ISF présentée par M. Lambert.

■ **SAISIE : Jean-Marie Le Pen, président du Front national**, a assigné en référé les éditions Plon, le groupe CEP Communication ainsi que Maurice Szafran et Nicolas Domenach, auteurs du livre *Le Roman d'un président*, dont il demande la saisie. Le tribunal de grande instance de Paris devrait examiner lundi 24 mars la demande M. Le Pen, qui estime que les passages lui imputant des propos antisémites sont diffamatoires.

■ **PATRONAT : le CNPF nous précise que le rapport Drouin** qui présente des axes de rénovation de l'organisation patronale (*Le Monde* du 14 mars) est un *« document d'étape, présenté en juin 1996 »*. Le document dont nous faisions état est daté de décembre 1996.



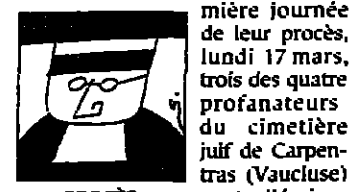
JUSTICE Le procès des profanateurs du cimetière juif de Carpentras (Vaucluse) s'est ouvert, lundi 17 mars, à Marseille. La présidente du tribunal a choisi d'analyser dès le premier jour la dérive raciste et antisémite des quatre prévenus. ● YANNICK GARNIER, dont les aveux ont mis fin à six années de mystère, estime aujourd'hui que *« la haine de l'autre, c'était la haine de [lui-même] »*. Bertrand Nouveau, qui affiche ses *« remords »*, a dit son *« impression de ne s'être jamais senti en sécurité nulle part »*. Olivier Fimbry affirme avoir gardé une *« admiration »* pour l'armée allemande des années 40 tandis que Patrick Laonegro dit qu'il était fasciné par le III[e] Reich à cause *« des valeurs qui se perdent »*. ● L'HEBDOMADAIRE DU FN, *National Hebdo*, et le quotidien d'extrême droite *Présent* continuent à crier à la *« manipulation »*.

Les profanateurs de Carpentras racontent leur dérive néonazie

Yannick Garnier, celui qui a avoué, a rejoint le groupe en espérant s'y sentir « fort ». Bertrand Nouveau se décrit comme « faible » et « lâche » à l'époque. Olivier Fimbry a conservé une « admiration » pour l'armée allemande des années 40 tandis que Patrick Laonegro invoque les « valeurs qui se perdent »

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

L'un a parlé de *« grosse bêtise »*, l'autre de *« chose horrible »*, le troisième d'une *« erreur »*... Dès la première journée de leur procès, lundi 17 mars, trois des quatre profanateurs du cimetière juif de Carpentras (Vaucluse) sont allés jusqu'à prononcer les mots *« regret »*, *« remords »*, *« honte »*, *« lâcheté »* et *« excuses »*. Des mots concédés sans grande illusion, comme si l'essentiel, pour ces prévenus âgés de vingt-six à trente ans, n'était pas d'échapper à une condamnation inévitable mais de préserver leur avenir après la détention. Ils semblent pressés d'en finir, de renier leur passé, mais tout, dans cette salle d'audience, les ramène à leur période néonazie. A commencer par la présence d'une vieille dame, assise quelques rangs derrière eux : Magdeleine Germon, l'épouse de l'homme dont ils ont exhumé le corps, le 8 mai 1990, avant de simuler un empalement et de saccager trente-quatre tombes.


PROCÈS

C'est la dérive antisémite et raciste de ce quatuor que le tribunal correctionnel de Marseille a choisi d'analyser dès le premier jour, en préalable à l'examen des faits. Forte de sa parfaite connaissance du dossier, la présidente, Monique Sakri, se livre d'abord à l'étude de leurs personnalités. Sans jamais se laisser déborder par les multiples interventions des parties civiles, elle donne ainsi le ton d'un procès préservé des excès malsains qui ont gangrené l'instruction. L'un après l'autre, les quatre hommes s'avancent donc à la barre, pour la plus instructive galerie de portraits jamais présentée sur les skinheads français.

Le premier à s'exprimer est évidemment Yannick Garnier, l'homme dont les aveux ont mis fin à six annees de mystère. Ce professionnel de la sécurité (soirées, concerts) est le plus athlétique du groupe. Bien qu'il porte encore le cheveu en brosse, il assure avoir évolué vers l'*« apolitisme »* et la *« tolérance »*. De son enfance, il retient surtout l'absence d'un père qu'il n'a jamais connu et l'hostilité d'un beau-père qui le considérait comme le *« bâtard »* de la famille. Son adhésion à la bande, au début de l'année 1990, relèverait avant tout de la quête d'un *« groupe d'amis »* où il espérait se sentir *« fort »*. Il est vrai que les psychologues ont noté chez lui un *« besoin d'affirmation »*, malgré une intelligence *« supérieure à la moyenne »*.

« LA HAINE DE MOI-MÊME »

Très à l'aise dans son rôle de repenti, Yannick Garnier répond clairement aux questions. En prenant soin, toutefois, de ne pas employer de termes équivoques... Plusieurs avocats d'associations antiracistes cherchent à lui faire parler du Front national – dont la responsabilité *« morale »* serait en cause –, mais il se garde de les suivre sur ce terrain-là. Enfin, lorsque la présidente lui demande pourquoi il participait à des *« ratonnades »*, il répond : *« Parce qu'il nous fallait quelqu'un sur qui nous défouler de nos problèmes personnels. »* La profanation ? *« Je n'ai pas eu la force, ni le courage de dire non. La haine de l'autre, c'était la haine de moi-même. Aujourd'hui, je ne suis pas fier de ce que j'étais il y a six ans. »*

Au sein de la bande, il faisait néanmoins figure de *« maillon faible »*. Si faible que Jean-Claude Gos – le cinquième profanateur, décédé en 1993 – aurait envisagé de l'éliminer pour l'empêcher de craquer...

A son tour, Bertrand Nouveau s'avance. C'est le seul à ne plus avoir les cheveux très courts. Délaissant Adolf Hitler, il s'est orienté vers le bouddhisme et la non-violence. Le regard fixe, le teint livide, il paraît tétanisé. *« Il serait bon que vous soyez plus calme »*, lui conseille M[me] Sakri. Le prévenu se ressaisit et précise son itinéraire : une enfance perturbée par une extrême nervosité – sa mère a recours à des douches froides pour le calmer et il suce son pouce jusqu'à l'âge de douze ans –, une scolarité chaotique, mais également la montée d'un *« sentiment anti-arabe »* à la suite d'agressions et *« l'impression de ne s'être jamais senti en sécurité nulle part »*.

Sur sa période skin, il fait son autocritique : *« J'étais faible, je le suis peut-être encore, plutôt lâche aussi. »* Comme chez Yannick Garnier, qu'il a connu en classe de troisième, le psychologue relève *« une volonté d'affirmation de soi et de virilisation »* et même une homosexualité refoulée. Aux yeux de la bande, les homosexuels faisaient pourtant partie des personnes à chasser, comme les Maghrébins, les francs-maçons, les communistes, les juifs... Il était rigoureusement interdit de les fréquenter, sous peine d'exclusion. A l'image de Yannick Garnier, Bertrand Nouveau affiche ses *« remords »*, maintenant qu'il a épousé une femme hostile à ce genre d'idéologie. A son sens, la peine maximale encourue – deux ans d'emprisonnement, et non un an comme nous l'indiquions par erreur dans nos éditions datées 16-17 mars – est *« trop légère »*.

Olivier Fimbry, lui, ne prononce pas le mot *« remords »* mais il en dit d'autres, beaucoup d'autres, révélateurs de sa rigidité mentale. En mai 1990, il a dix-neuf ans et effectue son service militaire au sein des forces françaises en Allemagne. La profanation a donc été commise lors d'une permission. Il s'engage ensuite dans l'armée et c'est à Colmar (Haut-Rhin), dans son logement militaire, qu'il est interpellé en août 1996. A cette occasion, des documents et un petit buste d'Adolf Hitler sont saisis dans ses affaires. L'armée résilie son contrat.

De son passé skin, Olivier Fimbry a gardé le cheveu ras et une *« admiration »* pour l'armée allemande des années 40. De son expérience sous les drapeaux, il a conservé un sens aigu de la hiérarchie. Questionné par la présidente, il répond instinctivement *« affirmatif »*, comme s'il était au rapport devant un officier. Bien qu'il soit moins futé que les deux premiers, ce Vosgien de vingt-sept ans partage avec eux un complexe d'infériorité et une profonde inquiétude sur sa virilité. Au moins a-t-il le mérite de la franchise : *« Oui, c'est vrai, j'aurai préféré que Garnier se taise. »* Il parvient même à faire sourire la salle en avouant : *« Je ne sais pas ce qu'est le 8 mai 1945, je ne m'intéresse pas à l'Histoire. Le 14 juillet ? Euh... Je crois que c'est l'armistice. Vous savez, je ne suis pas copain avec les dates... »*

Patrick Laonegro ne ressemble à aucun des trois autres. Plus cultivé qu'Olivier Fimbry, moins robuste que Yannick Garnier, beaucoup plus sûr de lui que Bertrand Nouveau, les psychologues le disent *« supérieurement intelligent »* et *« d'un naturel psycho-rigide, suspicieux, méfiant, voire jaloux, morbide »*. Titulaire d'un bac G, longtemps employé par une société d'informatique, ce lecteur de *Mein Kampf* passe pour *« l'intellectuel »* du groupe. Revenant sur son adolescence, il évoque un beau-père violent, porté sur l'alcool et le jeu. Délaissé par les siens, Patrick Laonegro devient punk, puis skinhead, en 1986. En 1989, il rejoint Jean-Claude Gos, qui milite au Parti nationaliste français et européen (PNFE), mais n'y reste que quelques mois.

Avec lui, le débat prend une tournure différente. Les dialogues se font plus serrés, les références historiques plus pointues. A l'appui de sa démonstration, la présidente lui montre des photos où il pose devant un drapeau nazi. Au détour, il reconnaît l'existence du génocide des juifs. Il est aussi question des fanzines (petits journaux) qu'il distribuait et des groupes de musique skin qu'il écoutait (Skrewdriver, Légion 88). L'homme est rusé, *« louvoyant »*, préviennent les psychologues. Il cherche à déjouer les pièges. Ainsi, lorsque Monique Sakri s'inquiète de ce qui le fascinait dans le III[e] Reich, il se garde d'avancer l'extermination des juifs pour s'en tenir à la *« famille »*, au *« travail »*, au *« sport »*, aux *« valeurs qui se perdent »*. *« J'avais la tête gonflée d'idéaux utopiques*, finit-il par admettre. *J'ai des regrets, des remords, tout ce qu'il est malheureusement banal de dire. »*

Philippe Broussard

« Je voulais soulager ma conscience »

***L'un des profanateurs du cimetière juif de Carpentras*, Yannick Garnier, a précisé au cours de l'audience la manière dont il avait décidé de se confier aux renseignements généraux d'Avignon, le 30 juillet 1996.**

Connaissant un fonctionnaire de ce service, beau-père d'un ami prénommé Boris, il avait choisi de se confier à lui. Ce policier, André Alvino, étant en vacances ce jour-là, il a finalement été entendu pendant deux heures par l'un de ses collègues, Louis Amat. Il a ensuite *confirmé ses propos devant le chef de service*, puis devant les enquêteurs de la police judiciaire. Yannick Garnier a indiqué que ses aveux n'avaient donné lieu à aucune contre-partie des RG en sa faveur. *« Je n'avais jamais accepté moralement la profanation*, a-t-il précisé. *Je voulais soulager ma conscience. Je suis fier de ce que j'ai fait il y a six mois. »*

La presse d'extrême droite crie à la « manipulation »

Hebdomadaire du FN, *National Hebdo* (daté 13-19 mars) dénonce une fois de plus *« le mécanisme des machinations anti-Le Pen »*. A ce titre, estime-t-il, *« le plus énorme sans doute reste l'affaire de Carpentras »*. Le journal voit dans *« les trois auteurs »* de la profanation [ils étaient cinq, NDLR] *« trois indics de police que l'on essaie de faire passer pour des skinheads de droite »*.

Le quotidien d'extrême droite *Présent* du 18 mars reprend cette thèse. Sous le titre *« L'Etrange procès de Carpentras »*, le journal met en cause les aveux de Yannick Garnier à un inspecteur des RG et cite Jean-Marie Le Pen : *« Qui s'adresse aux Renseignements généraux, sinon ceux qui travaillent pour ce service qui n'est que la police politique du gouvernement ? »*. Dénonçant le *« montage politico-médiatique »* de Pierre Joxe en 1990, le quotidien conclut : *« Sept ans plus tard, grâce au même odieux amalgame, le gouvernement Chirac semble décidé à réitérer la même manipulation idéologique. »*

La cour d'assises des Alpes-Maritimes plonge au cœur de l'étrange relation des époux Turquin

NICE
de notre envoyé spécial

A presque huit ans, Charles-Edouard Turquin avait des boucles blondes et la tête dans les étoiles. Il était intelligent et savait nommer dans le ciel chaque constellation. Pour son anniversaire, le 7 avril 1991, sa grand-mère comptait lui offrir une longue-vue. La vieille dame effilée en parle avec émotion, lundi 17 mars, aux jurés de la cour d'assises des Alpes-Maritimes : *« Il appelait sa maison* "le domaine enchanté". » Elle feuillette les images d'un enfant sage dans une maison de vétérinaires.


PROCÈS

Dans cette bastide cossue perchée sur les hauteurs de Nice vivaient en ménagerie des chats, des pigeons, des poules, des animaux malades en pension, un petit chiot, un yorkshire *« que Charles-Edouard adorait »*, à qui il donnait le biberon. Ses grands-parents habitaient une aile du bâtiment. Trois semaines avant son anniversaire, le 20 mars, avant d'aller se coucher, Charles-Edouard a joué aux échecs avec son grand-père, qui l'a laissé gagner. Puis il est allé dormir chez son père. *« Et le petit s'est volatilisé ! »*, s'étrangle soudain la presque octogénaire.

Dans le box des accusés, calvitie prononcée, menton fuyant, visage barré par des lunettes, Jean-Louis Turquin, quarante-huit ans, est accusé d'avoir assassiné son fils disparu dans la nuit du 20 au 21 mars 1991 (*Le Monde* du 18 mars). Il jette un regard furtif sur sa femme. Michèle Balanger, quarante-cinq ans, s'effondre sur le banc des parties civiles. Une volée de sanglots déchire l'épaisseur du silence.

« Charles-Edouard était en avance pour son âge, reprend péniblement la grand-mère, belle-mère de l'accusé, *et puis il a régressé avec la brouille de ses parents. Il est devenu dyslexique. »* De ce mélange des mots d'un enfant sage surgissent les liens troubles et complexes qui unissent les époux Turquin. Les experts ont décrit *« un couple pathologique »* présentant une relation établie sur le mode sadomasochiste, avec une importante soumission de la femme au mari. Une relation entre un *« dominateur domestique »* et une *« névrotique suicidaire »*, au sein de laquelle *« l'enfant a servi à des manipulations »* et n'a pas trouvé sa place.

Michèle et Jean-Louis Turquin se sont rencontrés à l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne) en 1972. Jean-Louis est un brillant élève de quatrième année, entré major de sa promotion. Fils d'un représentant en biscuiterie, catholique affirmé, il s'est fait tout seul, ambitieux, solitaire, froid et bûcheur. Sa thèse porte sur la comptabilité et la fiscalité des vétérinaires. C'est une forte tête. Il est respecté. Michèle est élève de première année, frêle fille unique de deux fonctionnaires des PTT. Il la protège du bizutage. Comme il protégeait sa soeur, en fin d'adolescence, au décès de ses parents.

En 1975, Michèle et Jean-Louis se marient. Ils sont mutuellement leur premier amour. Elle ouvre un cabinet à Colombes (Hauts-de-Seine), lui un à Nice. Ils vivent un temps séparés, en se voyant quatre jours par semaine. En 1981, elle s'installe à son tour sur la Côte, ce qui lui permet de doubler sa clientèle. La réussite sociale est manifeste. Econome, Jean-Louis Turquin travaille pour amasser l'argent, achète la Bastide haute, dans le quartier de Gairaut, une propriété estimée – après travaux – à 9 millions de francs. Il a trois voitures, dont une Rolls d'occasion, et sa femme une 205. Il commande, il dirige, il gère *« selon son bon vouloir »*. Mais l'échec affectif est patent.

Dès 1981, la vie de couple se dégrade. Michèle prend un amant, Moïse Ber Edelstein, un Américain danseur écrivain d'origine tchécoslovaque, dont la marginalité tranche sur la rigueur de son quotidien. En 1982, elle tombe enceinte et a des doutes sur la paternité de l'enfant. Elle veut avorter. Son mari le lui interdit. La grossesse est difficile. L'enfant est isolé pour méningite dès sa naissance. A l'audience, une incertitude demeure sur la connaissance qu'a son mari, à cette époque, des doutes de sa femme.

Il aurait eu confirmation, dès janvier 1991, qu'il ne serait vraisemblablement pas le père de Charles-Edouard

De 1983 à 1988, les époux vivent cependant séparés de fait dans l'immense bastide. A la barre, Jean-Louis Turquin veut donner l'image d'un homme fidèle par-dessus tout, qui fait tout pour reconquérir son épouse. Insistants, ses regards furtifs sur Michèle, dans le prétoire, se font curieusement toujours réguliers et pressants. *« Il reste encore quelque chose*, dit-il calmement, *parce que Michèle, c'est toujours ma femme. »* Les époux ne sont toujours pas divorcés.

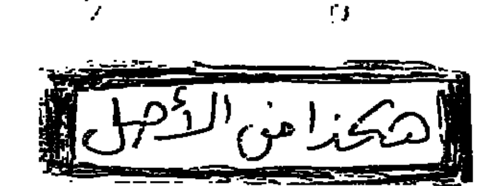
En 1988, la vie commune reprend. En vain. Michèle prend un nouvel amant, Jean-Marc Courraey, un ancien employé de pompes funèbres à la personnalité fragile qu'on dit clochard, aujourd'hui sous tutelle, dont elle s'est longuement occupée. Jean-Louis Turquin a connaissance de cette liaison, s'emporte : après avoir fait pratiquer des analyses génétiques, il aurait eu confirmation, dès janvier 1991, qu'il ne serait vraisemblablement pas le père de Charles-Edouard (selon l'arrêt de renvoi, cette hypothèse aurait été validée par d'autres analyses lors de l'instruction). Scènes de violences conjugales. Il asperge son épouse de gaz lacrymogène, parle devant Charles-Edouard du temps où elle refusait sa grossesse, où elle disait, selon lui, qu'elle avait *« un cancer dans le ventre »*.

Elle se réfugie chez des amis, avalise la séparation de fait par un juge aux affaires familiales, en attendant d'engager une procédure de divorce afin de briser son lien de dépendance conjugale et d'obtenir la garde de son enfant. Son mari lui adresse courrier sur courrier pour la persuader de revenir. Une tentative de conciliation est fixée au 4 avril. Mais l'enfant, qui dort à côté de son père, disparaît dans la nuit du 20 au 21 mars.

A la barre, des témoignages apportent leur lot d'étonnement, notamment sur la froideur de l'accusé, *« plus préoccupé par les rendez-vous avec sa clientèle que par la disparition de son fils »*, disent les enquêteurs. Un jardinier affirme avoir vu par le passé le vétérinaire tuer devant Charles-Edouard dans sa maison sept pigeons à qui l'enfant donnait régulièrement à manger, ainsi qu'une poule qu'il affectionnait, en lui disant : *« Regarde, ça t'endurcira ! »* Enfin, l'accusé confirme avoir pratiqué sur lui-même une circoncision sous anesthésie locale en octobre 1990, dans le but de *« faire plaisir à sa femme »*, parce que celle-ci lui reprochait ses éjaculations précoces.

Mardi dans la matinée, la cour d'assises devait procéder à l'audition d'une conversation enregistrée, avec l'aide des policiers, par Michèle Turquin, au cours de laquelle son mari reconnaît le meurtre de son enfant. Une ultime provocation, selon l'accusé, qu'il aurait inventée pour *« reconquérir »* sa femme. Lors d'une précédente conversation (non enregistrée), l'ancien premier de classe qui voulait être *« le meilleur partout »* aurait dit à son épouse : *« Je suis fou et criminel, mais je suis plus intelligent que les autres. »*

Jean-Michel Dumay



La réforme de la médecine du travail à EDF-GDF suscite de vives inquiétudes

La CGT dénonce la volonté de mainmise de la direction

La Fédération nationale de l'énergie CGT et le syndicat CGT de la médecine du travail à EDF-GDF devaient rendre public, *mardi 18 mars*, le projet de réforme des structures sanitaires au sein de l'entreprise. Ils redoutent que le médecin du travail ne devienne un simple auxiliaire dans la gestion des ressources humaines, notamment par le biais des dépistages de drogues ou de troubles de la personnalité à l'embauche.

LES GRANDES MANŒUVRES sont en cours à EDF-GDF. Un plan stratégique de réorganisation de la médecine du travail, en chantier depuis plus de deux ans, provoque à nouveau des remous. La Fédération nationale CGT des industries de l'énergie et le syndicat CGT de la médecine du travail EDF-GDF devaient réunir la presse, mardi 18 mars, pour dénoncer la volonté de la direction d'*« englober la médecine du travail dans un groupement de services managériaux autour du thème de la santé »*. Les syndicalistes accusent la société électrique et gazière de vouloir transformer *« l'aptitude médicale en sélection »* et le médecin du travail en *« expert exclusif au service du management »*.

Un document interne émanant de la direction du personnel et des relations sociales, daté du 4 février, prévoit de *« régulariser à court terme l'organisation de la médecine du travail »*. Constatant ces dernières années *« des mises en cause de l'équilibre atteint par cette organisation »*, la direction du personnel d'EDF-GDF plaide pour *« une évolution de l'organisation existante »*.

Estimant que plusieurs dispositions d'une circulaire du 31 mars 1952 *« n'ont jamais été appliquées »*, la direction justifie sa réflexion par une mise en conformité avec le droit et la réglementation. Un *« plateau technique »* serait ainsi chargé de superviser des *« études commandées par les directions générales »*. *« Aucun des médecins y travaillant ne serait considéré médecin du travail, à ce titre »*, précise la note. La direction est ainsi amenée à *« s'interroger sur le régime à proposer éventuellement à certains collaborateurs actuels du service général de médecine du travail* [SGMT] *qui bénéficient aujourd'hui du statut protecteur de médecin du travail »*.

Pour le syndicat CGT du secteur et une partie des quelque 180 praticiens salariés de l'entreprise, dont une cinquantaine dans le nucléaire, la manœuvre est claire : il s'agit de couper définitivement l'herbe sous le pied du SGMT, un service qui a fait la preuve de sa compétence et de son indépendance.

L'organisation syndicale redoute que le dispositif ne débouche sur *« la confiscation et la captation des données »*. Elle ne voit pas non plus d'un bon œil la future fonction *« directoriale »* exercée par un *« médecin coordonateur »*, ayant pour mission de *« conseiller des directions générales en matière de politique de santé* [des] *salariés et chargé de coordonner l'exercice des fonctions d'employeur des médecins du travail »*.

L'histoire du docteur Ellen Imbernon, licenciée de la division des études épidémiologiques du SGMT et finalement réintégrée dans ses fonctions, avait déclenché les hostilités avec l'actuel responsable du SGMT, le docteur Henri Pons (*Le Monde* du 1er août 1996). Les fichiers en cours et les données du docteur Imbernon sur l'état de santé et la mortalité des agents d'EDF-GDF ne lui sont plus accessibles depuis sa réintégration forcée. *« Ce qu'ils font est peut-être très intelligent, mais n'a jamais été débattu »*, déplore le docteur Dominique Huez, élu CGT à la commission paritaire des médecins d'EDF-GDF. Dénonçant la *« normalisation »* de son métier, le docteur Huez s'inquiète aussi de voir progressivement les médecins du travail mis à contribution dans ce qui relève, selon lui, du management et de la *« médecine d'entreprise »*. Il en veut pour exemple la politique de dépistage des drogues dans le nucléaire.

Une note interne du SGMT en date du 23 janvier, signée de Bernard Dupraz, directeur de l'exploitation nucléaire, et du docteur Pons, confère au médecin du travail *« la fréquence et la nature des examens »* à effectuer chez les personnels employés sur des postes dits « sûreté-sécurité » relevant de l'« habilitation sûreté nucléaire ». *« Cela reviendrait à dépister les trois quarts des agents des sites »*, tempête le docteur Huez.

S'ils admettent que *« des examens personnalisés, qui s'appuient sur la clinique et sur un doute du médecin, peuvent s'envisager »*, les syndicats CGT, CFDT, FO et le représentant de la CGC au Comité national d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (CNHSCT) ont voté le 27 février une *résolution demandant le retrait* de cette lettre-cadre. *« Il n'est pas question, sous prétexte qu'on est dans le nucléaire, de faire du contrôle à l'embauche à tout-va »*, nous a précisé le docteur Michel Oliviero (CFDT), membre du CNHSCT.

Dernier motif d'inquiétude : une réflexion paraît être engagée en marge du dialogue social autour du repérage des agents psychologiquement à risque. Dans un compte rendu d'entretien daté du 25 novembre 1996, un membre de la cellule « facteurs humains », écrit que *« l'axe majeur »* du recrutement *« concerne la structure et la cohérence morale de la personnalité »*. Selon lui, *« des tests particuliers comme le Rorschach* [test fondé sur l'interprétation de taches d'encre] *et assimilés sembleraient les plus prometteurs »*.

L'auteur de cette note n'exclut pas non plus le recours à la graphologie, *« sous réserve qu'elle soit pratiquée par des gens diplômés et compétents »*. Et d'ajouter que *« le repérage des personnes prédisposées à des actes délictueux se fait préférentiellement par entretien psychologique »*. Envisageant la mise en place *« sur chaque site »*, de *« spécialistes du recrutement et du dépistage des caractéristiques personnelles qui pourraient prédisposer aux malveillances »*, il évoque la possibilité de recourir aux médecins du travail. *« Un métier de flic »*, disent certains.

Laurence Folléa

« La division épidémiologie continue ses travaux »

« Il existe en effet une réflexion qui s'est développée sur la réforme de la médecine du travail*, nous a confirmé mardi 18 mars, Pierre Moulié, directeur général adjoint d'EDF-GDF chargé des questions sociales. *Elle se justifie notamment par l'ambiguïté du positionnement du service général de médecine du travail (SGMT), qui, au fil du temps et contrairement à ce que prévoit ses statuts, a joué un rôle d'organisation générale des médecins du travail. »* Pour M. Moulié, l'idée est de *« transformer le nouveau plateau technique* [qui doit reprendre au SGMT la fonction de synthèse des données] *en service d'appui pour les médecins. »

Le responsable assure que *« la division épidémiologie continue tous ses travaux »* et s'engage *« solennellement »* à *« les faire connaître »*. S'il défend la politique de dépistage des toxicomanies et précise que *« la définition des postes à risques doit s'établir en liaison avec les représentants du personnel »*, M. Moulié *« dénonce »* en revanche les méthodes envisagées pour tester la personnalité des futurs embauchés. Il jure qu'*« il n'y a aucune instruction dans l'entreprise sur le sujet»*.

Les syndicats demandent un délai pour la réforme des DEUG universitaires

LA RÉFORME des premiers cycles universitaires pourra-t-elle s'appliquer dès la rentrée d'octobre ? François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, qui a engagé une course de vitesse pour traduire ses orientations dans la réalité, en reste persuadé. Les organisations syndicales sont, elles, moins convaincues. Lundi 17 mars, lors de la première présentation du nouvel arrêté général réorganisant les études de DEUG, de licence et de maîtrise devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), elles ont demandé un délai de réflexion supplémentaire. Elles ont aussi souhaité une phase de transition pour laisser un temps d'adaptation aux établissements. Moyennant quoi, initialement prévu le 24 mars, le vote définitif du Cneser ne devrait pas intervenir avant le 7 avril.

Après avoir dénoué la *« crise »* dans la filière droit, le ministre de l'éducation pensait avoir levé les principaux obstacles (*Le Monde* du 15 mars). A l'exception des réserves de la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, aucune opposition fondamentale n'est d'ailleurs apparue au cours de la réunion du Cneser, que présidait Christian Forestier, directeur général des enseignements supérieurs. Pour autant, les syndicats d'enseignants et d'étudiants ont fait savoir qu'il ne fallait pas bouleverser l'architecture actuelle des études dans la précipitation. Ils ont aussi refusé de se prononcer avant d'avoir eu connaissance de l'ensemble des textes : arrêté général, arrêtés particuliers de chaque discipline, charte des examens, carte des passerelles entre les formations à l'intérieur et à l'extérieur des universités...

Comme le souligne un des syndicalistes, *« certaines parties du texte manquent de clarté. Par souci de compromis, le ministère n'a pas définitivement tranché entre un cadre souple laissant une marge d'autonomie aux établissements et des règles très draconiennes imposées à l'ensemble des formations »*. L'une des ces règles concerne l'organisation de l'année en semestres pour les DEUG, licences et maîtrises, avec, dès l'entrée à l'université, un semestre initial d'orientation, qui doit permettre aux étudiants de modifier leurs choix, en cas d'erreur ou d'échec.

Toutefois, cette procédure reste incitative. L'étudiant qui le souhaite pourra passer devant une commission spéciale pour évaluer ses aptitudes à poursuivre dans la discipline initialement retenue. Mais en aucun cas, il ne sera *« réorienté »* contre son gré. Il lui sera possible de changer d'options parmi les nouvelles *« unités d'enseignement »* fondamentales et de *« découverte »* qui lui seront proposées à l'issue du premier semestre.

MODALITÉS MAL DÉFINIES

Toutefois, l'année universitaire reste la référence pour l'organisation des examens et le contrôle des connaissances conditionnant le passage ou le redoublement, dont les modalités sont encore loin d'être parfaitement définies. Il reste ainsi à mieux préciser l'application des principes de capitalisation des unités obtenues et de compensation des moyennes sur l'ensemble des disciplines. Confirmée à la demande des syndicats d'étudiants, la deuxième session de *« rattrapage »*, située deux mois après l'examen initial, s'oppose, en théorie, à la semestrialisation et au démarrage de l'année dès la mi ou la fin septembre.

Le nouvel arrêté prévoit également des passerelles entre les formations et l'élaboration d'une carte nationale. Mais en l'état actuel, il y a peu de chances que ces réorientations puissent intervenir dès la rentrée prochaine. Les universités s'inquiètent des difficultés administratives dues à ces changements, tandis que les BTS et les IUT ne semblent pas prêts à démarrer un nouveau cycle d'études en février pour les nouveaux arrivants. Face à toutes ces incertitudes, les syndicats veulent utiliser le délai obtenu pour préparer leurs amendements.

Michel Delberghe

Un plan de rattrapage pour les IUT

Les instituts universitaires de technologie (IUT) vont bénéficier d'un plan de rattrapage de 80 millions de francs sur quatre ans (1997-2000). Cette rallonge budgétaire, présentée le 7 mars par Christian Forestier, directeur général des enseignements supérieurs, lors de la dernière assemblée des directeurs d'IUT, prévoit également la création de 533 postes de professeur – afin de porter l'encadrement des étudiants en enseignants-chercheurs à 75 % des besoins théoriques (contre 50 % actuellement) – et 248 postes Iatos (administratifs et techniciens). Ce plan de rattrapage fait suite au cahier de doléances élaboré en octobre 1996 par les directeurs d'IUT. Exclus du plan d'urgence des universités de décembre 1995, ils réclamaient une compensation financière pour faire face au sous-encadrement de leur filière. Les IUT se réuniront en assises nationales jeudi 27 mars, à Paris, pour débattre notamment du projet de voie technologique inscrit dans la réforme universitaire de François Bayrou.

Les sans-papiers de Lille suspendent leur grève de la faim

EN GRÈVE DE LA FAIM à Lille depuis le 14 janvier, les sans-papiers ont annoncé, lundi 17 mars, la suspension de leur mouvement *« pour des raisons sanitaires »* et *« dans un esprit de responsabilité »*. La décision a été prise la veille, lors d'une assemblée générale, afin *« que des négociations reprennent dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et d'humanisme »*. Neuf étrangers – Africains et Asiatiques – poursuivaient un jeûne depuis soixante et un jours à la Maison de la nature et de l'environnement (MNE). Le 12 mars, ils avaient été évacués par les forces de l'ordre, puis hospitalisés, avant de retrouver la MNE. Le préfet du Nord avait ensuite annoncé que vingt dossiers de sans-papiers mis à l'étude seraient régularisés *« au vu de considérations humanitaires »*.

DÉPÊCHES

■ **RELIGION : après l'attentat à l'explosif survenu lundi 17 mars qui** a légèrement blessé le gardien d'une mosquée du 19e arrondissement de Paris et provoqué des dégâts matériels, le recteur de ce lieu de culte, Larbi Kechat, et l'association cultuelle de la mosquée ont assigné en diffamation les journalistes du magazine « Envoyé spécial » et France 2 pour l'enquête sur les réseaux islamistes diffusée le 27 février. L'assignation reproche au magazine d'avoir *« tronqué »* la teneur d'un entretien avec le recteur et d'avoir créé un amalgame entre cette mosquée et des réseaux islamistes.

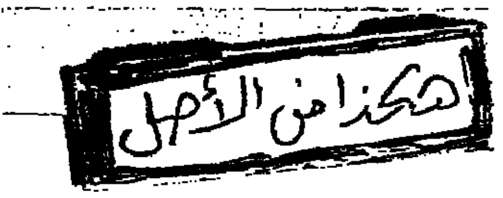
■ **FAITS DIVERS : la maison de la famille de Jean-Michel et Jean-Louis Jourdain**, mis en examen pour le viol et l'assassinat de quatre jeunes filles le 22 février près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), a été détruite par un incendie dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 mars sans faire de victimes. Les neuf personnes qui vivaient dans ce baraquement avaient quitté les lieux, après l'arrestation des deux frères, pour être placées dans des foyers. *« On va maintenant tout nettoyer pour que les gens cessent de venir voir l'endroit le dimanche »*, a indiqué le maire de la commune de Dannes, où habitaient les Jourdain.

■ **JUSTICE : le député (PS) de Haute-Garonne, *Jean-Louis Idiart*,** a annoncé, lundi 17 mars, avoir été mis en examen pour *« complicité d'abus de confiance »* dans le cours d'une enquête concernant l'attribution de fonds départementaux à diverses associations. L'enquête concerne le Comité départemental d'animation culturelle et sportive, dissous en 1995, et qui dépendait du conseil général de Haute-Garonne.

■ **PÉDOPHILIE : trois personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau de trafic de cassettes pornographiques** *mettant notamment* en scène des enfants ont été placées en détention provisoire, lundi 17 mars à Nice. Les trois hommes avaient été interpellés lors de l'opération menée sous la conduite du juge niçois Jean-Pierre Rousseau. Douze personnes ont été écrouées à la suite du démantèlement de ce réseau.

■ **MÉDECINE : une étude du Réseau national de santé publique** *publiée par Libération daté du 18 mars chiffre entre* 500 000 et 600 000 le nombre des personnes qui sont en France contaminées par le virus de l'hépatite C. Pour l'Union européenne, l'estimation est comprise entre 2,5 millions et 5 millions de personnes. Ces chiffres confirment les conclusions des études antérieures (*Le Monde* du 22 octobre 1991, du 26 octobre 1995 et daté 22-23 décembre 1996).

■ **ÉDUCATION : un millier de lycéens ont manifesté, lundi 17 mars, à Granville (Manche)**, pour protester contre le manque de personnels aux lycées Littré d'Avranches et La Maurandière de Granville. Ils ont notamment réclamé la création d'une troisième terminale scientifique dans chacun des établissements et l'attribution de postes d'enseignants et de non-enseignants.



DISPARITIONS

Jurek Becker

Un modèle d'intégrité, d'ironie et de passion

L'ÉCRIVAIN Jurek Becker est mort, vendredi 14 mars, des suites d'une longue maladie. Auteur choyé en RDA, il s'est pourtant toujours montré très critique vis-à-vis du régime de l'Allemagne de l'Est. Né à Lodz, en Pologne, en 1937, de parents juifs, il a grandi dans le ghetto puis dans les camps de concentration de Ravensbrück et de Sachsenhausen. Après 1945, il s'établit en RDA où il apprend l'allemand. Trente ans plus tard, il obtient le Prix national de littérature avant d'être exclu de la SED (PC est-allemand) et de quitter son pays, en 1977, pour s'installer à l'Ouest.

Si le diagnostic que Becker portait sur la littérature actuelle était grave, constatant qu'elle se noie dans l'accessoire – alors même que la société industrielle moderne est *en train de nous tuer « ni plus ni moins » (Gare à l'écrivain !*, 1989) –, il ne savait pas être didactique. La spécificité de Jurek Becker résidait dans ce mélange de retenue et de dérision qui faisait dire au critique allemand Reich-Ranicki qu'il s'agissait d'un ton *« étonnamment paisible mais jamais apaisant »*. Ce ton, on le trouve déjà dans son premier livre, *Jacob le menteur*, paru en 1969, et qui fut d'emblée un succès. Par le biais d'une radio fictive, Jacob Heyme diffuse des nouvelles inventées de toutes pièces pour redonner espoir aux habitants du ghetto. Dans *Les Enfants Bronstein* (1986), Becker pose toujours la question du mensonge et du martyre en termes plus radicaux : un jeune juif découvre que son père retient captif un ancien gardien de camp et qu'il le soumet à un interrogatoire. Dans *Amanda sans cœur* (1992), livre sur la réunification, Becker avait choisi son camp : la reconnaissance par le cœur prime sur tous les traités politiques. Bien que désemparé par la guerre en Bosnie, Jurek Becker avait su montrer que le désarroi intellectuel peut aussi avoir sa grandeur, dès lors qu'il ne se masque pas derrière des gesticulations partisanes.

Pierre Deshusses

Karel Pecka

Le « Soljenitsyne de Bohême »

L'ÉCRIVAIN et dissident tchèque Karel Pecka, que ses concitoyens avaient baptisé le « Soljenitsyne de Bohême », est mort jeudi 13 mars à l'âge de soixante-neuf ans. Moins connu à l'étranger que son collègue russe, Karel Pecka, comme lui, connut les goulags communistes dont il raconta l'expérience dans ses livres, refusa toute compromission avec le régime honni et se montra critique envers les gouvernants post-communistes. Arrêté dès 1949, un an après le putsch communiste à Prague, et condamné à onze ans de prison pour haute trahison, il ne fut relâché qu'en 1959 après avoir séjourné tour à tour dans la plupart des camps de travail tchèques.

Technicien dans les coulisses du Théâtre national de Prague au début des années 60, il commença, au profit du dégel, à publier des romans et nouvelles autobiographiques ainsi que des critiques dans la presse littéraire. Interdit de publication après l'écrasement du « printemps de Prague » par les chars soviétiques en août 1968, il s'engagea dans la dissidence littéraire et politique – il signa la Charte 77 –, publia en samizdat et fut le premier auteur de la maison d'édition tchèque en exil, 68 Publishers, créée au Canada par le romancier émigré Josef Skborecky. Plusieurs de ses écrits ont été portés à l'écran.

Tout récemment, les écrans de cinéma tchèques ont présenté l'adaptation cinématographique de son roman kafkaïen, *Passages*, décrivant un employé de banque pris au piège dans le labyrinthe des célèbres passages pragois, réalisé par Juraj Herz.

Martin Plichta

■ LAVERN BAKER, chanteuse noire américaine de rhythm'n'blues, est morte lundi 10 mars, à New York, des suites de problèmes cardiaques. Elle était âgée de soiante-sept ans. LaVern Baker, de son vrai nom Delores Williams, avait été, dans les années 50, une vedette de la musique noire américaine, préfigurant le succès de chanteuses comme Roberta Flack ou Aretha Franklin. Certaines de ses chansons avaient été classées aux hit-parade et l'un de ses enregistrements les plus réputés est un disque consacré à la chanteuse de blues Bessie Smith. Délaissée par le public à partir de la vague funk et soul de la fin des années 60, LaVern Baker devait connaître une vingtaine d'années d'éclipse, durant lesquelles elle donnait de temps à autre un concert, avant de participer à la soirée des quarante ans de la compagnie discographique Atlantic, en 1988, où elle fut redécouverte. Depuis, elle se produisait régulièrement en scène avec un répertoire mélangeant nouveautés et nostalgie.

NOMINATIONS

FINANCES ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Jacques Lovergne vient d'être nommé directeur du cabinet du ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 13 mars. Il remplace Jérôme Gallot, nommé directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (*Le Monde* du 8 mars).

[Né le 14 septembre 1955 à Tourcoing, ancien élève de l'ENA, Jacques Lovergne devient administrateur civil au ministère de l'économie (juin 1984), où il s'occupe de la politique de la concurrence, à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (juin 1984-avril 1988 puis août 1991-mai 1993). Il est un temps expert national, chargé des affaires industrielles, à la direction générale des relations extérieures de la Commission des Communautés européennes (septembre 1988-juillet 1991). Nommé conseiller technique au cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie (28 avril 1993-11 mai 1995), il devient sous-directeur au ministère de l'économie (juin 1994). Il est conseiller technique au cabinet d'Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances, et, parallèlement, de Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat aux finances (6 juillet 1995-26 août 1995). Après le départ de M. Madelin, il devient conseiller technique de Jean Arthuis, ministre de l'économie, des finances et du plan, et de Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat aux finances (17 octobre 1995-7 novembre 1995). Il est, enfin, conseiller technique au cabinet de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, et d'Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur (30 novembre 1995-11 mars 1997).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 13 mars sont publiés :

● **Enfants** : un décret relatif à la coordination interministérielle en matière de lutte contre les mauvais traitements et atteintes sexuelles envers les enfants, ainsi qu'un arrêté relatif à la composition du groupe permanent interministériel pour l'enfance maltraitée.

● **CHU** : un arrêté fixant les effectifs de certains personnels hospitaliers et universitaires des centres hospitaliers et universitaires.

● **BRGM** : un arrêté autorisant le Bureau de recherches géologiques et minières à céder à BRGM SA 369 582 actions représentant une participation de 9,45 % dans le capital de la société Mine Or SA.

● **CNIL** : une délibération concernant les traitements automatisés d'informations nominatives relatifs à la gestion du patrimoine immobilier à caractère social.

● **Réforme de l'Etat** : une circulaire du premier ministre aux membres du gouvernement, relative à la mise en œuvre du plan de réforme de l'Etat sur la déconcentration des décisions administratives individuelles.

Ce texte précise que devront être adoptés, avant la fin de l'année, les décrets fixant la liste des décisions que les ministres continueront à prendre, à titre exceptionnel, et les décrets déterminant les décisions déconcentrées à une autre autorité que le préfet de département.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Lucie, Virginie,
Aurélie et André Antolini,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme ANTOLINI,
née Rolande BEN TOLILA,

survenu le 7 mars 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

3, avenue Delille,
92500 Rueil-Malmaison.

– Madame Louise Boutin,
M. et Mme Yves Bachelet,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Boutin,
et leur fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul BOUTIN,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur agrégé de physique chimie,

survenu le 14 mars 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 20 mars, à 14 h 30, à la cathédrale de Gap.

Résidence Sainte-Marguerite,
21, rue de Valserres,
05000 Gap.

– Paris.

M. et Mme Sylvie Emy,
ses enfants,
Cédéric, Mathieu et Eloïse,
ses petits-enfants,
M. Jacques Dalla-Torre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Suzanne DALLA-TORRE,
dite « Choucas »

survenu le 16 mars 1997, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 19 mars, à 11 heures, au cimetière du Vaudoué *(Seine-et-Marne), où l'on se réunira.*

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

22, rue du Coq-Saint-Marceau,
45100 Orléans.

– Eveline Detain,
son épouse,
Patrick Detain,
son fils et ses enfants,
Zoé et Sarah,
Patrick et Michèle Detain-Gonzalez,
son gendre, sa fille et leurs enfants,
Jonathan, Myriam, Sarah, Matthias,
Paul et Claire Caillot-Beazley,
et leurs enfants,

ont la tritesse de faire part du décès de

André DETAIN,

survenu dans la paix, le 15 mars 1997, au cours de sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 mars, à 10 h 30, au temple protestant d'Elbeuf, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Martin de La Saussaye.

« Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. »
Jean 15, v. 13

18, rue de l'Abbé-Bellemin,
27370 La Saussaye.

– Mme Paul Gauvin,
née Guérault,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul GAUVIN,
directeur honoraire de banque,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite

survenu le 12 mars 1997, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 15 mars, à Ballan-Miré.

La Cour Miré,
37510 Ballan-Miré.

– La famille et les amis de

Serge LETORT,
officier des Palmes académiques,

ont la douleur de faire part de son décès, le 15 mars 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Cast-Le-Guildo, le jeudi 20 mars, à 14 heures.

21, rue des Carouges,
22380 Saint-Cast-Le-Guildo.

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

M. Pierre MOCH,

survenu le 3 mars 1997, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

De la part des familles Moch, Diamant-Berger, Le Ybuelic, Birman,
Et de tous ses proches.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Gaston Méot,
née Henriette Martin,
son épouse,
Thérèse Foucart,
sa sœur,
Marie-Louise Martin et
Marie-Thérèse Méot,
ses belles-sœurs,
Edith et Bernard Méot,
son fils et sa belle-fille,
Thierry et Annette,
François et Sylvaine,
Valérie et Xavier,
ses petits-enfants,
Mathilde, Damien, Yves,
Etienne et Antoine,
ses arrière-petits-enfants,
Ses nombreux neveux et nièces,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Gaston MÉOT,

survenu dans la paix du Seigneur, le 16 mars 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 mars, à 15 heures, en l'église de Marsat (Puy-de-Dôme).

Son fils et sa belle-fille,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
vous demandent de lui associer dans vos prières ou dans vos pensées la mémoire du père d'Edith,

André CARRIER,
pilote de chasse,

mort pour la France, en un combat héroïque, dans le ciel de Sedan, le 14 mai 1940.

Saint-Genest-l'Enfant,
63200 Malauzat.
Saint-Paul-le-Jeune,
47290 Boudy-de-Beauregard.

– M. Michel Pasquier,
Agnès Fa"y, son épouse,
et leurs enfants,
M. François Pasquier,
Françoise Bourdais de Charbonnière,
son épouse,
et leurs enfants,
Mme Geneviève Pasquier,
Henry Zipper de Fabiani,
son époux,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Yvonne PASQUIER,
née Serain,

le 15 mars 1997, à Sos-en-Albret (Lot-et-Garonne).

La cérémonie religieuse a été célébrée en la cathédrale Saint-Pierre de Condom (Gers), et suivie de l'inhumation au cimetière, dans le caveau familial.

Hommages

– Un hommage public sera rendu à

Pierre BLANC,
ancien professeur de lettres,
ancien inspecteur
de l'éducation nationale,

décédé le 16 décembre 1996.

Cette cérémonie aura lieu à l'école primaire, 2, rue Babeuf, à Saint-Etienne,
le mercredi 19 mars 1997, à 11 h 30.

A cette occasion, une plaque à la mémoire de Pierre Blanc sera déposée au Conservatoire des outils pédagogiques.

Messes anniversaires

– Dans le cadre des cérémonies commémoratives du trente-cinquième anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin *officiellement à la guerre d'Algérie, le* 19 mars 1962, et à l'initiative de la **Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca),** une messe cera célébrée par Mgr Dubost, évêque aux armées françaises, ce mercredi 19 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire des

30 000 militaires français
tombés en Afrique du Nord
ainsi qu'à celle des victimes civiles.

Fnaca,
37-39, rue des Gâtines,
75020 Paris.

Anniversaires de décès

– 19 mars 1993.

Paul AUBIGNAT.

Son souvenir nous accompagne.

– Mme Philippe Jacob,
Mlle Natacha Villedieu,
ses petites-filles,
vous prient d'avoir une pensée pour

Simonne GUIBON-REBATTET,

décédée le 21 mars 1996.

Communications diverses

– L'association **Echange Roumanie** convoque ses adhérents et sympathisants à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **vendredi 11 avril à 20 heures, à la Maison des associations, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert.** A l'ordre du jour : outre la présentation des rapports d'activité et financier, la réélection du tiers des membres du conseil d'administration, la discussion portera sur les nouveaux besoins manifestés par les adhérents pour les vols charters Bucarest/Lyon/Bucarest que l'association affrète depuis sept ans et les voyages « Découvertes & Rencontres en Roumanie » développés depuis quatre ans.

Pierre Dosso, président,
Echange Roumanie m.d.a.
42170 Saint-Just-Saint-Rambert.

– **Mercredi 26 mars 1997 à 20 h 30 : Leçon biblique d'Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix,** « La fille de Jephté ou les périls du pouvoir », dans les Salons CAP 15 (Les Grands Espaces Seine), 1-13, quai de Grenelle, 75015 Paris, métro Bir-Hakeim.

Centre communautaire de Paris. Réservations au 01-49-95-95-92. (P.A.F.)

Jeudi 20 mars 1997 à 20 h 30 : Dîner de gala annuel. Invité d'honneur : Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, en présence de nombreuses personnalités. PAF, au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet. Réservations au 01-49-95-95-92.

Mercredi 19 mars 1997 à 20 h 30, rencontre avec **S.E. Mohamed Berrada,** ambassadeur du royaume du Maroc à Paris, sur le thème : « Le défi européen du Maroc, aujourd'hui ».

PAF, au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet. Réservations au 01-49-95-95-92.

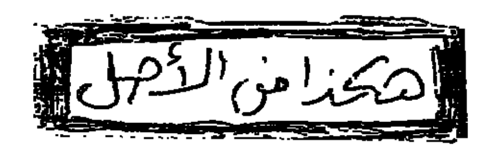
Maison de l'hébreu. Stages express (moderne/rabbinique) du professeur Benaudis. **01-47-97-30-22, 06-60-43-45-78.**

ANSTA, association nationale loi 1901, a besoin de vous pour l'aider dans le maintien à domicile, ou la création de lieux relais destinés aux personnes âgées et autres personnes dépendantes. Elle a besoin de vous pour réaliser ses objectifs. Aidez-nous financièrement ou bénévolement. Adressez-nous vos dons, ou autre offre de collaboration, à l'Association nationale ANSTA, 82 *bis*, rue de Paris, 77200 Torcy.

Soutenances de thèse

– **M. Ayadi Chabir** a soutenu publiquement, le 11 mars 1997, à l'université de la Sorbonne nouvelle-Paris-III, sa thèse pour le doctorat d'Etat ès lettres intitulée **« Approche lexicométrique et lexique-index des Séances d'Al-Hamadani ».** Le jury, présidé par M. Jean-Paul Benzécri, professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie, composé de M. David Cohen, professeur émérite à Paris-III, directeur de sa thèse, de M. Gérard Troupeau, directeur d'études à l'EPHE, de M. Gilbert Delanoue, professeur à l'Inalco, de M. Jean-Patrick Guillaume, professeur à Paris-III, lui a décerné la mention « très honorable » avec les félicitations du jury.

– **Olivier Tric,** architecte, enseignant en architecture à l'école d'architecture de Nantes, soutiendra, dans le cadre de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, sa thèse de doctorat en architecture, basée sur l'étude des démarches de conception d'architectes contemporains, et intitulée : **« La démarche de projet en architecture. Articulation des composantes : enveloppe, structure, usage et coût dans la conception et au sein du système d'acteurs »** (596 pages, 123 planches), le vendredi 21 mars, *15 heures*, amphithéâtre Dietrich, ENSAIS, 24, boulevard de la Victoire, à Strasbourg. Le jury international est composé d'architectes, ingénieurs et d'un économiste.



SOUS-SOL En France, quatre mille cinq cents communes sont soumises à des risques souterrains, le Nord - Pas-de-Calais, la Basse-Normandie, l'Aquitaine et les Pays de la Loire sont particulièrement concernés. En Ile-de-France, où on en a déjà recensé trois cents, dont une centaine dans le Val-d'Oise et autant dans les Yvelines. ● UNE RÉUNION s'est tenue lundi 17 mars à l'initiative de Jean-Michel Rollot, maire (PS) de Pontoise (Val-d'Oise), pour évaluer les conséquences de cette menace. ● UNE ASSOCIATION des villes pour la prévention des risques souterrains (AVPRS) a été créée *pour servir d'intermédiaire* entre l'Etat et les villes concernées. ● LES ÉLUS sont confrontés à un véritable casse-tête, car l'effondrement souterrain n'est pas considéré comme une *catastrophe naturelle* et ne peut donc justifier aucune action préventive, de plus les assureurs se désintéressent de ce risque.

Trois cents communes d'Ile-de-France confrontées au risque souterrain

Les effondrements de terrain n'étant pas considérés comme des catastrophes naturelles et n'intéressant pas les compagnies d'assurances, les élus de la région parisienne tentent de s'organiser en association pour mener des actions de prévention

PONTOISE
de notre correspondante

L'union, dit-on, fait la force. C'est pour éprouver cette maxime que Jean-Michel Rollot, maire (PS) de Pontoise (Val-d'Oise), avait invité les élus de la région *parisienne* à *venir*, *lundi* 17 mars, discuter des risques souterrains qui menacent bon *nombre de* communes franciliennes. La réunion, qui a duré plus de quatre heures, s'est déroulée en présence de représentants d'une quarantaine de villes d'Ile-de-France ainsi que de Seine-Maritime.

Les élus sont confrontés à un problème en apparence insoluble : *l'effondrement souterrain*, qu'il soit sous domaine public ou privé, n'étant pas considéré comme une catastrophe naturelle, il ne peut justifier d'aucune action préventive et n'est pas pris en compte par les assurances. De plus, personne ne connaît le nombre exact de cavités en Ile-de-France *comme sur tout le* territoire, ni l'ampleur du risque. Un *véritable casse-tête pour les* collectivités locales, qui restent, malgré tout, responsables en cas de dommages corporels mais qui préfèrent souvent jouer la politique de l'autruche face à cette menace.

ENTRE L'ÉTAT ET LES COMMUNES

« Ce n'est pas de dire qu'il y a un danger qui fait naître le risque. C'est de l'ignorer », a lancé M. Rollot avant d'annoncer la création d'une association des villes pour la prévention des risques souterrains (Avprs). Une association qui servira d'intermédiaire entre l'Etat et les communes concernées. Plusieurs des communes *présentes à Pontoise ont décidé* d'y adhérer. Paris pourrait même en faire partie.

Selon Benoît Jorion, maître de conférences à la faculté de droit de Cergy-Pontoise, la France compterait 4 500 communes soumises plus ou moins à des risques souterrains et 5 900 communes à *des risques sismiques. En Ile-de-*France, on en a déjà recensé trois cents dont une centaine dans le Val-d'Oise, autant dans les Yvelines et une vingtaine dans chaque département de la petite couronne.

DES « VIDES » PRÉOCCUPANTS

D'autres régions sont fortement marquées par la présence de carrières, comme la région Nord - Pas-de-Calais, où 2 000 hectares sont sous-minés, la Basse-Normandie, l'Aquitaine, les Pays-de-Loire. En Ile-de-France, plus de 3 000 hectares de carrières souterraines auraient été exploitées *depuis le Moyen Age dans les* différentes couches géologiques, *puis abandonnées*.

Jean-Luc Maire, géologue au laboratoire régional de l'Est parisien, insiste, lui, sur d'autres types de carrière plus petites, souvent d'origine agricole, ouvertes par des particuliers sur leur propre terrain pour des besoins personnels. Rarement répertoriés, ces « vides » sont tout aussi préoccupants.

Le cas de Pontoise est exemplaire. En quinze ans, plus d'une dizaine d'affaissements de terrains – le dernier en date est survenu dimanche 16 mars dans la soirée – a mis au jour un certain nombre de fontis sous le centre-ville. *L'accident* le plus spectaculaire s'est soldé par l'effondrement d'une douzaine d'habitations dans la rue Thiers, le 3 janvier 1987.

Depuis, les Pontoisiens ont découvert qu'ils vivent sur un enchevêtrement de cavités, de vides, de galeries creusées et recreusées depuis le XIIe siècle, souvent en *dépit du bon sens*, dont les voûtes et les piliers sont grignotés par le déversement d'eaux usées. Neuf cents cavités ont été recensées sur seulement 20 % du territoire de la commune. La majorité d'entre elles sont délimitées par l'enceinte médiévale de la ville datant de 1188. En 1993, le chef du centre de *sécurité des sapeurs-pompiers* de Cergy-Pontoise écrivait au maire de l'époque, Philippe Hemet (UDF-CDS) : *« Le pire reste à venir : l'effondrement du sous-sol avec rupture d'une canalisation de gaz. »* Le risque est réel. Comme l'explique M. Maire, *« plusieurs facteurs aggravants viennent s'ajouter : les infiltrations provoquées par un réseau d'assainissement vétuste ou par le rejet des eaux usées, l'absence de ventilation lorsque les caves sont bouchées et l'activité humaine, comme les chantiers ou la circulation, de plus en plus intense. »*

L'article L. 33 du code de santé publique et l'article 29-2 du règlement sanitaire départemental rendent obligatoire, aux frais du propriétaire, le branchement au réseau d'eaux usées des immeubles situés en bordure des voies publiques. Par ailleurs, l'article 552 du code civil précise que tout propriétaire *l'est également « jusqu'au tréfonds de la terre »*. Autrement dit, le propriétaire est responsable des carrières qui se trouvent sous ses pieds même s'il n'en a pas connaissance. D'où plusieurs moyens mis en place par M. Rollot sur sa commune : une agence pour la prévention des risques souterrains – qui verra le *jour à l'été 97 et aura pour mis*sion de venir en aide aux Pontoisiens en faisant un diagnostic de leur sous-sol –, un règlement municipal de prévention rendant obligatoire, pour tout nouveau permis de construire, une attestation de conformité et du raccordement au réseau d'assainissement, et un dispositif de prévention qui se concrétisera par une aide financière de la ville en direction des propriétaires.

LES LIMITES DES RECOURS

Christian Tournain, conseil en *assurances des collectivités* territoriales, a bien montré, lors de la réunion de Pontoise, les limites des recours. En matière d'assurances, la garantie contre l'effondrement n'existe pas. L'effondrement n'est pas considéré comme un accident naturel : il a pour origine l'activité humaine. *Ce qui ex*plique la réticence des compa*gnies d'assurances, qui refusent* de garantir ce type de risques, ou alors fixent une prime trop élevée. Certaines même abandonnent les communes menacées. Jean-Pierre Bequet, maire (PS) d'Auvers-sur-Oise, a d'ailleurs saisi l'Associa*tion des maires de France sur* ce sujet.

Le préfet du Val-d'Oise, Philipe Deslandes, plaide, lui, pour les plans de prévention aux risques naturels (PPR), prévus par la loi de 1982 et par la loi de 1995, dite loi Barnier. Pas toujours bienvenus car ils dévalorisent les biens *immobiliers en les montrant* du doigt. Eux seuls permettent pourtant une bonne prévention en imposant des travaux et en interdisant toute nouvelle construction sur les zones à risques.

Frédérique Lombard

Le tribunal retarde le « Vulcania » de Valéry Giscard d'Estaing

CLERMONT-FERRAND. Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a annulé deux décisions préfectorales et une délibération municipale à propos du Centre européen du volcanisme baptisé « Vulcania » que souhaite ériger le président de la région Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing (*Le Monde* du 19 octobre 1996). Conçu par l'architecte autrichien Hans Hollein, « Vulcania » devrait offrir aux visiteurs un *« parcours initiatique »* dans le monde du volcanisme. Sa construction est prévue sur le territoire de la commune de Saint-Ours-les-Roches, à quelques kilomètres du sommet du Puy-de-Dôme. Le tribunal a annulé la délibération du conseil municipal de Saint-Ours-les-Roches approuvant une modification du plan d'occupation des sols (POS), le permis de construire ainsi que la procédure de création d'une unité touristique nouvelle (UTN), obligatoire dans les zones situées au-delà de 700 mètres d'altitude. Les opposants *au projet dénoncent les* conséquences que pourrait représenter ce centre pour l'environnement. Selon *le préfet du Puy-de-Dôme*, François Leblond, la décision du tribunal administratif, motivée par *« des raisons de forme »*, devrait repousser à l'été le début des travaux.

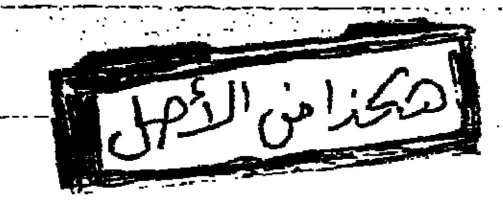
Un comité pour la délocalisation du CNASEA à Limoges

LIMOGES. La région du Limousin n'a pas l'intention de baisser la garde, à propos de la délocalisatin du Centre national d'aménagement des structures des exploitations agricoles (Cnasea). Elle ne se satisfait pas de la simple création, envisagée par le gouvernement, d'une antenne qui amènerait d'Issy-les-Moulineaux à Limoges une cinquantaine de salariés et demande le transfert total des 350 salariés (*Le Monde* du 18 décembre 1996). Un comité d'action *vient de se créer à l'initiative* d'Alain Rodet, maire (PS) de Limoges, Jean-Claude Peyronnet, président *(PS) du conseil général* de la Haute-Vienne, Robert Savy, président (PS) du conseil régional. Le président en est Pierre Coinaud, président du comité économique et social. Le comité bénéficie également du soutien d'André Chandernagor (PS), ancien ministre, Alain Marsaud (RPR), député de la Haute-Vienne, Jean-Marc Gabouty (UDF), conseiller général, Marcel Rigout (Convention pour une alternative progressiste), ancien ministre, Bernard Murat (RPR), député et maire de Brive. – *(Corresp)*.

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : les 240 sociétés d'économie mixte (SEM)** viennent de se constituer *en association régionale*, au terme d'une réunion présidée par Camille Vallin, président de la Fédération nationale des SEM. *Elles ont élu à la présidence* André Santini, député (UDF) des Hauts-de-Seine et maire d'Issy-les-Moulineaux. Les SEM d'Ile-de-France *emploient* 14 000 salariés.

■ **ALSACE : un décret créant la réserve naturelle de l'île du Rohrschollen** (Bas-Rhin) a été publié au *Journal officiel* du 11 mars. Cette réserve recouvre la totalité de l'île (soit 310 hectares) et la moitié française des eaux du Vieux Rhin. Forêt alluviale, l'île constitue un site ornithologique de première importance avec 174 espèces d'oiseaux recensées.



HORIZONS

REPORTAGE

Vitrolles, les colères en solitaire

LA FRANCE DU FRONT

Enquête en quatre épisodes sur une résistible ascension

Demain : 3 – Vitrolles : « Et maintenant ? »

ÇA lui a fait de la peine de les voir courir dans tous les sens en bas de la cité. Il s'est dit : *« Ça y est, on devient des privilégiés »*, et il a trouvé ça fou. Catherine Mégret venait d'être élue maire de Vitrolles en ce dimanche soir, et les CRS avaient bouclé le quartier, filtré les entrées. A l'intérieur, dans les allées, sur les plates-bandes, les jeunes fils d'immigrés couraient en zigzag, se réfugiaient dans les entrées. Patrice Szostek, cinquante ans, vit depuis quinze ans à la cité des Pins, et il dit qu'il se bat.

Chaque matin, sa femme Tina se lève à 4 heures pour aller faire le ménage dans une cafétéria et un supermarché. Tina, d'origine portugaise, a moins d'une heure pour monter les chaises de la cafétéria sur les tables, balayer, nettoyer le sol, descendre les chaises, faire les tables, les sanitaires, les vitres. Auparavant, elle travaillait dans la même journée de 5 heures à 9 heures et de 17 heures à 21 heures. Un jour, elle a passé une visite à la médecine du travail, *« le patron s'est fait engueuler, il a dû changer les horaires »*, raconte Tina, *« mais il ne nous paye toujours pas les heures de nuit »*. Elle se rappelle avoir quitté le Portugal pour trouver du travail en France, *« quitter aussi le fascisme »*, ajoute-t-elle. Ici, à Vitrolles, elle a voté « Mégret » au premier tour. Au deuxième, elle a eu peur et n'a pas voté. Patrice, lui, explique : *« Avant, ma préoccupation, c'était de retrouver un emploi, maintenant c'est de libérer ma tête. »* Il vit dans son appartement.

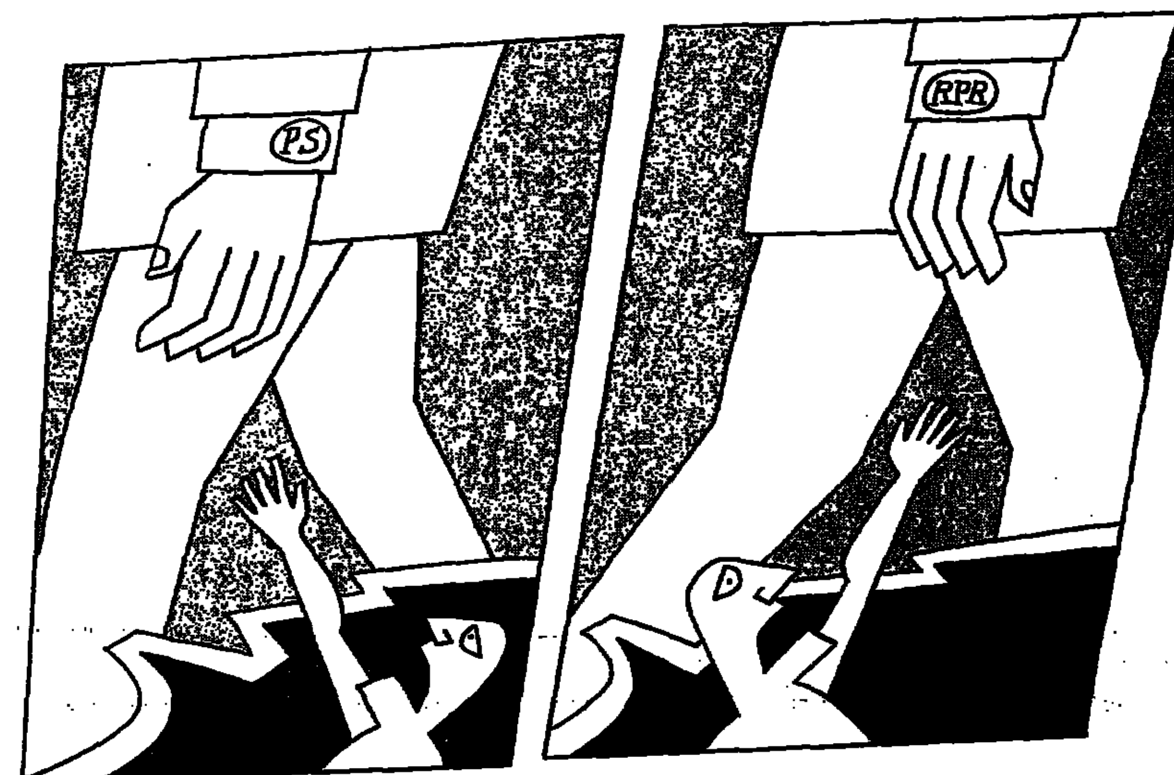
Patrice Szostek se souvient de Carpentras. Il venait de perdre son travail dans le bâtiment. Il avait envie de gueuler et de se détruire. Il s'imaginait dire au monde entier : *« Vous ne voulez plus de moi ? Moi, je ne veux plus de vous, non plus. Je vais me salir, me salir une bonne fois pour toutes, adhérer au Front national, comme ça on ne viendra plus me chercher. »* Il est monté dans un bus du FN et il est allé manifester à Carpentras contre *« le complot, la machination »*. *« Ça m'a fait le plus grand bien, c'était vraiment dégueulasse, ça m'a remis sur les rails : j'ai compris qu'il valait mieux être désespéré que sale. »* Le flirt s'est arrêté là. Aux dernières élections municipales, il était parti pour voter blanc. Au dernier moment, dans l'isoloir, il a glissé un bulletin « Anglade », pas très à l'aise. *« Il le fallait, mais j'avais l'impression d'avoir trahi mes copains, vendu mon âme. »* Patrice Szostek réfléchit : depuis quinze ans, il n'a pas vraiment de copains. A Vitrolles, dit-il, *« on n'est citoyen de rien. Si, citoyen de son appartement »*.

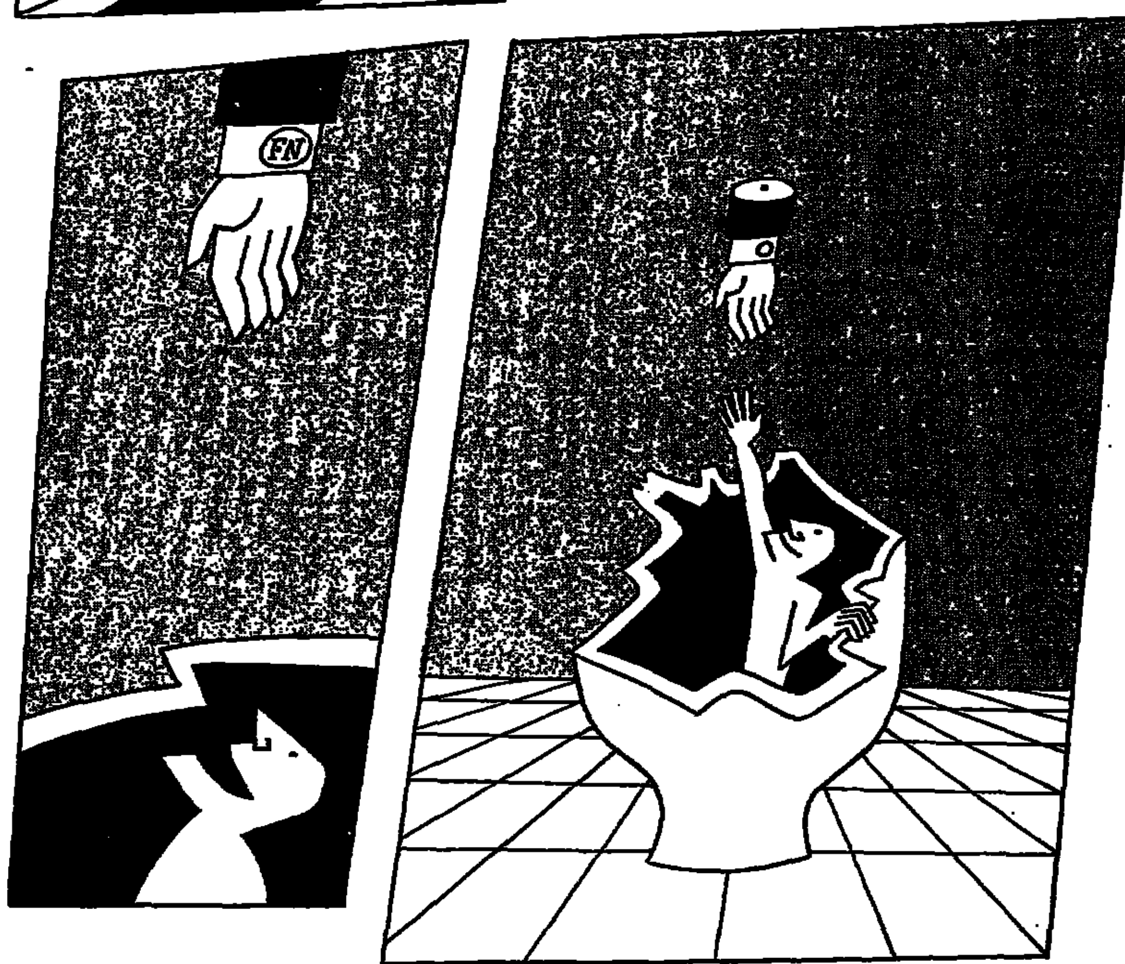
Ici, à la cité des Pins, on a le sentiment que les gamins font *« ce qu'ils veulent, ce qu'ils peuvent »*, c'est-à-dire du bruit la nuit. Parfois, Tina se fait insulter quand elle descend à 4 heures du matin par ceux qui traînent encore dans la cage d'escalier. Le soir, elle se tient souvent debout dans le bus du retour. *« Je suis crevée, les gamins restent assis. Une fois, y a en un qui a dit aux autres : "Regardez la pute debout", et ils riaient. »*

LEUR fils, âgé de onze ans, s'est fait casser une dent par *« un grand de vingt ans »* pour une cassette Nintendo. Patrice, le père, est allé voir le grand en se fâchant tout rouge : *« Si tu touches à mon enfant, moi aussi je peux me comporter comme un bougnoule »*, parce que, dit-il, *« il était arabe »*. Finalement, Patrice a simplement récupéré la cassette et il *a « dû donner, en plus, à l'agresseur 50 francs »*. Patrice se souvient du temps où il était délégué syndical : *« On était respectés, on faisait reculer les patrons. »* Il rêverait d'en remonter une, une p'tite section syndicale ! *« J'en ai créé plusieurs dans ma vie. Fallait voir les boîtes dans le bâtiment : les gens étaient exploités. D'ailleurs, il y avait plein d'immigrés, personne ne connaissait ses droits. »* Souvent, il pousse Tina à créer un syndicat chez *« son négrier »*, mais Tina dit : *« Ça va pas ? Tu veux que je me fasse virer ? »* Il l'admet. *« De toute façon, dans les boîtes, un délégué du personnel, aujourd'hui, il est traité comme de la merde. C'est honteux. »*

Patrice Szostek rêve d'avoir un jour Lionel Jospin et Robert Hue en face de lui. *« J'aimerais les avoir là et les entendre me parler avec leurs mots de la faim, de la précarité, de cet appartement où je ne me sens pas chez moi, de ma ville qui se résume, justement, à mon appartement. J'aimerais. »* La discipline républicaine ? *« Mais elle est où, la République, quand on a faim ? »* Plus personne ne comprend. Même lui, il a l'impression de ne plus avoir d'histoire, de racines, lui le petit-fils de mineur du Nord, ce grand-père immigré polonais qui lui avait confié alors qu'il était enfant : *« Voilà, c'est comme ça, tu seras ouvrier. Conserves ta dignité. Si ton patron te fait chier, tu te battras. »*

Pour lui, il n'y a que les politiques qui se battent aujourd'hui, *« mais ils se battent en dehors de notre système et pour leur système. C'est facile de parler du social quand nous, on n'a plus le droit à la parole. On est là pour se la fermer et pour voter, pour asseoir leur pouvoir. On est là pour leur donner une légitimité et ils nous volent notre conscience. Ils se bâfrent, ils nous ont pris notre tête, notre travail, on n'a plus le droit à la pensée. Et il faudrait voter, toujours voter et être bâillonné ? Qu'ils aillent se faire foutre ! »*, lâche Patrice Szostek.





Un de ses voisins a voté Mégret en disant : *« Je m'en fous, j'ai déjà tout perdu. »* Pour Patrice, le vote Front national, c'est quand *« le mec, il se raccroche à un bâton merdeux : il ne se salit pas les mains parce qu'il est déjà dans la merde. Non, le bâton merdeux, il est pour les autres. A tous ceux que ça effraie, tous ceux qui ont des emplois, une bonne conscience, qui vivent chacun dans leur petit égoïsme. C'est à eux qu'il s'adresse. Qu'ils soient, eux aussi, dans la merde. Et le retour de manivelle ? Qu'est-ce que le mec en a à foutre ? La manivelle, il l'a déjà prise dans la gueule : au temps de la gauche, au temps de la crise. »* Patrice se souvient de son voyage en car à Carpentras, les conversations de certains militants du FN quand ils étaient entre eux : *« Attends, j'ai entendu des nazis parler, mais vraiment ! Là, tu touches le fascisme de près. »* Il s'est dit à lui-même : *« T'as pas le droit. Tu peux être en colère, avoir tous les droits, mais pas celui-là. C'est pas parce qu'on nous y pousse qu'il faut tomber dedans. Pourtant, faut voir comment on nous y pousse... »*

Patrice pense qu'une cité HLM à Vitrolles, c'est *« on construit des murs, on vous met là-dedans et démerdez-vous »*. Il y a un problème d'insécurité ? *« On nous répondait :* Appelez la police ou faites une pétition"*. Une pétition pour quoi ? Pour interdire aux jeunes d'être jeunes ? »* Patrice est comme les autres, il ne croit plus en la politique. *« Ici, le simple conseiller municipal socialiste, il se prenait déjà pour un ministre, alors qu'autrefois, c'était un copain. »* Il a eu un dernier espoir, il y a longtemps, lors d'une réunion des rénovateurs communistes à Vitrolles. *« Je voulais y prendre la parole. J'étais un des seuls ouvriers, mais ils m'avaient choisi ma place : au service d'ordre, en train de garder l'entrée. »*

Il s'est senti trahi par la gauche : *« Mitterrand, quatorze ans, un million et demi de chômeurs en plus, et sa dernière trouvaille, ça a été Tapie. Le pire, c'est que j'ai failli pleurer au moment de la mort de Mitterrand. »* Bernard Tapie, lui, s'est souvent promené ici, en bas de la cité. Son frère tenait l'équipe de handball de Vitrolles, victorieuse de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes en 1993. *« Anglade, ce n'était plus de la politique qu'il faisait, c'était de la communication. Il créait une police municipale ou un équipement pour ensuite faire sa pub, pas pour régler un problème. Il n'écoutait plus, il n'allait pas dans les quartiers, il se croyait maire à vie. Les militants ouvriers non plus n'écoutaient plus, ni les intellectuels. Ils ne savent pas parler de la misère d'aujourd'hui. Le comble, c'est, qu'à la fin, Anglade est devenu le rempart de la démocratie. Il n'y avait plus le choix. Quand, en 1995, il a été réélu de justesse, on voyait dans les bureaux de vote les Arabes crier "on a gagné !". Alors ça a confirmé l'impression qu'Anglade faisait plein de choses pour les Arabes, ce qui était faux, mais c'est ce qui était ressenti. »*

> « Les Arabes sont comme nous, ils ont perdu toute dignité. Ils sont au chômage depuis des années. Va engueuler ton enfant quand tu ne travailles pas »

Tina ne peut pas s'empêcher de penser qu'elle *« n'aime pas les Arabes, c'est malheureux à dire, mais, dans mon immeuble, je n'en connais pas de bien »*. *« Oh ! arrête Tina »*, interrompt Patrice. *« Non, je suis désolée. Moi, enfant, à Lisbonne, j'ai grandi dans la misère, mais on nous apprenait le respect. Pas chez eux, les pères n'ont plus aucune autorité. »* *« Mais qu'est-ce que tu veux qu'ils aient comme autorité. Ils sont comme nous, ils ont perdu toute dignité*, s'enflamme Patrice. *Ils sont au chômage depuis des années. Va engueuler ton enfant quand tu ne travailles pas. »* *« Toi, par exemple, tu ne travailles pas, tu as de l'autorité »*, rétorque Tina. *« C'est pas vrai, vous, vous le pensez*, dit-il en s'adressant à sa femme et son enfant. *Mais croyez-moi, dans ma tête, c'est pas vrai. »*

Plusieurs fois, Patrice s'est fait traiter de *« FN »* par ses voisins, *« parce que je suis blond et qu'eux sont Arabes, c'est comme ça »*. Un dimanche, sur le marché, il a discuté cinq minutes avec Bruno Mégret. *« Franchement, tu comprends que c'est dur de pas voter pour lui. D'abord parce qu'il paie pas de mine. Il est modeste, posé. Il ne parle pas d'immigration, il dit simplement qu'il faut chasser le voyou. Il le dit sans haine, comme ça. Presque sympa. »* Après, il s'est souvenu de son voyage à Carpentras.

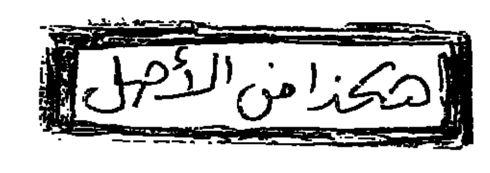
Aujourd'hui, Nabil, quinze ans, retrouve ses copains sur le parking près du parc Olof-Palme. Nadim s'est fait casser une côte par les policiers. Il est décidé à porter plainte. Il a le certificat de Médecins du monde. Amhed, lycéen, voulait faire une demande de stage à l'atelier municipal. *« Maintenant, ces demandes-là remontent aux élus, je laisse tomber. »* Nourine s'est inscrit dans une boîte d'intérim : *« En six mois, un copain français a eu trois boulots ; moi, en un an, rien. »* Nabil a envie de se promener à Vitrolles, montrer sa carte d'identité et de crier : *« Je suis né ici, je suis Français. »* Il assure avoir entendu une petite fille de huit ans jouer dans la cour et dire que *« les Arabes étaient sales »*.

IL faut se méfier maintenant des *« doubles faces »* : la femme qui distribuait des tracts dénonçant le *« F'Haine »* et qui a été aperçue à un meeting de Mégret. *« On l'a vue »*, assurent-ils. *« Même s'il y en a qui regrettent, on ne peut plus discuter, il n'y aura jamais la confiance. »* Un Vitrollais venait souvent jouer au football le dimanche avec eux. Lui aussi a été vu au meeting de Mégret. *« S'il se repointe, il aura les jambes sciées. »* *« De toute façon, ils nous ont tellement mis la rage que tout le monde s'en prendra. Même le mec qui est contre le FN et qu'on ne le sait pas, il s'en prendra. Il nous donne la haine ? Nous, on donne la haine. On sait qu'on fait le jeu du FN, mais on s'en fout. Ils nous mettent dans le même sac : l'Arabe délinquant. Faut voir comment ils nous regardent. Maintenant, c'est chacun pour sa mère. »*

Patrice, lui, voudrait leur parler, depuis l'élection. Il ne sait pas comment. *« Tout le monde regarde ses pieds. Et même quand on se parle, ce n'est plus pareil. Elle est là, la victoire du FN, dans les silences gênés au milieu d'une conversation. »* Vitrolles est coupée en deux. Certains habitants ont acheté des battes de base-ball. Il y a même eu un appel à constituer une milice privée qui, pour l'instant, n'a pas été suivi d'effets. Malgré la colère des jeunes, le premier résultat de cette élection est le calme qui règne le soir. *« Tout le monde a peur, personne ne sort, ne fait de chahut ; on dort la nuit »*, constate-t-on à la cité des Pins. Un jour, Patrice voudrait s'expliquer avec les gamins qui l'ont traité de facho la dernière fois, le dimanche des élections, juste avant qu'il aille voter : *« J'étais furieux, et je me suis retrouvé seul, dans l'isoloir. A ce moment-là, j'aurais pu voter avec mes tripes. »*

Il dit qu'avant la victoire du FN, c'était la colère résignée, la fatalité, *« la foi en rien, même pas en l'homme »*. Maintenant, *« c'est l'horreur »*. Le dimanche de la victoire, de la défaite, il a eu de la peine à les voir courir en bas de l'immeuble, les enfants d'immigrés, ces « Arabes » tant décriés. *« J'ai réalisé qu'ils n'étaient plus des hommes, qu'on les avait brusquement déclassés. Je voudrais qu'ils sachent qu'on souffre autant qu'eux de ce résultat. Qu'est-ce qu'on peut faire, qu'est ce qu'on peut dire ? »* Patrice Szostek s'est réveillé. Pour la première fois depuis longtemps, il aurait presque envie de militer. *« Il faudrait y croire »*, tempère-t-il. Il se demande si quelqu'un saurait écouter ses copains qui ont mal voté.

Dominique Le Guilledoux
Dessin de Serguei.



Une « refondation » chimérique ?

par Denis Kambouchner

EN l'état présent de la société politique française, l'appel contre le projet de loi Debré peut-il avoir été un acte de *refondation* ? Bien que les résultats en soient déjà notables, il est naturellement, dans les faits, trop tôt pour le dire. Qu'il en ait été ainsi ? Tout au moins dans le principe, c'est ce qu'Etienne Balibar s'était attaché à montrer dans ces colonnes (*Le Monde* du 19 février), en désignant comme réunies les principales conditions sous lesquelles un tel *« appel à désobéir »* peut constituer une action légitime et nécessaire, c'est-à-dire pleinement responsable.

Aux yeux d'Yves Michaud (*Le Monde* du 6 mars), il n'y là, pour l'essentiel, *qu'une illusion*. N'ayant mobilisé qu'une frange limitée de la population, cet *« appel à désobéir »* n'aurait pu que heurter *« beaucoup de Français »* dont le premier souci est *« de se voir garantir le respect d'un minimum de règles assurant à leur vie quotidienne stabilité et sécurité »*. N'étant lié à aucune proposition précise touchant le problème de l'immigration, il *aurait manqué* à prendre en compte, et même contribué à occulter, *« les problèmes ordinaires des gens ordinaires »*. Dans ce mouvement de protestation, et dans l'interprétation qu'en donne Etienne Balibar, il y aurait donc eu plus d'incantation que de réflexion véritable, et la fortune électorale du Front national en aurait été, par contrecoup, plutôt favorisée que contrariée.

Ce rappel à la responsabilité, venant après d'autres (Emmanuel Todd, Alain Finkielkraut), justifie lui-même quelques observations.

On ne reprochera pas à Yves Michaud, comme à tel de ses devanciers, de ne pas livrer son sentiment sur le fond, c'est-à-dire sur l'acceptabilité politique, morale, pratique du projet Debré, et sur ce que les démocrates, au nombre desquels il se compte, pouvaient ou devaient faire à son égard. Lu de près, son texte semble bien suggérer que, de ce projet de loi, chacun peut penser ce qu'il veut; et cela sans doute, selon son propre *« tempérament »*. En effet, les *« métarègles »* (déclarations des droits de l'homme, *« écrites ou non écrites »*) qui encadrent la législation positive sont elles-mêmes *« susceptibles de diverses interprétations »*, et les question afférentes *« doivent sans cesse être débattues et redébattues, sans pouvoir être tranchées une fois pour toutes »*. Les citoyens peuvent donc bien donner leur avis *« par tous les moyens légaux »* : aucun, semble-t-il, ne sera fondé à opposer à la chose votée (ou en instance d'être votée) le contenu manifeste d'une *« métarègle »*. La seule conduite légitime consistera à s'en remettre à la décision d'une *juridiction suprême* (en l'occurrence, le Conseil constitutionnel), seule habilitée à trancher, et par là, à neutraliser le conflit des consciences.

Quoi qu'il en soit, dans la *« transgression »* beaucoup plus modeste que constitue le récent *« appel à désobéir »*, la *« refondation »* lui semble introuvable, pour les seuls motifs que la protestation n'est ici liée à aucune proposition concrète, et qu'elle n'emporte pas l'assentiment d'une majorité de Français.

Chacun pèsera ce dernier argument. Le premier indique à lui seul l'ampleur du quiproquo. Car, d'abord, comment reprocher à cette protestation de ne pas fournir ce qu'elle demande : une prise en compte raisonnée de l'ensemble des principes et des réalités dont le projet de loi Debré fait à tous égards bon marché ? Et, ensuite, comment les grands problèmes de l'époque (emploi, intégration, éducation, service public, justice, impôt, etc.) pourront-ils trouver le traitement pertinent qu'Yves Michaud appelle de ses vœux, tant que ceux qui décident de ce traitement ne les arborderont pas dans un esprit plus démocratique ?

Comment reprocher à cette protestation de ne pas fournir ce qu'elle demande : une prise en compte raisonnée de l'ensemble des principes et des réalités dont le projet de loi Debré fait bon marché ?

On notera seulement que cette présentation des choses ne nous laisse pas très loin de la *« conception purement étatique de la loi »*, dont s'inquiétait Etienne Balibar. De là peut-être l'embarras d'Yves Michaud au moment de caractériser *en termes positifs* ces grands actes de refus qui ont scandé l'histoire de la France moderne (mouvement dreyfusard, appel du 18 juin, manifeste des 121), et dont Balibar parlait comme ayant restauré par *« transgression fondatrice »* les *« conditions substantielles de l'obéissance à la loi »*.

Yves Michaud, quant à lui, en écrit seulement, sans craindre le paradoxe, qu'ils ont *« moins fondé une nouvelle communauté qu'ils n'ont contribué à occulter des situations dramatiquement ambiguës »* en dispensant *« de poser collectivement les problèmes soulevés par des défaillances collectives graves »*...

L'esprit démocratique dont il s'agit *n'est naturellement pas* simple attention portée à l'opinion publique : sa règle est plutôt, comme on le sait, la concertation maximale entre ceux qui se trouvent intéressés à une décision déterminée. Mais cette définition n'est pas encore suffisante. Car cette concertation ne procurera pas, par elle-même, les idées dont on déplore partout le manque (sauf, et *pour cause*, à l'extrême droite), si elle n'est prise et assumée en son sens le plus radical, c'est-à-dire comme exercice maximal et naturellement partagé de la responsabilité intellectuelle et pratique, et si elle ne s'étend de la décision particulière aux principes *mêmes de l'action collective* et à la définition de ce qui est souhaitable et juste, en général. Par exemple, comment peut-on imaginer que le fonctionnement de notre appareil éducatif puisse être substantiellement amélioré, et même que les moyens puissent être trouvés pour ce faire, tant que la plus grande confusion régnera sur le concept même de l'éducation ?

Or ce défaut d'esprit démocratique pourrait bien être, même s'il n'en occupe par le premier plan, *l'un des objets essentiels de la récente* protestation. De la part de ceux qu'on pourrait appeler les intellectuels *« ordinaires »*, c'est-à-dire en fait des citoyens attentifs (et non du tout des *« élites »*, terme que l'on devrait bannir à tout jamais du vocabulaire politique en raison des énormes confusions qu'il apporte), l'exigence formulée par rapport au projet Debré n'est pas seulement de décence ou d'humanité, mais aussi de vérité et de vraie raison.

Cette exigence ne saurait ignorer à quelles forces contraires elle a affaire : outre la puissance de certains intérêts, le poids de certains calculs et la distribution très jalousement réglée de la parole publique, il faut ici compter, dans beaucoup d'esprits, avec un mépris de plus en plus affiché de toute exigence intellectuelle, et avec un désordre où les idées mêmes de vérité et de rationalité perdent tout sens objectif.

Il dépendra d'abord de la création *de nouveaux lieux de discussion*, redonnant corps à la fonction critique, que la réflexion sur tous les problèmes de l'époque se fasse plus réellement collective, et que se produisent sur tous ces problèmes les clarifications indispensables. Dans la mesure où l'engagement qui vient de réapparaître se reconnaîtra à lui-même cet objet, le caractère *« refondateur »* qu'Yves Michaud lui refuse ne pourra plus lui être contesté.

Denis Kambouchner *est professeur de philosophie à l'université Paris-X-Nanterre.*

L'enjeu de l'audiovisuel extérieur

par Paulo Antonio Paranaguá

LES personnels de RFI et TV5 expriment en ce moment leurs inquiétudes quant à l'avenir. C'est naturel : ils n'ont pas été invités à exposer leur point de vue sur les grandes manœuvres de l'*audiovisuel extérieur de la* France. Transparence et concertation ont paradoxalement manqué dans ces entreprises de communication. Le fait que la mise en place d'une chaîne de télévision française internationale nécessite au bas mot 200 millions de francs, dans un contexte de restrictions budgétaires, ne saurait rassurer personne : l'emploi est une *question trop sérieuse* pour être laissée à la discrétion des seuls employeurs.

La constitution d'un pôle télévisuel extérieur digne de ce nom est fondamentale pour la survie même d'une industrie de programmes à la française, impensable dans le seul cadre de nos frontières. Un tel pôle devrait aider à pallier le déficit en matière d'exportation de l'ensemble de la production audiovisuelle (télévision et cinéma). Cependant, pour obtenir cet effet d'entraînement, bénéficiant à la fois à la production publique et privée, la France doit être capable de relever le défi d'une information télévisuelle internationale, aujourd'hui totalement dominée par les Anglo-Saxons.

Dans un rapport récent, Michel Meyer confie une telle mission à LCI. Malgré quelques précautions sur la mixité public-privé, à son avis, *« il suffirait d'internationaliser »* LCI pour qu'elle devienne le *« cœur de système de la future chaîne tout-info »* préconisée dans son rapport. France Télévision en serait réduite dans ce schéma à fournir sa *« matière première »*. Radio France Internationale se bornerait à des *« interventions ponctuelles »* de mise en perspective de l'actualité et, dans un avenir, à assurer la traduction des décrochages en langues étrangères.

Nous voudrions plaider plutôt, et avec rigueur, la cause du service public. Comme le préconise Francis Balle dans son excellent rapport sur la politique audiovisuelle extérieure (La documentation française), un effort de rationalisation s'impose pour surmonter l'éparpillement consécutif à l'éclatement de l'ORTF et aux initiatives désordonnées des dernières années. Encore faut-il susciter les convergences et ne pas dilapider en route le savoir-faire des uns et des autres.

Avec près de 400 journalistes et 300 correspondants dans le *monde entier, la rédaction de RFI* est sans conteste la plus « internationalisée » de l'Hexagone. L'expérience de la « radio mondiale » ne se limite d'ailleurs pas aux seuls journalistes français et à leurs *confrères d'origine étrangère* ; elle s'étend aussi au personnel administratif, aux techniciens et au personnel de réalisation de production, habitués à traiter avec des auditeurs, des collaborateurs et des partenaires disséminés dans les cinq *continents*.

Francophonie, Europe et dialogue entre les cultures sont autant de terrains pour mieux exprimer les valeurs universelles que nous voulons partager

TV5, chaîne francophone à majorité française, a été un laboratoire essentiel pour la collaboration avec ses partenaires québécois, belges et suisses. Arte a décliné la vocation européenne de la France d'abord avec les Allemands et *plus récemment* avec les Espagnols, tout en élargissant sans cesse ses horizons. Une télévision française destinée à un marché international déjà passablement saturé aurait tout intérêt à conjuguer cette double dimension de la francophonie et de l'Europe (de l'Atlantique à l'Oural, serait-on tenté de dire). Toute ambiguïté, toute contradiction entre l'ambition française pour *l'audiovisuel extérieur et* l'engagement auprès des partenaires francophones et européens devrait être levée.

De même, il faut éviter de céder à ceux que M. Balle n'hésite pas à appeler les *« intégristes du français »*. La cible de 65 millions de francophones (hors Hexagone) est insuffisante pour justifier un audiovisuel extérieur, renforcé dans son pôle télévisuel, distinct par rapport à la simple montée sur satellite des chaînes et stations *destinées aux auditeurs et* téléspectateurs français. Malgré le retard par rapport à nos *concurrents* de la BBC et de la Deutsche Welle, l'acquis des émissions en langues étrangères de RFI mérite d'être davantage mis en valeur, surtout à l'heure où CNN se met à parler espagnol et où les groupes Televisa (Mexique) et Globo (Brésil) développent leur propre chaîne tout-info.

Les émissions en langues étrangères constituent le meilleur rempart contre l'érosion de la francophonie. Elles sont la « nouvelle frontière » de l'audiovisuel extérieur. C'est là qu'on gagne de nouveaux auditeurs et spectateurs. *Si nous ne parvenons pas* à susciter un certain « désir de France », il n'y aura pas de sursaut et de nouveau rayonnement de la langue française.

Francophonie, Europe et dialogue entre les cultures sont autant de terrains pour mieux exprimer les valeurs universelles que nous voulons partager. A ce propos, le brassage d'origines diverses au sein de RFI démontre *parfaitement le succès de l'intégration* et fait de ses immigrés de la première ou seconde génération des interprètes du pluralisme de la société française.

En 1974, les personnels se sont battus contre l'éclatement de l'ORTF. Aujourd'hui, seule la BBC, notre principal concurrent en matière de radio et de télévision internationales, fait le poids devant les géants de la communication, tous privés. Les choix stratégiques étaient sans doute plus *aisés au sein d'une seule entreprise*, plutôt que dans la profusion de sociétés existant en France. *L'intuition du personnel* en défendant l'ORTF était plus justifiée que les considérations à court terme qui ont prévalu alors.

Les personnels n'ont peut-être pas les mêmes compétences que les experts et les énarques, mais leur connaissance du terrain, des métiers, du public et des auditoires est irremplaçable. Il est tout à fait compréhensible qu'ils ne veuillent pas être de simples spectateurs ou figurants des manœuvres en cours, encore moins *des faire-valoir. Les projets échafaudés* en chambre ont déjà montré leurs limites. Il est temps de comprendre que la solidarité est une valeur positive, qu'elle stimule la créativité d'un travail essentiellement collectif. Sans participation de tous, sans véritable motivation, *nous ne réussirons* jamais à préserver et à épanouir un audiovisuel à visage humain, en France pas plus qu'ailleurs.

Paulo Antonio Paranaguá *est journaliste et administrateur de RFI, représentant du personnel (CFDT).*

Chasser Ubu de Paris pollué

par Bertrand Delanoë

APPLIQUÉ depuis vingt ans avec zèle par la municipalité parisienne, le vieux dogme pompidolien *« adapter la ville à l'automobile »* porte aujourd'hui ses fruits... Le résultat est édifiant : 2,5 millions d'entrées et sorties quotidiennes de voitures à Paris ; 700 000 véhicules en circulation pour *200 000 places de stationnement* disponibles en surface. Ubu est entré dans la ville, équipé d'un pot d'échappement.

Si, pour 69 % des Parisiens, la pollution désigne une inquiétude prioritaire (sondage Sofres de février 1996), l'attitude du maire de Paris semble malheureusement garantir un avenir radieux aux « pics » désormais rituels.

Il adapte certes son discours à l'air (pollué) du temps, en admettant que l'espace occupé par l'automobile doit aujourd'hui être remis en cause au profit d'autres moyens de transport. Mais ses *« réponses »* paraissent bien maigres. La création d'un tramway ? Promise dès juin 1995, elle apparaît comme un projet condamné à demeurer à l'état... de projet. Le prolongement de la ligne Météor ? La Ville propose un engagement financier de 90 millions de francs alors que sa contribution devrait raisonnablement s'élever à 300 millions pour le seul *tronçon sud. Les pistes cyclables ?* Placées sur des axes lourds, elles sont mal respectées des automobilistes et se révèlent surtout peu sécurisantes pour leurs utilisateurs, faute d'une protection adaptée.

Ce n'est pas tout : Jean Tiberi annonçait récemment la création – ô combien ingénieuse – de *« vannes de filtrage »* destinées à *réguler l'accès au périphérique* des véhicules entrant dans Paris. Après le nuage de Tchernobyl contournant le sud de la France, la municipalité inventait les vagues de pollution circonscrites à la banlieue. La légitime levée de boucliers des maires des communes limitrophes (nullement consultés, bien entendu) a renvoyé ce brillant projet au rayon des engage*ments non tenus*.

Face à la dégradation de la qualité de l'air, la santé des Parisiens est menacée, comme le démontrait l'Observatoire régional de la santé dès septembre 1994. Dans ces conditions, l'annonce faite par Corinne Lepage, ministre de l'environnement, de limiter la circulation automobile, lors de « pics » de pollution de niveau 3, apparaît *bien comme un désaveu pour* les autorités municipales et préfectorales.

Mais répond-elle pour autant à la véritable question de société aujourd'hui posée ? L'essentiel, en effet, n'est pas de se satisfaire de mesures d'urgence dont on voit mal, d'ailleurs, pourquoi elles ne s'appliqueraient qu'à partir du niveau 3. Il est de restaurer la qualité de vie en milieu urbain, en inventant la ville du XXIe siècle, et en posant comme postulat que les *« pics » n'y auront plus... droit* de cité. Les limites de la loi Lepage résident précisément dans la modestie des « clés » *qu'elle offre* : c'est bien à l'exécutif municipal d'assumer ses responsabilités, en cessant de croire que d'autres pourront prendre à sa place des décisions engageant l'avenir de notre collectivité.

Le choix est clair : s'obstiner et faire ainsi adhérer Paris au club des mégapoles polluées, embouteillées, inhumaines, fragments d'absurdité bâties par les hommes contre les hommes. Ou bien rompre avec un modèle manifestement obsolète, en tentant de donner à l'*« exemplarité parisienne »* une signification concrète et puissante, à même de peser sur un avenir placé sous le signe de l'urbanité.

Cette ambition implique d'abord de raisonner à la bonne échelle, celle de l'agglomération, adaptée à une vraie coopération interurbaine. Elle nécessite aussi une redistribution de la voirie ainsi qu'une diversification des moyens de déplacement. Nous avons proposé la réalisation d'un véritable *« métro de surface »* avec la mise en site propre des couloirs de bus sur l'ensemble du territoire parisien. Plus nombreux, plus rapides, plus écologiques, les autobus pourraient constituer une offre alternative efficace à l'automobile.

Notre projet est de replacer l'individu au cœur du développement urbain

Diversification signifie aussi création de pistes cyclables protégées et en continu sur tout Paris, développement du transport fluvial, humanisation du métro et remise en cause du système actuel de circulation des cars de touristes. Ceux-ci stationneraient sur des parcs spécialement conçus aux *portes de Paris, des navettes non* polluantes assurant le transfert des personnes sur les lieux souhaités.

De tels changements impliqueraient une autre manière d'envisager la ville et sa configuration. Notre projet est précisément de replacer l'individu au cœur du développement urbain. La création d'un « réseau vert » fermé à la *circulation automobile et reliant* entre eux les « quartiers tranquilles » traduirait une révolution culturelle attendue par bon nombre de Parisiens. En redonnant à chacun un vrai pouvoir de déplacement, selon le mode de son choix, c'est, au-delà, une reconquête de son temps, de sa liberté, qui serait offerte.

Il est clair que l'éloignement vé*cu par les Parisiens entre leur lieu* de travail et leur lieu d'habitation – qui va en s'aggravant – résulte d'un appauvrissement du tissu économique local, découlant lui-même d'un modèle de développement qui révèle aujourd'hui ses limites. Comment prétendre en effet réorganiser demain le rythme professionnel et familial de l'individu, sans remodeler en conséquence le cadre au sein duquel il s'exercera ?

L'enjeu environnemental, on le voit, *doit être considéré à l'aune* des multiples thématiques qu'il désigne. Les explorer à partir d'*une vision cohérente* pourrait contribuer à restaurer un lien social atteint, lui aussi, par la « pollution » ambiante.

Bertrand Delanoë *est sénateur (PS), président du groupe socialiste et apparentés au Conseil de Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

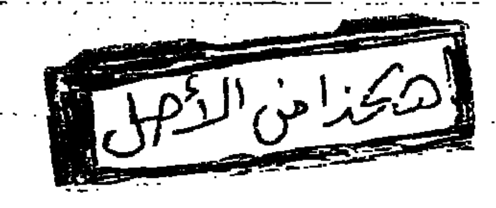
INTÉGRER LES MOTS ÉTRANGERS

Au lieu de mener un combat d'arrière-garde, souvent inefficace, contre l'usage des mots étrangers, pourquoi ne pas adopter une politique offensive d'intégration en francisant systématiquement leur orthographe ? Ainsi, *look* pourrait s'écrire *louk* ou *louc*, comme *souk* ou *bouc*, et *leader* deviendrait *lideur* comme *mineur*. Le procédé n'est pas nouveau : *paquebot* vient de *packet-boat*, *redingote* de *riding-coat*, et tout récemment encore l'Académie française a transformé *CD-Rom* en *cédérom*.

Orthographiés de la sorte, et privés de ce fait d'un certain exotisme, beaucoup de ces termes seraient vraisemblablement vite oubliés. Quant aux autres, ils ne défigureraient plus notre langue, et souvent même lui apporteraient un petit plus.

Le français est une langue vivante qui doit respirer et évoluer. Et les intégristes de l'ordre orthographique doivent comprendre que la santé, la beauté et le génie d'une langue reposent sur d'autres critères que les aberrations de son orthographe et un repli frileux sur elle-même.

Jean-Claude Anizan
Vincennes (Val-de-Marne)



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Triple faillite française

AVANT même la chute annoncée du maréchal Mobutu Sese Seko, la déroute de Kisangani a d'ores et déjà marqué une autre défaite, celle de la politique menée par la France au Zaïre. Triple faillite : d'une ambition, d'une méthode et d'une morale.

L'ambition était d'élaborer une politique française dans une région particulièrement sensible, et particulièrement riche, d'Afrique, où, précisément, l'influence de Paris était moins prépondérante que dans d'autres parties du continent noir. Il s'agissait, par exemple, de tenter de battre en brèche l'offensive menée par les Américains. Ces derniers, après avoir soutenu Mobutu aux pires moments de sa dictature – guerre froide obligeait – ont changé de position pour prendre appui sur le président ougandais Museweni, l'un des parrains du chef de la rébellion zaïroise. Les victoires de Laurent-Désiré Kabila, qui sont aussi des victoires du gouvernement rwandais et des Tutsis en général, préfigurent probablement la création d'un ensemble régional fortement opposé aux Français. Face à ce défi, même les intentions les plus louables de certaines des prises de position de Paris – notamment les appels, restés vains, à venir au secours des réfugiés de la région des Grands Lacs – ont été occultées par le soutien affiché de la France à Mobutu.

La méthode aussi a failli. Celle d'une diplomatie des « services », souvent opposés les uns aux autres, des « réseaux », conçus comme autant de chasses gardées pour tel ou tel responsable parisien. D'une diplomatie où s'entrechoquent curieusement secret et cacophonie. S'il avait été informé un tant soit peu de l'état de délabrement de l'armée zaïroise, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, aurait-il eu la malencontreuse idée de déclarer, encore début mars, que le maréchal Mobutu était *« incontestablement aujourd'hui la seule personnalité capable de contribuer à la solution »* du *« problème »* de l'intégrité territoriale du Zaïre ? Faillite morale enfin. Le geste eût pu être beau de continuer à soutenir un homme abandonné de tout le monde. Après tout, l'unanimité n'est pas toujours gage de vérité. A condition que l'homme et le régime en vaillent la peine. Soutenir un dictateur fort n'est jamais une bonne action ; soutenir un dictateur en bout de course est, par surcroît, une incontestable bourde politique. Au moment où le président de la République assure que la France est *« revenue »* en Amérique latine, la France ne vient-elle pas de quitter, la tête basse, la région des Grands Lacs ?

Les discours ne suffisent pas à définir une politique étrangère. Alors que la chute du communisme oblige, depuis 1989, à en redéfinir les ambitions et les stratégies, le lamentable épisode zaïrois sonne comme un avertissement : la France saura-t-elle s'inventer, même tardivement, une diplomatie à la hauteur des enjeux de cette périlleuse fin de siècle ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Nouvelle baisse des prix

IL Y A plus de quinze jours déjà, le 1er mars, à la date prévue par M. Léon Blum, la seconde baisse des prix de 5 % a été décrétée. Dès le début de l'expérience, nous avons tenu à souligner qu'il était du devoir de chaque citoyen d'appuyer, dans toute la mesure de ses moyens, l'action engagée par le gouvernement pour juguler l'inflation. Depuis le 1er janvier, cet impératif n'a rien perdu de sa rigueur, mais il serait vain de se dissimuler que la situation se présente aujourd'hui sous un jour plus complexe, et, sans aucun doute, moins favorable.

Ainsi que nous l'avions prévu, la nouvelle baisse n'a pu être générale et uniforme comme l'avait été la première. Si le prix de quelques produits est réduit de plus de 5 %, d'autres bénéficient d'un régime plus favorable ; des exonérations complètes assez nombreuses sont même accordées. Malgré ces ajustements, les mesures qui viennent d'être prises placent de nombreux industriels et commerçants dans une situation difficile.

Le gouvernement l'a reconnu : c'est ainsi que dans son allocution radiodiffusée du 24 février, M. Ramadier n'hésitait pas à annoncer : *« Nous le savons, cette baisse sera plus difficile à supporter que la précédente. Elle ne portera pas seulement sur les bénéfices. Dans bien des cas, elle les fera disparaître et mordra même sur le prix de revient... Nous avons décidé d'exiger la baisse même quand le commerçant et le producteur devront subir une perte. Cette exigence paraîtra dure, elle est nécessaire. »*

René Courtin

(19 mars 1947.)

Encore heureux... *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

VENDREDI, c'est le printemps.

Pourvu qu'il pleuve ! Pourvu qu'il vente, que des bourrasques arrachent les bourgeons morts-nés et balaient les odeurs sucrées des massifs ! Sinon, gare ! Si jamais il fait le temps espéré chaque année depuis qu'il existe un 21 mars, si le soleil tiédit les terrasses, si s'ouvrent chemises et canettes de bière, si virevoltent les jupes fraîches de l'autre été, alors la pollution atteindra son « pic » numéro deux ou trois, et les villes connaîtront un avant-goût de cataclysme nucléaire : enfants et vieillards parqués à la maison avec consigne de respirer le *moins* possible, masques de martiens pour les cyclistes, *assauts de tricherie à l' « alternance »* pour les fous de bagnole (« Je bosse, moi, *monsieur !* »). Un bricolage *qui évoque* la folklorique « défense passive » de 39-40 !

Cette obligation nouvelle de redouter le beau temps, de maudire l'anticyclone hier béni, comment ne pas la ressentir comme une offense, doublement affreuse d'être faite à on ne sait qui par on ne sait qui ? Par l'automobiliste en marche à celui qui vient de se garer ? A la Nature par la Science ? Au Bonheur par le Progrès supposé le servir ? Autant de grands mots pour « larges débats et vastes pistes de réflexion, entre experts de terrain, de bonne foi, d'accord sur l'essentiel », et n'y pouvant mais !

Sur les côtes normandes, une marée de 119 comme la semaine passée, cela se fête. Il en existe plus d'une par siècle, quoi que prétendent les syndicats d'initiative ; mais enfin c'est rare, et c'est la joie due aux prodiges naturels. La forte laisse de basse mer tient lieu d'épuisette. Tourteaux et bouquets oublient de quitter leurs trous de rocher, où le pêcheur à pied les cueille comme champignons après l'averse. Le long des langues de sable rincées deux fois par jour sous dix ou douze mètres d'eau, l'air a la pureté coupante des brises du large. Pas un humain ne l'a respiré, pas un moteur, tout au plus quelques baleines, depuis le Saint-Laurent, en face, où les gens ont l'accent de leurs cousins du bocage...

Eh bien, c'est fini, la fête aux haveneaux et le ravier de crevettes tièdes, au retour ! Avec les gros coefficients de *marée reparaîtra désormais* le tuyau-égout que l'usine de *la Hague avait soigneusement planqué, pas* vu pas pris, ni vu ni connu je t'embrouille, *« n'écoutez pas les marchands* de trouille, la mer finira bien par diluer tout ça, à la longue », etc. Autre offense, cette promesse en l'air, cette hypothèque sur l'avenir, aggravées de ce que les mesures de risques varient du simple au centuple, pis que les comptages de manifestants ! La vérité va mal, quand le doute cartésien fait place au soupçon.

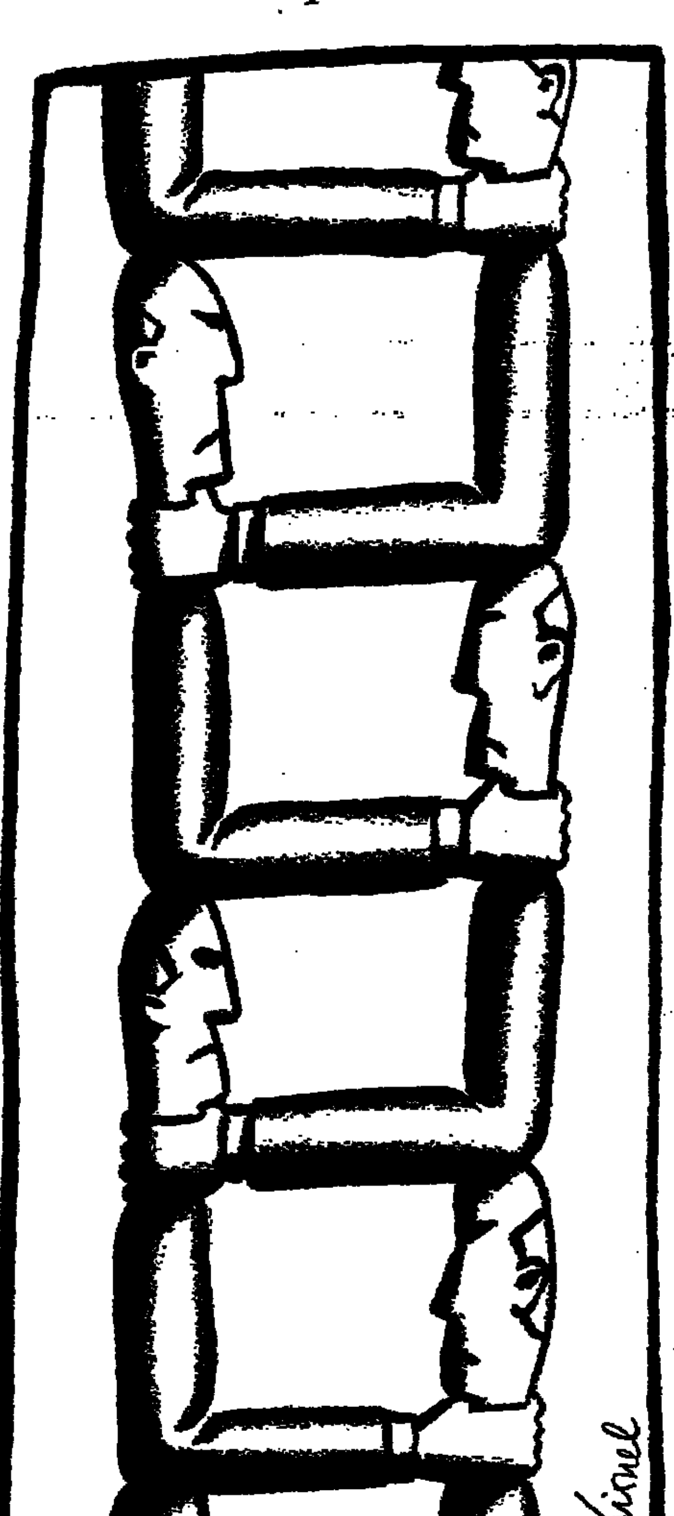
Près de la baie albanaise de Valona, une suite de criques abritent du bora. Les pics incandescents tombent droit dans l'Adriatique turquoise. Vers le sud se devinent les îles grecques de Céphalonie, avec leurs placettes blanches autour du mûrier et leurs souvenirs d'Albert Cohen. Mais, ici, c'est encore l'Europe continentale qui s'étonne de plonger dans la mer, comme à Trieste l'autrichienne. Eh bien, fini le passage rêveur du pays des mélèzes à celui de l'eucalyptus ! Des caboteurs rouillés et surchargés fuient, vers l'improbable paradis de Brindisi, l'enfer des fusils tirant en l'air et n'attendant qu'un malentendu pour viser à l'horizontale. Cet outrage parti de nulle part et qui se cherche un objet dans l'anarchie, *les experts* l'imputent aux retours de balancier, aux couvercles de marmite, aux *vieilles erreurs* du socialisme, aux jeunes erreurs du capitalisme, à *l'atavisme des ethnies* – « attention, je n'ai pas dit : des *races* » ! –, à la nature belliqueuse *des hommes, et* autres balivernes pour colloques, tandis que les décideurs de l'Europe *provisoirement* assagie cherchent, comme au Zaïre, les mots qui ne leur feront pas trop perdre leur réputation de vertu humaniste.

A cheval sur nos frontières du Nord, où s'est longtemps célébré l'honneur du travail, les rebuts humains de la productivité promènent des banderoles en colère. Leur effronterie irresponsable : refuser de mourir. Non plus pour Dantzig ou les Sudètes, ce manque de goût à disparaître : pour les beaux yeux de l'économie de marché, ce nouveau « lendemain » enchanteur qui, comme le leurre des Soviets, ne récompensera jamais les sacrifices imposés, et qui pourrait bien connaître la même faillite.

La faute à qui, ces insultes au vouloir-vivre, ces traites impayables sur l'avenir ? Aux pédégés incapables ? Aux élus indélicats ? Aux spéculateurs apatrides ? Aux intellectuels angélistes ? A la communication faiseuse de vent ? Aux extrémistes, à qui (autre semblant de fatalité) tout profite ? A la Mafia, et laquelle ? A l'Europe qui va trop vite ? A l'Europe qui va trop lentement ? A notre imagination morose ?

Etre invité à ne s'en prendre qu'à soi, quand, sur tous les fronts, on n'y peut rien : vous parlez d'une médecine ! Encore heureux que, vendredi, ça soye le printemps...

L'échelle sociale *par Lionel Portier*



Zaïre, l'effondrement d'un régime gangrené

Suite de la première page

Cette autocritique appelait une vigoureuse reprise en main, qui ne vint pas. En mars 1977 et en avril-mai 1978, l'armée et le régime ne durent leur salut, face aux attaques des ex-gendarmes katangais dans la province du Shaba, qu'au soutien, la première fois, d'un fort contingent marocain, et qu'à l'intervention décisive, la seconde fois, des paras belges et français largués sur Kolwezi, ville minière ensanglantée par un début de massacres. Le maréchal Mobutu ne tira aucune leçon de ces deux nouvelles – et graves – alertes.

Pendant les premières années de sa présidence, le « guide suprême » avait su utiliser l'armée comme garante de l'ordre et de la stabilité dans cet immense pays, « ventre mou » de l'Afrique centrale meurtri par une longue guerre fratricide, véritable sous-continent aux deux cents ethnies, en quête de paix et d'unité. Pour engendrer, puis pour consolider le sentiment national, il avait recouru – comme, avant lui, le colonisateur belge – au « brassage » intensif des militaires, et des fonctionnaires, d'une province à l'autre, brisant les solidarités ethniques et décourageant au passage les révoltes centrifuges.

Mobutu ancra ainsi son régime dans la hantise de tout un peuple de revivre le cauchemar des désordres et des souffrances qui avaient accompagné la naissance convulsive de l'Etat congolais au début des années 60. En période de crise, il ravivait cette plaie mal cicatrisée, usant du passé comme repoussoir. Longtemps, dans la grande avenue qui traverse Bukavu, la capitale du Kivu aujourd'hui entre les mains des rebelles, le visiteur était accueilli par un immense panneau de propagande à l'imagerie naïve, où – rappel de la guerre – la carte du Zaïre, zébrée d'éclairs dans un décor de ténèbres et d'apocalypse, laissait la place, dans un halo de lumière, à une torche géante, attribut du « mobutisme » et symbole de paix.

« MATABICHE »

Mais, dans le même temps, l'armée devint l'outil de répression du régime, inaugurant, lors de la fusillade à l'université de Lovanium (1968), une longue série de basses œuvres qui s'est poursuivie jusqu'au massacre des étudiants de Lubumbashi en mai 1990. Surtout, Mobutu, avant tout soucieux de prolonger son règne, renia ses ambitions initiales et instilla dans son armée le poison du népotisme. Pour assouvir les appétits de ses nombreux cousins, il distribua de multiples prébendes civiles et militaires aux membres de sa parenté et aux chefs des ethnies de sa région d'origine (province de l'Equateur), tissant ainsi de précieux réseaux de clientèle. L'unité nationale était loin de profiter à tous.

Au cœur de cet « Etat sauvage », à la fois faible et redouté, l'armée devint le principal agent de la corruption, endémie aux multiples symptômes – pots-de-vin, fraudes, détournements, contrebande – qu'on résume au Zaïre d'un mot : *matabiche*. Moyen de survie pour les plus pauvres, source d'enrichissements scandaleux pour les privilégiés ou les détenteurs d'une parcelle d'autorité, la corruption, en descendant le long de l'échelle sociale, permit parfois d'apaiser le mécontentement populaire mais contribua, en fin de compte, à exacerber les inégalités.

« Servir et non se servir », proclamait un célèbre slogan mobutiste. Mais en confondant les caisses de l'Etat et celles de sa famille, le président s'affirma comme le prédateur en chef, justifiant l'image que Bernard Kouchner donna un jour de lui, *« ce coffre-fort ambulant coiffé d'une toque de léopard »*. L'homme de la rue résumait ses multiples activités, plus ou moins légales, par une formule gavroche : *« Article 15, on se débrouille ! »*

Méprisée, payée un mois sur deux, ou bien en monnaie de singe en ces temps d'hyperinflation galopante, la soldatesque a pris depuis longtemps l'habitude de mettre la population en coupe réglée, suscitant méfiance et rancœur contre le régime. Discréditée par ses exactions, affaiblie par des épurations sporadiques nées de la hantise des complots, manipulée pour retarder l'interminable processus de transition démocratique, démoralisée par la maladie – et l'impuissance – de son chef, l'armée zaïroise déclare forfait au moment où celui-ci a le plus besoin d'elle. Seule la peur d'une ultime colère du « guide » semblait dissuader les rébellions. Jusqu'au retour en scène, avec l'appui armé du Rwanda et de l'Ouganda, d'un vieil opposant, Laurent Kabila, personnage sans doute discutable mais d'une rancune tenace, qui est sans doute le premier surpris par l'incroyable succès de son audace.

« Je suis le chef », aimait à répéter Mobutu, avant d'ajouter : *« Citez-moi un seul village zaïrois où il y ait deux chefs. Il n'en existe pas. »* Se considérant comme le fidèle héritier politique des rois bantous qui dirigeaient jadis les Etats de la savane, Mobutu a exalté à l'infini son pouvoir personnel. A l'image du « faiseur de pluie », présumé infaillible. Mais il y a déjà bien longtemps que son peuple ne voit plus en lui l'un de ces *« montreurs de conduite »* naguère chers à Bertrand de Jouvenel. A ce peuple, Mobutu laisse en héritage un régime à l'agonie dans les décombres d'un pays ruiné.

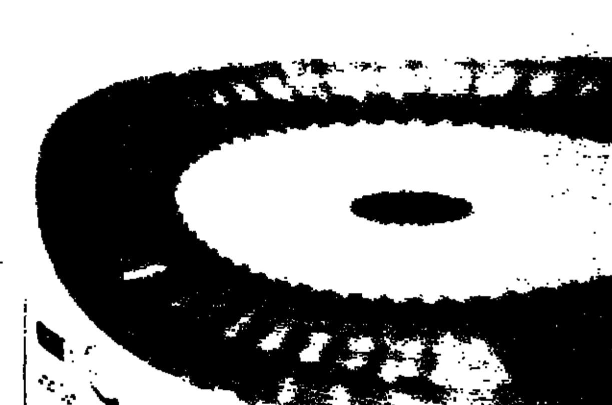
Jean-Pierre Langellier

RECTIFICATIF

MARCEAU LONG ET LE FOULARD

Une correction malencontreuse nous a conduits à déformer, dans nos éditions du 18 mars, les propos de Marceau Long, président du Haut Conseil à l'intégration au sujet de la jurisprudence du Conseil d'Etat sur le foulard islamique, au point d'inverser le sens de ses déclarations. M. Long ne regrette évidemment pas les décisions prises par la haute juridiction administrative du temps où il en était le vice-président. Voici l'intégralité de ses propos : *« Je ne peux regretter que le Conseil d'Etat, alors que je le présidais, ait dit que le droit de la République n'était pas menacé par le foulard islamique porté sans prosélytisme, dès lors que les élèves suivent tous les cours du programme, y compris ceux de philosophie, de biologie et de gymnastique. Cette conception de la liberté de conscience et des opinions "même religieuses" proclamée en 1789 est celle de la vision moderne de la laïcité, celle d'ailleurs de l'Europe qui nous entoure. J'espère que ces jeunes musulmanes sont aussi effrayées que moi du spectacle des femmes murées par les talibans et qu'elles sont horrifiées par cet intégrisme ! Je plains ces jeunes filles exclues et renvoyées souvent au milieu et aux influences les plus éloignés de notre conception de l'intégration. »*





RÉSULTATS Le résultat net d'Alcatel Alsthom, négatif de 25,6 milliards de francs en 1995 en raison de lourdes provisions, est redevenu positif de 2,7 milliards en 1996. Présentant les comptes, mardi 18 mars, son PDG, Serge Tchuruk, a évoqué un véritable « rebond » du groupe. ● LES TÉLÉCOMMUNICATIONS, cœur des activités du groupe, ont bénéficié d'un début d'amélioration, avec un résultat d'exploitation positif au second semestre après une perte sur les six premiers mois, permettant de limiter à 800 millions de francs la perte de la branche sur l'exercice. ● LES COMMANDES dans cette activité ont crû de 21 % en 1996. ● À LA BOURSE, les actions du groupe ont progressé de près de 50 % depuis début 1997. ● LA FUSION envisagée de la filiale GEC-Alsthom avec Framatome est toujours au point mort, après les exigences posées par le gouvernement français.

Alcatel Alsthom redresse la tête dans les télécommunications

Le groupe a enregistré en 1996 un bénéfice de 2,7 milliards de francs, après une perte historique de 25,6 milliards de francs en 1995. Mais il faudra attendre 1998 pour retrouver une rentabilité satisfaisante

CANDIDATURE à la privatisation de Thomson, projet de fusion entre GEC-Alsthom et Framatome… en 1996, Alcatel Alsthom a figuré plus qu'à son tour à la une de l'actualité. Ces dossiers auraient presque pu faire oublier que, l'an passé, pour Alcatel Alsthom et son PDG, Serge Tchuruk, le principal défi se situait ailleurs. Nommé en juin 1995, M. Tchuruk devait démontrer que, pour son premier exercice complet à la tête du groupe, il avait amorcé le redressement du cœur de ses activités, les télécommunications, dont il avait dénoncé les dérives à son arrivée.

De ce point de vue, le bilan de l'exercice 1996 est encourageant : les ventes d'Alcatel Alsthom dans les télécommunications ont augmenté de 6 % à 71,15 milliards de francs, après deux années de tassement, tandis que le chiffre d'affaires total du groupe progressait à 162,1 milliards, après avoir reculé en 1995. Présentant ses comptes, mardi 18 mars, Serge Tchuruk a estimé qu'il s'agissait là d'un véritable *« rebond »*.

« SÉVÈRES » RESTRUCTURATIONS

Lourdement déficitaires en 1995 (– 3,3 milliards de francs, dont 1,9 milliard de provisions pour restructurations), les comptes de la branche télécommunications se sont améliorés en 1996 : le résultat d'exploitation est redevenu positif au second semestre, après une perte sur les six premiers mois, permettant de limiter à 800 millions de francs le montant de la perte de la branche sur l'ensemble de l'exercice, tandis que l'ensemble du groupe affichait un bénéfice d'exploitation de 2,9 milliards (600 millions l'année précédente). Quant au résultat net du groupe, négatif de 25,6 milliards de francs en 1995 en raison de lourdes provisions, il est redevenu positif de 2,7 milliards en 1996, grâce aux plus-values dégagées par des ventes d'actifs.

« Le repositionnement des télécommunications est en cours », apprécie la société Morgan Stanley, qui en veut pour preuve la progression de 21 % des commandes enregistrée par Alcatel Télécom en 1996 par rapport à l'exercice précédent. En 1995, elles étaient tombées à 65,2 milliards de francs, contre plus de 70 milliards deux ans plus tôt. Ces prises de commandes ont d'ailleurs connu une « nette accélération » au dernier trimestre 1996, soulignent les analystes de la société Oddo, puisque, sur les neuf premiers mois, elles n'étaient en hausse que de 16,7 %.

Les réductions massives d'effectifs – principalement en Europe – ont « mécaniquement » joué leur rôle dans le redressement des activités télécommunications : entre la mi-1995 et la fin 1996, *« environ 10 % des emplois ont été supprimés »*, explique-t-on à la direction d'Alcatel Télécom, *soit 10 500 suppressions d'emplois pour 1996*, après 4 500 en 1995. Fin 1995, la société employait 86 800 personnes.

Aux yeux des salariés, ces restructurations paraissent néanmoins très sévères, alors que la maison mère, Alcatel Alsthom, a renoué avec les bénéfices et se dit prête à débourser plusieurs milliards de francs pour acquérir Thomson-CSF. Aussi les syndicats tentent-ils de retarder les échéances. Mercredi 19 mars, le secrétaire – CFDT – du comité central d'entreprise (CCE) d'Alcatel CIT est assigné par sa direction au tribunal de grande instance d'Orléans. Motif : son refus de signer l'ordre du jour du prochain CCE, *prévu le 2 avril, pour lancer un* plan social portant sur 1 400 postes (*Le Monde* du 14 mars).

Pour certains, le *« volet social »* des restructurations engagées par Alcatel Télécom a d'autant plus de mal à passer que les déficits affichés par certaines entités s'expliqueraient par des transferts de charges liés à la nouvelle organisation. Une *« rationalisation »* mise en place début 1996, qui a pourtant *« porté ses fruits »* selon la direction d'Alcatel Télécom. Hier structuré par pays, le groupe a adopté une organisation plus verticale. Huit divisions, couvrant les principaux métiers (centraux téléphoniques, équipements de transmission, matériels pour les communications mobiles, etc.), ont été créées. Responsables de leurs résultats, elles le sont aussi de leurs stratégies au niveau mondial.

Alcatel Alsthom renoue avec les bénéfices

Les résultats et les effectifs

en millions de francs courants

Marge opérationnelle — Résultat opérationnel avant frais financiers

Résultat net — Part du groupe

	Marge opérationnelle	Résultat net
1991	13 696	6 180
92	13 148	7 058
93	11 559	7 062
94	8 042	3 620
95	634	–25 583
1996	2 900	2 700

effectifs au 31 décembre

	effectifs
1991	213 100
	203 000
93	196 500
	196 900
95	191 800
1996	170 500

Source : Alcatel Alsthom

Les restructurations engagées par le Pdg du groupe, Serge Tchuruk, seront poursuivies cette année.

REPRISE DES COMMANDES

Alcatel Télécom récolte par ailleurs les premiers fruits du repositionnement de son portefeuille de produits et de ses investissements. *« Nous ne sommes plus uniquement une société de commutation »*, notait mardi 18 mars le directeur financier du groupe, Jean-Pierre Halbron. *« L'innovation est aujourd'hui concentrée sur un tiers de l'activité : la transmission, les équipements d'accès et les mobiles »*, applaudit la société Oddo.

En transmissions (matériels destinés aux liaisons entre centraux téléphoniques), les commandes ont progressé de 40 % sur un marché en hausse de 20 %. Pour les équipements d'accès (entre le central téléphonique et l'abonné), Alcatel Télécom revendique une progression de 60 % des commandes, sur un marché en croissance de 40 %. *Le groupe estime aussi avoir* gagné deux points de parts de marché dans les équipements pour les réseaux de téléphonie mobile et assure que, dans les centraux téléphoniques (30 % de l'activité), les commandes des nouveaux opérateurs compensent celles des opérateurs historiques.

« Même si ces taux de croissance ne sont sans doute pas tenables, ils contribuent à accroître la crédibilité des technologies d'Alcatel Télécom », relèvent les analystes de Morgan Stanley. Le redressement des télécommunications d'Alcatel Alsthom est cependant jugé *« plus lent que chez certains concurrents »* par la société Oddo, citant, à titre de comparaison, le groupe américain Lucent Technologies (issu de l'éclatement d'AT&T), qui *« dégage 18,5 % de marge opérationnelle »*, quand Alcatel Télécom *« vise 5 % en 1998 »*.

« En Europe, les restructurations prennent plus de temps qu'aux Etats-Unis », tempère-t-on à la direction d'Alcatel Télécom, où, tout en se félicitant des *« progrès enregistrés en 1996 »*, on indique que *« des efforts restent à faire »*, mais que le plan de restructuration, engagé à l'automne 1995, *« doit s'étaler sur trois ans »*. Les économies de 7 milliards de francs par an, citées par M. Tchuruk, ne seront réalisées qu'à partir de l'exercice 1998.

La direction d'Alcatel Télécom, qui note que les marges opérationnelles sont négatives *« dans les métiers où nos parts de marché sont faibles »*, entend accélérer les efforts dans les terminaux de téléphonie mobile à la norme européenne GSM, dans lesquels le groupe a failli être absent en raison de problèmes de développement. L'objectif est de tripler cette année les ventes mondiales à 3 millions de terminaux et de porter la part de marché à 10 % environ, contre 8 % actuellement.

Le redressement en cours de l'activité télécommunications d'Alcatel Alsthom a été salué depuis plusieurs semaines par la Bourse. Les actions du groupe ont progressé de près de 50 % depuis début 1997. A 615 francs, elles sont cependant encore loin du pic de 905 francs de janvier 1994… Alcatel Alsthom n'avait pas alors encore dévoilé ses difficultés.

Philippe Le Cœur

M. Tchuruk intéressé par « Le Figaro »

Le groupe Alcatel Alsthom, qui a amorcé un repli du secteur de la presse depuis l'arrivée de Serge Tchuruk à sa tête, va-t-il y revenir en rachetant *Le Figaro* comme la rumeur lui en prête l'intention ? M. Tchuruk s'est montré évasif à ce sujet, sans pour autant démentir son intérêt pour le quotidien du groupe Hersant. *« On n'est pas sortis des médias pour y re-rentrer*, a déclaré le PDG d'Alcatel Alsthom. *Ceci dit, si on peut susciter un tour de table… C'est un sujet qui n'est pas inintéressant. »* Mais M. Tchuruk ne s'est pas expliqué sur les raisons qui le poussent à cette réflexion. Le groupe Lagardère, son rival pour la reprise de Thomson-CSF, serait lui aussi candidat au rachat du *Figaro*…

Une large coopération est à l'étude avec le britannique Gec dans la construction électrique

SERGE TCHURUK l'a reconnu, mardi 18 mars, en présentant les résultats de l'exercice 1996 : le bénéfice net (part du groupe) de 2,7 milliard de francs est totalement dû aux cessions d'activités réalisées en 1996, portant sur la vente d'activités (la société de câble suisse Cortaillod par exemple)ou de participations purement financières (dans le groupe italien Fiat notamment).

En début d'année, le PDG d'Alcatel Alsthom *s'était fixé pour objectif de* céder pour dix milliards d'actifs. Ce chiffre a été largement dépassé, puisque *12 milliards sont rentrés* dans les caisses du groupe, et cela sans même compter la cession d'une partie des parts d'Alcatel Alsthom dans Havas, qui devrait rapporter *« au moins »* 3,4 milliards de francs. Ce désengagement pourrait se poursuivre dans les mois qui viennent, a affirmé M. Tchuruk, qui envisage *« le cas échéant »* de céder les 7,1 % qui lui restent dans le groupe de communication.

Car la vision de M. Tchuruk n'a pas varié depuis son arrivée à la tête du groupe. Alcatel Alsthom, estime son PDG, avait vu son développement se tasser ces dernières années, et cela malgré 40 milliards de francs d'acquisitions entre 1991 et 1995, dont l'effet, selon lui, ne se sont fait sentir ni sur le chiffre d'affaires, ni sur les marges, qui se sont au contraire dégradées *pendant cette période*.

Aussi M. Tchuruk a-t-il misé, dès son arrivée à la tête du groupe, sur un recentrage poussé. *Il sera, affirme-t-il*, poursuivi dans les mois qui viennent, et accompagné d'une *« relance de la croissance »* et d'une *« amélioration de la productivité »*. Le cœur d'Alcatel Alsthom reste, selon lui, les télécommunications, matériels et câbles compris. *« Dans ce secteur*, a-t-il affirmé mardi, *l'objectif est de parvenir à un chiffre d'affaires de 200 milliards de francs en quelques années, contre 130 milliards actuellement »*. Qui plus est, estime-il, *« dans ce domaine, la part de marché naturelle qui revient à notre groupe est* de *20 % »*.

DIFFICULTÉS SUR LE DOSSIER FRAMATOME

Le deuxième pilier du groupe est l'électromécanique. Dans ce domaine, M. Tchuruk souhaite depuis longtemps regrouper Framatome *(chaudières nucléaires), dont l'Etat* conserve actuellement la majorité et Gec-Alsthom (centrales classiques) dont il *détient 50 % aux côtés du britannique Gec*, et ce afin de constituer le deuxième groupe de construction électrique derrière l'helvético-suédois ABB.

Mais les points de vue sont difficiles à concilier, et M. Tchuruk a reconnu avoir *« quelque difficulté »* sur ce dossier. Le gouvernement français, via le ministre de l'Industrie Franck Borotra, a imposé cinqconditions pour rassurer ceux qui redoutent de voir ce fleuron de l'industrie nucléaire, Framatome, passer dans le privé. Ces conditions sont les suivantes : *« le contrôle par les pouvoirs publics des décisions stratégiques »* touchant au nucléaire, la *« poursuite de la coopération franco-allemande »* avec Siemens *pour le réacteur du futur* (EPR), la *« préservation de l'identité des activités nucléaires de Framatome »*, la *« prédominance des intérêts français »* dans le capital et *« l'identification claire des provisions associées au risque nucléaire »*. Les députés en ont ajouté quatre autres dont le contrôle de la filière nucléaire par le Parlement et un droit de veto pour l'actionnaire public.

Selon M. Tchuruk, le partenaire britannique Gec ne conteste pas *« le caractère stratégique »* de ce projet de rapprochement, mais *« certaines des conditions posées par l'Etat »*. Toutefois, les négociations ne sont pas au point mort, car Alcatel Alsthom et Gec ont engagé une *« réflexion de fond »* afin de mettre en place une *« coopération plus large dans l'électromécanique »*. Pourrait-il s'agir d'acquisitions communes ? Récemment, Alcatel Alsthom a fait connaître son intérêt pour les centrales électriques conventionnelles de l'américain Westinghouse, quel'allemand Siemens souhaite lui aussi racheter.

Comme il l'avait déjà souligné en 1996, M. Tchuruk estime qu'Alcatel Alsthom doit continuer à développer son troisième pôle, celui des équipements destinés à la défense, où il réalise actuellement dix milliard de francs de chiffre d'affaires, *« c'est-à-dire autant que Matra »*, son concurrent pour la reprise de Thomson-CSF. L'offre qu'il s'apprête à présenter aux pouvoirs publics se fera en association avec le groupe Dassault, mais aussi avec Aerospatiale, qui est *« partie intégrante de ce projet »*. Dans un deuxième temps seulement, M. Tchuruk affirme vouloir mettre en place des coopérations européennes.

Ph. L C et A-M R.

Krupp Hoesch s'apprête à lancer une OPA hostile sur Thyssen

La sidérurgie allemande souffre de sa dispersion

UNE BATAILLE de géants se prépare dans la sidérurgie allemande : Krupp Hoesch s'apprêterait à lancer une OPA (offre publique d'achat) hostile sur son concurrent Thyssen. Dans un communiqué publié le 17 mars, Thyssen a *révélé qu'il attendait de* son rival *« une prise de contrôle inamicale »*. Cette attaque serait préparée par la banque d'affaires Deutsche Morgan Grenfell, filiale de la Deutsche Bank.

« Cette action ne nous inquiète pas. Il ne peut s'agir que d'une tentative de Krupp pour résoudre les problèmes considérables qu'il rencontre en piochant dans les réserves de Thyssen », a déclaré Thyssen. *« Une telle opération n'aurait de sens que si dix mille emplois étaient supprimés dans le cadre d'un programme de rationalisation »*, menace le groupe, qui se dit déterminé à combattre par tous les moyens ce projet.

Krupp Hoesch n'a fait aucun commentaire. Des analystes remarquent toutefois que le cours des actions de Thyssen ont augmenté de presque 30 % depuis le début de l'année bien que le groupe ait annoncé une baisse de 55 % de son résultat net. Ce qui pourrait souligner, selon certains, la montée en puissance de Krupp Hoesch et de ses banques alliées dans le capital de Thyssen, détenu officiellement à 80 % par le public.

Si l'idée d'une réorganisation de la sidérugie allemande, structurée *autour de Krupp Hoesch et Thyssen*, est périodiquement évoquée à l'image de ce qui s'est passé en Grande-Bretagne ou en France, la forme d'une OPA hostile est plus surprenante. Les batailles boursières ne sont pas dans les habitudes allemandes. Sous la conduite de son président Gerhard Cromme, Hoesch avait toutefois déjà rompu avec ces règles en enlevant subreptlcement 51 % du capital de Krupp en 1991.

La tentative de prise de contrôle *de Thyssen (39 milliards de* deutschemarks de chiffre d'affaires, soit 130 milliards de francs), pourrait être difficile pour Krupp Hoesch (14,6 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires). Thyssen vaut autour de 36,5 milliards de francs, sur la base de son cours *en Bourse. Krupp Hoesch, qui a* annoncé, en février, une diminution de 59 % de son bénéfice net à 700 millions de francs, risque de ne pas avoir les moyens de suivre une surenchère. A moins de démanteler, par la suite, le conglomérat Thyssen, présent dans les télécommunications et l'immobilier.

RETARD DE TAILLE

L'opération traduit le besoin de restructuration de la sidérurgie allemande. Krupp Hoesch et Thyssen restent des groupes sidérurgiques très éclatés et vulnérables aux fluctuations des marchés. Face à Usinor Sacilor ou à British Steel, recentrés sur les produits à plus forte valeur ajoutée, ils n'ont pas les moyens suffisants. En regroupant leurs forces, les deux rivaux légendaires pourraient combler leur retard de taille : ensemble, ils contrôleraient environ les trois quarts de la production d'acier allemande.

Thyssen, pour l'instant, ne semble pas sensible à de tels arguments. Mardi 18 mars au matin, à la Bourse de Francfort, les cours de deux firmes ont été suspendus.

Martine Orange

Michelin consolide ses résultats mais s'apprête à affronter une concurrence de plus en plus rude

L'industrie du pneumatique engage une nouvelle restructuration mondiale

Michelin a gagné 2,89 milliards de francs en 1996 (+ 3,4 % par rapport à 1995) pour un chiffre d'affaires de 71,24 milliards de francs (+ 7,7 %), a annoncé le groupe, mardi 18 mars. Ayant perdu sa place de leader mondial au profit du japonais Bridgestone, le manufacturier de Clermont-Ferrand fait face à une compétition renforcée dans une industrie où ne progressent plus que les marchés asiatiques.

LES « BIG THREE » du pneumatique – Bridgestone, Michelin et Goodyear – vont engager une guerre sans merci en 1997, à cause d'une conjoncture qui promet d'être médiocre : effondrement des marchés européen et américain du poids lourd et stagnation du marché automobile sur le Vieux Continent et aux Etats-Unis. Pour leurs suivants – Continental, Sumitomo et Pirelli –, dont la taille est jugée insuffisante, l'issue est devenue incertaine. D'autant que des petits fabricants venus d'Asie-*Pacifique, comme* les Sud-Coréens Kumho et Hankook, représentent un nouveau danger. Dans ce contexte, les acteurs de l'industrie pneumatique ont déjà passé plusieurs alliances, et bon nombre d'analystes estiment que ce mouvement n'est qu'entamé.

L'américain Goodyear et le japonais Sumitomo ont annoncé au début du mois de février une alliance stratégique : jusqu'au 31 décembre 2000, les deux groupes produiront l'un pour l'autre dans leurs pays respectifs des pneus de remplacement pour quelques 2 millions de voitures et *light trucks* (4 x 4, pick-up et autres minivans). Goodyear s'est fixé comme objectif de revenir au premier rang mondial, qu'il occupait au début des années 80.

Michelin et Continental ont également passé un accord de coopération le 31 janvier 1995, qui comporte deux volets. D'une part, *Continental fournit à Michelin des* pneus produits dans ses usines à bas coûts d'Europe de l'Est et a le droit d'utiliser la marque Uniroyal, filiale américaine de Michelin depuis 1990, pour certains de ses pneus en Europe. D'autre part, une société commune sera créée permettant une collaboration dans différents domaines, comme les achats et le recyclage. Au total, les deux partenaires européens pensent que cette association leur permettra de réaliser chacun des *économies de coûts de 300* millions.

Michelin, un temps numéro un après son rachat d'Uniroyal, et qui s'est fait souffler cette place en 1995 par le japonais Bridgestone, doit repartir de l'avant. Le groupe français a gagné, en 1996, 2,89 milliards de francs (+ 3,4 % par rapport à 1995) pour un chiffre d'affaires de 71,24 milliards de francs (+ 7,7 % par rapport à 1995), a annoncé le groupe mardi 18 mars. Son résultat d'exploitation a, pour *sa part, progressé de 22 % en 1996* à 6,95 milliards de francs.

Le groupe avait subi, en 1993, des pertes sans précédent de 3,6 milliards de francs, payant le *retournement de la conjoncture et* un endettement très élevé dû au rachat d'Uniroyal en 1990. Depuis, Michelin a largement redressé la situation. Il a lancé des produits innovants comme la gamme Energy ; un pneu qui offre une résistance au roulement réduite de 20 % et permet une diminution de 5 % de la consommation de carburant. Il a économisé 3,5 milliards de francs entre 1993 et 1996. L'emploi est passé de *130 000* personnes en 1990 à moins de 113 000 salariés aujourd'hui. En conséquence, Michelin a considérablement réduit son endettement. En remboursant par anticipation, au 21 mars *1997*, un emprunt convertible de 3,49 milliards de francs, il va faire passer son ratio endettement sur fonds propres à 1 contre 4,4 en 1993.

BAISSE DES COÛTS

Mais le contexte difficile ne permet pas relâcher l'effort de baisse des coûts. En février, Michelin a *annoncé la suppression de* 1 445 postes en France. Il doit également supprimer 1 000 de ses 9 000 emplois en Espagne d'ici à 1999. De*puis 1993,* Michelin a déjà supprimé 2 500 emplois en Espagne. Plus d'1 milliard de francs ont été provisionnés dans les comptes 1996 au titre des deux plans sociaux, français et espagnol.

Michelin, enfin, attend beaucoup de son procédé de fabrica*tion, le très secret C3M, qui doit lui* permettre de réduire considérablement ses coûts de production en portant le niveau d'automatisation à son maximum. Pour l'instant, le mystérieux C3M n'est utilisé que pour moins de 1 % de la production de pneus pour voitures de tourisme, et ses perspectives de développement sont inconnues.

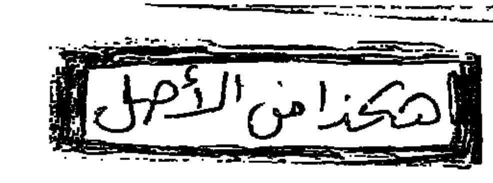
Dans un contexte où les pays industrialisés sont devenus des marchés de renouvellement, les pays *émergents, en tête desquels* l'Europe de l'Est, l'Amérique du Sud et l'Asie, représentent le seul fort potentiel. En outre, ils offrent des possibilités de production à bas coûts de main d'œuvre. Michelin, qui fait encore plus de 75 % de ses ventes en Europe et aux Etats-Unis, multiplie les investissements en Europe de l'Est – il a repris le polonais Stomil et le hongrois Taurus, tous deux privatisés – et envisage de s'implanter en Russie et en Inde. En *Asie*, le Japon reste le principal marché du groupe, associé dans une joint-venture avec Okamoto. Michelin y détient 4,5 % du marché. Le groupe possède *également* 90 % *d'une joint venture* en Chine avec la ville de Shen Yang. Il vient également de lancer une chaîne de production en Indonésie.

Virginie Malingre

Continental rénove ses procédés de fabrication

Le groupe allemand de pneumatiques Continental a développé un nouveau procédé de fabrication qui va lui permettre de diminuer à moyen terme ses coûts annuels de production de 50 à 70 millions de deutschemarks. Le nouveau procédé, appelé *Modular Manufacturing Process* (MMP), permet une flexibilité accrue de la production : de petites quantités de pneus peuvent être fabriquées en séries, de façon à s'adapter *plus rapidement aux fluctuations de la demande. Le* procédé permet, selon le groupe, d'exécuter une commande *« en l'espace de plusieurs heures et non plus en plusieurs semaines »*.

Continental prévoit de produire selon ce nouveau procédé de 5 à 10 millions de pneus *« durant les prochaines années »*. Continental a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 10,4 milliards de deutschemarks en 1996 (35 milliards de francs) et un extraordinaire bénéfice avant impôts de 328 millions de DM la même année.



La Coface est devenue le premier assureur-crédit à l'exportation en 1996

Le résultat atteint 246 millions de francs

EN PRÉSENTANT, lundi 17 mars, ses résultats pour l'année 1996, le président de la Coface (Compagnie française d'assurance du commerce extérieur), François David, a évoqué une succession de motifs de satisfaction. Le groupe, qui garantit les risques des entreprises à l'export, a réalisé un chiffre d'affaires de 2,860 milliards de francs, en croissance de 16 % (10 % à périmètre constant). Ce chiffre intègre en effet un mois et demi d'activité de l'assureur-crédit allemand Die Allgemeine Kredit, dont il a acquis 50,1 % en fin d'année. Le résultat consolidé a atteint 246 millions de francs, en hausse de 19 %, ce qui place son taux de rentabilité sur fonds propres à 12 %.

Par ailleurs, la Coface poursuit son développement international. Avec l'ouverture la semaine dernière d'une filiale au Brésil, la compagnie est désormais présente dans vingt-deux pays. Enfin, tout juste à l'équilibre en 1995, les procédures publiques gérées par la Coface pour le compte de l'Etat ont été excédentaires de 5 milliards de francs.

PRISE DE CONTRÔLE PAR LES AGF

En 1997, la Coface estime que ce chiffre atteindra 7 milliards. *« Au bout du compte, sur les 100 milliards de francs de déficits cumulés engloutis par l'assurance-crédit depuis vingt ans, ce sont seulement 30 milliards de francs de déficit qui devront être enregistrés. »* En 1996, le montant des grands contrats conclus dans ce cadre a atteint 69,9 milliards de francs, portant la rémunération de gestion de la Coface à 521 millions de francs.

Sur les grands marchés civils, 40 % des contrats ont été conclus en direction de l'Asie et de la Chine. *« L'année 1996 a été bonne pour le militaire »*, a estimé le patron de la Coface, comparé à 1995. Grâce au marché Sawari II signé début 1996 avec l'Arabie saoudite, les contrats d'armement se sont élevés à quelque 28 milliards de francs, contre moins de 10 milliards de francs l'année précédente.

L'un des changements majeurs de l'année écoulée a été la prise de contrôle de la Coface par les AGF. La compagnie d'assurances a porté sa participation directe dans l'assureur-crédit à 41,7 % et détient désormais indirectement 58 % de son capital. Ce mouvement s'inscrit dans la politique de développement de l'assurance-crédit des AGF, qui en ont fait une de leurs activités prioritaires. La Coface se trouve ainsi, à l'instar de ses grands concurrents européens, adossée à un actionnaire majoritaire : c'est le cas de l'allemand Hermès avec Allianz, du néerlandais NCM avec ABN-Amro ou encore de l'allemand Gerling, détenu par la famille du même nom.

Si une fusion avec Euler (l'ancienne SFAC), également filiale des AGF, souvent évoquée au cours des années précédentes, semble désormais écartée compte tenu du poids respectif des deux entités après l'acquisition par la Coface de Die Allgemeine Kredit et par la SFAC de l'anglais Trade Indemnity et de la Compagnie française de factoring (CFF), l'évolution des AGF concerne directement la Coface. La fusion entre AXA et l'UAP créant l'un des tout premiers assureur mondiaux n'a, selon le président des AGF, Antoine Jeancourt-Galignani, aucune incidence négative sur ses activités d'assurance-crédit ni d'assurance-transport, dont elle s'est fait une spécialité.

En revanche, elle occupe désormais une place prépondérante en assurance de particuliers. Cela peut provoquer soit des appétits de compagnies étrangères qui souhaiteraient se renforcer sur le marché français, soit inciter les AGF a accélérer le développement de leurs propres activités en rachetant une autre compagnie française. Rien qui inquiète outre mesure la Coface : la prise de contrôle par une société étrangère semble délicate, compte tenu de la montée en puissance des AGF dans son capital. En outre, la compagnie est considérée comme intouchable sans l'accord du gouvernement, en raison de ses activités publiques, notamment celles concernant la défense.

Babette Stern

Philippe Auberger envisage de réformer la Commission bancaire

Le député RPR voudrait modifier sa composition et créer un fonds de garantie des dépôts

Philippe Auberger, député RPR de l'Yonne et rapporteur général du budget, a présenté, mardi 18 mars, une proposition de loi visant à réformer la Commission bancaire, chargée du contrôle des établissements de crédit. Il s'agit, notamment, de modifier le mode de recrutement des membres de la Commission. Le député tient aussi à améliorer la protection des déposants en instituant un fonds de garantie des dépôts.

UN PEU MOINS d'un an après avoir présenté le rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les *« modalités de surveillance et de contrôle des établissements de crédit »*, le député RPR de l'Yonne, Philippe Auberger, revient sur le sujet avec une proposition de loi en deux parties. Premièrement, le député veut améliorer la *« réactivité »* de la Commission bancaire, chargée du contrôle des établissements de crédit. Deuxièmement, il veut mettre en place un système de garantie des dépôts commun à toutes les banques en créant un fonds.

La proposition de M. Auberger, qui, dans le meilleur des cas, sera présentée au Parlement à l'automne, vise d'abord à modifier la composition de la Commission. Ce point risque d'entraîner des débats houleux. Organe collégial et indépendant, la Commission bancaire comprend actuellement six membres : le directeur du Trésor, un conseiller d'Etat, un conseiller à la Cour de cassation, deux personnalités qualifiées et le gouverneur de la Banque de France, ou son représentant, qui la préside. Pour Philippe Auberger, *« les professionnels de la banque et des affaires doivent y être mieux représentés »*. Pour lui, outre le gouverneur de la Banque de France, la Commission bancaire devrait comprendre six membres, choisis pour leurs compétences et nommés par arrêté conjoint du garde des sceaux et du ministre chargé de l'économie et des finances.

PLUS DE VIGUEUR

Au passage, Philippe Auberger épingle la direction du Trésor : *« La présence du directeur du Trésor comme membre de droit ne se justifie plus du fait de la réduction du périmètre du secteur public bancaire et de la nécessité de consacrer son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif »*. Un représentant du Trésor aurait toutefois la possibilité d'assister aux réunions de la Commission.

Le texte de Philippe Auberger veut également donner plus de vigueur à l'organe collégial qu'est la Commission bancaire par rapport à son bras séculier, le secrétariat général de la Commission bancaire, formé de personnels de la Banque de France pour l'essentiel. Pour le député, l'organe collégial *« doit devenir l'acteur principal du contrôle »*, ses membres devant avoir *« un accès direct et régulier aux services »* et pouvoir, *« à titre individuel, déclencher et suivre les contrôles sur place »*.

Philippe Auberger veut enfin que la Commission bancaire devienne une personne morale et que soit consacrée par voie législative *« l'importance de sa mission de prévention des défaillances »*. Concernant l'article 52 de la loi bancaire de 1984, qui permet au gouverneur de la Banque de France de faire appel aux actionnaires d'une banque en difficulté ou de faire jouer la solidarité de place, la proposition Auberger se contente d'adapter le texte aux pratiques en vigueur, sans proposer de véritable changement.

Enfin, Philippe Auberger veut améliorer le système de protection des déposants en instituant en France, comme en Allemagne ou aux Etats-Unis, un fonds de garantie des dépôts. Un tel système imposerait aux établissements de verser chaque année une cotisation a priori, et non de financer le système d'indemnisation a posteriori en cas de défaillance.

S'il n'améliorerait pas le montant garanti – toujours à 400 000 francs –, un tel fonds permettrait d'accélérer la mise en œuvre de l'indemnisation des déposants. En regroupant tous les établissements de crédit dans un même système, alors qu'aujourd'hui, banques AFB et réseaux mutualistes ont chacun leur dispositif, ce fonds renforcerait la solidarité. Reste que les mutualistes estiment que leurs systèmes offrent une garantie illimitée aux déposants et ne sont guère prêts à rallier un autre dispositif. Seules les petites banques de l'AFB et les établissements étrangers semblent favorables aujourd'hui à un tel changement.

Sophie Fay

Peugeot condamné à reclasser 75 salariés de Chausson

PEUGEOT, qui, à parité avec Renault, était actionnaire de Chausson, n'a pas respecté son engagement pris en 1993 de reclasser 100 salariés du constructeur de véhicules utilitaires légers aujourd'hui disparu. Un total de 1 285 salariés avaient fait l'objet d'un plan social à cette date. Par un jugement du 10 janvier 1997, le tribunal de grande instance de Nanterre a condamné Peugeot à exécuter cet engagement dans un délai de six mois après la notification du jugement, début mars, à l'entreprise. Le constructeur automobile, qui peut encore faire appel, a jusqu'en septembre 1997 pour s'exécuter. Faute de quoi, le groupe dirigé par M. Calvet sera condamné à une astreinte de *« 50 000 francs par jour de retard et par reclassement manquant »*. *« Une obligation concernant a priori (...) environ 75 personnes »*, selon le jugement.

DÉPÊCHES

■ **RENAULT : les syndicats belges de Vilvorde** ont annoncé qu'à partir de jeudi 20 mars des *« actions durables »* succéderaient aux actions symboliques menées jusqu'ici. Par ailleurs, les syndicats européens de Renault ont demandé un entretien à Alain Juppé.

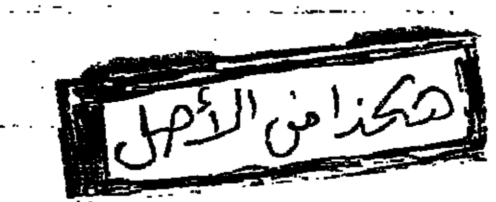
■ **ROCKWELL : le groupe américain va céder sa branche équipements automobiles** à ses actionnaires pour former une nouvelle société dont les titres seront cotés séparément en Bourse. Rockwell s'était déjà totalement séparé de ses activités défense et aérospatiale en les cédant à Boeing le 6 décembre 1996. Une fois séparée de son activité automobile, Rockwell sera un groupe électronique avec des positions dominantes sur le marché mondial dans trois secteurs : l'automation industrielle, les systèmes de semi-conducteurs, l'avionique et communications.

■ **NOVARTIS : le groupe suisse de chimie-pharmacie**, issu de la fusion Ciba-Sandoz en 1996, a réalisé au cours de son premier exercice consolidé un bénéfice net de 2,3 milliards de francs suisses (8,5 milliards de francs français) et un chiffre d'affaires de 36,2 milliards de francs suisses (142 milliards de francs).

■ **ACCOR : le groupe hôtelier français va investir 100 millions de dollars** en Argentine, pour la création d'une chaîne hôtelière plus particulièrement destinée aux hommes d'affaires, ainsi que pour un complexe situé à Puerto Madero sur le vieux port de Buenos Aires.

■ **AIR FRANCE : les premiers résultats des élections des délégués** aux comités d'établissement et des délégués du personnel d'Air France sont, une nouvelle fois, en la faveur du syndicat FO. Force ouvrière a obtenu une représentativité de 34,13 % au Comité d'établissement, contre 34,27 % lors des dernières élections en 1997. Pour les élections des délégués du personnel, le syndicat dirigé par Robert Génovès, qui doit bientôt partir à la retraite, a obtenu une représentation de 32,27 % contre 30,97 % en 1996.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : l'ensemble des organisations syndicales** appellent les salariés des cinquante-huit caisses régionales à cesser le travail, jeudi 20 mars, pour réclamer des mesures en faveur de l'emploi et de la réduction du temps de travail.



■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé en forte hausse, mardi 18 mars. L'indice Nikkei a gagné 2,17 % à *18 445,20 points, poussé par les valeurs bancaires et immobilières.*

■ L'OR a ouvert en baisse mardi 18 mars sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à *347,20-347,50 dollars contre 352,10-352,40* dollars la veille en clôture.

■ LA REPRISE enregistrée vendredi, en fin de séance, a tourné court lundi à la Bourse de Paris. Le CAC 40 a *fini la séance sur une perte de* 2,16 % à 2 588,38 points.

■ LE MATIF a chuté, dans la crainte d'un prochain resserrement monétaire outre-Atlantique. Le contrat *échéance juin a terminé* à 128,32, en repli de 98 centièmes.

■ LES COURS DU PÉTROLE brut ont nettement reculé, lundi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a cédé 37 cents à 20,92 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

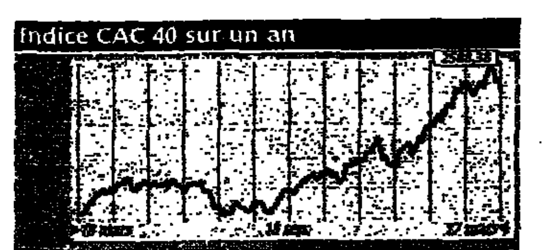
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

La consolidation continue à Paris

LE MOUVEMENT, amorcé il y a une semaine, de consolidation des gains acquis ces derniers mois se poursuivait mardi à la Bourse de Paris. En repli de 0,13 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard une perte de 0,58 %. Aux alentours de 12 heures, les valeurs françaises *perdaient 0,54 %, à 2 574,41 points.* Le marché était aussi calme que la veille, avec 2,3 milliards de francs échangés, dont 1,8 milliard de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Pour la Caisse des dépôts et consignations, l'excès d'épargne longue par rapport aux émissions nettes permet de rester optimiste sur l'évolution des taux à long terme. La CDC estime que les taux à dix ans peuvent baisser prochainement de 24 points de base avec des perspectives économiques inchangées. Avec une croissance des bénéfices par action en hausse de *14 % cette année, voire 17,5 %* selon la CDC, le CAC 40 pourrait franchir la barre des 3 000 points d'ici six mois.


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Du côté des valeurs, les résultats 1996 de Michelin ont réservé une *petite déception aux analystes.* Le titre reculait de 3,12 %. En revanche, Alcatel-Alsthom, qui a annoncé pour 1996 un bénéfice de 2,7 milliards de francs, légèrement *supérieur aux attentes du groupe,* montait de 2 %. Suez cédait 3,07 %.

Compagnie des Signaux, valeur du jour

LA COMPAGNIE des Signaux a enregistré, lundi 17 mars, la plus forte hausse du compartiment à règlement mensuel. Le titre a terminé sur un gain de 4,71 % à 309 francs. Les intervenants ont noté que l'action a bénéficié d'informations de presse selon lesquelles elle pourrait participer à l'offre de Lagardère sur Thomson-CSF. *Le 27 février,* Yazid Sabeg, PDG de l'entreprise d'électronique, avait déclaré dans un entretien qu'il souhaitait que la procédure de privatisation permette à tous les acteurs français de l'électronique de défense de se regrouper autour de Thomson-CSF.

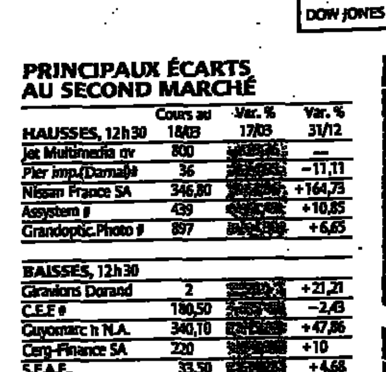

CS Signaux sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/03	Var. % 17/03	Var. % 31/12
Alcatel Alsthom	644	[illegible]	+54,51
Union Assur.Fdal	702	[illegible]	+9,68
Labinal	1330	[illegible]	+34,20
Fives-Lille	541	[illegible]	+10,40
Christian Dior	825	[illegible]	−1,43
Comptoir Entrep.	12,80	[illegible]	+33,33
Saint-Louis	1360	[illegible]	+5,26
Bail Investis.	860	[illegible]	+16,05
Guilbert	1135	[illegible]	+11,82
Usinor Sacilor	87,25	[illegible]	+15,56
BAISSES, 12h30			
Europe 1	1140	[illegible]	+3,63
Sligos	782	[illegible]	+15
Legris indust.	256,50	[illegible]	+17,39
SGE	119,90	[illegible]	+7,05
Sidel	442,20	[illegible]	+23,86
Publicis	551	[illegible]	+21,90
Michelin	327,50	[illegible]	+16,92
Suez	270	[illegible]	+22,39
Metrologie Inter.	19,50	[illegible]	+23,80
GTM-Entrepose	303	[illegible]	+26,25

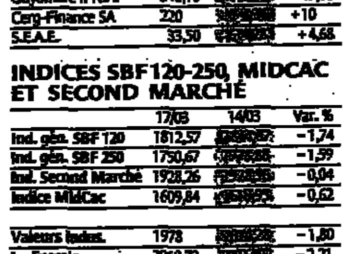
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	18/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	705775	444896187
Michelin	433141	143137026,80
Suez	502553	137013111,10
Carrefour	28759	98360658
Eaux (Gle des)	129715	94798149
LVMH Moet Hen.	69261	93067912
Air Liquide	104391	91308135
Elf Aquitaine	146571	80616922
Rhone Poulenc A	415714	78225745,60
Axa	210454	77877502,90



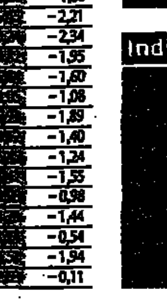
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

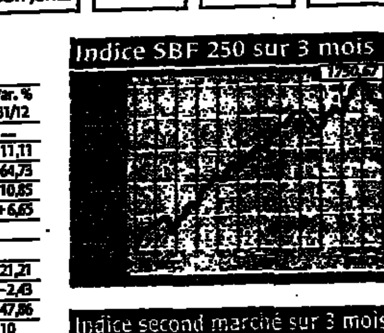
HAUSSES, 12h30	Cours au 18/03	Var. % 17/03	Var. % 31/12
Jet Multimedia ov	800	[illegible]	—
Pier imp.(Damal)#	36	[illegible]	−11,11
Nissan France SA	346,80	[illegible]	+164,73
Assystem #	439	[illegible]	+10,85
Grandoptic.Photo #	897	[illegible]	+6,65
BAISSES, 12h30			
Gravions Dorand	2	[illegible]	+21,21
C.E.E #	180,50	[illegible]	−2,43
Guyomarc h N.A.	340,10	[illegible]	+47,86
Cerg-Finance SA	220	[illegible]	+10
S.E.A.E.	33,50	[illegible]	+4,68

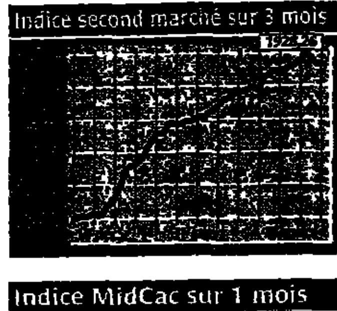


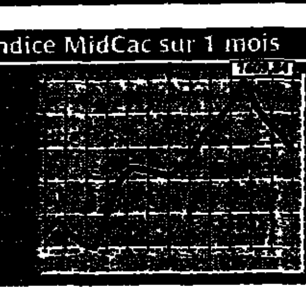
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/03	14/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1812,57	[illegible]	−1,74
Ind. gén. SBF 250	1750,67	[illegible]	−1,59
Ind. Second Marché	1928,26	[illegible]	−0,04
Indice MidCac	1609,84	[illegible]	−0,62
Valeurs indus.	1978	[illegible]	−1,80
1 - Energie	2069,72	[illegible]	−2,21
2 - Produits de base	1806,88	[illegible]	−2,34
3 - Construction	1813,84	[illegible]	−1,95
4 - Biens d'équip.	1472,83	[illegible]	−1,60
5 - Automobile	2138,62	[illegible]	−1,08
6 - Biens consom.	3263,05	[illegible]	−1,89
7 - Indus. agro-alim.	1664,51	[illegible]	−1,40
Services	1971,67	[illegible]	−1,24
8 - Distribution	3742,49	[illegible]	−1,55
9 - Autres services	1286,24	[illegible]	−0,98
Sociétés financières	1301,79	[illegible]	−1,44
10 - Immobilier	839,17	[illegible]	−0,54
11 - Services financ.	1278,20	[illegible]	−1,94
12 - Sociétés invest.	1720,72	[illegible]	−0,11




Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Net rebond à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a gagné plus de 2 %, mardi, les investisseurs ayant favorablement réagi à la décision du gouvernement de présenter un plan pour relancer le marché de l'immobilier d'ici à la fin du mois, *avant la* clôture de l'exercice fiscal. L'indice Nikkei a gagné 2,17 %, à 18 445,20 points.

La veille, Wall Street avait opéré *un redressement de dernière minute* grâce au rétablissement du marché obligataire. La Bourse new-yorkaise avait perdu jusqu'à 81 points en cours de séance, en raison de la progression des taux longs vers le seuil de 7 %, mais un retour vers leur niveau d'avant le week-end (6,94 %) a permis à l'indice Dow Jones de terminer en hausse. Le principal indicateur a finalement gagné 20,02 points, soit 0,29 %, à 6 955,48 points.

En Europe, la Bourse de Londres a salué par une forte baisse l'annonce de la convocation des élections générales le 1er mai. L'indice Footsie a perdu 1,15 %, à 4 373,3 points. La Bourse de Francfort a également cédé du terrain, l'indice DAX terminant en baisse de 0,25 % à 3 350,99 points, dans un marché calme.

INDICES MONDIAUX

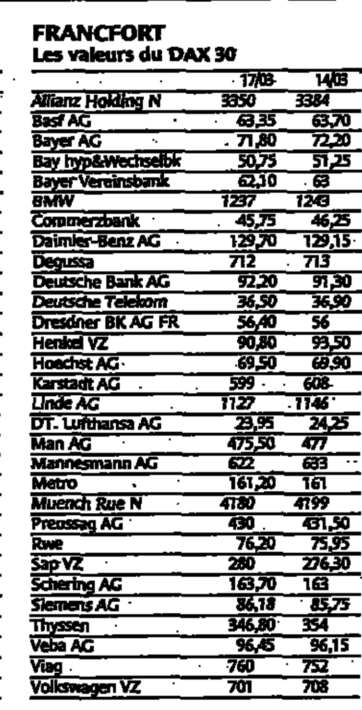
	Cours au 17/03	Cours au 14/03	Var. en %
Paris CAC 40	2588,38	[illegible]	−2,21
New-York/DJ indus.	6886,75	[illegible]	−0,71
Tokyo/Nikkei	18053,50	[illegible]	+0,72
Londres/FT100	4376,20	[illegible]	−1,10
Francfort/Dax 30	3350,99	[illegible]	−0,25
Frankfort/Commer.	1161,78	[illegible]	+0,90
Bruxelles/Bel 20	2599,59	[illegible]	−1,01
Bruxelles/Général	2170,95	[illegible]	−1,01
Milan/MIB 30	1049	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	506,20	[illegible]	−1,13
Madrid/Ibex 35	481,82	[illegible]	−0,70
Stockholm/Affarsal	2190,80	[illegible]	—
Londres FT30	2886,50	[illegible]	−1,06
Hong Kong/Hang S.	12838,50	[illegible]	+0,79
Singapour/Strait t	2135,23	[illegible]	−0,01

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	17/03	14/03
Alcoa	75,25	74,62
Allied Signal	73,62	73,12
American Express	63,75	64,50
AT & T	35,25	35,50
Bethlehem	8,50	8,50
Boeing Co	106,50	103
Caterpillar Inc.	80,50	81,12
Chevron Corp.	67	67,37
Coca-Cola Co	60,25	59,50
Disney Corp.	76,12	74,75
Du Pont Nemours&Co	113,87	112,75
Eastman Kodak Co	88,37	88,37
Exxon Corp.	100,87	101,12
Gén. Motors Corp.H	58	58
Gén. Electric Co	104,37	102,75
Goodyear T & Rubbe	55,25	53,87
IBM	139,50	143,62
Intl Paper	43,50	43,37
J.P. Morgan Co	108,37	106,62
Mc Donalds Corp.	46,25	44,25
Merck & Co.Inc.	91,12	88,50
Minnesota Mng.&Mfg	90	89,62
Philip Moris	126,62	129,12
Procter & Gamble C	125,50	125,75
Sears Roebuck & Co	54,25	54,75
Texaco	101,75	101,25
Union Carb.	48,25	48,62
Utd Technol	75,37	76
Westingh. Electric	19,25	19,25
Woolworth	23	23,12

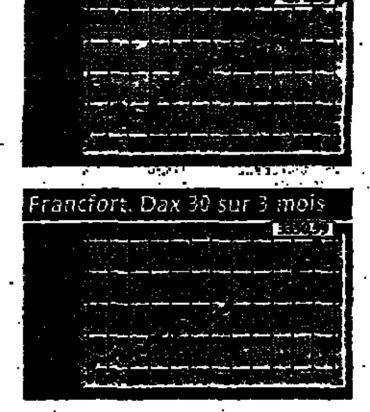
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/03	14/03
Allied Lyons	4,64	4,50
Barclays Bank	11,02	11,10
B.A.T. industries	5,15	5,40
British Aerospace	13,51	13,60
British Airways	6,63	6,63
British Petroleum	7,02	6,96
British Telecom	4,36	4,39
B.T.R.	2,72	2,79
Cadbury Schweppes	5,42	5,56
Eurotunnel	0,75	0,75
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,11	11,39
Granada Group Plc	9,55	9,55
Grand Metropolitan	4,88	4,93
Guinness	4,86	4,89
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,50	6,51
H.S.B.C.	14,88	15,31
Impérial Chemical	7,31	7,48
Legal & Gen. Grp	4,18	4,16
Marks and Spencer	4,70	4,78
National Westminst	7,28	7,35
Peninsular Orienta	6,63	6,66
Reuters	6,39	6,47
Saatchi and Saatch	1,18	1,17
Shell Transport	10,84	10,78
Tate and Lyle	4,36	4,38
Univeler Ltd	16,16	16,26
Zeneca	17,91	18,36



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	17/03	14/03
Allianz Holding N	3350	3384
Basf AG	63,35	63,70
Bayer AG	71,80	72,20
Bay hyp&Wechselbk	50,75	51,25
Bayer Vereinsbank	62,10	63
BMW	1237	1243
Commerzbank	45,75	46,25
Daimler-Benz AG	129,70	129,15
Degussa	712	713
Deutsche Bank AG	92,20	91,30
Deutsche Telekom	36,50	36,90
Dresdner BK AG FR	56,40	56
Henkel VZ	90,80	93,50
Hoechst AG	69,50	69,90
Karstadt AG	599	608
Linde AG	1127	1146
DT. Lufthansa AG	23,95	24,25
Man AG	475,50	477
Mannesmann AG	622	633
Metro	161,20	161
Muench Rue N	4180	4199
Preussag AG	430	431,50
Rwe	76,20	75,95
Sap VZ	280	276,30
Schering AG	163,70	163
Siemens AG	86,18	85,75
Thyssen	346,80	354
Veba AG	96,45	96,15
Viag	760	752
Volkswagen VZ	701	708


New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Nouveau recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en forte baisse, mardi 18 mars. Dès le début *des échanges, l'échéance juin du contrat perdait* 40 centièmes à 127,92. Les opérateurs relevaient toutefois qu'il s'était repris par rapport à ses plus bas niveaux atteints sur Globex, où il cotait 127,64. Les opérateurs notent que le marché est actuellement ébranlé à la fois par la crainte d'un prochain resserrement monétaire outre-Atlantique et par les incertitudes sur le maintien du calendrier de l'union monétaire européenne. Ces inquiétudes ont été alimentées par les déclarations du ministre allemand des finances, Theo Waigel, selon lesquelles le respect des critères de l'euro détermineront son calendrier. Lundi, pour ces mêmes raisons, le Matif avait déjà perdu 98 centièmes à 128,32.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	[illegible]	6,47	[illegible]
Allemagne	3,05	[illegible]	6,52	[illegible]
Grande-Bretagne	—	[illegible]	—	[illegible]
Italie	6,95	[illegible]	8,54	[illegible]
Japon	—	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	—	[illegible]	6,96	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/03	Taux au 14/03	Indice (base *100 fin 96*)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,24	[illegible]	99,15
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,98	[illegible]	100,25
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,37	[illegible]	101,38
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,68	[illegible]	102,76
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,25	[illegible]	*104,36*
Obligations françaises	5,65	[illegible]	101,58
Fonds d'État à TME	−1,91	[illegible]	98,87
Fonds d'État à TRE	−2,15	−2,18	99,02
Obligat. franç. à TME	−1,97	−2,02	99,28
Obligat. franç. à TRE	*+0,08*	+0,05	99,78

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 17/03	Vente 17/03	Achat 14/03	Vente 14/03
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,39	[illegible]	3,31
3 mois	[illegible]	3,38	[illegible]	3,37
6 mois	[illegible]	3,45	[illegible]	3,44
1 an	[illegible]	3,56	[illegible]	3,60
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	3,5808	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2500	—	4,2500	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2552	—	4,2552	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3021	—	4,3021	—

MATIF

Échéances 17/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	—	[illegible]	130,84	[illegible]	130,74
Juin 97	—	[illegible]	129,44	[illegible]	129,34
Sept. 97	—	[illegible]	127,82	[illegible]	127,68
Déc. 97	—	[illegible]	97	97	97
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	—	[illegible]	96,64	[illegible]	96,64
Juin 97	—	[illegible]	96,58	[illegible]	96,56
Sept. 97	—	[illegible]	96,49	[illegible]	96,47
Déc. 97	—	[illegible]	96,38	[illegible]	96,35
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	—	[illegible]	96,38	[illegible]	96,38
Juin 97	—	[illegible]	94,78	[illegible]	94,78

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/03	volume	*dernier prix*	*plus haut*	*plus bas*	premier prix
Mars 97	—	2601	2639	2599	2636
Avril 97	—	2603	2639	2602,50	2637
Mai 97	—	2623,50	2623,50	2623,50	2623,50
Juin 97	—	2568	2607,50	2566,50	2605

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,6920 | US/DM ↘ 1,6917 | US/¥ ↘ 123,7800 | DM/F ↘ 3,3749 | £/F ↘ 9,0655

Stabilité du dollar

LE DOLLAR FAISAIT PREUVE de stabilité à l'ouverture, mardi 18 mars, sur les marchés de changes européens. Le billet vert s'échangeait à 5,6995 francs et 1,6899 deutschemark contre respectivement 5,7005 francs et 1,6894 deutschemark la veille. En revanche, il était en baisse face au yen, cotant 123,05 yens contre 123,55 yens. Selon une cambiste d'une banque américaine, « *les marchés commencent à douter sérieusement d'un geste de la Fed alors que l'inflation ne semble pas guetter l'économie américaine, comme l'atteste le repli de 0,4 % en février de l'indice de prix à la production annoncé vendredi dernier* ». Les opérateurs vont désormais attendre la publication mercredi de l'indice des prix à la consommation. Si celui-ci confirmait l'absence de tensions inflationnistes, les doutes sur le resserrement monétaire iraient croissants.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/03	% 14/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4900	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5400	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,6920	[illegible]	5,4400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3585	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,9100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3655	[illegible]	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3300	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,8570	[illegible]	8,5200	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,0655	[illegible]	8,7400	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1370	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	73,5200	[illegible]	69	[illegible]
Suisse (100 F)	391,6600	[illegible]	379	[illegible]
Norvège (100 k)	83,1000	[illegible]	79	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9530	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9715	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,1627	[illegible]	3,9100	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6082	[illegible]	4,4500	[illegible]
Finlande (mark)	112,4500	[illegible]	107	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	18/03	17/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6917	[illegible]	−0,58
TOKYO : USD/Yens	123,7800	[illegible]	−0,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7575	[illegible]	5,7145	[illegible]
Yen (100)	4,6525	[illegible]	4,7662	[illegible]
Deutschemark	3,3733	[illegible]	3,3748	[illegible]
Franc Suisse	3,9249	[illegible]	3,9295	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3896	[illegible]	3,3836	[illegible]
Livre sterling	9,1717	[illegible]	9,1472	[illegible]
Peseta (100)	3,9762	[illegible]	3,3619	[illegible]
Franc Belge (100)	16,350	[illegible]	16,360	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	[illegible]	3,37
Eurodollar	5,39	[illegible]	5,68
Eurolivre	5,93	[illegible]	6,37
Eurodeutschemark	3,20	[illegible]	3,20

L'OR

	cours 17/03	cours 14/03
Or fin (k. barre)	64800	64000
Or fin (en lingot)	65200	64250
Once d'Or Londres	352,80	—
Pièce française(20f)	373	371
Pièce suisse (20f)	372	370
Pièce Union lat(20f)	375	372
Pièce 20 dollars us	2335	2335
Pièce 10 dollars us	1350	1350
Pièce 50 pesos mex.	2425	2400

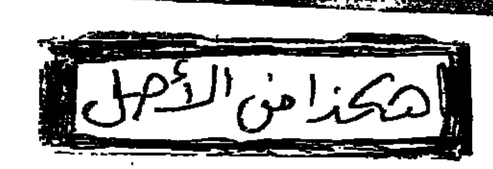
LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/03	cours 17/03
Brent (Londres)	20,13	19,52
WTI (New York)	21	21,25
Light Sweet Crude	21,20	20,87

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/03	17/03
Dow-Jones comptant	153,72	[illegible]
Dow-Jones à terme	157,73	[illegible]
CRB	246,93	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2416,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2361	[illegible]
Aluminium comptant	1624,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1667	[illegible]
Plomb comptant	698,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	690	[illegible]
Etain comptant	6052,50	[illegible]
Etain à 3 mois	6065	[illegible]
Zinc comptant	1261,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1286,50	[illegible]
Nickel comptant	7972,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	8130	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	525,10	[illegible]
Platine à terme	384	[illegible]
Palladium	152,40	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	383,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	307,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	846	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	276,10	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		$/tonne
P. de terre (Londres)	52,60	[illegible]
Orge (Londres)	90,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1401	[illegible]
Café (Londres)	1695	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	306,80	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	75,60	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	83,40	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 18 MARS

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,45 %
CAC 40 : 2576,77

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1007	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1690	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2115	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1345	[illegible]	- 2,60	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1010	[illegible]	—	[illegible]
Accor	815	[illegible]	- 1,22	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	200,50	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Air Liquide	875	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Alcatel Alsthom	613	[illegible]	+ 5,05	[illegible]
Axa	372,70	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Axime	687	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Bail Investis	848	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Bancaire (Cie)	744	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville	608	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Bertrand Faure	275,80	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
BIC	884	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
BIS	490	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	224	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Cipe France Ly #	708	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Clarins	755	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
CLF-Dexia France	584	[illegible]	- 1,19	[illegible]
Club Mediterranee	422	[illegible]	- 1,18	[illegible]
Coflexip	331	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Colas	833	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,60	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Comptoirs Mod.	2835	[illegible]	- 0,35	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
CPR	495,90	491,20	- 0,94	20
Cred.Fon.France	68,50	68,50	—	28
Credit Lyonnais CI	183	184	+ 0,54	10
Credit National	360,50	356,10	- 1,22	13,50
CS Signaux(CSEE)	309	300	- 2,91	5
Damart	4450	4406	- 0,98	65
Danone	888	880	- 0,90	16
Dassault-Aviation	1405	1404	- 0,07	8,50
Dassault Electro	657	656	- 0,15	4,30
Dassault Systemes	363,10	359,90	- 0,88	
De Dietrich	270	267,10	- 1,07	6,50
Degremont	479	470,20	- 1,83	9
Dev.R.N-P.Cal Li #	53,70	53,20	- 0,93	
DMC (Dollfus Mi)	145	145,50	+ 0,34	4
Dynaction	135,50	135,50	—	3
Eaux (Cie des)	734	729	- 0,68	11,25
Eiffage	348	340	- 2,29	28,80
Elf Aquitaine	553	549	- 0,72	13
Eramet	276,10	276	- 0,03	6,60
Eridania Beghin	916	914	- 0,21	33
Essilor Intl	1575	1565	- 0,63	13,50
Essilor Intl ADP	1443	1440	- 0,20	14,30
Esso	594	595	+ 0,16	8
Eurafrance	2740	2670	- 2,55	72
Euro Disney	10,10	10,10	—	0,68
Europe 1	1200	1140	- 5	19
Eurotunnel	6,85	6,80	- 0,72	
Filipacchi Medias	1495	1495	—	13
Fimalac SA	540	540	—	160
Finextel	108,30	106,50	- 1,66	4,28
Fives-Lille	531	541	+ 1,88	14
Fromageries Bel	4355	4310	- 1,03	45
Galeries Lafayette	2149	2125	- 1,11	37
GAN	142	138	- 2,81	4
Gascogne (B)	506	503	- 0,59	13

ACTIONS ÉTRANGÈRES (règlement mensuel)	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
United Technol. #	425,10	431,30	+ 1,45	[illegible]
Vaal Reefs #	385,50	374	- 2,98	[illegible]
Volkswagen A.G #	2998	3045	+ 1,56	[illegible]
Volvo (act.B) #	139	137	- 1,43	[illegible]
Western Deep #	181	176,50	- 2,48	[illegible]
Yamanouchi #	109,80	112,20	+ 2,18	[illegible]
Zambia Copper	13,20	12,80	- 3,03	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 18 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,22	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,93	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,80	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,60	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,55	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	102,58	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,30	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,91	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	208	[illegible]
Commerzbank AG	149,90	[illegible]
Fiat Ord	18	[illegible]
Gevaert	405,50	[illegible]
Gold Fields South	129,60	[illegible]
Kubota Corp	26	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	43,55	[illegible]
Robeco	485	[illegible]
Rodamco N.V.	180,60	[illegible]
Rolinco	498,10	[illegible]
Sema Group Plc	150,90	[illegible]
Solvay SA	3401	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ *demande réduite; # contrat d'animation.*

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 18 MARS

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 18 MARS

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 18 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	792	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	8,25	[illegible]
Générale Occidentale	◆	90	[illegible]
Mumm	◆	1340	[illegible]
Stè lecteurs du Monde	◆	135	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

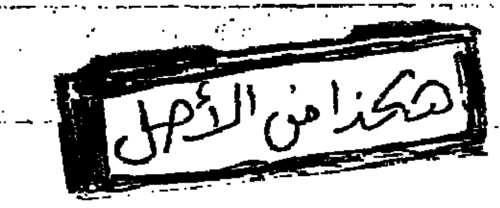
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37723,53	[illegible]
Sogépargne D	309,30	[illegible]
Soginter C	2157,76	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1507,66	1478,10
Sogéliance D	1722,86	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	185,59	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



BIOLOGIE En dépit des progrès des connaissances sur le fonctionnement du système nerveux, le mécanisme de la douleur reste largement méconnu. ● UNE ÉQUIPE française, dirigée par Michel Lazdunski (Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire du CNRS), vient de découvrir une molécule impliquée dans la toute première étape du processus complexe grâce auquel la sensation douloureuse parvient au cerveau. ● CETTE PROTÉINE est un « canal ionique ». Situé dans la membrane des neurones sensoriels et principalement perméable aux ions sodium, il répond à l'acidité en émettant un signal électrique qui est ensuite relayé vers la moelle épinière et le cortex. ● LE GÈNE codant pour cette molécule a également été isolé par les auteurs de cette découverte. Ces connaissances, encore très fondamentales, pourraient aider à la mise au point de nouveaux traitements analgésiques.

La douleur et le goût empruntent les mêmes chemins

Pour la première fois, des chercheurs français ont identifié une molécule impliquée dans la sensation de la douleur. C'est un « canal ionique » identique à celui qui nous permet de percevoir l'acidité

QUE SAIT-ON des mécanismes de la douleur, cette sensation allant du désagréable à l'insoutenable ? Rien ou presque. A part, *peut-être, comme le résume le* neurobiologiste Jean-Didier Vincent, qu'elle bénéficie « *de voies et centres nerveux spécifiques et d'un statut social dont le médecin assure le ministère* ». Malgré nos connaissances croissantes sur le fonctionnement du système nerveux, malgré l'itinéraire désormais certifié qu'empruntent dans le corps les messages douloureux (périphérie, moelle épinière, tronc cérébral, thalamus et cortex), malgré la prise en compte de sa dimension émotionnelle et affective, la douleur demeure la plus énigmatique de nos perceptions.

C'est dire, dans ce domaine, l'importance que revêt toute avancée scientifique, dont le but essentiel est de supprimer les souffrances physiques inutilement associées à de multiples maladies. La découverte que vient d'effectuer une équipe française, dont les travaux sont publiés dans le dernier numéro de la revue *Nature* (daté du 13 mars), est à inscrire dans ce contexte. Pour la première fois, des chercheurs de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire du CNRS (Sophia Antipolis, Alpes-Maritimes) ont identifié une molécule sensorielle impliquée dans la perception de la douleur – autrement dit dans la toute première étape du processus complexe qui va conduire le message *nociceptif jusqu'au cerveau.*

Comme la vision, l'ouïe ou l'odorat, la douleur provient en premier lieu de la stimulation d'éléments sensoriels. Ceux-ci, dispersés dans tout le corps (et particulièrement nombreux dans la peau et les viscères), se présentent comme de simples terminaisons nerveuses, nues et ramifiées, et répondent à toute sorte de signaux – brûlure, pincement, étirement, dilatation – dès lors qu'ils menacent *l'intégrité du corps.* On sait aussi qu'à toute perception sensorielle correspondent des molécules spécialisées, réceptrices de cette sensation. Situés dans les terminaisons libres des fibres sensorielles, ces récepteurs de la douleur sont dits « nocicepteurs ». Mais leur nature physiologique exacte, jusqu'alors, restait inconnue.

EN PASSANT PAR LE GOÛT

En identifiant pour la première fois l'un de ces nocicepteurs, l'équipe du professeur Michel Lazdunski ouvre donc une piste essentielle. La découverte est d'autant plus prometteuse qu'elle se situe dans un champ de recherche beaucoup plus général, relatif aux « canaux ioniques ». Une famille de molécules dont le rôle est d'assurer la traversée de certains ions à travers la membrane des cellules vivantes, et qui se révèlent, à mesure qu'on les étudie, être impliquées de près ou de loin dans l'ensemble des phénomènes biologiques.



La technique du patch-clamp, qui valut à Erwin Neher et Bert Sakmann le prix Nobel de médecine 1991, a révolutionné l'étude des canaux ioniques. En aspirant un morceau (patch, en anglais) de membrane à l'aide d'une micropipette, on peut isoler des canaux ioniques de la cellule et mesurer les courants d'ions qui les traversent (A). Le fragment de membrane peut également être détaché, afin d'étudier la face interne des canaux (B), ou encore de modifier la composition cytoplasmique de la cellule (C).

Michel Lazdunski, dont l'équipe est composée de plusieurs dizaines de chercheurs, est l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de ces canaux ioniques. La manière dont fut effectuée sa dernière découverte illustre bien les détours souvent imprévisibles de la science. En effet, la voie qui le mena à la perception de la douleur passa tout d'abord par celle ... de l'acidité. Autrement dit l'une des quatre composantes essentielles du goût (salée, acide, amère et sucrée), dont la combinaison donne l'immense palette de nos sensations gustatives.

« *Depuis quelques années, diverses études, menées dans notre laboratoire et ailleurs, ont montré qu'il existe une famille de canaux ioniques, impliqués dans des fonctions diverses, mais dont le point commun est d'être « ouverts » par des acides. Par ailleurs, plusieurs études médicales, dont certaines très anciennes, laissaient penser qu'une acidité locale était associée aux douleurs symptomatiques de certaines pathologies (inflammation, ischémie, douleurs viscérales)* », précise Michel Lazdunski.

D'une observation à l'autre, et les outils de la biologie moléculaire permettant de tester l'hypothèse, la vérification fut vite faite : la molécule sensorielle qui perçoit le goût acide et celle qui perçoit l'acidose dans les foyers douloureux ne font qu'une : un canal ionique à proton, essentiellement perméable aux ions sodium. Ainsi s'explique enfin, au plan biochimique, cette désagréable sensation connue de tous : qu'une goutte de citron tombe sur une petite coupure, et le nocicepteur activé par l'acidité générera un signal électrique qui, relayé vers la moelle épinière et le cerveau, produira la sensation douloureuse.

Les conséquences de cette découverte ? Pour l'essentiel, elles restent encore fondamentales. Mais l'équipe de Sophia Antipolis *ne s'est pas contentée d'identifier* la nature de ce nocicepteur. Elle est aussi parvenue à isoler son gène et à élucider son mécanisme de fonctionnement. Replacées dans un contexte plus général, ces connaissances pourraient ainsi aider à la mise au point de nouveaux traitements analgésiques agissant à la genèse de la sensation douloureuse. Les chercheurs ont en outre démontré que cette molécule était aussi présente dans le cerveau. Ce qui, selon eux, « *suggère fortement que de légères variations d'acidité sont susceptibles de jouer un rôle important dans les processus de communication entre les cellules nerveuses* ».

Catherine Vincent

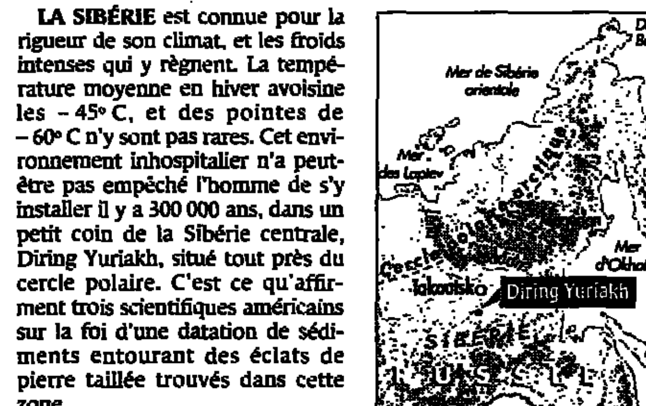
Transports de vie

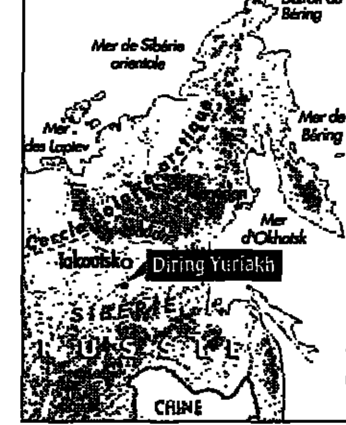
Les canaux ioniques, étudiés de manière intensive depuis une vingtaine d'années, sont de petites protéines qui permettent la circulation des ions de part et d'autre de la membrane des cellules vivantes. Assurant le passage du calcium, du sodium ou du potassium (pour ne citer que quelques métaux), ils interviennent dans la plupart des pathologies humaines, touchant les systèmes nerveux, cardio-vasculaire ou musculaire. « *De la même manière que l'on peut définir la personnalité des hommes à leur façon de parler, la spécificité des cellules est reconnaissable à leur langage, dont les mots sont formés d'une combinaison spécifique de canaux ioniques. Cette combinaison varie non seulement d'un type de cellule à l'autre, mais aussi, pour un même type de cellules, au cours du développement* », précise Michel Lazdunski. Les canaux à sodium revêtent une importance particulière pour le système nerveux. Sans eux, la propagation de l'influx nerveux ne pourrait avoir lieu.

Des hommes ont-ils occupé, il y a 300 000 ans, la Sibérie centrale sur les bords de la Lena ?

LA SIBÉRIE est connue pour la rigueur de son climat, et les froids intenses qui y règnent. La température moyenne en hiver avoisine les – 45° C, et des pointes de – 60° C n'y sont pas rares. Cet environnement inhospitalier n'a peut-être pas empêché l'homme de s'y installer il y a 300 000 ans, dans un petit coin de la Sibérie centrale, Diring Yuriakh, situé tout près du cercle polaire. C'est ce qu'affirment trois scientifiques américains sur la foi d'une datation de sédiments entourant des éclats de pierre taillée trouvés dans cette zone.

Le site, découvert en 1982, lors d'une expédition menée par l'archéologue russe Yuri Mochanov, a révélé l'existence d'un gisement de quatre mille pierres taillées témoignant, selon le chercheur russe, d'une présence humaine dans cette région. Plusieurs années ont cependant été nécessaires à la communauté scientifique pour admettre l'origine humaine de ces restes, qui peuvent être facilement confondus avec des pierres d'origine naturelle. Si les informations des chercheurs américains se confirmaient, ce site, qui domine la Lena, serait donc l'habitat humain le plus ancien de Sibérie, les autres sites déjà datés dans la région ne dépassant pas les 30 000 ans.





La polémique n'est pas éteinte pour autant. Les scientifiques se disputent en effet sur l'âge de ce campement, certains l'estimant à 15 000 ans tandis que d'autres jouent avec les millions d'années. Le découvreur du site a même proposé une datation plus ancienne encore : entre 1,8 et 3,3 millions d'années. Pour Yuri Mochanov, les « outils » découverts ressemblent à ceux, vieux de 2,5 millions d'années, exhumés dans la gorge d'Olduvai (Tanzanie). Aussi l'archéologue russe est-il persuadé que la Sibérie centrale est un des berceaux de l'humanité.

PAS DE TRACE DE FEU

Une hypothèse audacieuse que contestent d'autres spécialistes, car on n'a jamais trouvé de restes humains aussi anciens dans des zones à la température particulièrement froide. Têtu, Youri Mochanov a proposé à ses confrères étrangers de venir sur place pour se faire une idée par eux-mêmes. Michael Waters, du département d'anthropologie et de géographie de l'université du Texas, Steven Forman et James Pierson, du département de sciences géologiques de l'université de l'Illinois, ont prélevé des alluvions et des sédiments d'origine éolienne dans la couche de terre qui entoure ces outils lithiques. Ils ont alors daté par thermoluminescence les quartz qui composent ces alluvions. Résultat : le site de Diring Yuriakh aurait un âge compris entre 260 000 et 360 000 ans.

Les résultats de ces travaux publiés dans la revue américaine *Science* du 28 février sont loin de faire l'unanimité. Outre Atlantique, Jack Rink, géologue à l'université McMaster de l'Ontario, au Canada, estime que cette nouvelle datation a besoin d'être confortée par d'autres méthodes. En France, Boris Chichlo, ethnologue et responsable du Centre d'études sibériennes du CNRS, invite à la prudence, soulignant que « *les couches sédimentaires ne restent pas à l'horizontale, et subissent des remaniements* ».

De son côté, Bernard Vandermeersch, professeur d'anthropologie à l'université de Bordeaux-1, a du mal à concevoir qu'il existait « *une présence humaine près du cercle polaire entre 250 000 et 360 000 ans* ». « *A cette époque*, explique-t-il, *les techniques dont disposait l'homme ne lui permettaient pas de survivre dans des climats aussi rudes, et on n'a trouvé aucune trace de feu, ce qui l'aurait aidé dans sa lutte quotidienne contre les éléments* ». A la rigueur, on peut imaginer « *quelque chose de limité dans l'espace, le passage par exemple d'une bande d'individus* », ajoute l'anthropologue français. Mais cela est en contradiction avec « *l'énorme surface* » sur laquelle est installé le site de Diring Yuriakh, incompatible avec la taille habituelle d'un habitat ancien.

Si de nouveaux travaux confirment l'âge de 300 000 ans pour Diring Yuriakh, et si la présence humaine est bien établie, ce qui reste aussi à confirmer malgré tout, car, « *depuis quinze ans, personne n'y a trouvé d'ossements humains* », précise encore Boris Chichlo, les conséquences pour les scientifiques seront importantes. Car « *les dates les plus anciennes de Sibérie conditionnent « l'entrée » des hommes en Amérique* », explique Bernard Vandermeersch. Or selon les scénarios les plus couramment admis, cette conquête du continent nord-américain par le détroit de Béring n'aurait eu lieu qu'il y a seulement 15 000 ou 30 000 ans.

Christiane Galus

Les saumons pourraient être atteints par l'équivalent de la maladie de la « vache folle »

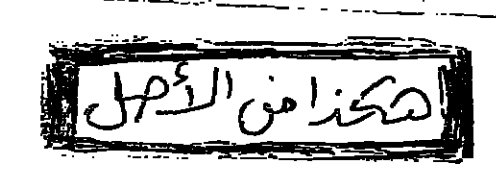
QUELQUES informations parcellaires, publiées dans le dernier numéro de l'hebdomadaire allemand *Focus*, laissent depuis quelques jours planer le doute sur la possible contamination des saumons par l'agent d'une encéphalopathie spongiforme transmissible comparable à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle ». Ces informations suscitent une vive émotion dans les milieux professionnels de l'aquaculture. Elles ont aussi trouvé un certain écho au sein de la Commission européenne, devenue hautement allergique depuis près d'un an à tous les éléments de nature à déclencher, dans le champ de l'alimentation humaine ou animale, une nouvelle affaire de santé publique.

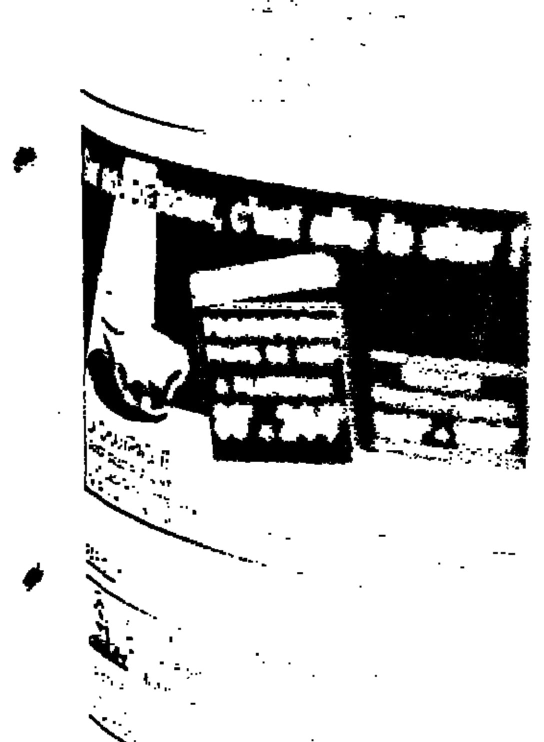
Pour leur part, les responsables sanitaires français ont, vendredi 14 mars, pris clairement position. « Des informations en provenance d'Allemagne font état de l'existence d'une encéphalopathie spongiforme transmissible comparable à l'ESB chez certains poissons, dont le saumon, peut-on lire dans un communiqué publié par le Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (Cneva, dépendant du ministère de l'agriculture). *Aucune donnée expérimentale ou épidémiologique ne vient supporter cette assertion. En effet, les encéphalopathies spongiformes transmissibles ont été identifiées chez certains mammifères, les autres familles de vertébrés, en particulier les oiseaux et les poissons, ne sont jamais atteintes par cette famille de maladie, que ce soit dans des conditions expérimentales ou naturelles.* » Pour le Cneva, « *il s'agit bien chez le poisson, et éventuellement chez les saumons, d'une encéphalite qui, par certains aspects morphologiques, peut rappeler les lésions de l'ESB. L'origine de la maladie est bien connue : il s'agit d'un virus qui, comme tous les virus pathogènes des poissons, ne présente aucun danger pour les mammifères, et l'homme en particulier* ».

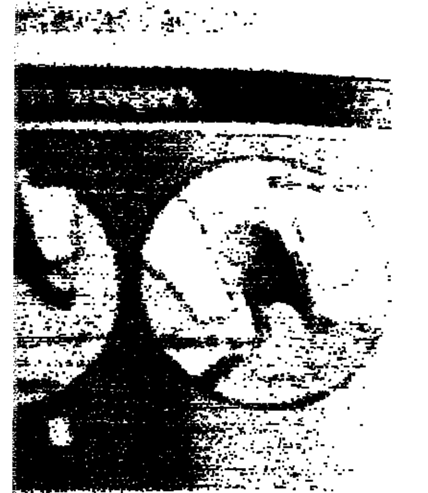
La réalité pourrait toutefois être un peu plus complexe. Comme nous l'indique Lucas Delattre, notre correspondant à Bonn, les informations publiées dernièrement par *Focus* trouvent leur origine dans un article à paraître dans la revue américaine *Molecular Psychiatry*. Cet article est signé notamment du professeur Clarence J. Gibbs (Instituts nationaux américains de la santé de Bethesda, Maryland), l'un des meilleurs spécialistes internationaux des maladies à prion. Les auteurs expliquent en substance avoir réussi à identifier au sein des cerveaux de saumons la molécule-prion, *molécule que l'on sait être directement* impliquée dans la physiopathologie de ces mystérieuses maladies.

Si cette découverte ne peut en soi être tenue pour inquiétante (la molécule-prion est synthétisée par un gène hautement conservé dans les espèces vivantes depuis les mammifères jusqu'à la mouche drosophile), elle ne peut non plus, d'un point de vue de santé publique, être sous-estimée, compte tenu des modes actuels de nourrissage de ces poissons que l'on trouve souvent présentés comme « sauvages » alors qu'ils sont le produit d'élevages industriels. Ema Bonino, commissaire européen, chargée des questions de consommation, mais depuis peu également d'une partie des affaires médicales et sanitaires de l'Union européenne, nous confiait, il y a peu, ses vives inquiétudes dans ce domaine. Le Parlement européen devrait prochainement réunir une conférence internationale sur l'usage qui peut ou non être fait des ces farines animales, dont on sait aujourd'hui qu'elles ont été à l'origine de l'affaire de la crise de la « vache folle ».

Jean-Yves Nau

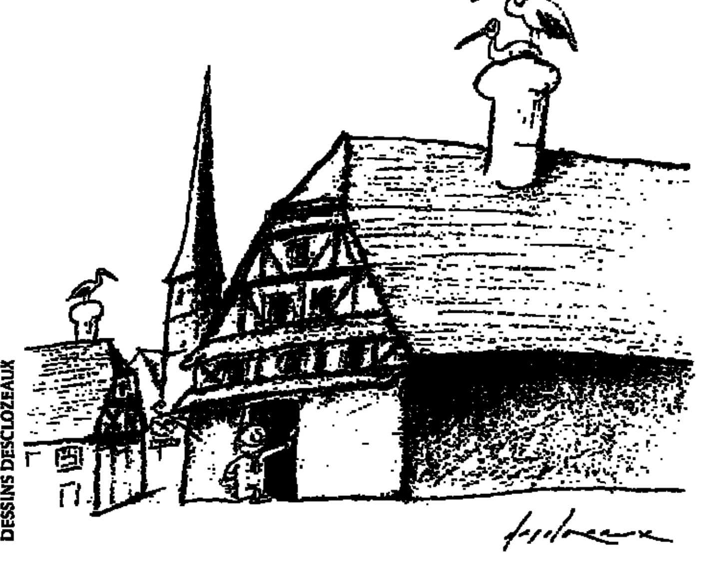






L'Europe à la table de l'Alsace

A Illhaeusern, les surprises d'une haute cuisine sans frontières



DESSINS DESCLOZEAUX

CONVOYANT les deux fugitifs jusqu'en Suisse, Renoir, dans *La Grande Illusion*, fait brièvement dialoguer ses héros sur la toujours délicate question de la gastronomie de survie. *« Tu veux ton sucre ? »*, demande Gabin, Maréchal dans le film, à Dalio, *alias* Rosenthal. Le premier a déjà pris sa part et tend le sac avec le restant des provisions à son compagnon : *« J'aimerais mieux que tu le gardes, comme ça, je serai pas tenté... »* *« Ma pauvre vieille*, fait l'autre en regardant le manteau de Maréchal, *et tes boutons, tu les as aussi mangés ? »*

Les deux hommes s'étaient échappés d'une forteresse où l'on serrait d'un peu près les récidivistes de la « belle », et le réalisateur avait choisi de transporter toute la fine équipe derrière les murs épais du château du Haut-Koenigsbourg, en Alsace, près de Sélestat, pour donner plus de muscle à la parabole : une Grande Guerre pouvait suffire, il était inutile de tenter à nouveau l'expérience. 1937.

Retapé entre 1902 et 1908 par Guillaume II, ce bâtiment de carton dur avait eu pour vocation de faire peser de tout son lourd appareillage la puissante présence de l'aigle germanique sur la région. Aujourd'hui, ce sont des voyageurs allemands qui montent à l'assaut des fortifications en se demandant s'ils ont, ou non, le droit de se sentir encore un peu chez eux. A 757 mètres d'altitude, les faux vieux murs du Kaiser – rénovés et pris en charge par les Monuments historiques – sont imperturbablement submergés par des cordées de curieux internationaux, dont la plupart resteront largement ignorants de la subtile ambiguïté du lieu.

Politiquement sensible, l'endroit s'est doté de sentinelles attentives. Cette Maison de l'Alsace, par exemple, qui gère l'auberge médiévale, où l'on peut venir casser une petite graine, avant ou après l'éprouvante visite des ruines relevées. Pas commode sur les menus, attentive aux dérives, intransigeante sur la couleur locale : ketchup et fast-food, *streng verboten* ; tarte à l'oignon, quiche lorraine, tourte au riesling ou paire de saucisses, nommées ici knacks, *certainly yes. « Bitte, bestellen Sie an der Kasse »*, merci de bien vouloir commander à la caisse. Nous sommes en territoire français, ne l'oublions pas.

Mais où commence, ou plutôt, où finit, la France sur cette zone frontière de la mystérieuse Europe de Schingen ; non, de Scheingen ; pardon, de Schengen – plus difficile à prononcer, Maastricht serait plus facile à écrire. Alors, derrière Marckolsheim, voilà le Rhin – toujours aussi ardemment protégé de l'agresseur par une casemate de la ligne Maginot conservée en l'état et toujours aussi dérisoire –, le fleuve, ironique et serein, aménagé et éternel. Il a le triomphe modeste. On le franchit sans passeport, sans identité, sans trouille, sans rien ; plus de tabac dans la roue de secours, plus de devises dans les pigeonnants de l'amoureuse. Comme il paraît loin le temps de la douane, de toutes ces douanes qui nous ont fait si délicieusement trembler, nous les petits contrevenants très purs, et déjà tellement européens.

CONCENTRATION DE BERLINES

Ici donc, plus de *zoll*. Le vrai poste-frontière est un peu en arrière, à Illhaeusern. Du moins, c'est ce qu'il faut croire à en juger par la concentration de berlines, immatriculées au Luxembourg, en Suisse ou en Allemagne, qui stationnent devant le bâtiment. Et les formalités ont l'air sévères, à bien considérer le temps que leurs propriétaires passent à l'intérieur. Pas commodes, les gabelous...

En fait de vérifications, il s'agit de la halte obligée à laquelle tout bon gastronome européen se doit de sacrifier au moins une fois dans sa vie d'esthète. L'Auberge de l'Ill est comme une principauté posée en appendice du traité de Rome. Le meilleur restaurant d'Alsace, l'un des plus huppés de France, fascine autant par la clairvoyance de son positionnement que par la cuisine que deux générations de chefs ne cessent de lui administrer. Un cas.

Première étoile en 1952, la troisième en 1967. Intouchée et intouchable depuis. C'est Paul Haeberlin qui installe la renommée ; à son fils Marc de soutenir désormais la réputation. *« L'Europe, l'Europe, l'Europe ! »* : on se souvient de De Gaulle dégustant son effet à la sauce cabri. A quelle sauce les Haeberlin, eux, assaisonnent-ils actuellement l'Europe ?

Il est toujours généreux de mijoter des plats qui rassemblent, des plats communautaires, des plats multicartes et multilangues. A ce régime, on peut aussi assez rapidement atteindre à un volapük des fourneaux où, à force de s'adresser à tous, personne ne s'y retrouve ; ce qui, dans ce poste avancé du goût, ne semble pas être l'avis de la clientèle qui courbette beaucoup devant les exploits et se confond en remerciements comme si l'addition avait déjà été facturée en euros.

Pourquoi ces tranches de mangue dans cette salade de langoustines, dont certaines incarcérées dans une croûte de riz basmati ? Pourquoi ce foie d'oie et tant de truffe pour accompagner ce pigeon en pot-au-feu, cuit impeccablement comme il fallait, à la ficelle ? Pourquoi cette trop archaïque recette de mousseline de grenouilles ? Misère, voilà l'un des établissements les plus cotés du Vieux Continent en train de se parodier et de céder aux appétits venus de pays conjoints et un peu trop nantis, formule certes vieillie mais toujours d'actualité.

A Illhaeusern, l'Auberge de l'Ill est un comble. L'endroit est à la fois convoité par les épargnants sérieux, qui espèrent venir s'y ennuyer en se demandant pourquoi cinquante ans de mariage passent aussi lentement, par des férus d'étapes gourmandes qui seront rassasiés dès que leur nom sera inscrit sur la liste d'attente, et par tous les autres, ceux qui ne se font pas d'illusions sur le sort peu prometteur que leur réserve l'avenir. Il serait urgent de classer ce restaurant à l'inventaire de quelques-unes des formes les plus chatoyantes de la fatalité.

Jean-Pierre Quélin

★ Hostellerie du Château, Orschwiller 67600. Tél. : 03-88-82-37-80. Repas : 70 F. Midi seulement.
★ Auberge de l'Ill, 68970 Illhaeusern. Tél. : 03-89-71-89-00. Menu dégustation : 720 F. Le midi, menus à 510 F (en semaine) et 610 F (le week-end).

BOUTEILLE



Crozes-Hermitage

CUVÉE LOUIS BELLE

■ Une jeune génération de viticulteurs s'est mise à l'ouvrage le long de la vallée du Rhône. Albert Belle et son fils disposent à Larnage (Drôme) d'une installation très moderne au service des vieilles vignes des coteaux de Gervans, en amont de Tain-l'Hermitage. L'encépagement est caractéristique des vins de Crozes-Hermitage, où domine la syrah. La cuvée Louis Belle (1994) – hommage au grand-père – est issue d'une récolte à faibles rendements, extrêmement bien vinifiée. Le *passage en fût ajoute de discrètes notes vanillées sous le manteau* des tannins, eux-mêmes très pudiques. Finesse et longueur caractérisent le 1994, dont le potentiel paraît supérieur au millésime précédent.

★ Cuvée Louis Belle (1994) : 53 F la bouteille. Belle Père et Fils, quartier Les Marsuriaux, 26600 Larnage. Tél. : 04-75-08-24-58. Télécopie : 04-75-07-10-58.

J.-C. Rt

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CAPPADOCE

■ Un restaurant modeste, cependant élégant et de bon accueil, dans le quartier Daumesnil, voici le Cappadoce. De la Russie du Sud à l'Europe centrale et au cœur du Moyen-Orient, c'est à la cuisine de l'Empire ottoman que l'on doit les *mezzés* (tables de hors-d'œuvre), les feuilles de vignes farcies, les yaourts, la viande de mouton hachée ou en brochettes, le *chiche kebab*. L'aubergine est le légume préféré, avec le fameux *Iman bayildi* (« L'iman s'est évanoui »). *Pastrami* (viande de bœuf séchée pimentée) et *sutchuk* sont des charcuteries succulentes. L'épaule d'agneau est un plat de fête. Il est servi ici le vendredi et le samedi, arrosé d'un vin généreux et léger de la Turquie d'Europe, dans une ambiance bon enfant. Formule végétarienne : 70 F. Menu : 125 F. A la carte, compter 150 F.

★ Paris. 12, rue de Capri (75012). Tél. : 01-43-46-17-20. Fermé le dimanche.

BISTRO SUMA

■ Une salle petite, raffinée, des tables laquées avec un gril central, le tout situé à proximité du boulevard Saint-Michel. C'est le bouche-à-oreille qui rassemble ici une clientèle étudiante, européenne aussi bien que japonaise, pour déguster promptement un dîner de brochettes, assorti de soupe *miso*, de légumes salés et de riz nature. Tout en même temps, à la japonaise, ce sont, à la demande, *tori* (cuisses de poulet), *sasami* (émincé de poulet), *uzura* (cailles), *kamonegui* (magret de canard), des viandes de qualité accommodées avec la sauce de soja et les épices. Le thé vert japonais s'impose comme boisson ou bien la fameuse bière « Sapporo ». Menus de 69 F à 130 F.

★ Paris. 10, rue Boutebrie (75005). Tél. : 01-46-33-45-92. Fermé le dimanche midi.

Jean-Claude Ribaut

Escargots de Bourgogne

Vous aimez les escargots de Bourgogne ? Les Hongrois, les Polonais, les Roumains vous en remercient. C'est de chez eux que viennent tous ceux que vous dégustez. La loi n'oblige nullement *Helix pomatia*, dit *« de Bourgogne »*, à être récolté ou préparé sur les terres du duché éponyme. L'escargot de Bourgogne pourrait aussi bien l'être de Tananarive.

Il n'en a pas toujours été ainsi. En 1830, le père Vallée, aubergiste à Bassou (Yonne), ramassait bien près d'Auxerre les escargots qu'il allait cuisiner puis faire monter par bourriches, *via* la malle-poste de Lyon, jusqu'à la capitale. Depuis, déboisage et sulfatage ont eu raison *Helix pomatia* de Bourgogne. C'est à l'Est qu'il faut désormais aller les chercher. Plus de 500 tonnes de chair d'escargots, sous forme de blocs congelés, ont été importés de ces pays l'an dernier. Pour compléter le tableau, depuis deux ans, la maison Billot, premier escargotier de France (70 millions de pièces en 1996), est passée sous la coupe d'une holding belge basée à Waterloo. Ces capitaines d'industrie qui avaient jusqu'ici plutôt fait leurs preuves dans le domaine de la boule de Villars – ils sont leader mondial de cet objet – se sont donc diversifiés dans le gastéropode à coquille spiralée.

C'est en Hongrie qu'ils récoltent leurs bourgognes, entre avril et juin. Les escargots sont salés, *« non pas*, précise un responsable, *pour les faire dégorger, mais pour s'assurer qu'ils sont vivants et donc qu'ils se rétractent dans leurs coquilles »*. Le mollusque est ensuite décoquillé à l'aide d'une fourchette spéciale ; une bonne décoquilleuse en déloge entre 1 500 et 2 000 par heure.

Comme le notait James de Coquet, l'escargot étant *« aussi insensible à la ciguë que Raspoutine l'était au cyanure »*, il faut supprimer d'un coup de ciseau – ou d'ongle – l'estomac de l'animal. On s'assure ainsi que les toxines qui auraient pu s'y loger ne viendront pas nous empoisonner. L'animal est ensuite échaudé, congelé, puis envoyé en France. Nos escargotiers récupèrent la marchandise. Après cuisson dans un bouillon de thym et de laurier et éventuellement marinade dans du chablis, 70 % des escargots sont alors réencoquillés et recouverts d'un beurre aillé et persillé. La coquille étant d'une infernale fragilité, sortir puis y réinstaller l'animal ne va pas sans casse. Les spirales vides et bien nettoyées font l'objet d'un florissant commerce. Une coquille sans défaut se négocie aux alentours de 20 centimes, mais le mollusque persillé tout venant est plutôt logé dans de la spirale turque de deuxième choix, parfois rafistolée à coups de colle alimentaire pour éviter les fuites.

Contrairement à l'escargot petit-gris, dont l'élevage se développe de plus en plus chez nous, le gros-blanc, ou bourgogne, semble encore rétif à l'engraissement à coup de farines de maïs et de soja qui font le bonheur de son cousin. Grâce à ces méthodes, les chercheurs de l'INRA obtiennent en six mois un escargot que la nature mettrait deux ans à fabriquer. Tant de célérité n'est-elle pas toutefois un peu antinomique avec cet animal qui prend son temps pour chaque chose, s'accouplant par exemple en une dizaine d'heures ?

Guillaume Crouzet

Bisbilles grenobloises pour le match de rugby France-Italie

LA VILLE de Grenoble a envoyé, mardi 18 mars, une plainte à la Fédération française de rugby (FFR), avant le match amical France-Italie, prévu samedi 22 mars. Propriétaire du stade sur lequel doit se dérouler la rencontre, elle serait en effet hostile à la présence du logo du conseil général de l'Isère, dirigé par une majorité RPR-UDF, sur le rond central de la pelouse. L'espace publicitaire, objet du différend, a été acheté par le conseil général à la société de Jean-Claude Darmon, chargée de la promotion de la Fédération française de rugby (FFR). La ville de Grenoble, dont le maire est Michel Destot (PS), entendant faire savoir aux instances fédérales son désaccord sur la question.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le sprinter australien Dean Capobianco,** contrôlé positif aux stéroïdes anabolisants, a été reconnu coupable de dopage et suspendu jusqu'au 27 mai 2000 par la commission d'arbitrage de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). L'athlète avait été contrôlé positif le 27 mai 1996 mais avait pu participer aux Jeux d'Atlanta, la Fédération australienne d'athlétisme ayant observé des lacunes dans la procédure. Dean Capobianco maintient avoir été victime d'une *erreur dans les échantillons* d'urine et a déclaré qu'il entendait se pourvoir devant un tribunal civil. – *(AFP.)*

■ **HALTÉROPHILIE : le journaliste de télévision Pierre Fulla** (France 2) a décidé de tenter une action de sauvetage pour sortir l'haltérophilie de la grave crise qu'elle traverse. Il a créé, sous forme d'association, un *« Comité national d'haltérophilie musculation et culturisme »* (CNHMC), qui, à terme, pourrait récupérer l'agrément que le ministère des sports devrait retirer à la Fédération actuelle. La situation financière catastrophique de cette dernière devrait déboucher sur une liquidation judiciaire, le ministère ayant déja suspendu sa délégation de pouvoir et gelé les subventions.

■ **FOOTBALL : des supporteurs de Southampton ont porté plainte** contre Patrick Vieira, accusant le jeune international français de leur avoir adressé des gestes obscènes, lors de la victoire d'Arsenal au stade du Dell (2-0), samedi 15 mars, lors de la 31e journée du championnat d'Angleterre de football. – *(AFP.)*

Christophe Auguin tire le bilan de sa victoire dans le Vendée Globe

Le recordman du Tour du monde en solitaire souhaite, qu'à l'avenir, les concurrents hors course arrivent ailleurs qu'aux Sables-d'Olonne, afin qu'il n'y ait plus de confusion sur la nature des performances

CELA FAIT UN MOIS qu'il est rentré à bon port. Après 105 jours et 20 heures de mer, Christophe Auguin est devenu, le 17 février, le troisième vainqueur du Vendée Globe et le détenteur du record du tour du monde en solitaire. La course ne sera cependant vraiment terminée pour lui que lorsqu'il aura accueilli les deux derniers concurrents. Comme pour tous les autres, il sera à l'arrivée de l'Anglais Pete Goss (à 1 439 milles du but), le sauveteur de Raphaël Dinelli, et de Catherine Chabaud (à 1 432 milles de l'arrivée), la première femme à boucler en course un tour du monde à voile en solitaire, sans escale et sans assistance.

Christophe Auguin n'a pas vraiment eu le temps de « toucher terre » depuis son retour. Il lui a d'abord fallu assurer son avenir. Son contrat sportif et technique a pris fin au lendemain de l'arrivée aux Sables-d'Olonne. Et les dix années de collaboration entre le marin et le leader français du transport routier auraient pu s'achever sur ce troisième succès dans un tour du monde après les victoires dans les BOC Challenge en 1991 et en 1995.

Une semaine avant l'arrivée de la course, Geodis, une filiale de la SNCF dirigée par Claude Gressier, n'avait utilisé les exploits de Christophe Auguin que pour sa seule communication interne. Les retombées du 17 février ont permis à l'entreprise de se faire un nom. Et ses actions ont pris 15 % depuis le jour de l'arrivée. Christophe Auguin a fait comprendre à ce partenaire fidèle que d'autres entreprises lui proposaient une collaboration. *« Mon action personnelle a monté,* reconnaît-il. *Il fallait capitaliser tout de suite sur ma victoire pour annoncer un renouvellement de mon contrat, ou un nouvel accord avec une autre entreprise. Dans ce dernier cas, il fallait éviter une sortie brutale de notre partenariat qui pouvait avoir un effet désastreux sur une image de conquête qui venait juste d'être créée. »*

En attendant de connaître la réponse de Geodis, qui devrait être annoncée avant la fin du mois de mars, Christophe Auguin a peaufiné son programme de compétitions pour les années à venir. Il y aura d'abord, en janvier 1998, ce New York-San – Francisco en équipage, mis au point par les solitaires du Vendée Globe pendant leur tour du monde. *« Cette Route de l'or, symbole de l'histoire des Etats-Unis, devrait avoir un grand impact international. Elle rassemblera plus d'une dizaine des meilleurs 60 pieds européens et américains. Pendant deux mois, sur la distance des trois quarts d'un tour du monde, nous nous affronterons en faisant des moyennes de 400 milles par jour. Le parcours est difficile, surtout avec la remontée du Pacifique, le long des côtes chiliennes, dans les terribles tempêtes générées par la cordillère des Andes. »*

Ensuite, Christophe Auguin se mettra tout de suite à la préparation d'un nouveau projet pour la Whitbread de 2001, la course autour du monde en équipage. *« Il faudrait commencer dès maintenant à travailler sur le projet de bateau. Mais un gros budget n'est pas indispensable pour avoir des chances de gagner. Surtout qu'il y a eu de mauvais exemples dans la voile française ces dernières années qui ont fait beaucoup de mal à l'image de notre sport. Des équipiers français doivent commencer à se préparer à ce que nous pourrons faire dans quatre ans, en s'engageant dans la prochaine Whitbread. »*

Eventuellement Christophe Auguin n'exclut pas de mettre son expérience au service d'un défi français pour la Coupe de l'America de l'an 2000, en Nouvelle-Zélande. Mais depuis un mois il pense avant tout à « tirer profit » de son succès pour pouvoir acheter la maison dont il rêve. Il va prochainement publier un carnet de bord. Il a vendu – au prix d'un reportage en Afghanistan – ses images à *Envoyé spécial,* l'émission de France 2 et du service public, auquel il est *« attaché »*. Il y aura ensuite un film vidéo dédramatisant une expérience qu'il avouait *« traumatisante»*.

Reste encore pour Christophe Auguin à reprendre sa critique du règlement du Vendée Globe. *« On aurait pu voir Isabelle Autissier arriver avant moi aux Sables-d'Olonne, alors qu'elle se trouvait hors course pour avoir fait escale. Tout le monde se serait retrouvé dans une situation impossible. Je comprends qu'un concurrent qui est obligé de s'arrêter pour réparer ait envie, comme son sponsor, de continuer. Mais il repart alors pour une aventure complètement différente. Ce n'est pas du tout la même chose que de courir cent jours sans arrêt et sans assistance, il faut gérer le bateau et le bonhomme pour arriver au port sans encombre. La question de la vitesse est alors secondaire. J'ai fait un demi-tour du monde à fond, et puis quand j'ai eu 1 000 milles d'avance j'ai perdu la moitié de l'avance que j'avais sur le record de Titouan Lamazou. »*

Christophe Auguin salue la motivation de ceux qui sont repartis hors course ainsi que les performances d'Isabelle Autissier et d'Yves Parlier dans les mers du Sud, mais il demande aux coureurs et aux organisateurs de se réunir pour trouver une solution. *« Il faut certainement deux classements et deux lignes d'arrivée différents. »* Le vainqueur du Vendée Globe souhaite ainsi ne pas être dépossédé de ce qui fut aussi une épreuve personnelle. *« Le jour du départ, on sait qu'on s'embarque pour plus de cent jours de solitude, et c'est presque insupportable. Et puis, après déjà deux tours du monde, j'avais particulièrement conscience des dangers que je courais. Dans cette course, il y en a toujours eu au moins un qui n'est jamais revenu. »*

Christophe Auguin n'oublie pas son ami Gerry Roufs, avec lequel il communiquait plusieurs fois par jour jusqu'à ce 7 janvier, – date du dernier relevé de la position du Canadien. Avant de s'habituer à cette absence, Christophe Auguin fait un dernier bilan d'une course pour laquelle il se sera préparé pendant une quinzaine d'années. *« Je ne suis pas le même depuis mon retour, parce que c'est extraordinairement enrichissant d'avoir eu autant de temps face à soi-même pour réfléchir. »*

Christophe de Chenay

Des marins sans statut social

Les primes à l'arrivée du Vendée Globe étaient de 400 000 francs pour le premier, 200 000 francs pour le deuxième et 100 000 francs pour le troisième. Comme les autres revenus tirés des retombées de la course, elles seront imposées au taux maximum comme les revenus d'une année alors qu'elles sont l'aboutissement d'une longue préparation. *« Nous sommes considérés par le fisc de la même façon que les joueurs de tennis qui font des tournois toute l'année pendant plusieurs saisons,* déplore Christophe Auguin. *Nos 60 pieds sont taxés comme des bateaux de croisière. Ce n'est pas très incitatif pour nos sponsors. »*

La Fédération française d'équitation est au bord de l'éclatement

La cohabitation impossible de trois délégations

UN IMMEUBLE cossu, au 30 de l'avenue d'Iéna, abrite depuis dix-huit mois le siège de la Fédération française d'équitation (FFE). Rien ne semble devoir en troubler l'ambiance feutrée. Une crise particulièrement violente attise pourtant passions et soupçons dans les étages. Au premier, dans son bureau de président de la FFE, le champion olympique 1988, Pierre Durand, s'étonne ainsi qu'une bande dessinée, dirigée contre lui et signée par une mystérieuse Association des amis du premier mandat de Pierre Durand, ait été expédiée, comme semble le prouver un numéro de machine à affranchir, depuis les bureaux de la Délégation nationale de l'équitation sur poney (DNEP), situés trois niveaux plus haut.

Depuis quelques semaines, tout semble permis avenue d'Iéna : on y apprend que Pierre Durand serait une *« canaille »*, mais aussi que Serge Lecomte, président de la DNEP et chef de file de l'opposition, serait un personnage *« cynique, colérique et grossier »*. De graves accusations envers le président de la FFE ont été diffusées via Internet, poussant l'ancien propriétaire de Jappeloup à saisir la justice pour *« propagation d'informations diffamantes et attaques sur la vie privée »*.

Ce conflit a été déclenché par le décret ministériel du 27 octobre 1995 définissant des statuts types auxquels les fédérations sportives devaient se conformer avant le 31 décembre 1996. Ce qu'elles ont fait... à l'exception d'une seule. C'est que la FFE n'est par une fédération comme les autres. Pour des raisons historiques, elle est composée de trois délégations autonomes : DNEP (équitation sur poney), DNSE (sports équestres), dont Pierre Durand cumule la présidence avec celle de la FFE, et DNTE (tourisme équestre). Les statuts de la FFE ne peuvent être modifiés qu'avec l'accord de chacune des délégations. Or, le 19 novembre 1996, la DNEP émettait un avis défavorable, entraînant le report *sine die* de l'assemblée générale extraordinaire de la FFE et bloquant le processus de mise en conformité des statuts.

Selon les responsables de la DNEP, les statuts proposés imposent une structure monolithique suposant que les délégations renoncent à leur autonomie et laissent aux établissements professionnels – *« qui sont largement majoritaires dans le monde du poney »* – une place insuffisante. *« Pierre Durand demande de liquider ce que les poney-clubs ont construit depuis vingt-cinq ans »*, affirme Serge Lecomte, qui a reçu au passage le renfort de Jacinte Giscard d'Estaing, présidente du Syndicat national des exploitants d'établissements professionnels d'enseignement de l'équitation (SNEEPEE). *« Le problème est que cohabitent depuis dix ans au sein de la FFE trois délégations qui ne tendent pas vers les mêmes objectifs, notamment celui d'une plus grande unité qui éviterait les tensions et la concurrence entre elles »*, estime quant à lui Pierre Durand, qui espère être réélu mardi 18 mars à la tête de la DNSE, sans quoi il verrait sa position considérablement affaiblie.

DEUX LOGIQUES S'OPPOSENT

Schématiquement, s'opposent une logique associative centrée sur la pratique sportive et la compétition, représentée par Pierre Durand, et une logique économique plaçant au premier plan la distribution de loisirs sportifs défendue par Serge Lecomte. Le système confédéral jusqu'alors en vigueur avait permis de faire cohabiter tant bien que mal ces deux approches au sein d'une même structure. La réforme des statuts a fait voler en éclats ce fragile équilibre. Bien que le ministère de la jeunesse et des sports vienne de faire quelques concessions afin de permettre une meilleure représentation des professionnels au sein de la FFE, les deux camps paraissent aujourd'hui prêts à provoquer l'éclatement de la Fédération.

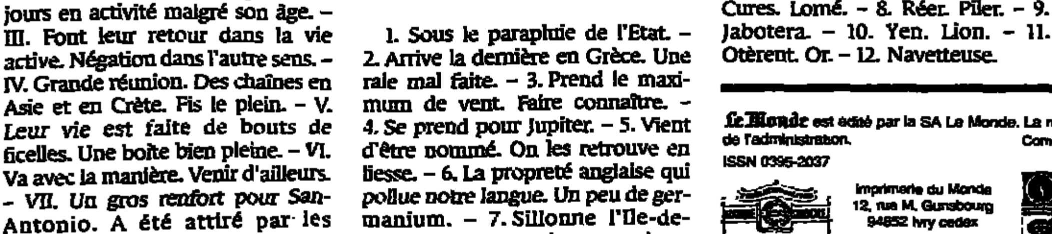
« La réforme statutaire se fera, affirme Pierre Durand. *Une assemblée générale modificatrice sera convoquée et, si la majorité des deux tiers n'est pas atteinte, les deux délégations favorables au nouveau statut (DNSE et DNTE) sortiront de la fédération actuelle, créeront une nouvelle structure et demanderont la délégation ministérielle. » « D'une façon ou d'une autre, la DNEP préservera son autonomie, s'il le faut au prix de la partition »*, dit-on en écho du côté des poneys. Le médiateur, que s'apprête à nommer le ministre de la jeunesse et des sports Guy Drut, qui a reçu les protagonistes de l'affaire le 25 février, aura de l'ouvrage.

Gilles Van Kote

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97050

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Permet de réparer un oubli. – II. Prétentieux mais avec style. Toujours en activité malgré son âge. – III. Font leur retour dans la vie active. Négation dans l'autre sens. – IV. Grande réunion. Des chaînes en Asie et en Crète. Fis le plein. – V. *Leur vie* est faite de bouts de ficelles. Une boîte bien pleine. – VI. Va avec la manière. Venir d'ailleurs. – *VII. Un gros renfort pour San-Antonio.* A été attiré par les aimants. – VIII. Prendraient connaissance. Personnel. – *IX.* Est devenue sainte après avoir crevé les yeux de son fils. Les autres en Israël. – X. Facilite le retour à l'envoyeur.

VERTICALEMENT

1. Sous le parapluie de l'Etat. – 2. Arrive la dernière en Grèce. Une rale mal faite. – 3. Prend le maximum de vent. Faire connaître. – 4. Se prend pour Jupiter. – 5. Vient d'être nommé. On les retrouve en liesse. – 6. La propreté anglaise qui pollue notre langue. Un peu de germanium. – 7. Sillonne l'Ile-de-France. Le temps du spectacle. – 8. *Conjonction. Donna l'impulsion.* – 9. Seront-elles prêtes à temps pour la monnaie unique ? Stratégie chinoise. – 10. Toujours dans les pattes. Mise en lignes quand elle est haute. – 11. Est de retour à Rome. Les fleurs du roi. – 12. Jules Romain l'a très bien exprimé dans son œuvre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97049

HORIZONTALEMENT

I. Taille-crayon. – II. Accourue. ETA. – III. Beat. Brejnev. – IV. Er. Touera. Re. – V. Légères. Blet. – VI. Lee. Es. Point. – VII. Nos. Litote. – VIII. OPEP. Solen. – IX. No. Etamer. Os. – X. Surnuméraire.

VERTICALEMENT

1. Tabellions. – 2. Acérée. Pou. – 3. Ica. Gène. – 4. Lotte. Open. – 5. Lu. Ores. Tu. – 6. Erbues. Sam. – 7. Cures. Lomé. – 8. Réer. Piler. – 9. Jabotera. – 10. Yen. Lion. – 11. Otèrent. Or. – 12. Navetteuse.

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 9

A la recherche du troisième mot

1) Vous avez tiré B D E E O I R

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres. Deux placements sont possibles, dont l'un rapporte 122 points et l'autre 64.

b) Avec ce même tirage, trouver quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

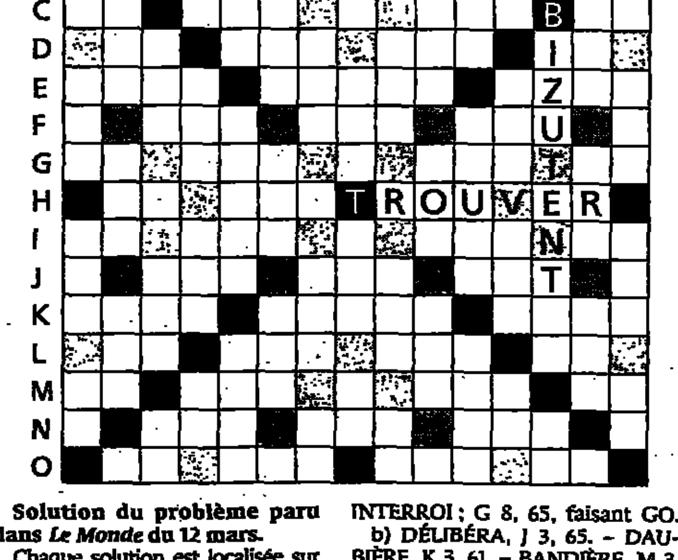
N. B Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2) Préparation de la grille du problème de la semaine prochaine

c) Premier tirage : A C E H N R S. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A I I O S T T. En utilisant deux lettres du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 26 mars.



Solution du problème paru dans *Le Monde* du 12 mars.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence *commence* par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) DÉBRAIE, 9 C,72, faisant INTERROI ; G 8, 65, faisant GO.

b) DÉLIBÉRA, J 3, 65. – DAUBIÈRE, K 3, 61. – BANDIÈRE, M 3, 76 (78 en 3 F), ou l'anagramme DÉBINERA-DÉBITERA, N 1, 76. – BRADERIE, 6 C, 78, faisant *RÉ, FI et LE.*

c) TROUVER ou ROUVERT.

d) BIZUTENT

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE

Une Américaine de 14 ans, Tara Lipinski, favorite aux championnats du monde de patinage artistique

En l'absence de Surya Bonaly et de Philippe Candeloro, relevant de blessure et hors de forme, l'équipe de France a reporté ses espoirs sur Vanessa Gusmeroli et Eric Millot

LAUSANNE
de notre envoyée spéciale

PATINAGE

Les épreuves qualificatives des championnats du monde de patinage artistique qui ont eu lieu dimanche 16 mars et lundi 17 mars à Lausanne (Suisse) n'ont guère apporté de surprise. Ces tours préliminaires auxquels doivent se soumettre tous les patineurs individuels en lice constituent pour chacun un ultime réglage du programme libre de 4 minutes 30 et une occasion pour les juges de jauger une dernière fois des compétiteurs qu'ils ont vu évoluer sur le même thème toute la saison : une sorte de répétition générale à l'issue de laquelle ont été éliminés 12 filles et 13 garçons sur, respectivement, les 42 et 44 engagés.

Les Américaines avec Tara Lipinski, quatorze ans, Michelle Kwan, championne du monde sortante, et Nicole Bobek, et les Russes avec Irina Slutskaya, troisième des derniers championnats du monde, et Maria Butyrskaya, se sont érigées en favorites. En se classant deuxième du groupe A des qualifications derrière Kwan, Vanessa Gusmeroli a confirmé qu'elle est le nouveau leader du patinage féminin français. Comme lors des championnats d'Europe de Paris, fin janvier, où elle s'était classée sixième, trois places devant Surya Bonaly. Laetitia Hubert, qui se ressent toujours d'une gastro-entérite, a profité d'un mouvement d'humeur de Bonaly pour décrocher, lors du test de forme organisé par la FFSG le 20 février, une sélection après plus d'une saison d'absence pour cause de blessure et des championnats d'Europe en demi-teinte.

En s'y présentant de mauvaise grâce et en se contentant d'exécuter ses éléments chorégraphiques sans réaliser aucun saut, Surya Bonaly a fait le jeu de la FFSG, peu confiante après sa performance des championnats d'Europe de Bercy, et s'est retrouvée écartée de la sélection. Toujours visiblement handicapée par une rupture du tendon d'Achille survenue le 25 mai 1996, Surya avait voulu à toute force s'aligner à Bercy au risque d'hypothéquer ses chances pour ces championnats du monde, voire pour les Jeux olympiques de Nagano. Son courage était louable, mais le miracle ne s'est pas produit. Le bruit courut qu'elle faillit même déclarer forfait entre le programme technique et le programme libre. Jusqu'à la mi-avril, Bonaly prendra son mal en patience en se produisant avec l'accord de la FFSG dans la revue Holiday on Ice au Palais des sports, à Paris. Elle laisse d'ailleurs planer le doute sur un éventuel passage chez les professionnels si son état ne s'améliore pas.

« PLUS RIEN À PERDRE »

Chez les messieurs, la situation n'est guère plus florissante. On en est au stade du combat désespéré ou de la découverte. En l'absence de Philippe Candeloro, souffrant de la cheville droite et mal assuré sur son triple axel, Eric Millot tient à montrer ce dont il est capable à ceux qui le considèrent comme un préretraité. Il dispute pour la sixième fois les championnats du monde par raccroc, repêché à la suite d'un test catastrophique grâce au forfait de Candeloro. A vingt-huit ans, après deux places de cinquième en 1994 et 1995, il dit n'avoir *« plus rien à perdre »*. Il l'a montré dimanche en terminant troisième de son groupe de qualification derrière les Russes Alexeï Urmanov, champion olympique et champion d'Europe, et Ilia Kulik, vice-champion du monde. Et en devançant Laurent Tobel (sixième), escogriffe de 1,90 mètre, pour 84 kg, qui semble vouloir trouer la glace lorsqu'il pirouette sur la musique de *La Panthère rose*. Il devrait remplacer avantageusement Philippe Candeloro dans le rôle du showman français lorsque le vice-champion d'Europe rejoindra les rangs des professionnels après les prochains Jeux olympiques.

Mais au-delà de leur réussite personnelle, comme Vanessa Gusmeroli et Laetitia Hubert, Millot et Tobel, tous deux élèves d'Annick Gailhaguet, héritent surtout de la lourde tâche de ne pas gâter les chances de sélection françaises pour les Jeux olympiques, qui seront déterminées par leurs résultats de Lausanne. A charge de ne pas accumuler à eux deux plus de 22 points, total obtenu par l'addition de leurs classements respectifs.

Patricia Jolly

MÉTÉOROLOGIE

Nuages, vent et averses

La grève à Météo-France nous met dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

LE CHAMP DE PRESSION est en forte baisse et l'air froid venu du nord a envahi une partie du pays. Une grande moitié nord subira de nombreuses averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin, des averses se produiront en Normandie. Les températures seront en baisse, entre 10 et 13 degrés l'après-midi. Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 90 km/h près des côtes de la Manche.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Nombreuses averses toute la journée. Les températures seront en baisse avec 12 degrés au maximum et le vent soufflera jusqu'à 80 km/h.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Nombreux nuages accompagnés d'averses. Dans les Vosges et le Jura, des chutes de neige au-dessus de 600 mètres. Les températures ne dépasseront pas 12 ou 13 degrés et les rafales de vent atteindront 80 km/h.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur les Pyrénées, des averses de neige au-dessus de 1400 mètres. Ailleurs, les nuages alterneront avec les éclaircies. Chute des températures qui retrouvent des valeurs de saison.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Nombreuses averses le matin ; chutes de neige au-dessus de 800 mètres dans les Alpes. L'après-midi quelques éclaircies reviendront sur le sud. Températures comprises entre 10 et 15 degrés. Les rafales de vent atteindront parfois 90 km/h.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera au rendez-vous mais le vent d'ouest à nord-ouest soufflera jusqu'à 100 km/h près des côtes méditerranéennes et jusqu'à 120 km/h le long des côtes de la Corse. Températures en baisse avec 18 degrés au maximum.

CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Dernière nouveauté sur les vols moyen-courriers d'Air France, la mini-baguette de pain, symbole de francité. Pour garantir sa fraîcheur, les livraisons sont calées sur les plages horaires de la plaque tournante de Roissy.

■ **ÉTATS-UNIS.** Shuttle by United, la compagnie court-courriers à bas tarifs de United Airlines, vient de faire ses débuts à l'aéroport de Denver avec des liaisons à destination de Las Vegas (12 vols/jour) et Phoenix (13 vols/jour).

■ **CÔTE-D'IVOIRE.** KLM inaugure, le 1er avril, un nouvelle liaison entre Amsterdam et Abidjan à raison de deux vols par semaine. A cette date, les vols de la compagnie néerlandaise à destination de Lilongwe, Lusaka et Conakry seront supprimés.

PRATIQUE

Comment garder son nom de jeune fille

Au-delà du choix d'identité pour les femmes mariées, se pose la question de l'égalité des parents devant la transmission du patronyme aux enfants

EN SE MARIANT, de nombreuses femmes, écrivains, médecins, actrices ou journalistes, refusent d'abandonner leur nom pour redevenir une inconnue. D'autres encore tiennent à leur patronyme par fidélité à leurs origines, ou tout simplement parce qu'il est beau. *« Pourquoi renoncerais-je à Sérignan pour m'appeler Martin, le patronyme français le plus banal ? »*, dit Blanche, qui fait la guerre à tous ceux qui veulent lui ravir son nom.

Premier adversaire, les impôts. Cette administration ne connaît que le foyer fiscal regroupé sous un seul nom, celui du chef de famille. Au mépris du code qui stipule que *« le mariage n'opère aucun changement du nom des époux »* (circulaire du 26 juin 1986). Pour obtenir la mention « monsieur ou madame », suivie des deux noms accolés, il faut en faire la demande, en remplissant la case correspondante sur l'imprimé 2042. *« Même les impôts locaux de l'appartement que je possédais avant mon mariage sont désormais adressés au nom de mon mari, alors que nous avons choisi le régime de la séparation de biens »*, précise Blanche. La situation est devenue ubuesque le jour où elle a reçu un formulaire de déclaration de droit au bail, libellé de la manière suivante : *« Blanche Sérignan, propriétaire, loue son appartement à Blanche Martin, locataire ! »*. La taxe foncière étant adressée au propriétaire du bien, Blanche Sérignan n'aurait pas dû apparaître sous son nom marital. Il lui faudra néanmoins, pour obtenir raison, envoyer en recommandé une pièce prouvant qu'elle est bien propriétaire de son appartement et qu'elle n'est pas mariée sous le régime de la communauté universelle.

La loi française sur l'identité, qui date du 6 fructidor an II, est claire : *« Aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance. »* Ce principe est rappelé dans la circulaire du 26 juin 1986 : *« Le nom de tout citoyen français est celui qui lui a été transmis selon les règles propres à chaque filiation et qui résulte de son acte de naissance. C'est à ce nom que doivent être établis les documents d'identité, les actes officiels ainsi que les dossiers administratifs. »*

ETAT CIVIL ET NOM D'USAGE

La seule nouveauté qui ait été introduite est celle des noms d'usage (loi n° 85-1372 du 23 décembre 1985, article 43). *« Toute personne majeure peut ajouter à son nom, à titre d'usage, le nom de celui de ses parents qui ne lui a pas transmis le sien. A l'égard des enfants mineurs, cette faculté est mise en œuvre par les titulaires de l'exercice de l'autorité parentale. »*. Mais sur les actes officiels, le nom d'usage ne peut figurer qu'entre parenthèses, à la suite du nom patronymique

Le choix des noms d'usage est très varié. On peut faire suivre son patronyme du nom de jeune fille de sa mère, du nom de son mari, et même de celui de son mari et de sa belle-mère ! Enfin, *« dans les correspondances échangées avec l'intéressé, l'administration doit désigner celui-ci sous le nom d'usage qu'il a indiqué »*, mais *« la nature juridique du nom d'usage exclut toute mention à l'état civil et sur le livret de famille »*. Autrement dit, le nom d'usage n'a aucune valeur juridique.

La femme mariée peut obtenir une carte d'identité établie à son seul nom patronymique et ne comportant pas la mention habituelle « épouse X ». On peut aussi demander à faire figurer le nom d'usage sur son passeport ou sa carte d'identité. Il y a cependant un décalage entre le principe et son application dans la vie quotidienne. Blanche Sérignan énumère la longue liste des organismes avec lesquels elle a eu des difficultés. La banque, le notaire, pour un achat en indivision. Mais la palme revient indiscutablement à La Poste : *« Pour l'ouverture d'un livret à mon nom de jeune fille, l'employée a téléphoné à mon mari, lui demandant si j'agissais par convenance personnelle ou si nous étions en instance de divorce ! »*

Enfin, Blanche et son mari ont d'un commun accord adopté le nom d'usage Martin-Sérignan pour leurs enfants. Mais ils sont victimes de multiples tracasseries. *« On n'a pas voulu faire figurer le nom d'usage sur l'autorisation de sortie du territoire. Pour le passeport, j'ai dû le faire rajouter à la main par l'employée. A la mairie, on a refusé de le porter sur la fiche d'état civil destinée au lycée. Enfin, la Sécurité sociale m'a attribué quatre enfants au lieu de deux : « Fabien Martin, Eloïse Martin, Fabien Martin-Sérignan et Eloïse Martin-Sérignan ! »*

Inquiet de la disparition d'un grand nombre de patronymes rares à chaque génération, Jean-Louis Masson, député RPR de la Moselle, a déposé en juin 1994 une proposition de loi permettant de choisir pour les enfants le nom du père ou celui de la mère. Elle n'a pas encore abouti. Ce problème a également fait l'objet d'un rapport au conseil de l'Europe qui recommande de recenser les Etats membres *« pratiquant des discriminations sexistes dans le domaine de la transmission du nom de famille »*. Il a été adopté par l'Assemblée parlementaire à la majorité des deux tiers mais ne fixe pas de délai impératif pour apporter les corrections nécessaires.

Michaëla Bobasch

Noms de famille, la mosaïque européenne

● **Belgique, Luxembourg, Pays-Bas et Italie :** l'enfant légitime porte le nom de son père, comme en France.

● **Allemagne :** chaque époux garde son nom. Ils ont le choix entre celui du mari ou celui de la femme pour leurs enfants. En l'absence de décision, ce choix incombe au juge des tutelles, qui opte pour celui du père ou de la mère.

● **Royaume-Uni :** une femme n'est pas obligée de porter le nom de son mari. Le mari peut choisir de porter le nom de son épouse. Les enfants légitimes peuvent choisir le nom de leur père, mais ce n'est pas une obligation, ils peuvent porter celui de la mère ou celui de leurs deux parents conjointement.

● **Danemark :** chacun des époux conserve son nom. Ils peuvent aussi opter pour un nom matrimonial commun, celui du mari ou de la femme. Le nom de l'enfant peut être ce nom matrimonial commun, le nom que portait le père ou la mère lors de la naissance de l'enfant (qui peut être le nom acquis lors d'un précédent mariage) ou le dernier nom de famille que portait le père ou la mère, avant la naissance.

● **Espagne :** l'enfant a comme premier nom le premier nom du père et comme second nom le premier des noms personnels de la mère.

● **Grèce :** en l'absence de déclaration préalable avant le mariage, l'enfant porte le nom du père. La déclaration préalable fixe de manière irrévocable le nom de l'enfant, qui peut être celui d'un des deux parents, ou une combinaison des noms des deux parents.

● **Portugal :** les enfants portent les noms patronymiques de leur père et de leur mère, ou de l'un d'entre eux.

PATRIMOINE

Le Grand Rocher du zoo de Vincennes rouvert au public

VOILÀ un édifice dont la ruine n'alarmait pas grand monde, mais dont la réouverture pourrait bien faire événement : fermé depuis 1982, le Grand Rocher du zoo de Vincennes était devenu un monument en péril. Relief en béton armé émergeant à soixante-cinq mètres de haut, par-dessus le bois de l'Est parisien, ce site dessiné, comme l'ensemble du parc, par l'architecte Charles Letrosne, est la signature de ce qui fut, lors de sa création en 1932-1934, le zoo le plus moderne d'Europe.

Manque d'entretien, délabrement de certaines installations et les hésitations sur l'avenir du zoo – les résultats d'un concours ont même été annulés – ne permettaient pas d'y voir très clair, jusqu'à la décision prise en août 1992 par Jack Lang, alors ministre de l'éducation et de la culture, de financer la remise en état du Grand Rocher.

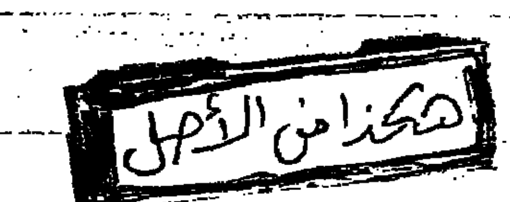
Terminés en novembre 1996, les travaux ont duré deux ans et coûté plus de 90 millions de francs. Pour le visiteur, il s'agit aussi d'un véritable parcours architectural : soumis à l'effet saisissant de la charpente de poteaux et de poutres, visible à travers les parois transparentes du nouvel ascenseur, il empruntera, à la descente, l'escalier à double révolution mis en valeur par un éclairage approprié.

Plus que de restauration, on pourrait parler de reconstruction : toute la « peau » de ciment a d'abord été éliminée, non sans avoir été photographiée en détail. L'acier de la structure principale a été renforcé, puis un nouveau grillage a été déployé et une couche de béton de cinq centimètres d'épaisseur a été projetée. Enfin, il a fallu poncer ce faux schiste teinté dans la masse, couleur de peau d'éléphant, le sabler, et même sculpter certains escarpements.

Le nouveau rocher est prêt à recevoir le public. Il dispose de trois plates-formes d'observation, un belvédère sur le panorama parisien, les deux autres à proximité des animaux : des caprins de l'Himalaya, les markhors, et des mouflons à manchettes, sur les pentes ; en bas, des loutres pour lesquelles coule une cascade, près de la volière des vautours-moines, reconstruite à l'identique.

Lors de l'inauguration, le lundi 17 mars, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a indiqué à Henry de Lumley, directeur du Muséum d'histoire naturelle, dont dépend le zoo, que c'était *« une première étape »* de la rénovation. Aimé pour son allure de parc pittoresque, le zoo de Vincennes avait fait sensation à son époque parce que ses concepteurs avaient su créer des distances, par murets et fossés, pour séparer les visiteurs des animaux avec autant de *« naturel »* que possible. La réhabilitation du Grand Rocher est un signe que le reste du parc, même si le classement des espèces est réorganisé selon les zones géographiques et les climats de la planète, comme il est courant aujourd'hui, devrait conserver l'esprit original de sa construction.

Michèle Champenois



FORUM *Le mouvement lancé le 11 février par l'appel de 59 cinéastes à la désobéissance civique contre les lois sur l'immigration a connu un écho très supérieur à ce qu'espéraient ses initiateurs. Culminant avec la manifestation du 22 février, il a modifié le débat national sur ce sujet.* ● **LE « COLLECTIF »** *des réalisateurs s'est dissous après la manifestation sans s'être jamais officiellement constitué, en appelant chacun à continuer l'action par ses propres moyens, ce qui les a déjà amenés à se retrouver sur des actions précises, comme la réalisation d'un court métrage pour les sans-papiers (Le Monde du 14 mars).* ● **L'INVENTION** *de nouvelles manières de faire de la politique, dans un rapport très critique aux instances existantes, soustend les développements d'une démarche qui symbolise l'entrée en lice d'une nouvelle génération face aux grandes questions de société.*

Douze cinéastes témoignent de leur engagement citoyen

Cherchant à conserver l'élan de leur action en faveur des immigrés, quelques-uns des signataires de l'Appel des 59 contre les lois Pasqua-Debré s'interrogent sur le trajet parcouru et sur la poursuite du mouvement

Ils ne sont en aucun cas les *leaders d'un mouvement* qui a pris grand soin d'éviter toute hiérarchisation et toute « starification ». Ils sont simplement, dans la diversité de leurs points de vue, douze cinéastes qui ont participé depuis le début du mois de février à la protestation contre les lois sur l'immigration. *Ils appartiennent à des générations différentes, même si la plupart n'ont pas* quarante ans ; ils – et elles, le mouvement compte de nombreuses femmes – ont des passés différents, beaucoup n'avaient jamais « fait de politique » au sens habituel. Depuis la rédaction de l'Appel des 59, paru dans *Le Monde* du 12 février, et dans toutes leurs interventions depuis, ils ont *témoigné d'un sens du* terme exact, d'une attention aux *formules et aux effets d'images*, d'une conscience de la façon dont les messages circulent, qui (dans quelque mesure qu'on relie cette exigence et cette circonspection à leur métier de cinéastes) n'est pas le moindre signe d'une maturité nouvelle dans l'intervention au sein de l'espace public.

Leur donner ici la parole à titre *individuel s'inscrit dans la* logique du texte annonçant la *dissolution de leur collectif*, rendant à chacun son autonomie pour trouver les moyens de poursuivre une action qui a suscité un écho dont ils ont été les premiers surpris. Revenant sur l'historique de cet événement, ils cherchent à définir pourquoi c'est arrivé maintenant, pourquoi sur ce thème, pourquoi par eux. Ils dessinent ainsi à la fois les lignes de force d'un refus radical des dérives droitières et racistes de *l'ensemble du paysage politique*, des perspectives d'actions *concrètes – notamment, en* faveur des « sans-papiers » – et des hypothèses pour la réinvention d'une pratique politique dont leur comportement durant le mois écoulé a tracé l'esquisse.

J.-M. F.



PATRICK MESSINA/MÉTIS

PASCALE FERRAN

IL y a un an, Arnaud Desplechin m'a appelée, pour parler de la possibilité de faire quelque chose contre les lois Pasqua. Sur le moment nous n'avons pas trouvé, *mais je me suis interrogée sur la nécessité d'une action collective réunissant des cinéastes de ma génération.* J'ai commencé à assister à des réunions de la SRF (Société des réalisateurs de films) pour sortir de l'isolement. Hormis Desplechin *[avec qui Pascale Ferran a été élève à l'Idhec, avec lequel elle a écrit le scénario de son film*, Petits arrangements avec les morts, *et celui du film de Desplechin*, La Sentinelle, *NDLR]*, je fréquentais très peu les autres cinéastes. Et je n'avais pas eu d'activité militante depuis le lycée.

Après les événements de Saint-Bernard, j'ai écrit une lettre à une quinzaine de cinéastes que, pour la plupart, je ne connaissais pas, leur parlant de l'hypothèse d'une mobilisation, moins contre le Front national *que contre la dérive à droite de* l'ensemble du paysage politique. Nous nous sommes rencontrés, nous avons parlé de la possibilité de nous exprimer publiquement sur d'autres sujets que la fabrication de nos films. Ensuite, par hasard, j'ai entendu à la radio l'histoire de M[me] Deltombe, condamnée pour ne pas avoir dénoncé un immigré ; *j'ai pensé aussitôt que c'était peut-être le déclic. J'ai appelé Desplechin.* C'était un mardi après-midi.

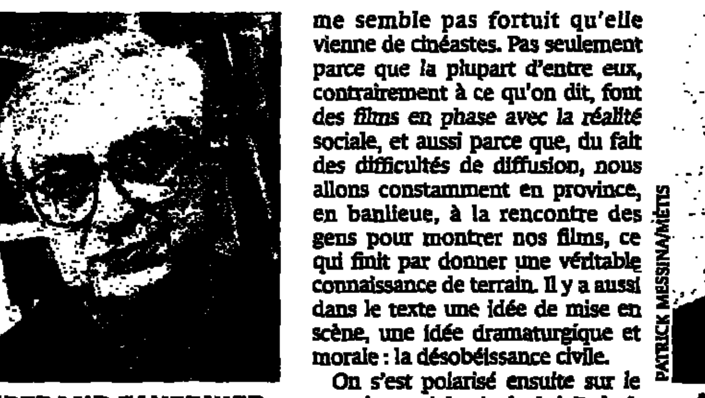
On décide de se voir dans un café le mercredi matin ; on jette quelques lignes sur une feuille, première mouture de ce qui deviendra l'Appel des 59. On travaille tous les deux comme sur un scénario, sans « penser politiquement » le texte. On écrit, on échange, on essaie de voir *ce que ça raconte. Notre idée est* d'emblée qu'il faut sortir d'une position défensive, cesser d'être toujours en réponse vis-à-vis de Le Pen, occuper le terrain, pratiquement et symboliquement, selon nos propres critères. Cédric Klapisch puis une vingtaine d'autres nous rejoignent avec lesquels nous terminons le texte de l'Appel, qui paraît dans *Le Monde* le mardi suivant, 11 février *[daté 12], puis le lendemain dans Libération* et *Les Inrockuptibles.* Pour nous c'était terminé, nous avions joué notre rôle, à d'autres de reprendre le flambeau. Mais, dès le mardi 15 heures, « le standard explose » : toutes les télés, les radios, les autres journaux nous appellent, on est sidérés.

Pris de court, nous avons défini à la va-vite quelques réactions. *D'abord on ne délègue rien, on ne* fait pas appel à des secrétaires ou des bureaux de production, c'est une initiative de citoyens, pas de professionnels. Ensuite, pas d'organe permanent, mais la mise en place de porte-parole par rotation. Enfin la convocation d'une conférence de presse le mercredi après-midi – première confrontation avec *des problèmes logistiques... Juste* avant, on se retrouve à vingt-cinq dans un bistrot ; à nouveau, nous décidons qu'ensuite on arrête, en demandant à la SRF de prendre le relais. Mais un désir d'action collective apparaît, tandis que naissent d'autres collectifs, à commencer par celui des écrivains.

A ce moment-là, le mouvement se développe sur deux plans. Entre *cinéastes, nous tenons une réunion* tous les deux jours, dans un parti pris de démocratie directe dont on découvre qu'il est long et compliqué. Nous avons des désaccords, qui se cristallisent en gros entre ceux qui sont partisans d'actions concrètes immédiates mais forcément dans les cadres existants et avec des méthodes déjà utilisées et ceux – dont je suis – qui cherchent à inventer un *autre rapport à la politique, dans* une perspective longue. Il y a débat, dans une ambiance extraordinairement respectueuse des uns et des autres, une sorte de douceur qui m'étonne. La plupart des présents ont entre trente et trente-cinq ans, pas de culture de l'action politique, ils cherchent, et chacun montre un énorme investissement affectif. En *revanche, au sein de la coordination*, apparaissent très vite les rapports de force, les manœuvres, d'où le désir d'en sortir dès que possible.

J'ai plaidé pour la dissolution du collectif afin que les appareils prennent le relais, et pour poursuivre une réflexion commune sans être à la remorque des politiques et *des médias. A mes yeux*, l'Appel avait trois objectifs : rouvrir un *débat de fond sur l'immigration* après quinze ans de dérives ; ce but-là a manifestement été atteint. Ensuite, très pratiquement, sensibiliser sur la situation inadmissible des sans-papiers ; certains pas ont été faits et des actions sont en cours. Enfin réinventer une pratique politique, avec l'idée de transformer l'effondrement des années 80 en chance historique, en possibilité d'imaginer *d'autres méthodes.* En ce qui me concerne, poursuivre l'action se situe sur le terrain personnel, en tant que citoyenne, pas comme cinéaste. On verra bien comment cela se traduit dans mes films.

★ **Dernier film :** ***L'Age des possibles.***



RENAUD MONFOURNY/MÉTIS

BERTRAND TAVERNIER

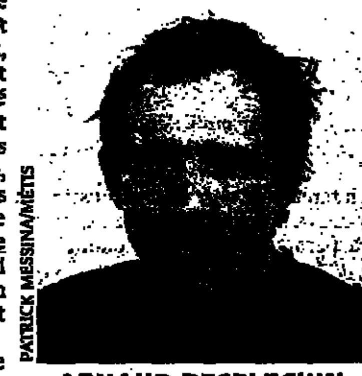
J'AI reçu le texte de l'Appel par *Marion Vernoux et Jacques* Audiard, et je l'ai immédiatement trouvé formidable. Cela fait longtemps que je participe à des actions dans ce domaine, en particulier contre les lois Pasqua et en faveur des sans-papiers, mais cette initiative avait une force et une originalité particulières. Il ne me semble pas fortuit qu'elle vienne de cinéastes. Pas seulement parce que la plupart d'entre eux, contrairement à ce qu'on dit, font *des films en phase avec la réalité* sociale, et aussi parce que, du fait des difficultés de diffusion, nous allons constamment en province, en banlieue, à la rencontre des gens pour montrer nos films, ce qui finit par donner une véritable connaissance de terrain. Il y a aussi dans le texte une idée de mise en scène, une idée dramaturgique et morale : la désobéissance civile.

On s'est polarisé ensuite sur le premier article de la loi Debré, *alors que la remise en cause de* l'ensemble des lois actuelles et à *venir était très claire. Mais ce* premier article était le seul auquel, à titre personnel, on pouvait désobéir, il était naturel d'en faire le levier de cette action. L'intelligence de l'Appel, et un autre de ses aspects « cinématographiques », est qu'il pointe la dérive d'un « personnage », en glissant du clandestin au sans-papiers puis à tous les immigrés pour en faire abusivement les responsables de tous les problèmes. Le mouvement est parti *de cette « faute de scénario »* en même temps que d'un écœure*ment face* à *l'irresponsabilité des* politiques.

Dès le début, il a été clair que l'Appel ne devait être qu'un point de départ, qui devait être repris par d'autres, même si personne n'avait prévu que ce serait dans ces proportions, pour culminer avec la manifestation du 22 février. Etant l'un des signataires les plus connus des médias, j'ai été énormément *sollicité*, j'ai renvoyé sur d'autres cinéastes autant que possible, et *j'ai toujours tenu au courant* le collectif de ce que je faisais. J'ai voulu être un militant de base. Ayant un certain passé dans l'action politique, j'ai observé passionnément une nouvelle génération en découvrir les rouages, les méthodes et les pièges. A mon sens, l'ensemble du parcours – du premier appel à la dissolution du collectif en passant par la conférence de presse et le texte de Desplechin et Ferran publié dans *Le Monde* du 18 février – est un sans-faute.

En ce qui me concerne, poursuivre l'action sous d'autres formes se traduira peut-être par un film. Après la suggestion méprisante du ministre de la ville de mettre des cinéastes en résidence, *les habitants du quartier qu'il* m'avait assigné m'ont invité ; je compte y retourner passer une semaine et sans doute tourner un documentaire. De toute manière, ce qui est arrivé transparaîtra dans mes prochaines réalisations.

★ **Dernier film :** ***Capitaine Conan.***



PATRICK MESSINA/MÉTIS

ARNAUD DESPLECHIN

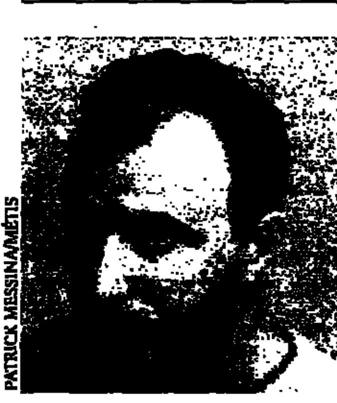
EN lisant les journaux, j'ai de*puis plusieurs années le sen*timent d'une dérive grave. Lorsqu'on apprend, par exemple, comment des fonctionnaires mentent et manipulent systématiquement des immigrés pour les expulser. Au problème strict de l'expulsion s'ajoute le fait que l'administration de la République utilise la tricherie comme méthode, perspective terriblement inquiétante. A la suite d'un appel de Bourdieu et Derrida pour soutenir financièrement *le Gisti, j'ai* reçu régulièrement leur bulletin, *Plein droit, où on découvre énormément* de cas précis qui confirment une situation inadmissible. Ensuite, l'occupation de Saint-Bernard m'a semblé un pas important : les sans-papiers avaient compris qu'à un moment il fallait devenir « visible », même si on est *hors la loi*. Et parler en son propre nom.

Tout cela nous a aidés à concevoir le texte de l'Appel, qui ne devait pas être généraliste ni rester dans le registre altruiste. L'altruisme n'est pas un ressort fiable en politique. Il fallait partir de ce qui me concernait personnellement : le sort des sans-papiers et la condamnation de M[me] Deltombe me sont insupportables à moi ; à partir de là, je peux parler autrement qu'en termes généraux. D'où l'idée de la désobéissance. Il me semble que le *système politique s'est mis à fonc*tionner de telle manière que toute *manifestation de mécontentement*, toute forme de plainte face à un état de fait, se transforme en acte régressif alimentant les forces réactionnaires. Ce devrait être la tâche des partis de gauche de transformer le mécontentement en geste progressiste, mais ils ont cessé de le faire. Je suis atterré quand François Hollande déclare qu'il est souhaitable que la société civile réveille les partis, je croyais que c'était le contraire.

Le texte de l'Appel a été discuté et amendé par de nombreux autres *réalisateurs, comme* Klapisch, Claire Denis, Catherine Corsini, Yolande Zauberman. Nous l'avons fait circuler parmi les cinéastes de notre génération parce que c'était plus facile, on ne se souciait pas d'une étiquette corporative. La première *surprise a été la découverte d'une* approbation intense, et d'une de*mande chez pratiquement tous* ceux auxquels on s'est adressé. Ensuite, on a vu que la machine médiatique pouvait fonctionner de manière bénéfique, que le couple pouvoir-médias dénoncé par Bourdieu agit de manière moins rigide qu'il ne le dit. Une fois que l'écho s'est amplifié, nous n'avions pas à exister en tant qu'organisation, la bonne solution a été de manifester *le 22 février* derrière les sans-papiers, sans banderole.

Le mouvement des sans-papiers est aujourd'hui la seule forme d'or*ganisation digne, qui nous a permis* de retrouver joyeusement un rôle citoyen. Je considère le PS comme totalement disqualifié, pas nécessairement Robert Badinter, Julien Dray ou Michel Rocard – dont l'article dans *Le Monde* aurait dû faire événement : il est inconcevable que son propre parti ne lui donne aucun écho. Pour moi, poursuivre le mouvement signifie lutter sur des cas particuliers, comme celui d'une étudiante africaine à Roubaix, en voie *d'expulsion* de façon intolérable. Il faut trouver des formes d'action *politique et juridique efficaces* en partant de situations pratiques.

★ **Dernier film :** ***Comment je me suis disputé (ma vie sexuelle).***



PATRICK MESSINA/MÉTIS

KARIM DRIDI

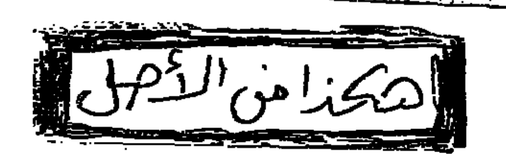
MALIK CHIBANE, Mehdi Charef, d'autres... et moi-même, nous avons du mal à utiliser le mot « étranger ». Nous sommes directement concernés, nous sommes nés avec ce problème. Quand Arnaud Desplechin m'a proposé de signer, j'ai donc répondu que c'était l'évidence même. J'étais content de cette envie d'essayer de faire avancer les choses par ce manifeste. Mais à la fin, c'est quand même un éléphant qui accouche d'une souris. Parce que, d'accord, on a dit qu'on en avait marre, qu'il fallait que ça bouge, et ça a conduit peut-être certaines personnes qui n'avaient pas encore les pieds sur terre à prendre conscience. C'est positif, mais ce qu'on a gagné est que nous ne dénonçons plus les étrangers (je parle des gens qui n'ont pas de mal à utiliser ce mot), ce sont eux qui se *dénoncent eux-mêmes. Le résultat* est loin d'être satisfaisant.

Ce n'est pas une critique à mes confrères (ni à moi-même qui faisais partie de ce manifeste), simplement une constatation, un bilan. Je me dis que les manifestations ne servent plus à rien, même si c'est bien d'en faire – et j'y étais. A celle contre la guerre du Golfe, on n'était pas nombreux, et j'y étais aussi. *Malheureusement, ce ne sont peut-*être que des leurres médiatiques, comme les pétitions. La preuve, les gens contre qui nous sommes censés nous battre rigolent. A part avoir ennuyé les ministres le temps d'un week-end, je ne vois pas ce qu'on a réussi à faire d'efficace.

Mon film *Bye-Bye* parle un peu de ça : comment on peut vivre dans un pays comme la France en étant d'origine étrangère. En l'occurrence, maghrébine. Et dans mes prochains films, je vais continuer à m'investir dans cette direction. Je pense que chaque citoyen doit combattre avec ses armes. Nous sommes cinéastes, nous ne *sommes pas des hommes politiques*, nous ne sommes pas faits pour participer à des débats télévisés et donner des interviews sur des problèmes de société, mais pour faire des films ; et c'est dans nos films que notre pensée politique, *sociale et humaniste* doit se voir. C'est le combat que j'ai choisi, sans pour autant faire du *film à message*, du militantisme. J'essaie de faire des films comme des anticorps, pour lutter contre de mauvais virus, sans être encore assez performant.

Ma première réponse à l'histoire de M[me] Deltombe a été : « C'est génial, ça peut faire un bon sujet de *film ! » Faire* un film sur cette histoire était peut-être plus intéressant que d'accoucher *d'une souris* mais, s'il fallait signer à nouveau ce manifeste, je le signerais quinze fois. Si on veut faire vraiment quelque chose pour la France, pour notre pays, il faut être efficace, peut-être penser différemment. Je ne crois pas que les débats *télévisés* aient eu la moindre efficacité, ils ne dérangent absolument pas le *Front* national ni M. Chirac. Chaque citoyen doit agir à son niveau, le boulanger, le chirurgien et le cinéaste dans leurs métiers respectifs.

★ **Dernier film :** ***Bye-Bye.***





RENAUD MONFOURNY/MÉTIS

GÉRARD MORDILLAT

NICOLAS PHILIBERT m'a appelé le dimanche précédant la parution de l'Appel. Je l'ai signé avec d'autant plus d'enthousiasme *qu'il correspondait* aux actions que nous menons au sein de *la SRF* (*Société* des réalisateurs de films, NDLR), comme le soutien aux cinéastes algériens, mais aussi des interventions dans le domaine cinématographique : tout à coup, ce que nous *défendions* sur le *terrain* professionnel trouvait une traduction au niveau social. Le mouvement est parti des cinéastes parce *que ceux-ci discutent* et travaillent ensemble bien plus que des écrivains ou des architectes.

Lorsque le mouvement a pris de l'ampleur, mon souci a été que cette *démarche n'apparaisse* pas comme relevant d'un antiparlementarisme dont on connaît les sombres dérives. La force de l'Appel tient à ce que c'est un texte qui dit « Je », *mais il fallait conserver un dialogue*, même très polémique, avec les institutions. Ce n'était pas simple dans la mesure où la plupart des cinéastes actifs dès le début ont connu le pouvoir durant le règne de Mitterrand : la gauche politique est, *pour eux, aussi compromise* que la droite. Ceux de ma génération, qui ont un passé politique dans les années 60 et 70, voient les choses différemment mais il y a eu une cassure dans la transmission de la culture politique, qui traduit la faillite des organisations *dont c'était* la fonction. Ce mouvement est l'occasion de renouer des fils, de reconstituer une trame. Le schéma traditionnel des partis et des syndicats est obsolète, mais nous sommes encore confrontés à cette histoire.

Au-delà de la question, cruciale, de l'immigration, l'Appel remet en cause ce que j'appelle une « paponisation » des esprits : l'acceptation de règles par chacun, là où il se trouve, qui mène à commettre sans se poser de question des actes inadmissibles. Il faut dès lors que chacun poursuive cette démarche, les *cinéastes en* cinéastes, les *juges* en juges, les ébénistes en ébénistes. En multipliant les angles d'attaque. Je travaille à un film de neuf heures, *Corpus Christi* qui met à jour les origines de l'antisémitisme chrétien en cherchant à amener le spectateur à *se poser des questions. Je* me sens dans le droit-fil de cette idée de continuer la lutte chacun avec ses moyens.

★ Derniers films : *La Véritable Histoire d'Artaud le Mômo* et *En compagnie d'Antonin Artaud.* Responsable de la Société des réalisateurs de films.



RENAUD MONFOURNY/MÉTIS

CLAIRE DENIS

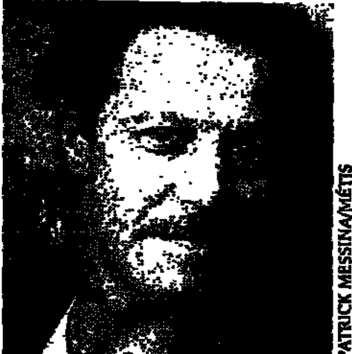
JE *me tenais loin de la politique*, je n'appartiens pas à un groupe, *je travaille depuis* toujours avec les mêmes acteurs, et j'avais pris le parti de vivre dans mon coin avec ma bande. J'ai toujours eu l'impression que mon travail disait clairement ce qui me fait souffrir dans *la société française. L'Appel* m'a permis de réfléchir avec d'autres réalisateurs, il m'a un peu sorti de ma famille et donné envie de continuer. *Je ne voulais* plus me recroqueviller sur moi-même quand j'entendais parler d'immigration. J'avais pris une attitude un peu ronchonnante, c'était comme un ulcère qui me rongeait. C'est tout d'un coup devenu une parole claire avec ce collectif.

J'ai découvert des gens que je ne pensais pas rencontrer un jour et avec qui je me sentais bien. Notre collectif était un mouvement, car *chaque seconde* comptait, comme s'il y avait eu le souci, à cause de la manière dont l'Appel était rédigé, de ne pas s'embarquer dans des notions vaseuses de « *rassemblement* », de « mouvement », mais d'avoir les mots justes, d'être très *simple*, afin de remonter le fil de ces lois avec une grande précision, pour que l'opacité disparaisse. Nous n'étions porte-parole de rien, il ne s'agissait pas de prendre la parole « au nom de... » ; c'est pour ça *que nous avions instauré* un roulement, ce n'était jamais les mêmes qui allaient aux rendez-vous. Nous n'étions pas un mouvement parce qu'il fallait se dissoudre pour ne pas devenir langue de bois.

On a été décrits comme des intellos qui voulaient donner des leçons, c'est tout le contraire. C'est le manque qu'on ressentait par rapport à la politique qui a donné envie de répondre à cet appel. On s'est aperçu que le simple fait de rester à notre place nous forçait à une grande rigueur, et donc à ne *pas répondre de tout. Ce goût de* la rigueur va nous permettre de ne pas imploser comme une grenouille trop gonflée.

Il n'y a rien de corporatiste *dans cet appel.* Pascale Ferran a dit au cours d'une des conférences de presse : « *On en a marre* de vivre mal. » Vivre bien, ce serait arrêter d'avoir cette honte sourde. Mon rapport avec les gens a changé, il est moins douloureux, moins sentimental, plus rigoureux.

★ Dernier film : *Nénette et Boni.*



PATRICK MESSINA/MÉTIS

NICOLAS PHILIBERT

AU moment de signer ce qui allait devenir « l'Appel des 59 », j'ai d'abord un peu hésité. *J'avais besoin d'un temps* de réflexion ; appeler à la désobéissance civique ne se fait pas à la légère, c'est une responsabilité. Que cet appel ait été lancé par des réalisateurs n'est pas étonnant. Contrairement à ce qu'on croit, la plupart des cinéastes ne vivent pas en vase clos. Nos films nous confrontent en permanence aux réalités sociales, économiques et politiques, parfois elles sont au *cœur de nos films. En même* temps, nous défendons notre indépendance.

Indépendant ne veut pas dire individualiste, nous défendons notre liberté de penser et de filmer. L'idée d'indépendance traverse *toute une frange du cinéma* actuel : il s'agit de défendre le cinéma dans sa pluralité, à l'heure où celle-ci est menacée, et cette notion a beaucoup à voir avec celle de *citoyenneté. Pour moi, réalisateur* de documentaires, s'il y a deux manières de faire du cinéma, la frontière ne se situe pas entre documentaire et fiction mais entre deux *attitudes dans la manière de faire* confiance au récit, et aux spectateurs. Certains croient à la rencontre avec l'autre, et d'autres non. C'est en quoi cet appel est cohérent avec nos pratiques de cinéastes.

L'Appel a été signé par des centaines de milliers de gens, ce n'est pas, comme ont voulu le faire croire cerains députés, un truc d'intellectuels emmitouflés dans *leur confort.* Des chauffeurs de taxi, des gardiens de la paix ont signé... Beaucoup de gens ont le sentiment qu'il est grand temps de se réveiller. Le « collectif » des cinéastes n'existe plus. Tant mieux ! Il n'était pas question que les plus actifs *deviennent propriétaires* des signatures des autres. Ce que je vous ai dit là ne vaut que pour moi.

★ Dernier film : *La Moindre des choses.*



DENIS DAILLEUX

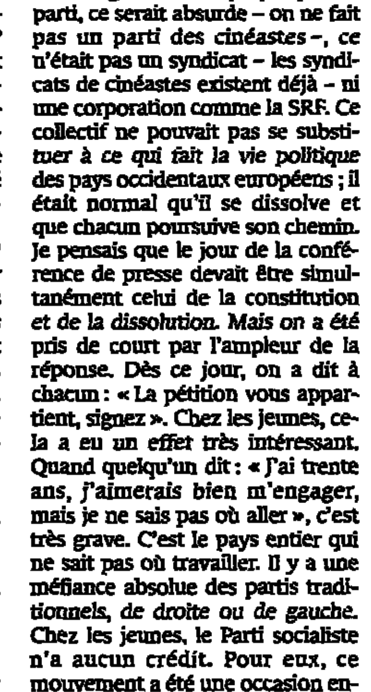
ROBERT GUÉDIGUIAN

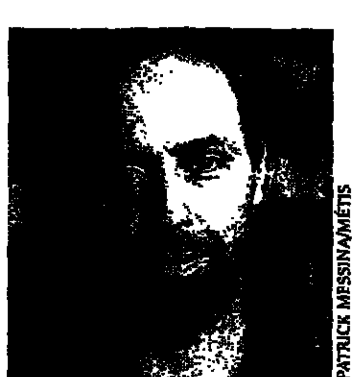
JE n'ai pas attendu la formation du collectif pour me battre. J'avais quatorze ans en 68 et *depuis l'âge de quatorze ans*, je me bats. Sous des formes diverses, je m'occupe de ce qui se passe dans mon pays. Ma signature n'a été qu'une des formes de mon action politique. Depuis que j'ai quitté le PCF, en 1980, l'essentiel de mon engagement s'est manifesté dans mes films. Le mouvement n'a rien changé à ma pratique. J'ai terminé un film qui me paraît éminemment politique, *Marius et Jeannette, et j'en prépare* un autre qui est aussi un film politique. Mon engagement pour l'Appel était politique et, en politique, quand on est efficace, on est content. Mais il faut expliquer pourquoi *ça a marché. Ce qui* m'intéresse : comment faire, ou refaire de la politique *aujourd'hui* ? L'écho a été fort parce qu'il y avait un vide. Si tout le monde s'est précipité dans cette brèche pour redevenir citoyen au sens strict, s'oc*cuper de la vie de la cité, c'est que* l'espace était à prendre, il avait été déserté au cours de ces quinze dernières années.

Que s'est-il passé au juste ? Quelques cinéastes, d'accord sur un point précis, manifestent. Pas *des stars, mais des représentants* d'un jeune cinéma indépendant peu connu du grand public. Et ils suscitent un mouvement énorme. Des formes d'intervention comme celles-là, horizontales, ne sont-elles pas une des nouvelles manières de faire de la politique ? Depuis des années, on n'en fait plus, les structures du militantisme de proximité n'existent plus. N'est-ce pas une nouvelle forme de rapport entre le haut et le bas, entre le vertical et l'horizontal ? Les partis ne sont-ils pas obligés de réfléchir à ce qui s'est passé et d'en tenir compte ?

L'intérêt du Collectif tient aussi à son côté fragile et informel, qui lui a permis d'apparaître comme un acte moral, un acte « pur », vierge. Il allait de soi que ce collectif n'avait aucune raison d'exister *davantage. Il ne remplaçait* pas un parti, ce serait absurde – on ne fait pas un parti des *cinéastes* –, ce n'était pas un syndicat – les syndicats de cinéastes existent déjà – ni une corporation comme la SRF. Ce collectif ne pouvait pas se substi*tuer à ce qui fait la vie politique* des pays occidentaux européens ; il était normal qu'il se dissolve et que chacun poursuive son chemin. Je pensais que le jour de la conférence de presse devait être simultanément celui de la constitution *et de la dissolution. Mais on* a été pris de court par l'ampleur de la réponse. Dès ce jour, on a dit à chacun : « La pétition vous appartient, signez ». Chez les jeunes, cela a eu un effet très intéressant. Quand quelqu'un dit : « J'ai trente ans, j'aimerais *bien* m'engager, mais je ne sais pas où aller », c'est très grave. C'est le pays entier qui ne sait pas où travailler. Il y a une méfiance absolue des partis traditionnels, *de droite ou de gauche.* Chez les jeunes, le Parti socialiste n'a aucun crédit. Pour eux, ce mouvement a été une occasion enthousiasmante d'entrer en politique.

★ Dernier film : *A la vie à la mort.*





PATRICK MESSINA/MÉTIS

CÉDRIC KLAPISCH

L'ÉTONNANT dans cette histoire est sa rapidité et surtout sa simplicité. Pascale Ferran m'a faxé le texte. J'ai tout de suite dit oui. J'ai appelé une dizaine de gens qui, à *leur* tour, ont dit oui. Il y a eu un effet d'avalanche immédiat qui nous a impressionné, surtout quand les architectes, les écrivains et les *autres s'y sont mis. Le texte* donnait envie de réagir tout de suite, il exprimait un ras-le-bol et un désir de répondre d'une nouvelle façon, individuelle, à un problème. Le plus positif n'est pas tellement l'amendement Mazeaud, même s'il représente une petite avancée, mais que les gens aient compris qu'il y avait d'autres gens autour d'eux qui pensaient la même chose, et qu'ils pouvaient donner leur avis *sans forcément passer par un parti.* Ce mouvement, si on peut l'appeler mouvement, est apparu comme une ébauche d'une nouvelle façon de faire de la politique.

Je crois que chaque spectateur de mes films sait ce que je pense de la société ; mes films sont ma façon de participer à la vie citoyenne. *Un air de famille* est un film politique. J'ai fait un film très *fantaisiste, en apparence* déconnecté de la réalité, mais *Les Visiteurs du soir* ne peut-il pas être lu comme une critique de ce qui se passait alors ? Quand on a vécu quelque chose d'aussi fort, forcément il y a des répercussions. Je n'imagine pas pour autant que les réalisateurs vont se mettre à tourner des films sur l'immigration tout d'un coup.

Quand ma présence dans les *médias a commencé à prendre de* l'importance, je me suis dit : « Il faut que je me taise, je n'ai pas envie de devenir le BHL de service, le porte-parole des réalisateurs sur la loi Debré. » Je voulais en être un cinquante-neuvième, et c'était *difficile* de le revendiquer. Heureusement, on a institué une rotation des porte-parole tous les deux jours, ce qui a été une des choses les plus intéres*santes de notre mouvement :* refuser l'étiquette de chef que les médias voulaient nous coller. Car il y a eu une confusion dans ce que les gens attendaient de nous. La demande de leaders est telle qu'ils ont pensé un moment qu'on allait faire un parti : *les réalisateurs* créent le parti des réalisateurs et si vous voulez adhérer, adhérez. Ce n'était absolument pas notre objectif.

La dissolution a créé une incompréhension, les gens ont pensé qu'on ne ferait plus rien. Alors que c'était une façon de dire : « On fait ce qu'on a toujours fait. » D'ailleurs, on a mené ce mouvement avec les techniques *qu'on connaissait. L'organisation* pratique de la manifestation était une manière de faire de la régie. On s'est retrouvé très souvent dans des métaphores de ce qu'on sait faire ou de ce qu'on sait organiser, parce qu'un tournage est un *événement ponctuel, dans lequel* l'énergie s'investit collectivement dans un projet. Là, on a fait la même chose, et le fait que le tournage s'arrête ne veut pas dire qu'on arrête de tourner.

★ Dernier film : *Un air de famille.*



PATRICK MESSINA/MÉTIS

JUDITH CAHEN

JACQUES KEBADIAN m'a montré l'Appel à une projection de l'ACID, j'ai signé tout de suite. Le texte m'a paru bien pensé : en mettant en avant une position individuelle, il réinstaurait un lien moral avec la politique. Je n'ai pas trouvé *étonnant que* l'initiative vienne de cinéastes, le cinéma est fait pour représenter le lien social.

J'ai toujours été curieuse de la politique, sans jamais adhérer à une organisation. Mais j'avais participé à un groupe de réflexion informel créé à l'occasion *de la guerre du* Golfe *(évoqué dans son film* La Croisade d'Anne Buridan, *NDLR)*. J'étais restée distante des partis par phobie de l'activisme, du militantisme sans pensée. *C'est la même crainte qui* a motivé la dissolution du collectif – qui d'ailleurs n'avait jamais été constitué formellement. Mais nous continuons à nous réunir, je sens à la fois un besoin d'action collective et une grande défiance envers les pièges des structures. *Si nous* y sommes très sensibles, c'est peut-être qu'il est troublant pour des cinéastes de se sentir pris dans d'autres mises en scène que les *leurs, celles des médias ou des partis.*

Continuer l'action signifie d'une part continuer à faire des films, c'est-à-dire continuer à travailler l'imaginaire de la relation aux autres dans laquelle se situent les fantasmes *sur les étrangers* et, d'autre part, aider les sans-papiers. Nous sommes en relation avec le « troisième collectif », qui a tenté une occupation de l'église de Belleville *au soir de la manifestation du* 22 février. Ils ont une position claire concernant les 1 500 dossiers sur lesquels ils ont travaillé : la régularisation pour tous, sans compromis. Les cinéastes peuvent donner un coup de projecteur qui fera avancer *leur combat.*

★ Dernier film : *La Croisade d'Anne Buridan.*



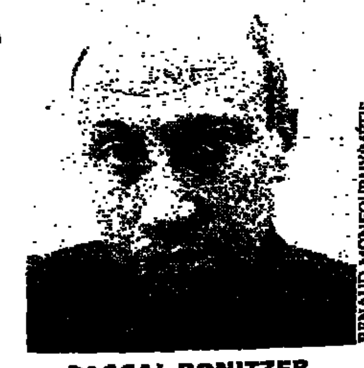
RENAUD MONFOURNY/MÉTIS

ROMAIN GOUPIL

AU début, il y a un travail d'éveil à la fois à la réalité *et à la possibilité* d'agir. Pascale Ferran et Arnaud Desplechin disent : « *Vous avez vu l'histoire de Mme Deltombe* » et, par exemple, Marion Vernoux dit : « *Ah non, qu'est-ce que c'est ?* » ; là commence un travail d'apprentissage de la situation juridico-politique et de son sens. Moi, qui suis de près ce genre d'événements, je l'avais vu mais je m'étais dit « *encore !* », avec un sentiment d'impuissance, tout en sachant que l'imprécation anti-FN, type manif à Châteauvallon, ne mène pas à grand- chose. Tout à coup, il redevenait possible d'intervenir prati*quement. Aujourd'hui, à cause de* la disparition des cadres politiques, les luttes n'existent qu'au travers des médias et de l'écho qu'ils en donnent.

Face à cela, les cinéastes sont les seuls à avoir inventé une pratique politique originale, alors que les autres collectifs sont tout de suite entrés dans les procédés traditionnels. Au-delà d'un effet partiel mais réel sur la discussion de la *loi, la véritable victoire du mouvement* est là : l'invention, ou la réinvention, d'une pratique politique. Je souhaite une démarche à long terme pour poursuivre ce renouvellement des modes d'action, par exemple la mise en place de *groupes d'apprentissage qui* travailleraient régulièrement avec des gens compétents, sur des dossiers complexes comme l'immigration, mais aussi Maastricht ou le nouveau syndicalisme. En même temps, il est possible de mener campagne *pour des cas* d'injustice aberrants, comme celui des « ni-ni » (ni expulsables ni réguliers) de manière très large, sans que les cinéastes ou quiconque paraissent confisquer leur combat. »

★ Dernier film : *Lettre pour L...*



RENAUD MONFOURNY/MÉTIS

PASCAL BONITZER

LA démission ou la carence des politiques, qui auraient *dû mener ce combat*, m'a amené à penser que notre initiative était importante. L'action politique n'est pas *ce* qui me détermine depuis des années mais j'étais indigné, comme beaucoup de gens, par ce qui *s'était passé en première* lecture à l'Assemblée nationale pour le projet de loi Debré, c'est-à-dire l'absence scandaleuse des socialistes. La manifestation du 22 février a montré qu'il y avait un fort mouvement populaire. Il y avait très *longtemps que je n'avais pas* été à une manifestation. Je ne crois pas tellement aux signatures ou aux manifestations mais, en l'occurrence, j'avais l'impression qu'elles avaient leur *importance.* On est arrivé à des amendements sur les articles les plus scandaleux de la loi, un réveil de certains éléments de la gauche, c'est assez mineur, mais *cela représente déjà* quelque chose.

Il y a plusieurs générations dans *ce collectif* – je connais Arnaud Desplechin, mais je ne connaissais pas Pascale Ferran –, et c'était intéressant de nous voir et de nous apercevoir qu'on parlait des mêmes choses. On a pris un plaisir à se réunir qui nous *différencie* peut-être des autres collectifs. Le cinéma implique beaucoup de solitude mais aussi de grands besoins d'échange. La période des an*nées 80 a été une période de stérilisation* et de cynisme dans tous les domaines, il y a de nouveau un besoin de vie qui passe par des rassemblements. Mais je crois que *notre mouvement n'a jamais été* ivre de lui-même, contrairement à ce qu'on a pu penser. Nous étions très conscients de ses limites, on savait que cette mobilisation serait un *feu de paille si elle n'était pas* relayée au niveau politique. C'est pour cela que les cinéastes ont tenu à être les premiers à se dissoudre.

Tout le monde n'était pas d'accord sur les termes du texte annonçant la dissolution ; certains auraient préféré attendre le vote de la loi au Sénat, mais on l'a fait pour *que les choses n'arrivent pas dans* le désenchantement. Il ne fallait pas essayer de consolider ce qui avait été fait, ce qui aurait été illusoire, mais essayer d'imaginer d'autres formes d'action, sachant qu'elles auront une portée forcément *limitée si les politiques ne* prennent pas le relais. Quelques-uns d'entre nous ont constitué, un peu par jeu, un « Groupe de réflexion informel et fragile », le Grief.

★ Dernier film : *Encore !*

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld, Jean-Michel Frodon et Jean-Louis Perrier.

هكذا من الأصل

Le Théâtre des Arts de Rouen subit une grave crise financière

L'Etat a lancé une mission pour définir un projet musical et chorégraphique en Haute-Normandie

Le Théâtre des Arts-Opéra de Normandie est dans une situation qui pourrait conduire, sinon à sa fermeture, du moins à un ralentissement notable de ses activités. La mairie de Rouen ne peut plus assumer presque à elle seule le financement d'une scène qui draine un public venant de toute la région. L'Etat souhaiterait voir se mettre en place un projet normand qui associerait les forces artistiques de la région.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Le Théâtre des Arts-Opéra de Normandie de Rouen est en crise. Sa situation est qualifiée de *« fluctuante »* par les politiques, et d'*« explosive »* par ceux qui y travaillent. Elu maire de Rouen il y aura deux ans en juin, après cinquante ans de pouvoir de droite, Yvon Robert (PS), reconnaît : *« On ne peut plus continuer ainsi. On touche à la limite extrême des moyens, et ils sont totalement insuffisants sur le plan artistique. Nous atteindrons le moment de vérité avant trois mois. En attendant, j'ai le sentiment de danser sur un volcan. »* Les cent soixante musiciens ou danseurs du théâtre pourraient reprendre l'expression à leur compte. Depuis six mois, on parle plus des difficultés de l'établissement que de ses programmes. La croissance des frais fixes laisse de moins en moins de place à la création : en 1993, avec 52 millions de francs, le théâtre-opéra présentait cent spectacles. L'an dernier, avec 42 millions de francs, quarante seulement.

Avec 100 000 habitants, Rouen ne comprend qu'un quart de la population de l'agglomération. La part de la ville dans le financement du théâtre représente une charge de 310 francs par habitant (contre 170 francs à Lyon). Yvon Robert la juge d'autant moins supportable qu'elle capte un quart du budget de la culture. Après avoir proposé en vain d'en discuter aux partenaires actuels ou potentiels de l'Opéra de Normandie, il a lancé une forme d'ultimatum en décembre, indiquant qu'il serait contraint de diminuer de moitié la participation de la ville dès l'an prochain si aucune solution au financement n'était trouvée.

« On est dans une logique de fermeture depuis la mort de Lecanuet », affirme le directeur du théâtre, Marc Adam, qui a su pourtant renouveler à la fois son répertoire et son public (passé d'une moyenne d'âge de soixante-cinq ans à son arrivée, il y a six ans, à quarante ans maintenant).

ULTIMATUM ET BONS OFFICES

Lecanuet avait offert aux Rouennais mélomanes et balettomanes, *via* les finances du conseil général qu'il présidait, un festival richement doté, dont Laurent Langlois, l'autre puissance locale, allait créer Octobre en Normandie. Une manifestation de haut niveau, qui conduirait les meilleurs interprètes à reprendre le chemin d'une ville délaissée depuis vingt ans. Depuis l'ultimatum d'Yvon Robert, les bons offices se multiplient. Le tout-politique a réaffirmé son attachement à la sauvegarde du Théâtre des Arts. Mais le conseil général, qui a réduit sensiblement la subvention qu'il lui accorde, estime faire déjà assez. Le conseil régional est prêt à s'inscrire dans une solution globale à condition que le district, qu'il juge concerné au premier chef, y participe largement. Et celui-ci (présidé par Laurent Fabius, maire du Grand-Quevilly), qui regroupe les trente-trois communes de l'agglomération, s'abrite pour l'instant derrière le refus de la droite (minoritaire) de lui accorder les compétences culturelles. En réalité, chaque cité a développé sa propre politique culturelle et est d'autant moins pressée de participer à l'effort de la ville centre.

Pour tenter de débloquer la situation, l'Etat a lancé une mission. Elle a été confiée à Patrice Armengau (directeur de l'Orchestre national de Lyon) et Serge Dorny (directeur du London Philharmonic Orchestra). Objectif : définir un projet de développement musical et chorégraphique pour la Haute-Normandie. Mais les schémas, qui associent le Théâtre des Arts, Octobre en Normandie, l'Orchestre régional de Normandie et la Compagnie Raffinot au Havre, vont devoir prendre en compte les spécificités et les hommes. Laurent Langlois et Marc Adam, qui ont chacun ses partisans, campent l'arme au pied.

Pour n'être *« pas candidat »*, le premier n'en est pas moins attentif au développement de la situation. Et critique. *« Ils se positionnent par rapport à une structure. Alors qu'il faut se positionner sur un projet »*, estime-t-il : *« Quelle que soit la solution, quelle que soit la personne en charge – et j'espère que ce sera Marc Adam – je souhaite qu'on soit tous derrière cette solution. »* Il reste cependant réservé sur une fusion, sauf si le pôle musical régional se révélait *« une structure artistique souple »*, où Octobre pourrait trouver l'orchestre et le chœur qu'il doit faire venir d'ailleurs à grands frais.

Quant à Marc Adam, il s'inquiète et s'indigne des atermoiements : *« L'art lyrique est une expression de la santé d'un corps social. On a investi des millions de francs pour restaurer la cathédrale. En quoi le patrimoine lyrique est-il moins important que le patrimoine bâti ? »*

Fort d'un rapport parlementaire récent estimant que *« Rouen est en bonne place pour devenir pôle lyrique du Nord-Ouest »*, le directeur du Théâtre des Arts n'en estime pas moins que deux logiques continuent de s'affronter : celle d'un théâtre de production et celle d'un simple lieu d'accueil. *« Seule la première est à même de défendre l'identité de la ville et de l'agglomération. Que serait Rouen vidée de sa substance artistique parce que les artistes seraient importés d'ailleurs ? Elle ne serait plus qu'un fragment de la Grande Couronne parisienne ! »*

Jean-Louis Perrier

Les participants dressent un bilan mitigé du Salon du livre

Satisfaction des petits éditeurs

MALGRÉ un bilan jugé *« satisfaisant »* par les organisateurs et par quelques éditeurs, une certaine morosité s'est dégagée du XVII[e] Salon du livre de Paris qui a fermé ses portes lundi 17 mars au terme d'une journée réservée aux professionnels. Inaugurée mardi 11 mars par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, la manifestation, qui était jumelée à cinq autres Salons mitoyens (ceux du lycéen et de l'étudiant, de la revue, des métiers et industries du livre, du multimédia et de la vidéo), a accueilli à elle seule plus de 193 000 visiteurs (202 101 l'au dernier), sur une surface de 35 000 mètres carrés où se tenaient plus de 1 500 éditeurs. Selon Serge Eyrolles, président du *Syndicat national de l'édition* (SNE) et du Salon du livre, cette affluence représenterait un *« bilan globalement positif »*, dans la mesure où la manifestation comportait une nocturne et une demi-journée de vente en moins par rapport à 1996. Elle aurait ainsi bénéficié de l'effet d'entraînement des autres Salons qui ont reçu, tous confondus, près de 300 000 visiteurs.

Ces chiffres satisfaisants ne semblent pourtant pas tout à fait représentatifs de l'impression de nombreux éditeurs. Ce n'est peut-être pas un hasard si, contrairement aux années précédentes, la musique signifiant la fermeture du Salon n'a pas été accompagnée par les applaudissements traditionnels des exposants. Un début de semaine morose et la baisse d'amplitude horaire par rapport à l'année dernière *correspondaient, chez la plupart* (Seuil, Gallimard, Grasset, Calmann-Lévy...) à une diminution d'environ 15 % du chiffre d'affaires, malgré un week-end souvent qualifié d'*« exceptionnel »* – certains, comme Fayard, déclarant au contraire une augmentation de 7 %. Le Salon paraît néanmoins avoir été plus favorable, dans l'ensemble, aux petits éditeurs.

LITTÉRATURES D'ASIE

Viviane Hamy dit avoir doublé son chiffre d'affaires, POL affiche une augmentation de 25 % – en grande partie grâce aux 300 exemplaires vendus de Marie Darrieussecq, son auteur best-seller. Quant à Actes Sud, il se réjouissait avec 20 % *de plus que l'année précédente.*

Alors que le Japon était cette année *l'invité d'honneur du Salon du* livre (en attendant le Brésil en 1998), le petit éditeur le plus spectaculairement bénéficiaire fut Philippe Picquier, exclusivement spécialisé dans les littératures d'Asie et qui réalisait chaque jour les ventes effectuées d'ordinaire en une semaine de salon. Contre toute attente – étant donné la relative méconnaissance, par le public français, de la littérature japonaise –, celle-ci a suscité la curiosité d'un très large public, et les responsables du groupement de libraires La Voie du livre, qui tenaient le stand japonais au cœur du salon, ont été les premiers étonnés de leur succès.

Le caractère plus populaire du Salon de la porte de Versailles, par rapport à celui qui se tenait au Grand Palais, entérine chaque fois le succès des livres pour la jeunesse et des collections de poche. Il venait souligner, cette année encore, la crise du pouvoir d'achat et l'état de santé fragile de l'édition française : au Salon, les ventes se portaient davantage vers les livres à bas prix, réduisant d'autant les bénéfices des éditeurs – une tendance alarmante qui a été confirmée par les statistiques de l'édition indiquant *conjointement une hausse de la* production en nombre de titres et une baisse du chiffre d'affaires (*Le Monde* du 31 janvier). Comme pour contribuer à compenser partiellement ce déficit, le ministre de la culture a profité symboliquement de l'inauguration du Salon pour parrainer la signature d'un accord qualifié d'*« historique »* entre Serge Eyrolles (SNE) et Jean-Pierre Angremy, directeur de la Bibliothèque de France (BNF), relatif à la rémunération des ayants droit pour les œuvres numérisées par la BNF.

Le XVII[e] Salon du livre a été perturbé par un incident politique dû à la présence inédite d'un stand lié au Front national. Dénoncé par une pétition d'éditeurs, puis mis à sac, *jeudi 13 mars, au terme d'une manifestation*, le stand n'a pas été réinstallé (*Le Monde* des 14, 15, 16 et 17 mars). *La question du* renouvellement éventuel d'une telle présence en 1998 divise la communauté des éditeurs. *La majorité* souhaite l'établissement d'une charte pour l'interdire ; quelques autres – et c'est, jusqu'à présent, la position officielle du SNE et de l'OIP, société organisatrice du Salon – se considèrent dans l'obligation juridique et morale de l'autoriser, au nom de la loi sur le commerce et de la liberté d'expression, position minoritaire défendue notamment par Jérôme Lindon (éd. de Minuit). En dehors de toute considération éthique, et si beaucoup s'accordent à condamner *la destruction du stand qui, une fois* de plus, a fait le jeu politique du Front national, les avis divergent *pour déterminer précisément si le* Salon du livre (conçu par le SNE et organisé techniquement par l'OIP) est une structure invitante ou ouverte à tous, et s'il est légalement fondé à refuser la présence d'un éditeur. Au bureau du Syndicat, le débat sera ouvert.

Marion Van Renterghem

Voukoum déboule dans les rues de Bordeaux

BORDEAUX
correspondance

« Au début, je ne m'intéressais pas trop à ma culture. J'écoutais du rap, du ragga. Maintenant, je préfère me tourner vers ce qui m'appartient, vers ce qui m'a été légué par nos ancêtres. » Jimmy a vingt-deux ans. Elève de première, il prépare un bac technique. Les boîtes de nuit, il en est saturé, *« trop chères, trop galères »*. Lui, son rêve, c'est de devenir un grand *tambouyé* comme Vélo, illustre figure du tambour que cent mille Guadeloupéens accompagnèrent jusqu'à sa tombe en 1984. Quand un copain lui a proposé de faire un *déboulé* (défilé à pas de course) avec Voukoum, le groupe carnavalesque *de son quartier, Jimmy s'est laissé tenter.* Depuis, il ne rate pas une répétition, pas une réunion. *« C'est ma deuxième famille. Des fois, j'y passe toute ma journée du dimanche. »*

Les jeunes, ils sont des dizaines à avoir rejoint Voukoum, d'abord simplement motivés par le plaisir d'en découdre avec les rythmes, ensuite interpellés par le message identitaire de ce collectif de musiciens. Au-delà d'un groupe carnavalesque, Voukoum est un mouvement mobilisé pour la sauvegarde et le renouveau du patrimoine culturel de la Guadeloupe. Créé en 1988, au Bas du Bourg, un quartier sensible de Basse-Terre, *Voukoum Mouvman Kiltirel Gwadloup* s'est d'abord fixé pour objectif, à l'instar d'Akiyo, sur la Grande-Terre – partie nord de l'île –, de redonner une âme au carnaval. Il renoue avec la tradition des masques et de la musique *gwo siwo*, musique ancestrale à la fibre rebelle avec laquelle jadis les carnavaliers, le corps enduit de sirop de batterie (fabrique de sucre de canne), défiaient les bourgeois à la sortie de l'église.

Les masques, fabriqués avec des végétaux ou des matériaux de récupération – *« Après les fêtes de Noël, les gens n'avaient plus d'argent. Alors il fallait faire fonctionner l'imagination »*, précise Fred Démétrius, technicien en bâtiment et cadre de l'association –, jouent de la dérision, valeur universelle du carnaval. Cette année, à Basse-Terre, Voukoum a sorti deux nouveaux masques : *Ti Mas Bwabwa*, évoquant une marionnette, personnage manipulé *« comme le sont les politiciens »*, et *Mas'a Man Ibè* (masque de Madame Hubert), qui fustige l'hypocrisie et les manipulateurs de rumeurs.

LIEU DE VIE À BASSE-TERRE

A Bordeaux, ville dont la prospérité fut liée au commerce triangulaire, Voukoum a présenté le *Mas'a fwet* (faisant référence au temps de l'esclavage, où le fouet des maîtres dictait sa loi). Près de cinquante tambourinaires et vocalistes, le corps recouvert de papier-journal découpé en lamelles, ont sillonné les rues, empruntant l'itinéraire du cortège carnavalesque ou bifurquant dans les rues adjacentes, pour aller au-devant des gens comme ils le font en Guadeloupe.

En dehors de ces activités, moment essentiel de la vie sociale caribéenne – ateliers de recherche sur les masques, de création de percussions, adaptation de la musique *gwo siwo* et des sept rythmes de base du *gwo ka* –, Voukoum multiplie veillées et *lewoz* (nuits animées par les tambours), participe aux fêtes communales et met un point d'honneur à célébrer chaque mois de mai l'abolition de l'esclavage. Autant d'activités qui suivent la même ligne conductrice : une recherche en profondeur sur la tradition, allant bien au-delà de la musique. Ainsi vient d'être mis sur pied un atelier sur la gesticulation, l'usage de la main dans le parler créole.

Pour Fred Démétrius, Voukoum est aussi un instrument d'intégration des jeunes. Il leur offre une alternative au chômage et leur évite la dérive dans la délinquance ou le crack qui fait des *ravages en Guadeloupe.* Après la sortie de son disque, *On larèl on Lèspri* (Mélodie), Voukoum fourmille de projets. Un livre sur son histoire, des projections en plein air de films vidéo suivis de débats dans les quartiers et, surtout, l'ouverture d'un centre culturel dans les murs du Tivoli, cinéma désaffecté au Bas du Bourg, qui inclurait une bibliothèque, un café-musique et proposerait à la jeunesse de Basse-Terre des activités de formation artistiques et audiovisuelles, un lieu de vie inventif.

Patrick Labesse

Promenade dans la création contemporaine africaine

SUITES AFRICAINES. Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6[e]. M[o] Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 20 h 30 (débats à 12 heures et 16 heures). Entrée : 20 F. *Petit Journal* / catalogue de l'exposition, 15 F. Jusqu'au 17 avril. 20 mars : journée spéciale de la francophonie.

Ici, c'est le quartier de la musique, de la danse et des débats autour d'un verre, près d'un bar, sur des tabourets dessinés par Balthazar Faye, peintre et designer à Dakar. La gente animale que l'Ethiopien Mickaël Berthe Sélassié réalise en papier mâché peint est dans le même coin. Son gentil bestiaire à l'œil tristounet veille aussi sur un comptoir de livres. Plus loin, des amalgames de figures, d'ailes, de cœurs et de culs *du Mauricien Ennri Kums* planent au-dessus de nos têtes, tandis qu'au sol les figures filiformes en *vieux bois de Mustapha Dimé*, sculpteur sénégalais, font la ronde.

Au-delà des espaces fermés pour des projections ou des installations, d'autres œuvres sont accrochées, *au calme : les toiles* brunes du Marocain Mohamed Kacimi, une grande pièce grave du *Malien Abdoulaye Konaté.* C'est de ce côté qu'est ménagé l'espace du lecteur. Ce qu'il lit, on peut l'entendre en approchant d'une table d'écoute sur laquelle quelques ouvrages de poésie et de littérature sont posés... La grande salle de l'ancien couvent des Cordeliers vit bien à l'heure de ces « Suites africaines » conçues autour d'une poignée de plasticiens par la *Revue Noire* qui, depuis 1991, travaille à la reconnaissance pleine et entière de la création d'aujourd'hui sur le continent africain.

Certains de ces plasticiens nous sont désormais familiers ; d'autres sont peu ou pas du tout connus, les plus jeunes notamment, dont les œuvres témoignent d'un état d'esprit tout autre que celui des aînés – cela, semble-t-il, indépendamment des contextes culturels dans lesquels chacun navigue. Des grandes toiles de Kacimi, qui font émerger des couleurs de terre, d'ombre et de lumière et des signes d'écriture – image intemporelle de l'homme – aux graffitis de pissotières du Camerounais Pascal Marthine Tayou, le fossé des générations est là, assez analogue à celui qui peut séparer un Soulages d'un Fabryce Hybert ! Kacimi est peintre d'abord ; il s'est forgé un *beau style à l'arraché, partant des* exigences d'identité artistique formulées par la génération des Maghrébins des années 60, au lendemain de la décolonisation. On retrouve ce souci d'élaborer une œuvre à portée universelle qui soit résolument moderne, bien qu'inspirée par des pratiques et des matériaux traditionnels chez Konaté, qui lui aussi est peintre d'abord.

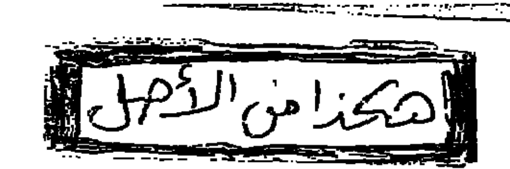
NOMADES ET SANS COMPLEXES

Ce très bon artiste malien, qui a étudié l'art à Cuba, a commencé à réaliser des installations pour faire passer ce qu'il avait à dire au moment des tueries qui ont accompagné la chute de l'ancien régime malien. Sa grande toile de tissus cousus ponctuée de flaques rouges et de zones couvertes de douilles, alors que des stries noires et blanches évoquent un mur de prison, montre et déplore la violence, les exécutions, les génocides, tous les génocides.

Ces artistes ont cependant des points communs : ils ont pas mal bourlingué, connaissent le monde, se sont pour la plupart formés hors de leur pays. Chez les plus jeunes, ceux qui ont une trentaine d'années, on ne perçoit plus de tels enjeux ni de telles tensions *dans leur quête d'identité. Ils sont* comme les Européens de leur génération, autrement plus décontractés, nomades, et sans complexes à l'égard de l'art occidental d'aujourd'hui, qu'ils connaissent bien. L'art, ils le pensent moins en termes de formes que d'attitudes dans la vie, ou d'histoires personnelles. Le résultat, souvent hybride, ne manque pas de vivacité. Elodie Barthélémy, qui expose au dehors, fait des autels dans lesquels elle mêle tout : tableautins ressemblant les uns à de petits paysages, d'autres à des motifs ornementaux ; porte-feuilles ouverts sur quelque précieuse image de manteau protecteur ; cadavres de bouteilles de vin dont elle refait les étiquettes. Née de parents français et haïtien, elle a vécu en Colombie, au Sri Lanka et au Maroc, avant de faire l'Ecole des beaux-arts à Paris. Aussi païennes que religieuses, ses installations d'ex-voto recueillent sa propre histoire.

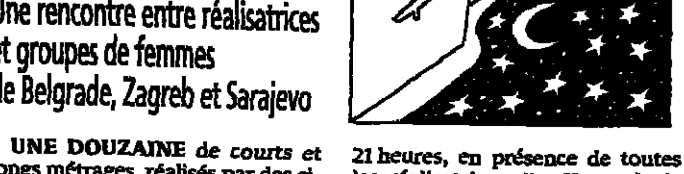
Le Zaïrois Pume, dont c'est la toute première exposition, développe une idée amusante qu'il nomme l'art BYLex : autrement dit une méthode de fabrication d'objets courants – de la chaussure à la statuette, en passant par la *maquette d'appartement* –, *dont il* assure la beauté exacte et la juste mesure en pratiquant cette bonne *vieille* recette *occidentale* de la mise au carreau ! A mi-chemin de la sculpture et du design, ses modèles quadrillés sont très proprement élaborés. L'œuvre du Camerounais Pascal Marthine Tayou est beaucoup moins aseptisée. D'abord acteur, écrivain et metteur en scène engagé dans la lutte contre le sida, il ne se dit pas particulièrement plasticien lorsqu'il entreprend de récupérer les déchets *urbains et de les mettre en œuvre*, sur fond de graffitis dont il charge les murs de son *« appartement-témoin »* sordide, mais riche d'histoires personnelles, de pensées d'évasion, de signes d'amour et d'hygiène mentale. D'aucuns trouveront ça nul. Pas nous. Les graffitis appartiennent à tout le monde, ceux de Tayou ont leur poésie.

Geneviève Breerette



Cinéastes d'ex-Yougoslavie

Une rencontre entre réalisatrices et groupes de femmes de Belgrade, Zagreb et Sarajevo



UNE DOUZAINE *de courts* et longs métrages, réalisés par des cinéastes d'ex-Yougoslavie, sont présentés au Festival international des films de femmes de Créteil. *Snjezane Tribuson a tourné Reconnaissance* en Croatie en 1996 : l'héroïne cherche à retrouver une vie normale après la guerre, mais elle rencontre un ancien tortionnaire.

Pour préparer le film *Un voyage dans les Balkans*, la réalisatrice Brenda Longfellow s'est rendue à Belgrade, Zagreb et Sarajevo en 1995, vers la fin de la guerre. Elle y a rencontré les femmes qui résistaient contre le nationalisme. Ce film est projeté samedi à 21 heures, en présence de toutes les réalisatrices d'ex-Yougoslavie et de militantes de ces groupes de femmes.

Un forum sur le thème « Femmes, cinéma et identités nationales » se déroule en parallèle, du 19 au 22 mars. Le 20 mars au matin : débat sur l'ex-Yougoslavie. Le 22 au matin : débat sur la solidarité entre professionnelles de l'Est et de l'Ouest, avec la sociologue Véronique Nahum-Grappe.

★ **Festival international des films de femmes, Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 000 Créteil. Tél. : 01-43-99-22-11. Mº : Créteil-Préfecture. De 25 à 50 F la séance.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Brad Mehldau Trio
Contrairement à tous les clones du bop en costume trois pièces, le pianiste Brad Mehldau laisse percer des idées, une personnalité, par un phrasé assez subtil, une retenue, qui ne se fait jamais mièvre. Un album de belle allure, *The Art of the Trio* (WEA), le démontre.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 17 et 18. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

La Batsheva Dance Company
Z/na est une commande du Festival de Jérusalem 1995 à Ohad Naharin. Le titre sonne comme une équation qui tenterait de structurer le néant. Z de zéro, mais aussi peut-être de Zorro. Le chorégraphe, de pièce en pièce, développe sa haine de la guerre, mais aussi l'étrange attirance qu'elle provoque parce que certains, les colons, évidemment, et d'autres, probablement, voient en elle l'ultime « solution ». Plus que jamais d'actualité en Israël.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, du 18 au 22. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Jason Falkner
Jeune chantre de la power pop américaine, ce guitariste dynamise ses mélodies de guitares nerveuses et de rythmes claquants. Son premier album, *Author Unknown*, pioche avec panache dans des références aux Beatles, aux Birds et à XTC.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Paul Rodgers
Ancien chanteur de Free et de Bad Company, Paul Rodgers est une des voix historiques du rock-blues britannique des années 70. Son timbre viril et chaleureux lui permet de poursuivre une carrière solo toujours marquée par les ambiances noctambules et bluesy.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30 ; le 19. Tél. : 01-44-92-45-45. 159 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Cassandre
d'après Christa Wolf, mise en scène de Christophe Greilsammer, avec Anne Klippstiehl.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le lundi 24, à 18 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

Needcompany's Macbeth
d'après William Shakespeare, mise en scène de Jan Lauwers, avec Viviane De Muynck, Ina Geerts, Johan Heestermans, Carlotta Sagna, Mil Seghers, Eric Houzelot et Simon Versnel.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Du mercredi 19 au samedi 22, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Nous nous aimons tellement
de Jean-Michel Rabeux, mise en scène de l'auteur, avec Claude Degliame, Georges Edmont, Laurence Hartenstein, Miloud Khetib, Nicolas Martel et Guy Naigeon.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. A partir du 18 mars. Du mardi 18 au samedi 22, à 21 heures ; le dimanche 23, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 45. 70 F et 100 F. Jusqu'au 5 avril.*

Le Petit Spectacle d'hiver
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Nathalie Hauwelle et Thierry Dussout.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mercredi 19 au samedi 22, à 20 h 30 ; le dimanche 23, à 15 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 29 mars.*

La Princesse de Clèves
d'après Mme de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. A partir du 18 mars. Le mardi 18, à 19 heures ; Du mercredi 19 au samedi 22, à 20 heures ; le dimanche 23, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 30. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 19 avril.

SÉLECTION

14 février Saint-Valentin
de Sandra J. Albert, mise en scène de Régis Santon, avec Annie Mercier, Marie-Christine Danede, Attica Guedj, Anne-Marie Philipe, Liliane Rovère, Marie-France Santon et Agathe Teyssier.
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris 5e. Mº Monge. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-43-31-11-99. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 20 avril.*

L'Alerte
de Bertrand Poirot-Delpech, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Michel Favory, Jean-Baptiste Malartre et Gilles Privat.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 35. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 20 avril.*

Eloge du cycle
de Joël Jouanneau, Alain Pierremont et Gilles Costaz, mise en scène de Gilles Bouillon, Anne-Marie Lazarini et René Loyon, avec Muriel Amat, François Clavier, Stéphane Comby, Christian Drillaud et Chantal Mutel.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mº Voltaire. Les mardi et vendredi, à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi, à 19 heures ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-56-38-32. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 20 avril.*

La Force de l'habitude
de Thomas Bernhard, mise en scène d'André Engel, avec Hubertus Biermann, Serge Merlin, Pascal Bongard, Rémy Carpentier et Juliette Croizat.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 2 heures. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 28 mars.*

François Truffaut Correspondance
d'après François Truffaut, mise en scène de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 15. 75 F et 180 F. Jusqu'au 30 juin.*

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marie Cariès, Sarah Chaumette, Valérie Lang, Madeleine Marion et Véronique Nordey.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mº Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 5 avril.

La Jeune Fille, le Diable et le Moulin
d'Olivier Py, d'après les frères Grimm, mise en scène d'Olivier Py, avec Cécile Camp, Christophe Garcia, Eric Laguigné, Gaël Lescot et Didier Sutton.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. Le mercredi 19, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-62-22. Durée : 1 h 10. 30 F et 40 F. Dernière.*

Jouer avec le feu
d'August Strindberg, mise en scène de Luc Bondy, avec Roland Amstutz, Emmanuelle Béart, Françoise Brion, Thierry Fortineau, Pascal Greggory et Christine Vouilloz.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 1 h 20. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 29 mars.*

Karl Marx, théâtre inédit
de Jean-Pierre Vincent, Bernard Chartreux et Eleonora Rossi, d'après William Shakespeare, Karl Marx, Jacques Derrida, Bernard Chartreux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Anne Caillère, Eric Elmosnino, Hélène Fabre, Malik Faraoun, Christine Fersen, Eric Frey, David Gouhier, Fabrice Michel, Jérémie Ogier, Anne-Sophie Robin et Véronika Varga.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 5 avril.*

Macbeth
de William Shakespeare, mise en scène de Katharina Thalbach, avec Jean-Claude Adelin, Hélène Babu, Gauthier Baillot, Jeanne Balibar, Ahmed Belbachir, Jérôme Bergman, Jacques Boudet, Mathieu Delmonté, Michel Dussarrat, Isabelle Gomez, Vanessa Larré et Valentin Rossier.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 20. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 29 mars.*

Nouvelles de Sicile
de Luigi Pirandello et Myriam Tanant, mise en scène de Myriam Manant et Jean-Claude Penchenat, avec Aziz Arbia, Patrick Azim, Daniel Gibert, Hélène Philippe, Geneviève Rey-Penchenat, Marc Schapira, Michel Toty, Benoît Urbain et Marie Zamora.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. Durée : 2 heures. 100 F et 130 F. Jusqu'au 13 avril.*

La Prose du Transsibérien et la petite Jehanne
d'après Blaise Cendrars, mise en scène de Marc Cormier, Georges Emmanuel et Marisabel Marratt, avec Silvia Sella, Marc Cormier et Georges Emmanuel.
Lavoir Moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Le lundi, à 19 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 heure. 60 F et 90 F. Jusqu'au 31 mars.*

Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Sophie Barjac, Marie Bunel, Nicolas Moreau, Hervé Pierre, Victor Garrivier, Regis Royer, Joseph Malerba, Claire Borotra, Catherine Vuillez, Claude Lesko, Sara Martins, Hervé Pierre, Thomas Cousseau et Sylvie Ferrandis, Denis Manin, Claire Maxime, Pierre Plancoulaine et Patrick Séguillon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 19 avril.*

Sertorius
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Luis Miguel Cintra, Anne Consigny, Marie-Armelle Deguy, Philippe Demarle, Mourad Mansouri, Pierre-Stéfan Montagnier, Sylvie Fédensieu, Hervé Marongiu, Christophe Labas-Lafite et Victor De Oliveira.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 2 h 15. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 30 mars.*

Simple Suicide
de Jean-Gabriel Nordmann, mise en scène de Marie Tikova, avec Jean Babilée et Margot Abascal.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. Durée : 1 h 20. 60 F et 80 F. Jusqu'au 29 mars.*

Tartuffe ou l'imposteur
de Molière, avec Catherine Ferran, Jean Dautremay, Anne Kessler, Philippe Torreton, Igor Tyczka, Cécile Brune, Nathalie Nerval, Christian Blanc, Olivier Dautrey, Bruno Raffaelli, Nourredine el-Amsari et Stéphanie Labbé.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 20 et lundi 24, à 20 h 30 ; le dimanche 23, à 14 h 30. Tél. 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 30 juillet.

Tout comme il faut
de Luigi Pirandello, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Dominique Blanchar, Philippe Lardaud, Dominique Labourier, Olivier Perrier, Océane Mozas, Michel Peyrelon, Mark Saporta et Jean Pennec.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mº Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Le Traité des mannequins
d'après Bruno Schulz, mise en scène de Wladyslaw Znorko, avec Elisabeth Ernoult Saint-Cast, Jean-Pierre Hollebecq, Philippe Puigserver, Emiliano Suarez, Irina Vavilova, Philippe Vincenot et Silvi Znorko-Bronsart.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 h 15. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 29 mars.*

Voyages dans le chaos
de Yakov Drouskine, Daniil Harms et Léonid Lipavski, mise en scène de Lukas Hemleb, avec Jérôme Derre, Denis Lavant et Laurent Manzoni.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Du mardi au samedi, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 70 F. Dernières.*

Zakat
d'Isaac Babel, mise en scène de Bernard Sobel, avec Estelle Aubriot, Christian Aufauvre, Philippe Blanc, Marie Desgranges, Vincent Dissez, Claude Guyonnet, Rafaèle Huou, Jérôme Kircher, Thierry Nibelle, Fabie Orcier, Julie Pouillon, Sarah Quentin, Olivier Rabourdin, Delphine Raoult, Jean-Paul Rouvray, Xavier Tchili, Emmanuel Vergnaud et Gérard Watkins.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 1 h 50. De 80 F à 140 F. Dernières.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARCHANGEL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Kathy Marykuca, Sarah Neville, Ari Cohen, Michael Gottli, David Falkenberg (1 h 23).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA CICATRICE
Film franco-israélien de Haïm Bouzaglo, avec Robin Renucci, Ronit Alkabetz, Andréa Ferréol, Sasson Gabai (1 h 34).
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DERNIER RECOURS (*)
Film américain de Walter Hill, avec Bruce Willis, Bruce Dern, Christopher Walken, William Sanderson, David Patrick Kelly, Karina Lombard (1 h 41).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

ENQUÊTE SUR ABRAHAM
Film franco-israélien-palestinien d'Abraham Ségal (1 h 42).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
Film français de Pierre Jolivet, avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert (1 h 25).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GLASTONBURY, THE MOVIE
Film britannique de Robin Mahoney, Mathew Salked, William Beaton, avec The Filberts, Co-Creators, Lemonheads, Omar, Spiritualized, Chuck Prophet (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49).

KIDS IN THE HALL
Film américain de Kelly Makin, avec David Foley, Bruce McCulloch, Kevin McDonald.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NO WAY HOME (*)
Film américain de Buddy Giovinazzo, avec Tim Roth, James Russo, Deborah Unger, Bernadette Penotti, Larry Romano, Mike Grief (1 h 36).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE PATIENT ANGLAIS
Film américain d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES RANDONNEURS
Film français de Philippe Harel, avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

VA OÙ TON CŒUR TE PORTE
Film italien de Christina Comencini, avec Virna Lisi, Tcheky Karyo, Margherita Buy, Galatea Ranzi, Valentina Chico, Massimo Ghini (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykowski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

GHOST DANCE
de Ken McMullen,
avec Jacques Derrida, Léonie Mellinger, Pascale Ogier, Robbie Coltrane, Dominique Pinon.
Britannique (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

KARDIOGRAMMA
de Darejan Omirbaev,
avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LADY OSCAR
de Jacques Demy,
avec Catriona Mac Coll, Barry Stokes, Christina Bohm, Jonas Bergstrom, Terence Budd, Martin Potter.
Franco-japonais (2 h 04).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Junichi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

PARTITION
de Ken McMullen,
avec Roshan Seth, Zohra Segal, Zia Mohyeddin, Saeed Jaffrey, Leonie Mellinger, John Schrapnel.
Britannique (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RÉSISTANCE
de Ken McMullen,
Britannique (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

BLEAK MOMENTS
de Mike Leigh,
avec Anne Raitt, Sarah Stephenson, Joolia Cappleman, Eric Allan.
Britannique, 1971 (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

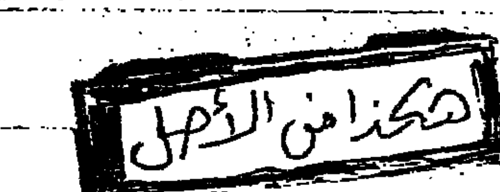
GIGI
de Vincente Minnelli,
avec Leslie Caron, Louis Jourdan, Maurice Chevalier, Hermione Gingold, Eva Gabor, Jacques Bergerac.
Américain, 1958, copie neuve (1 h 56).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas,
avec Mark Hammil, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES NUS ET LES MORTS
de Raoul Walsh,
avec Aldo Ray, Cliff Robertson, Raymond Massey, Lili Saint-Cyr, Barbara Nichols, William Campbell.
Américain, 1958 (2 h 11).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.





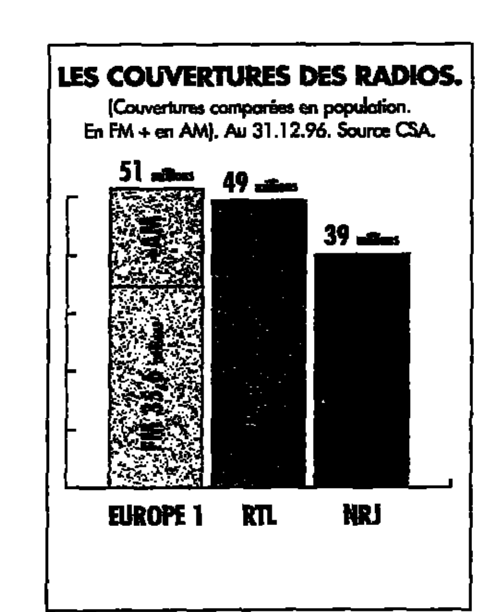
(Publicité)

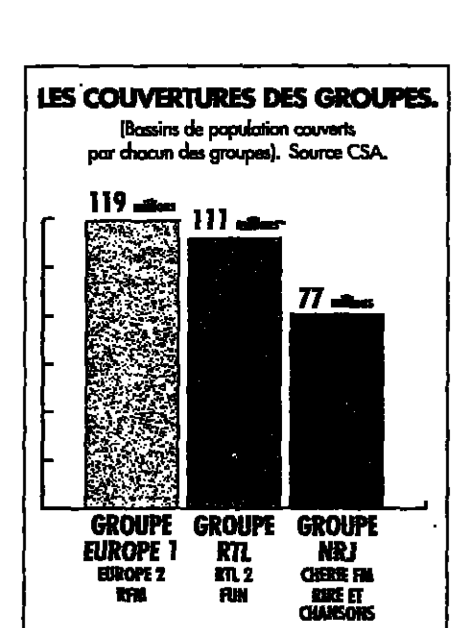
LOI SUR LES RADIOS

HALTE À L'INTOX !

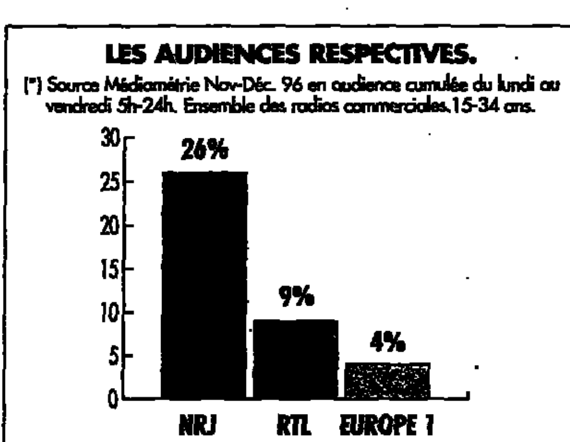
Un lobbying extraordinaire mené par le groupe Hachette qui possède Europe 1, Europe 2, RFM, la commercialisation de RMC, Nostalgie, Radio-Montmartre, Skyrock, et par la CLT co-détenue par le groupe allemand Bertelsmann à qui appartient RTL, RTL 2, Fun Radio... veulent faire croire aux députés français qu'ils seraient défavorisés, par rapport à NRJ.

Or, sur le plan de la couverture, voici la réalité des chiffres :



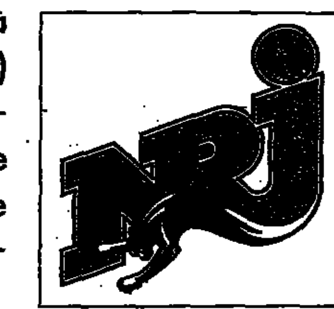


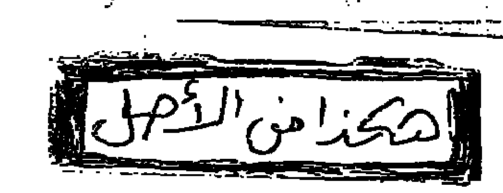
Malgré ce traitement dont on ne peut pas affirmer qu'il soit franchement équitable, NRJ a su créer en moins de quinze ans un véritable succès et un engouement populaire - et c'est cela sans doute qui gène : NRJ réunit 26 % de l'audience des jeunes générations. Alors que RTL et Europe 1, bien qu'ils couvrent chacun une zone de 50 millions d'habitants, ils ne sont plus écoutés que par respectivement 9 % et 4 % des 15-34 ans ! (*)



Grâce à ses radios plus proches des attentes actuelles, le groupe NRJ développe aussi l'information locale : 30 rédactions, 80 journalistes diffusent plus de 12 heures d'informations locales chaque jour. NRJ apporte ainsi au débat démocratique et à la vie sociale des informations de proximité plus rares que les informations nationales diffusées abondamment par Europe 1 et RTL et les autres médias.

Voilà pourquoi RTL et Europe 1, qui ont déjà obtenu deux réseaux supplémentaires à leur programme généraliste (programme qui ne réussit plus à plaire aux nouvelles générations) voudraient faire passer, dans la nouvelle loi, une priorité d'attribution de fréquences à leur profit, empêchant le développement de NRJ et reconstituant leur monopole d'antan !





MAGAZINES Alors qu'aux Etats-Unis *TV Guide* domine un marché où coexistent des magazines très spécialisés sur les séries ou les *soap operas*, la presse de télévision européenne accroît son poids et son dynamisme. ● EN FRANCE, ce secteur est soumis à une très forte concurrence qui incite les éditeurs à développer leur offre de programmes et à inventer de nouvelles « niches » de lectorat. ● LE LANCEMENT de *TéléVision Le Mensuel*, fondé et dirigé par André Rousselet, ancien PDG de Canal Plus et d'*InfoMatin*, indique que ce marché de presse est loin d'être saturé. Le nouveau titre, dont le premier numéro sera tiré à 400 000 exemplaires, vise un public haut de gamme en lui proposant des informations sur les personnalités du petit écran et l'économie du secteur, mais en ne publiant pas les traditionnelles pages de programmes.

La concurrence condamne la presse télévision à l'innovation permanente

Le secteur de la presse des programmes de télévision est le plus concurrentiel en Europe. Confrontés à l'arrivée des nouvelles chaînes du câble et du satellite, les éditeurs veulent éviter le modèle américain « TV Guide ». Ils enrichissent leur formule et cherchent de nouveaux publics

AUX ÉTATS-UNIS, l'hebdomadaire de programmes *TV Guide* se situe au troisième rang des magazines : avec 13 millions d'exemplaires diffusés, plus de 40 millions de lecteurs et 118 éditions différentes, il se classe juste derrière *Modern Maturity* et *Reader's Digest*. Mais compte tenu du nombre de stations existant outre-Atlantique – 1 174 télévisions au 1er janvier –, *TV Guide* se rapproche plus d'un annuaire de chemin de fer que d'un journal, en offrant titres et horaires d'émissions des principales télévision hertziennes, câblées et satellitaires.

Les journaux de télévision français seront-ils un jour condamnés à imiter leur homologue américain ? A ne plus publier les potins du petit écran et les critiques des émissions, et à se limiter aux seules « lignes-programmes » ? « *J'espère que je ne ferai jamais* TV Guide », répond Gilles de Prévaut, rédacteur en chef de *Télé-Loisirs*, magazine télévision du groupe Prisma-Presse d'Axel Ganz. Il affiche depuis lundi 17 mars une nouvelle formule, avec 70 chaînes du câble et du satellite (de AB Sat à Teletoon et de RTPI à Pro 7).

« *Nous sommes les seuls à donner 70 chaînes, en plus des chaînes hertziennes* », fait remarquer Gilles de Prévaut, qui a accru la pagination de son journal et fait en sorte qu'il « *ne soit pas un guide* », en dotant ses pages de « *loupes* » et de couleurs permettant de se repérer dans cette nouvelle jungle. Mais la lisibilité voulue par *Télé-Loisirs* ne convainc pas ses concurrents. « *Ce n'est pas rendre service au lecteur que de lui en mettre plein la vue. On est ébloui, mais pas éclairé* », commente Patrick Mahé, directeur de la rédaction de *Télé 7 Jours*, magazine vedette du groupe Hachette, qui a choisi « *la prudence* » en passant depuis fin janvier de deux à trois pages consacrées au câble et au satellite, soit 28 chaînes.

« Télé-Loisirs *se trompe*, poursuit Patrick Mahé. *Le public du câble et du satellite ne représente que 15 % des 23 millions de foyers équipés de téléviseurs. Les privilégier me semble une erreur. Mais nous sommes à l'écoute de ce qui se fait. Et on y répond...* »

La presse télévisuelle française évolue dans le marché le plus concurrentiel d'Europe. Deux titres (*Télé 7 Jours* et *Télé Z*) dépassent – et de loin pour le premier – les deux millions d'exemplaires : 2,7 millions pour l'hebdomadaire d'Hachette, 2,1 millions pour le second. Plusieurs autres magazines, dont *Télé Star* (groupe Emap) et *Télé-Loisirs*, s'approchent de ce seuil avec respectivement 1,8 et 1,6 million d'exemplaires diffusés en moyenne. Un autre titre de la galaxie britannique Emap, *Télé-Poche*, dépasse 1,3 million d'exemplaires. Quant à *Télérama*, il accroît régulièrement ses ventes (619 000 exemplaires en 1995).

Le marché est pourtant loin d'être saturé. En témoigne le lancement du mensuel *TéléVision* (*lire ci-dessous*) et le projet, qui devrait être prêt à la rentrée, de *Télé Zap*, que prépare Thierry Ardisson pour les 18-35 ans. Sans oublier les projets d'Alain Ayache, le patron du *Meilleur* et de *Réponse à tout !*, un temps associé à André Rousselet dans son projet de mensuel télé. Fort du succès de son hors-série lancé au quatrième trimestre 1995 sous le titre *Réponse à tout ! Télé, c'est fou ! C'est drôle*, vendu à 285 000 exemplaires, Alain Ayache prépare un nouveau numéro spécial sur la télévision. Tiré à 310 000 exemplaires en avril, il devrait lui permettre de peaufiner ses projets dans ce secteur de presse, « *en fonction des résultats obtenus* ».

Compte tenu de la profusion de chaînes à venir, la presse télévision s'oriente soit vers une nécessaire mais forte augmentation de sa pagination, ce qui l'obligerait à accroître un prix de vente resté très bas – *Télé-Loisirs* n'a pas modifié son prix (5,90 francs) depuis 1989, *Télé 7 Jours* est à 6,50 francs –, soit vers une formule du type *TV Guide* ou une diversification ciblée, comme les Américains *Soap Opera Digest* ou *Tele Novelas*.

Yves-Marie Labé

Un match France-Allemagne

en milliers d'exemplaires

Rang	Titre	Exemplaires	Rang	Titre	Exemplaires
1	TÉLÉ 7 JOURS (France)	2 789	6	TÉLÉ Z (France)	2 117
2	TV MOVIE (Allemagne)	2 628	7	TV HOREN & SEHEN (All.)	2 019
3	TV SPIEL FILM (Allemagne)	2 511	8	TÉLÉ STAR (France)	1 853
4	AUF EINEN BLICK (All.)	2 481	9	SORRIZI CANZONI (Italie)	1 798
5	HORZU (Allemagne)	2 460	10	TELE TYDZIEN (Pologne)	1 700

Source : CM presse IP

André Rousselet lance « TéléVision Le Mensuel »

ANDRÉ ROUSSELET ne renonce jamais. A soixante-quinze ans, il signe son retour dans la presse, un peu plus d'un an après l'arrêt d'*InfoMatin*, en lançant *TéléVision Le Mensuel*. « *C'est un magazine qui traite, au-delà des programmes, de tout ce qui se passe dans l'univers de la télévision – du plus sérieux au plus "people" –, de tout ce qui peut susciter l'intérêt du téléspectateur qui consomme trois heures de télévision par jour*, explique André Rousselet. *Qui est qui ? Quelles sont les stratégies des grands groupes ? Quel est l'avenir du numérique ?* » « *Ces informations existent, de façon parcellisée, dans les magazines, les journaux spécialisés*, poursuit l'ancien président de Canal Plus. *Nous allons nous adresser à une large clientèle.* »

Le magazine est lancé, mercredi 19 mars, au prix de 15 francs. Le premier numéro est tiré à 400 000 exemplaires. Il vise 200 000 exemplaires et atteindra le point d'équilibre avec 140 000 exemplaires. Il mêle des entretiens avec Vanessa Paradis ou Sophie Duez à ceux de Patrick Le Lay ou de Jean-Pierre Elkabbach ; des articles sur l'exportation des émissions à l'étranger, le tournage de la prochaine saga de France 2, un comparatif des trois bouquets satellites, etc.

André Rousselet investit – avec sa société G7 – 40 millions de francs, dont 20 dans le lancement. L'équipe est constituée de onze personnes. Le bilan sera établi cet été. Pour André Rousselet, « *c'est un pari sur l'intelligence du téléspectateur. Mais nous partons avec la conviction de réussir.* » Il refuse de mêler son passé d'ancien président de Canal Plus à ses fonctions actuelles de directeur de la publication de *TéléVision* : « *Le magazine sera libre et indépendant à l'égard de toutes les chaînes, y compris Canal Plus.* » « *J'ai une grande tendresse pour Canal Plus. J'en suis le père* », reconnaît André Rousselet, qui n'est pas retourné au siège de la chaîne depuis sa démission en 1994. Il vient d'ailleurs de démissionner du conseil d'administration de la chaîne pour protester contre la montée en puissance de la Générale des eaux présidée par Jean-Marie Messier. L'affaire est évoquée dans le magazine, dans un encadré intitulé « Dégâts des eaux » : « *L'opération Générale pose d'innombrables questions. Parmi les plus chaudes : combien de temps le patron de Havas* [Pierre Danzier] *tiendra-t-il ? L'équipe dirigeante de Canal Plus supportera-t-elle d'être coiffée d'une Générale ? Les Guignols pâtiront-ils de la dramatique absence d'humour qui semble être la marque distinctive d'une entreprise impliquée dans un certain nombre d'affaires en cours d'instruction ?* »

Et *InfoMatin* ? « *Cette expérience m'a appris deux choses*, explique André Rousselet. *Dans un journal, il faut être à la naissance ou ne pas être, car tout ce qui est pièce rapportée est dépourvu de légitimité. Et quand on adopte un nouveau concept, il faut lui être absolument fidèle.* » Pourquoi continuer ? « *On peut vivre de ses rentes, prendre sa retraite à cinquante-cinq ans et aller planter ses choux. J'ai horreur du potager. D'autant qu'il peut y avoir à la fin confusion entre le légume et le jardinier.* »

Alain Salles

Les personnels de RFI poursuivent la grève

LES PERSONNELS de Radio-France internationale (RFI) ont décidé, lundi 17 mars, de poursuivre la grève entamée jeudi 13 mars. Les vingt-sept heures de négociations entre la direction et les syndicats durant le week-end n'ont pas suffi à apaiser le conflit dans cette entreprise qui emploie près de mille personnes, fabriquant des émissions en dix-huit langues étrangères à destination de nombreux pays.

Les journalistes sont les plus déterminés dans la poursuite de ce mouvement. Ils font un préalable de l'intégration des quatre journalistes dont la direction a décidé de ne pas renouveler les contrats à durée déterminée, alors que rien ne leur avait été reproché sur le plan professionnel. Considérée comme « *arbitraire* », cette décision a déclenché dans cette rédaction, qui a changé trois fois de directeur en dix-huit mois, une avalanche de reproches. « *Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, les ordres tombent d'en haut sans discussion réelle* », estime un journaliste. La directrice de l'information, Anne Toulouse, est particulièrement visée : on conteste ses manières cassantes et son interventionnisme excessif sur le contenu de l'information.

« À MICRO OUVERT »

Au cours d'une des assemblées générales, lundi à la Maison de la radio, les rédacteurs ont évoqué une interview du Prix Nobel de la paix, José Ramos Horta, porte-parole du Timor-Oriental, qui n'a pas été diffusée, parce que M. Horta y critiquait son accueil par les autorités françaises. Autre exemple : l'annonce de la mise en examen de Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris qui, un matin, a été reléguée en revue de presse. « *On est de plus en plus "micro ouvert" pour le gouvernement* », commente une journaliste, qui, comme d'autres, constate que les « *sons* » sur Jacques Chirac, Alain Juppé ou Jacques Godfrain, ministre de la coopération, passent de plus en plus fréquemment à l'antenne.

Pour la rédaction, le protocole d'accord négocié entre la direction et les syndicats n'est guère convaincant. Les treize feuillets de ce document balaient les problèmes de RFI : intégration sur trois ans des personnels de réalisation rémunérés au cachet, tests d'embauche pour les journalistes, etc.

Les techniciens semblent, eux, avoir obtenu certaines réponses sur l'introduction du numérique, qui, à terme, concerne aussi les journalistes. L'arrivée de ce procédé de production dans les radios est, en effet, porteur d'autant de bouleversements que l'ont été les techniques de photocomposition dans la presse écrite au cours des années 70. Ce nouveau matériel, qui supprime la bande magnétique et permet de véhiculer le son sur ordinateur, entraînera d'importantes modifications des conditions de travail. La direction de RFI a promis d'« *engager un processus de numérisation progressive sur cinq ans* » et s'est engagé à ce que « *la numérisation n'a ni pour objectif ni pour conséquence de réduire les emplois* ». Une nouvelle assemblée générale devait se réunir mardi 18 mars et Jean-Paul Cluzel, PDG de RFI, a annulé un déplacement à Londres.

Françoise Chirot

La Cinquième arrête « L'Esprit du sport »

AU MOMENT où la direction de La Cinquième communique, lundi 17 mars, sa décision d'arrêter le magazine hebdomadaire « L'Esprit du sport », Cyril Viguier, présentateur de l'émission mais aussi directeur délégué des programmes de la chaîne, fait savoir qu'il « *continue à présenter "L'Esprit du sport"* » et qu'il sera « *à l'antenne jusqu'en juin* ». L'« *émission s'arrête* », assure Norbert Balit, directeur des antennes et des programmes de La Cinquième. Selon lui, la chaîne a choisi, « *il y a près de deux semaines, d'arrêter l'émission* », après le retrait de Jean-François Doisne, concepteur de « L'Esprit du sport ». Celui-ci, en désaccord sur l'évolution du concept de son émission, avait refusé de diffuser un numéro spécial enregistré par Cyril Viguier à Los Angeles en compagnie de David Hallyday. Norbert Balit a « *arbitré* » en supprimant définitivement l'émission.

L'arrêt du magazine ne serait pas lié à la plainte contre X..., pour « *escroquerie et détournements de fonds* », déposée, vendredi 14 mars, par La Cinquième. Un audit conduit sur les comptes des exercices 1995 et 1996 de Tigre productions, une des quatres sociétés de production de « L'Esprit du sport », aurait fait apparaître un « *différentiel* » de 1,5 million de francs, au préjudice de la chaîne, entre les devis présentés et les dépenses réellement effectuées.

DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE : Canal Plus et AB Sat ont annoncé, lundi 17 mars, la signature d'un** « *accord de réciprocité* » entre les deux bouquets de programmes. Grâce à la mise en œuvre du procédé Simulcrypt, les abonnés de CanalSatellite numérique et ceux d'AB Sat pourront recevoir et décrypter les deux ensembles de programmes avec un seul décodeur numérique. Selon les deux groupes, « *chaque opérateur conserve son entière liberté commerciale* ».

■ **ÉTATS-UNIS : News Corp, contrôlé par Rupert Murdoch, va investir 1,35 milliard de dollars** (environ 7,4 milliards de francs) pour acquérir Heritage Media, groupe américain de marketing et promotion. News Corp devrait revendre les six chaînes de télévision et les vingt-quatre stations de radio détenues par Heritage Media.



Dialogue social

par Alain Rollat

IL ÉTAIT MINUIT. Alfons n'en pouvait plus. Il fallait qu'il explose. Cela faisait une heure et quart que ses copains de Vilvorde et d'ailleurs, présents à ses côtés sur le plateau de France 2, prenaient la France à témoin de la trahison de Renault. Le jeune Chino avait raconté toutes les concessions faites au patron : les journées de neuf heures, les cadences accélérées, la soumission à la flexibilité. Il avait dit comment, la mort dans l'âme, pour faire plaisir à l'usine, il avait arrêté de jouer au football le dimanche. Il avait fait le choix de la performance industrielle : en *bout de chaîne, chaque voiture* était désormais finie en une minute et vingt secondes. Finie la pause cigarette.

Antonio, le père de Chino, venu d'Espagne dans les années 60, avait montré à la caméra les livres qui le citaient en exemple d'une intégration réussie. Juan, leur ami, avait rappelé que certaines familles s'étaient privées de vacances, et même endettées, pour acheter des actions. Elles avaient tellement confiance en Renault qu'elles lui avaient confié leur épargne. *« Et maintenant*, avait dit Yacinta, *Renault nous traite comme des chiffons qu'on jette à la poubelle... »* Ils parlaient cœur, le secrétaire général de Renault leur répondait chiffres, courbes, *« impératif industriel »*. Ce Michel de Virville ne paraissait pas mauvais bougre, sa barbe fournie semblait même sensible, mais il y avait dans son enfermement une rigidité robotique. Alfons se sentait devenir agressif.

Claude Sérillon, qui animait ce « C'est à suivre », avait résumé leur désarroi en parlant de leur identification avec leur usine. *« Il n'y a plus d'avenir »*, avait ajouté André, le délégué flamand. Alain, venu de la cité des Mureaux (Yvelines), avait répété que la modernité de Vilvorde faisait référence dans tous les ateliers de Renault. Régis, son camarade de Cléon, avait rappelé que plusieurs anciens de l'usine de Boulogne-Billancourt, naguère sacrifiés à la productivité, étaient devenus SDF. On les voyait *« dormir sur les quais de la Seine, près de l'île Seguin... »* M. de Virville *répétait que la survie des* uns justifiait le sacrifice des autres : *« Ce serait irresponsable de donner de faux espoirs... »* La moustache rousse d'Alfons n'en finissait plus de frémir.

Dans son dos, l'un de ses potes exhiba la dernière trouvaille patronale : un dépliant détaillant les différentes formules de sandwichs qui seront bientôt mises à la disposition du personnel pour que chacun puisse faire la pause casse-croûte sans quitter son poste. C'est alors qu'Alfons Van de Meerssche, délégué du syndicat chrétien de Vilvorde, explosa en direct. On le vit se lever, tremblant de colère. Il bredouilla un instant, en gros plan. Puis, le doigt pointé vers le secrétaire général de Renault, il l'apostropha avec la rage d'une gifle longtemps retenue : *« Vous n'avez pas de scrupules ! Pas de scrupules ! »* M. de Virville fit mine de n'avoir pas entendu. Alfons comprit trop tard qu'il avait prononcé un gros mot.

Entre Elvis et les Beatles

« Dancing In The Street », la série sur l'histoire du rock proposée par Canal Jimmy, revient sur les années 58-64, dominées par le son de Phil Spector

TROP DE SÉRIES télévisées sur l'histoire du rock prétendent qu'entre le départ d'Elvis Presley pour l'armée (24 mars 1958) et le déferlement de la Beatlemania aux Etats-Unis (1964), il ne s'est rien passé. *Be my Baby*, le deuxième volet de « Dancing In The Street », la saga en dix épisodes de Hugh Thomson et Don Letts, coproduite par la BBC et WGBH et diffusée par Canal Jimmy, a le mérite de réparer une injustice en consacrant soixante minutes à une période occultée par ces deux phénomènes et pourtant très féconde.

La fin des années 50 porte des coups terribles au rock'n'roll. Buddy Holly et Eddie Cochran meurent prématurément. Chuck Berry et Jerry Lee Lewis occupent les pages mœurs des journaux à sensation. On croit le rock décapité. En fait, le marché s'emballe : la demande pousse les maisons de disques à sortir chaque semaine des tubes chantés par des groupes vocaux créés de toutes pièces. Avec le règne du rockabilly, le rock risquait de se caricaturer. Des compositeurs, influencés par Cole Porter, George Gershwin et Irving Berlin, *lui ouvrent de nouveaux horizons.* Loin d'être abattus par l'effacement d'Elvis, les auteurs de *Jailhouse Rock*, Jerry Leiber et Mike Stoller, intensifient le potentiel émotionnel de la musique noire en mariant les voix gospel des Coasters à des violons *« empruntés à Borodine et Rimski-Korsakov »*. A New York, le Brill Buiding, siège de l'éditeur musical Aldon, abrite de fines équipes qui œuvrent à la commande – et à la chaîne – pour CBS, Atlantic et RCA : Carole King, auteur avec son mari, le parolier Gerry Goffin, de l'inusable *The Loco-motion*, écrit des titres suaves et bourrés d'énergie *« en mêlant le rock au classique et à la tradition pop de Broadway »*. Un autre couple, Barry Mann et Cynthia Weil, offre aux adolescents des ballades romantiques et incandescentes.



APPROCHE WAGNÉRIENNE

Tous ont en commun de travailler avec le maestro du moment, *Phil Spector. Be my Baby* installe une rupture en montrant une photographie du compositeur-producteur, perdu dans ses rêves de démesure, pendant que résonne *La Chevauchée des Walkyries*. Spector, l'homme qui voulait donner *« de petites symphonies aux gamins »* en adoptant *« une approche wagnérienne du rock'n'roll »*. Un mégalomane paranoïaque et génial, sorte de Citizen Kane du binaire. Né dans le Bronx, il écrit son premier tube à l'âge de dix-huit ans, *To Know Him is to Love Him* (« Le connaître, c'est l'aimer »), épitaphe que sa mère avait fait graver sur la tombe de son père.

Trois ans plus tard, il empoche son premier million de dollars après avoir créé sa maison de disques. Il veut tout contrôler, il a une oreille imparable et un concept révolutionnaire, le « mur du son » : cinq, six ou sept guitares, trois pianos, trois basses, une fanfare de cuivres, des cordes à en pleuvoir, une armée de percussions. La seule difficulté, se souvient un de ses assistants des studios Gold Star de Los Angeles, *« c'était de faire rentrer tous les musiciens dans la pièce »* ! Cette débauche de moyens, ce son total a généré des joyaux de trois minutes : *Da Doo Ron Ron* et *Then He Kissed Me* (les Crystals), *Baby I Love You* et *Be My Baby* (les Ronettes).

Le Beach Boy Brian Wilson s'incline : *« Spector était le plus grand »*... jusqu'à l'arrivée des Beatles. Les Quatre de Liverpool balayeront les « girls groups », créatures du Pygmalion Spector. Mais ce film montre bien que le terrain avait été balisé pour les Fab Four, qui ont par ailleurs rodé leur répertoire avec des titres du Brill Building. Parmi les compositeurs-producteurs, deux s'en sortiront sans trop de dommages. Carole King fera un come-back foudroyant avec *Tapestry* (1971). Au début des années 70, Spector produira *Plastic Ono Band* et *Imagine*, les deux meilleurs albums solo d'un certain John Lennon.

Bruno Lesprit

★ « Dancing In the Street », deuxième partie : *Be my Baby*, *Canal Jimmy, mardi 18 mars* à 22 h 20, mercredi 19 à 2 h 25, vendredi 21 à 3 h 30.

MARDI 18 MARS

TF 1

20.45

JURASSIC PARK ■
Film O de Steven Spielberg, avec Sam Neill, Laura Dern (1993, 130 min). 309437
Ce film, inspiré d'un roman de Michael Crichton, a connu un succès phénoménal, et fort exagéré. Effets spéciaux impressionnants mais l'action traîne pendant une heure.

22.55

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (105 min). 795760
0.40 et 1.20, 2.20, 3.20 TF 1 nuit.
0.50 Reportages. Ces messieurs en habit vert (rediff., 30 min). 4279398
Portraits des « hommes verts » de la Propreté de Paris qui travaillent, de jour comme de nuit, pour garder la capitale propre.

1.30 Le Quintette de cuivres Magnifica. Concert. 2.30 et 3.35, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

20.55

MANON DES SOURCES ■ ■
Film de Claude Berri (1986, 115 min). 7375708
Une seconde partie au ton dramatique.
22.50 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.00

LE SEIGNEUR DU TEMPS
Téléfilm de Geoffrey Sax, avec Paul McGann, Eric Roberts (90 min). 47147
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Cinéma. Invités : Andrezj Zulawski, Carole Bouquet, Aurore Clément et Anne-Marie Mieville, Gérard Lefort (80 min). 4282384

2.40 Un pays, une musique. Documentaire. Porto Rico. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 4.40 Aux marches du palais. Documentaire. *Petiot*. 4.55 Chip et Charly. (30 min).

France 3

20.50

SPÉCIALE FA SI LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. Paroles et musiques. Invités : Nicole Croisille, Catherine Allégret, Jean Roucas, Salvatore Adamo, Tri Yann, Nanette Workman, Fred Blondin (120 min). 888505
22.50 Journal, Météo.

23.25

▶ VU DE PRÈS
Documentaire. Naître, des histoires banales mais belles (55 min). 3777499
Quelques instants de la vie de la maternité de Port-Royal.
0.20 Cinéma étoiles. Magazine. *Le Secret de Rohan Inish* de John Sayles ; *Donnie Brasco* de Mike Newell et *Un amour de sorcière* de René Manzor (25 min). 28548

1.20 Matlock. Série. [2/2] Le député. 2.10 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. *Sonate K526* de WA Mozart par Raphaël Oleg et Gérard Wyss (25 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : ONCLE BRUNO, IRMCHEN ET LA DERNIÈRE SÉANCE
Documentaire de Hans-Jürgen Haug (1997, 55 min). 6733673
A Berlin, les exploitants d'une salle de cinéma de quartier sont contraints, par le propriétaire, de quitter le « Palais du cinéma Schlüter » après trente années d'une passion sans égale. Dernière séance prévue le 30 juin 1997...

21.40

COMEDIA : AU SOLEIL MÊME LA NUIT
Documentaire d'Eric Darmon et Catherine Vilpoux. Avec la troupe du Théâtre du Soleil (1997, 160 min). 33001418
Pendant huit mois Eric Darmon a eu la possibilité de filmer toute la préparation du Tartuffe *de Molière par Arianne Mnouchkine, dans les coulisses du Théâtre du Soleil.*
0.20 Musica : Faire kifer les anges. Documentaire de Jean-Pierre Thorn (1996, rediff., 90 min). 3620451
1.50 Palettes. Documentaire d'Alain Jaubert. Jean-Dominique Ingres (1780-1867) (rediff., 30 min). 3103155
2.20 La Panthère rose (rediff., 25 min).

M 6

20.50

LES AVENTURES FANTASTIQUES DE TARZAN
Téléfilm de Brian Yuzna, avec Joe Lara, Andrew Divoff. Tarzan et la malédiction. Tarzan et la Grande Prêtresse (110 min). 838789

22.40

LES MOTS DU CŒUR
Téléfilm de Gabrielle Beaumont, avec Jill Eikenberry (100 min). 8465845
Une mère divorcée qui élève seule ses deux filles apprend qu'elle souffre d'un cancer qui ne lui laisse que quelques mois à vivre.
0.20 Capital. Magazine (rediff.).
2.15 Mode 6. Magazine. Vivienne Westwood (rediff.). 2.20 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.45 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.10 Movida opus 4. Documentaire. 4.00 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.55 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.20 Coulisses. Documentaire. Patricia Kaas. 5.45 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
En direct. Coupe de l'UEFA. 1/4 de finale retour : Monaco - Newcastle ; 20.30 Coup d'envoi, à la mi-temps, le journal du foot (135 min). 4299586
22.30 Flash d'information.
22.35 Caméra sauvage (rediff., 45 min). 3155854

23.20

LA FOLIE DU ROI GEORGE ■ ■
Film de Nicholas Hytner, avec Nigel Hawthorne, Helen Mirren (1994, v.o., 108 min). 7597418
En 1788, George III règne sur l'Angleterre depuis plus de trente ans. Un film historique très soigné (beaux décors, beaux costumes, reconstitution exacte).
1.10 Le Cri de Tarzan ■ Film de Thomas Bardinet (1995, 109 min). 2542635

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. L'éléphant nain.
21.32 Parler français (rediff.). Le français en Flandre.
22.40 Nuits magnétiques. Théâtre en prison. 1. A la Santé : Annette lève l'ancre.

0.05 Du jour au lendemain. Etienne Balibar (*La Crainte des masses*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de musiques traditionnelles. Mélodies et chansons Yiddish. Donné en direct du studio Charles Trénet, à Radio-France.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Atout Chœur. Marcus Creed et le Chœur de Chambre de la radio de Berlin. Chants chorals sacrés et profanes, de Brahms ; Messe (extraits), de Mozart.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Bach, Weiss, Henze. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les compositeurs français et la Grande Guerre.

22.30 Les Soirées... (Suite). Concert. Enregistré le 30 juin 1996, en l'Abbaye de Royaumont. Les Chants polonais de la Passion des XIII[e] et XVI[e] siècles, par l'Ensemble *Studio 600* et Dorota Kozinska. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 13/3/97).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine. L'alphabet du silence ou le cas Jean-Dominique Bauby (France 2 du 14/3/97).
23.50 Viva.

Planète

20.35 Vertical. [4/6] Les gros porteurs.
21.30 Les Aquanautes. Une nuit sous la mer.
22.20 Une biographie politique de Sartre. [1/2] On a le droit de se révolter : vers l'engagement.
23.15 Ladies and Gentlemen, Mr Leonard Cohen.
0.00 Suisse, cinq cent mille pauvres.
0.45 J'ai huit ans.
0.55 ▶ Encore Paris (50 min).

Animaux

21.00 Monde sauvage. Javas, terre secrète.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Rumeurs de la jeune montagne.
23.00 Dune.
23.30 Gull City.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

20.00 et 0.20 20 h Paris Première.
21.00 Le Gai savoir. Magazine.
21.50 Le J.T.S. Magazine.
22.20 L'Avare ■ Film de Jean Girault et Louis de Funès (1979, 120 min). 24254383

France Supervision

20.45 Novo Fado, une reconquête musicale. D'Yves Billon et Frédéric Touchard.
21.35 La Femme et le Pantin ■ Film de Julien Duvivier (1958, 95 min). 88889012
23.10 Les Bastides. De Pascale Granel et Marc-André Batigne.

Ciné Cinéfil

20.30 Riff-raff ■ Film de Ted Tetzlaff (1947, N., v.o., 80 min). 47637073
21.50 La Taverne du poisson couronné Film de René Chanas (1946, N., 100 min). 25592983
23.30 Pas d'amour pour Johnny ■ Film de Ralph Thomas (1960, N., 110 min). 34732895

Ciné Cinémas

20.30 Quatre New-Yorkaises ■ Film de Beeban Kidron (1992, 115 min). 6408925
22.25 Quatre mariages et un enterrement ■ ■ Film de Mike Newell (1994, v.o., 115 min). 47688824

Série Club

20.45 Buck Rogers. La Légion Noire.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames.
22.30 Le Choix de... Fred Zinnemann. Markheim.
23.00 Un ours pas comme les autres. Née de la dernière pluie.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Jeux.

Canal Jimmy

21.00 ▶ Spin City. Episode Pilote.
21.25 Le Fugitif. L'enlèvement.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Dancing in the Street. De David Espar. [2/10] Be my Baby.
● Lire ci-dessus.
23.25 Star Trek : The Next Generation. Un trop court moment (v.o.).

Festival

20.15 Doudou perdu.
20.30 Maîtres et valets.
22.15 Une qui promet.
23.50 La Baby-sitter. Recette miracle (25 min).

Téva

20.25 Téva mode.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 L'Ile de la passion.
22.30 Murphy Brown. Le stagiaire.
23.00 Téva débat. Invités : Pascale Roze, Eric Orsenna.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Voyage

19.00 Rough Guide. Trinidad et Tobago.
19.55 et 23.25 La Chronique de Jacques Lanzmann.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 A l'horizon. L'Inde du sud.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Eurosport

13.00 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Figures imposées de danse sur glace, à Lausanne (Suisse) (210 min).
17.55 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Cérémonie d'ouverture, à Lausanne (Suisse) (35 min). 1871012
18.55 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Programme court couples, à Lausanne (Suisse) (215 min). 60704741
22.30 Football.
0.30 Equitation (60 min).

Muzzik

19.35 Concerto brandebourgeois n° 6. Concert (25 min). 840789
20.00 et 0.15 L'Invité. Valery Gergiev.
21.00 Tchaïkovski. Concert (70 min). 4162708
22.10 Natalie Dessay à Vienne. De Claire Alby et Andy Sommer.
22.45 Les Instantanés de la danse.
23.00 Jazz 625 : Clark Terry Quintet. Concert (30 min). 9147
23.30 Requiem pour Mozart. Concert (45 min). 61708
1.00 Simply Mozart. Concert (65 min). 4878722

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

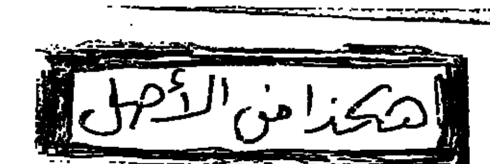
Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.10 Economia. 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. *20.10 et 21.40, 0.15 Analysis.* 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.50 International. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.15 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le « Québec libre ! », par retour du courrier

Le mot lancé par de Gaulle, il y a trente ans, à Montréal, figure sur un timbre français qui commémore l'événement. Pour la presse canadienne anglophone, il s'agit d'une provocation

IL A SUFFI d'un petit morceau de papier enduit d'un peu de colle pour provoquer des attaques sans précédent des anglophones du Canada contre la France. L'objet du litige, un timbre que le ministère français des postes doit mettre en vente, le 24 juin, en hommage au célèbre *« Vive le Québec libre ! »*, lancé par le général de Gaulle, lors de sa visite dans la province francophone en 1967. Trente ans après, les Anglo-Canadiens dénoncent toujours cette déclaration, prononcée du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, comme une inadmissible ingérence. Pour couronner le tout, le Québec doit inaugurer, à la même date, une statue à la mémoire de de Gaulle érigée sur les Plaines d'Abraham, là où, en 1759, les Français perdirent le Canada en une bataille d'un quart d'heure.

Les éditorialistes ont sorti leur artillerie pour protester contre le timbre à l'effigie du général. *« Le discours enflammé de de Gaulle était une insulte aux centaines de Canadiens qui se sont battus et ont versé leur sang pour libérer la France de Hitler »*, proteste le *Sun* d'Ottawa. Le *Financial Post* en rajoute en comparant le nombre des Français qui ont suivi de Gaulle à Londres à ceux qui sont restés sous l'occupation allemande ou sous le régime de Vichy. *« Comparez ce nombre aux 47 000 Canadiens qui sont enterrés en France depuis deux guerres mondiales (...), et vous aurez une idée plus précise de qui doit être*

The Financial Post

Ottawa won't let foreigners own more of phone firms

honoré », conclut le quotidien de Toronto. En fait, la presse anglophone reproche à la France son double langage lorsqu'il s'agit de ses relations avec le Canada. D'une part, Jacques Chirac et Alain Juppé développent les échanges commerciaux avec le premier ministre Jean Chrétien, d'autre part, ils *« complotent avec le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard pour célébrer le trentième anniversaire de la visite du général Charles de Gaulle au Canada (...), dont le* "Vive le Québec libre !" *légitimait le mouvement séparatiste québécois »*, tranche le *Sun*.

De son côté, la presse francophone comprend difficilement qu'un si petit timbre ait soulevé un tel tollé. *« Un coin de feuille de papier – en couleur soit –, enduit d'une colle indigeste, et le premier ministre du Canada a des nausées (...). Dans d'autres circonstances, dans un autre pays, on en rirait »*, remarque *Le Droit* d'Ottawa. *L'Acadie nouvelle*, quant à elle, juge démesurée la réaction anglophone, quand il arrive, par ailleurs, que des enfants aient des difficultés à simplement fréquenter l'école de leur choix.

Pascale Guéricolas

DANS LA PRESSE

BFM

Philippe Alexandre

■ Chaque fois qu'il se produit en France une catastrophe économique ou sociale, genre Crédit lyonnais ou Renault Vilvorde, tout le monde sans exception, du président de la République au dernier des délégués syndicaux, entonne le choeur des lamentations avec un bel ensemble pour déplorer les pannes à répétition du dialogue social. Comme on imagine, chacun rejette la responsabilité de ce dysfonctionnement sur le voisin : le président de la République sur son gouvernement, celui-ci sur les patrons, ceux-ci sur les syndicats et les syndicats sur tous les autres. On a assisté à ce jeu tragique de mistigri avec l'affaire Renault. Le gouvernement Juppé, qui n'est pas le dernier à se plaindre, devrait bien commencer par balayer devant sa porte : il ne pratique la concertation que lorsque le feu est déclaré.

RTL

Michèle Cotta

■ Si l'on se fie au dicton connu : *« Seuls les imbéciles ne changent pas d'avis »*, il faut conclure que François Léotard est vraiment très intelligent car, pour ce qui est des virages à 180 degrés, le maire de Fréjus s'apprête à en détenir le record absolu. L'espace d'un week-end, c'est son appréciation du Front national qui a changé du tout au tout. Samedi, le président de l'UDF a fait un parallèle audacieux entre Lionel Jospin et Jean-Marie Le Pen, politiquement adversaires, a-t-il dit, mais électoralement associés, en demandant à sa majorité de n'avoir, je cite *« pas plus de complaisance pour le Front populaire que pour le Front national »*. C'est le même homme qui avait affirmé, le 16 juin 1996 lors d'un colloque sur le populisme à Châteauvallon – c'est une citation – : *« Moi, je ne dis pas que choisir entre le PS et le Front national, c'est choisir entre la peste et le choléra »*. Le président de l'UDF n'a donc pas légèrement modifié sa stratégie vis-à-vis du Front national. Il en a complètement changé.

THE GUARDIAN

■ Espérons que la campagne électorale saura se hisser au niveau de l'événement. Car il n'y a aucun doute qu'il s'agit d'un moment historique pour notre pays. C'est l'occasion de redéfinir l'agenda de l'histoire britannique après une longue et paralysante période de contre-révolution contre quelques-unes des valeurs les plus fondamentales de notre société. Il reste à voir si les partis d'opposition sauront relever le défi d'offrir au pays une vision alternative, fondée sur des valeurs et des priorités différentes.

EN VUE

■ **José et Jean-Marie Happart**, les *« jumeaux terribles »* des Fourons – le canton belge rattaché au *Limbourg contre la volonté de ses* habitants francophones –, ont invité, samedi 15 mars, pour fêter leur cinquantième anniversaire – *« un siècle d'existence Happart »* –, trois cents de leurs amis à une ripaille, dont la pièce maîtresse était une génisse des herbages fouronais à la broche. Quand on sait que José Happart, *député européen (PS)*, pourfend implacablement la Commission de Bruxelles, au sein de la commission parlementaire d'enquête sur l'affaire de la « vache folle », c'était, de la part d'Happart, une belle marque de confiance dans la qualité des produits locaux.

■ Des médecins de Krasnodar, dans le sud de la Russie, viennent de mettre au point un remède miracle, appelé « Printemps d'argent ». Le médicament est fabriqué avec de la **vodka** pure légèrement ionisée et magnétisée. Les Russes continuent de croire aux vertus curatives de leur boisson nationale, contre toute évidence : selon les statistiques, l'abus de vodka est à l'origine d'une espérance de vie réduite à cinquante-huit ans, chez les hommes de ce pays.

■ Le professeur **Ulisse Di Giacomo**, de l'hôpital Veneziale d'Isernia, en Italie, a implanté, en urgence, un stimulateur cardiaque sur une vieille dame du Molise, dans le sud du pays. Le coeur de *Lucia Di Pilla* avait lâché au cours d'une fête organisée en l'honneur de son centième anniversaire.

■ Une Thaïlandaise qui voulait se venger de son mari, **Prayoon Eklang**, un conducteur de cyclo-pousse de quarante-sept ans, lui a tranché le sexe après l'avoir *drogué. La police de Bangkok* a dénombré, ces dernières années, une quarantaine de cas analogues mais, peut-être, moins raffinés. Car, ensuite, la jalouse a attaché son trophée à un ballon gonflé d'hélium et a confié le colis aux caprices des vents.

■ Des corneilles, installées près d'un parc de la ville roumaine de Turda, s'attaquent aux passants, surtout aux enfants, allant jusqu'à leur prendre les fruits qu'ils tiennent dans la main. Des chasseurs, appelés par la municipalité, n'ont encore pu venir à bout des **oiseaux agressifs**, qu'on va tenter d'empoisonner.

■ L'alpiniste **Christine Janin**, Bretonne résidant à Annecy, qui espère devenir la première femme à rallier le pôle Nord, vient de fêter ses quarante ans sur la banquise, à la température de 25 degrés au-dessous de 0. Lundi 17 mars, un hélicoptère lui a largué ses cadeaux d'anniversaire.

■ *« Je n'y vois plus rien »*, les derniers mots de **Manolete**, somme toute banals, mais pieusement colportés, depuis cinquante ans, par ses aficionados, pourraient avoir trouvé une explication. Le fils de **Ferdinand Garrido**, le médecin qui soigna Manolete à Linarès, en 1947, vient en effet de révéler que le torero, dont on venait de ligaturer l'artère blessée, commençait à se rétablir et fumait dans son lit un cigare, quand on lui transfusa du plasma contaminé. Les effets en furent immédiats : sa vue s'obscurcit et il mourut.

MERCREDI 19 MARS

TF 1

17.10 Melrose Place. Feuilleton. Marié malgré lui.
18.00 Papa revient demain. Série. Conseil d'amies.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série. Les amazones zonent.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal.

20.20

GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS
Présentée par Roger Zabel et Hervé Mathoux.
20.20 Football. En direct d'Auxerre. 1/4 de finale retour de la Ligue des champions : A.J. Auxerre - Borussia Dortmund ; 21.15, Mi-temps, Météo (125 min). 88957884
22.25 Grande soirée football de la Ligue des Champions. Les temps forts des autres rencontres (105 min). 4310722
0.10 Les Dessous de Palm Beach. Série. Confidences sur canapé.
1.00 et 1.45, 2.45, 3.55 TF 1 nuit.

1.15 Cas de divorce. Série. Girard contre Girard. 1.55 et 3.00, 4.05, 4.35, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique. Concert (10 min).

France 2

16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel Air.
17.55 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.55

UNE PETITE FILLE PARTICULIÈRE
Téléfilm de J.-P. Prévost, avec Alexandra Vandernoot (105 min). 2774451
Une femme désabusée trouve le bonheur auprès d'un professeur d'université et d'une petite trisomique.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Les Français aiment-ils toujours les paysans ? (110 min). 4506161
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. Vivant. Invités : Cornélius Augustt, Zao Wou Ki, Laurence de la Ferrière (70 min). 4179759

2.30 Connaître l'Islam. Magazine (rediff.). 3.00 Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 3.25 Rapport du Loto. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.15 Aux marches du palais. Documentaire. Pétain. 4.30 Outremers. Documentaire. Reprise de France 3 (rediff., 60 min).

France 3

18.50 Un livre, un jour. *La Jeune Fille plus sage que le juge*, de Mariana Cojan-Negulesco et Stéphane Girel.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Faut-il craindre le pouvoir des psy ? Invités : Catherine Deneuve, Françoise Giroud, Elisabeth Roudinesco, André Green (110 min). 691529
22.40 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Michel Dumoulin. Louis-René des Forêts (55 min). 3748987
Un écrivain dont l'œuvre marque la littérature française contemporaine.
0.10 Cap'tain Café. Invités : Marc Lavoine, Indochine, Wes, X Men Lumatic (55 min). 6939391
1.10 Matlock. Série.

2.00 Musique graffiti. Magazine. *Andante Spianato et Grande Polonaise* de Chopin. Giovanni Bellucci, piano (20 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Haute montagne : les oiseaux de Nouvelle-Zélande. 18.45 Le Journal du temps. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [2/50].

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Histoires d'eaux. Mode : la Belgique.
20.00 Drôle de crapaud. Documentaire d'Adam Schmedes (30 min). 8695
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LA MORT D'UN DÉMOCRATE
Documentaire de Nick Read (55 min). 6700345
Arte poursuit sa série « 1917 et après, Variations soviétiques ». Ce soir, une analyse du meurtre probable, en mars 1948, de Jan Masaryk, ministre libéral des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, deux semaines après la prise du pouvoir par les communistes.

21.40

MUSICA
21.40 L'Opéra baroque avec René Jacobs. Extase musicale, documentaire de Hubert Ortkemper (1996, 60 min). 1476726 *Portrait du contre-ténor et chef d'orchestre spécialisé dans la musique baroque.*
22.40 Les Tréteaux de maître Pierre. Animation de Larry Weinstein. D'après l'opéra de Manuel de Falla (1992, 30 min). 4008635
23.10 Paul Cox, étranger au monde. Documentaire (1997, 60 min). 5946432 *Portrait du cinéaste australien Paul Cox.*
0.10 La Lucarne : une deuxième Babylone. Documentaire de Samir (85 min). 5075759
1.35 Un court jour de travail ■ ■ Film de Krzysztof Kieslowski, avec Waclaw Ulewicz (1981, v.o., 75 min). 9034407

M 6

18.10 Agence Acapulco. Série. Opération Dragon.
19.00 Loïs et Clark. Série. Le cœur du dragon.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Anniversaire de mariage.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Gaz en stock.

20.45

LE CRI DU SILENCE
Téléfilm O de Jacques Malaterre, avec Alexandra Vandernoot (120 min). 902242
Un jeune garçon, intercepté par la police alors qu'il courait sur le périphérique, est confié à une femme inspecteur.

22.45

SOUFFRANCES DE FEMME
Téléfilm △ d'Armand Mastroianni, avec Michele Lee (100 min). 8018567
0.25 Secrets de femmes. Magazine □ (35 min). 1579049
1.00 Rock express. Magazine. Aerosmith, Fountains of Wayne, Helmet

1.25 Best of pop rock. 3.10 Turbo. Magazine (rediff.). 3.40 Coulisses. Documentaire. L'affaire Louis Trio. 4.05 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 4.40 Culture pub. Magazine (rediff.). 5.10 Préquenstar. Magazine. Vanessa Paradis (rediff., 50 min).

Canal +

15.00 Un petit grain de folie. Téléfilm de Sébastien Grall (90 min). 20971
16.35 Basket. Chicago - Indiana.
17.50 Drôles de monstres.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invité : IAM.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

LES NOUVEAUX ASSOCIÉS ■
Film de Michael Ritchie, avec Chevy Chase, Jack Palance (1994, 90 min). 63884
22.30 Flash d'information.
22.35 IAM, le documentaire. *Documentaire* (25 min). 784722

23.00

IAM, LE CONCERT
En direct sur le plateau de Nulle part ailleurs (42 min). 37682
Le groupe IAM *nous font découvrir en exclusivité des longs extraits de leur album* L'école du micro d'argent.
23.45 The Doom Generation ■ Film de Gregg Araki (1995, v.o., 80 min). 8033906
1.30 Le Journal du hard.
1.40 Sexhibition Film classé X (1990, 80 min). 2975594

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière. Tire ta langue : Un Québécois aérien, Sol ; 21.32 Correspondance ; 22.00, Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Théâtre en prison. 2. A Chaillot : l'écran passe-muraille.

0.05 *Du jour au lendemain.* Jean-Pierre Faye (*Le Siècle des idéologies*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 15 février, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov : Les Noces de Figaro (ouverture), de Mozart ; Concerto pour violon et orchestre nº 2, de Tanguy, Philippe Aiche, violon ; Symphonie nº 2, de Rachmaninov.
22.30 Musique pluriel. Cycle des profondeurs : sous le regard d'un soleil noir (extraits), de Dhomont ; Maschera sur un thème de Rigoletto de Verdi pour orgue, de Campo.
23.07 Musicales comédies. Avec la participation de Leslie Caron.

0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 novembre 1996, à l'Eglise Saint-Séverin, par l'Ensemble Capriccio Stravagante, dir. Skip Sempé. Œuvres de Marini, Legrenzi, Monteverdi, Rosenmüller, Purcell.

22.20 Les Soirées... (suite). *0.00 Les Nuits de Radio-Classique.*

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Juliette Binoche (France 3 du 14/3/97).
21.00 Au nom de la loi.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Pulsations.
23.30 Bons baisers d'Amérique.

Planète

20.35 Per Jakez Hélias, le conteur des merveilles.
21.25 La Vie secrète des machines. [11/18].
21.55 Vertical. [4/6] Vitesse et puissance.
22.50 Les Aquanautes.
23.40 Une biographie politique de Sartre. [1/2] On a le droit de se révolter : vers l'engagement.
0.35 Ladies and Gentlemen, Mr Leonard Cohen

Animaux

20.30 Singes d'Amazonie.
21.00 Monde sauvage. L'homme, ce prédateur.
21.30 Le Vagabond. Le chien de mer.
22.00 Le Grizzly.
23.00 Les Rhinos de l'Assam.
0.00 Monde sauvage. Créature du jour et de la nuit.
0.30 Flipper le dauphin.

Paris Première

20.00 et 23.35 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.50 Le J.T.S.
22.20 Le Mot de la fin. Pièce de théâtre en trois actes de Jules Renard. Mise en scène d'Yves Carlevaris. Enregistré au Festival *d'Avignon, en 1995 (130 min).* 11065635

France Supervision

20.30 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [3/3] Les bêtes de cirque.
21.20 Catherine Lara Concert (85 min). 17367819
22.45 Concerti de Mozart. *Concert (65 min).* 58670513
23.50 Les Portes de l'évasion. La Casamance.

Ciné Cinéfil

20.30 Stress es tres, tres ■ ■ Film de Carlos Saura (1968, N., v.o., 90 min). 7938093
22.00 L'Etrange Rêve (Blind Alley) ■ ■ Film de Charles Vidor (1939, N., v.o., 70 min). 77524277
23.10 L'Amazone aux yeux verts ■ Film d'Edwin L. Marin (1944, N., 90 min). 7861513

Ciné Cinémas

20.30 Fatale ■ Film de Louis Malle (1992, 110 min). 6301068
22.20 Music Box ■ ■ ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1989, v.o., 120 min). 78305428

Série Club

20.45 Flash. L'imposteur.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames.
22.30 Le Choix de... Andrew L. Stone. Merci, docteur Walton.
23.00 Buck Rogers. La Légion Noire.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Le document disparu.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : The Next Generation. Un trop court moment.
21.15 Vélo.
21.40 Mister Gun. Amour d'acrophobie.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. L'aéroport.
22.45 ▶ Spin City. Episode pilote (v.o.).
23.10 Absolutely Fabulous. La veillée funèbre.
23.40 Elvis : Good Rockin' Tonight. The Storm.

Festival

20.30 Un mort très convenable.
22.10 Le Gorille : Le Pavé du Gorille.
23.40 Sueurs froides. A la mémoire d'un ange (30 min).

Téva

20.25 Téva mode.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 La Fleur du désert. De Désiré Berckmans et Patrick Tacq.
22.30 Murphy Brown. La mort du petit chien.
23.00 Téva vie pratique.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

14.00 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Programme court messieurs, à Lausanne (Suisse) (210 min). 82898384
17.30 Motors.
18.30 Patinage artistique. En direct. Championnats du monde. Programme libre couples, à Lausanne (Suisse) (240 min). 22987109
22.30 Aérobic.
23.30 Boxe.
0.30 ATP Tour Magazine.
1.00 Course sur glace (30 min).

Voyage

19.00 Rough Guide.
19.55 et 23.25 Chronique Meunier.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 A l'horizon.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Muzzik

19.40 Haydn : Symphonie nº 103 «Mit dem Paukenwirbel». Concert (35 min). 6594074
20.15 Les Instantanés de la danse.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Dead Dreams of Monochrome Men.
22.00 Kirov Opera : Welcome Back St Petersburg.
23.25 Mojazz, Live at the House of Blues. Concert (65 min). 9579190
0.30 Elisabeth Chojnacka : Hommage à Maurice Ohana. Récital.
1.30 Musique émotions (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15 Economia. 19.45 et 21.15, 0.15 Perspective. 20.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20 Europa. 20.45 et 23.45 Label Europe. 21.40 et 22.50 International. 21.45 Odeon. 21.50 Visa. 23.15 et 0.10 Analysis. 23.20 Labnews. 0.40 Artissimo.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, *en soirée : 19.16 et 23.16* Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.

△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.

□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 L'Ecole des héros. Film de Daniel Petrie Jr (1991, 110 min). Avec Sean Astin, Wil Wheaton, Keith Koogan. *Aventures.*

RTL 9

23.50 Rendez-moi ma peau. Film de Patrick Schulmann (1980, 90 min). Avec Bee Michelin. *Comédie.*
1.35 En avant la musique. Film de Giorgio Bianchi (1962, N., 90 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

TMC

22.50 Marcellino. Film de Luigi Comencini (1991, 95 min). Avec Nicolo Paolucci. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :

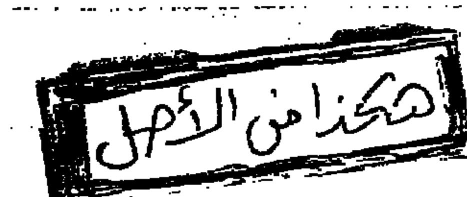
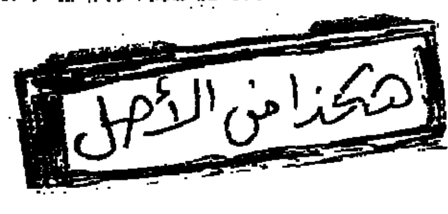
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».

■ On peut voir.

■ ■ Ne pas manquer.

■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 19 MARS 1997

L'horreur du chou

par Pierre Georges

IL Y A des hommes, ou des femmes, comme cela qui ne dételIent jamais. Pour eux, vivre c'est créer, créer c'est vivre. Ils sont assez probablement insupportables. Assez sûrement enviables. A soixante-dix ans, ils font des projets. A soixante-quinze, ils les réalisent. A quatre-vingt, ils recommencent. Pour d'autres, on dirait, selon un cliché éprouvé, qu'ils se tuent à la tâche. Pour eux, ce serait plutôt l'inverse. La vie comme le Tourmalet, à perpétuité, debout sur les pédales ! S'ils s'arrêtent, ils tombent. Ou ils en ont le sentiment.

André Rousselet est de cette espèce-là. Droit comme un I d'imprimerie, frais comme un gardon. Sentinelle avancée de cette nouvelle époque où l'on commence sérieusement à envisager de rester jeune à perpétuité. Et même, selon les statistiques du ministère de la santé, de s'accorder des bonus, un trimestre de jouvence par année de présence.

A cet égard, le vieux jeune homme Rousselet, soixante-quinze ans, porte beau. Il a beaucoup entrepris. Presque tout réussi. Il a fait sa fortune et la richesse de quelques autres. Compagnie de taxis G7, Canal Plus, un moment directeur de cabinet du président de la République, ami et confident du Prince avant que d'en devenir l'exécuteur testamentaire, sans parler de quelques activités annexes, il y aurait eu là raisonnablement de quoi occuper quelques vies. Et quelques destinées.

On ne connaît pas l'homme. Et à peine sa légende, qui le dit volontiers ce qu'il paraît être : vif, féroce, exigeant et drôle. Mais on imagine assez bien que dès que le mot « repos » ou, pire, le concept de « retraite » est évoqué devant lui, André Rousselet sort son revolver. Il l'a fait d'ailleurs, et de la plus évocatrice des manières, à propos de son dernier projet – du plus récent plutôt –, un mensuel de télévision appelé justement au plus simple « *TéléVision Le Mensuel* » *(voir page 30).*

Que dit-il d'autre, sinon précisément que, dans son esprit, la retraite est un naufrage. « *On peut vivre de ses rentes, prendre sa retraite à cinquante-cinq ans et aller planter ses choux. J'ai horreur du potager. D'autant qu'il peut y avoir à la fin confusion entre le légume et le jardinier.* »

N'ayant donc pas vocation, urgente, à regarder prématurément pousser les choux par la racine ou à voguer vers cet état végétatif propre à la promotion des crucifères, André Rousselet s'est donc lancé vers de nouvelles aventures. Limitées certes, mais réelles. Et dans la presse, encore une fois, après l'échec d'*InfoMatin*.

Il y a peu plus d'un an, en effet, le *quotidien voulu par André Rousse*let disparaissait. Si le concept était original, la réalisation fut plus délicate et le succès très limité. Autrement dit, InfoMatin se planta comme chou de presse. La faute à qui ? Peu importe, même si à l'époque, il n'aurait pas fallu pousser beaucoup André Rousselet pour lui faire dire que la presse était décidément chose trop sérieuse pour être confiée aux journalistes. Il le dira d'ailleurs.

Mais l'échec resta sien. Et ces natures-là ont horreur de l'échec. Voici pourquoi, dans un nouveau pari et un nouveau concept, celui osé *du magazine de télévision sans* programmes, le père de Canal Plus s'offre une instance d'appel contre l'âge et la tentation de végéter de ses rentes.

Fidel Castro fait libérer le général Patricio de la Guardia

Il avait été condamné à trente ans de prison en 1989 pour trafics financiers

L'EX-GÉNÉRAL CUBAIN Patricio de la Guardia, qui purgeait depuis 1989 une peine de trente ans de prison, a été libéré, par anticipation, lundi 17 mars, à La Havane, apprend-on de source familiale. Cette libération lui a été signifiée dans la soirée du 17 mars, alors qu'il avait été extrait du centre de détention spécial du ministère de l'intérieur, dans les environs de La Havane, pour assister aux obsèques de son père, décédé la veille. Patricio de la Guardia a confirmé son élargissement au cours d'une conversation téléphonique échangée dans la nuit avec sa nièce, aujourd'hui réfugiée à Paris.

Le nom du général de la Guardia avait fait la une des journaux en 1989, au moment de l'affaire Ochoa qui avait secoué les hautes *sphères du régime cubain* en même temps qu'elle jetait une lumière crue sur les méthodes de Fidel Castro. En compagnie de son frère jumeau, le colonel Antonio de la Guardia, ainsi que de douze autres hauts fonctionnaires ou officiers supérieurs, dont le général Arnaldo Ochoa, ancien commandant en chef des troupes cubaines en Angola, Patricio de la Guardia avait été accusé de participation à divers trafics financiers. A l'issue d'un procès expéditif, au cours duquel le procureur lui avait reproché de n'« *avoir pas eu le courage de dénoncer* » son frère jumeau, Antonio, il avait été condamné à trente ans de prison. Son frère, reconnu coupable de trahison, avait été fusillé.

MONTAGE

Trois ans plus tard, Patricio de la Guardia faisait sortir de sa cellule un document manuscrit dont le contenu confirmait ce que les observateurs avertis avaient pu comprendre de l'affaire Ochoa. Clamant son innocence, il affirmait que les trafics et les manipu*lations financières pour lesquels* lui et ses compagnons avaient été condamnés, avaient été montés avec l'assentiment des plus hautes autorités cubaines. Etranglé par le blocus américain, Cuba avait mis en place des services tout entiers voués à chasser les précieux dollars, sans trop s'embarrasser de scrupules. Lorsque les douteuses relations de Cuba avec les cartels colombiens avaient été sur le point d'être publiquement dénoncées par les Etats-Unis, Fidel Castro avait décidé de contre-attaquer en sacrifiant plusieurs hauts officiers dont certains, par ailleurs, pouvaient lui faire de l'ombre.

Dans son manuscrit, Patricio de la Guardia révélait comment le régime, pareillement à ce qui s'était passé avec les vieux dirigeants bolcheviques lors des procès de Moscou, cinquante ans au*paravant*, avait laissé entendre aux futurs condamnés que pour rendre service à une révolution encerclée, ils devaient reconnaître leur culpabilité. On s'arrangerait ensuite en famille.

Patricio de la Gardia était le *dernier condamné de l'affaire* Ochoa encore détenu. Neuf autres avaient été libérés discrètement au cours des années précédentes. Quatre condamnés avaient été fusillés, dont le général Ochoa.

Georges Marion

A Nantes, les nomades multiplient les manifestations après la mort de deux d'entre eux tués par un gendarme

NANTES
de notre correspondant

Dans quelles conditions José Ménager, trente ans, et Manolito Meuche, vingt ans, ont-ils été tués par un gendarme dans la nuit du 12 au 13 mars à Machecour (Loire-Atlantique) ? Parce qu'ils n'acceptent pas l'explication de légitime défense avancée par le procureur-adjoint de la République à Nantes, Jacques Bruneau, les nomades, avec qui vivaient les deux hommes, ont bloqué pour la troisième fois en trois jours le périphérique de l'agglomération nantaise, dans la nuit de lundi à mardi 18 mars.

Deux cents d'entre eux ont enflammé des pneus et déversé sur la chaussée le contenu de camions placés en travers. Des jeunes encagoulés, armés de barres de fer, circulaient à deux sur des scooters d'un point à l'autre du barrage, pendant que les femmes de la communauté ravitaillaient les hommes en sandwiches. Les forces de l'ordre avaient été renforcées par l'arrivée de deux escadrons de gendarmerie, d'une compagnie de CRS et de quarante hommes du Groupement d'intervention de la police nationale. Après qu'une voiture eut été brûlée, vers 22 heures, et devant l'énervement croissant des plus jeunes, les responsables de la communauté gitane ont choisi de lever le camp, indiquant qu'ils poursuivraient leurs manifestations tant que la justice s'en tiendra à sa version initiale.

Selon le parquet, l'un des deux gendarmes, qui avaient surpris dans la nuit du 12 au 13 mars huit personnes en train de cambrioler un dépôt de matériaux d'un magasin de bricolage, a d'abord « *tiré un coup de feu en l'air après les sommations d'usage* ». Puis « *ressentant une brûlure à la cuisse et des saignements qu'il attribuait instinctivement à une blessure par arme à feu* (...) *bien que n'ayant pas entendu de détonation, il a alors riposté en tirant dans la direction du groupe qu'il identifiait à ses agresseurs* ». L'un des deux cambrioleurs a été tué d'une balle dans la tête, alors qu'il tentait de passer par une ouverture du toit, l'autre, d'une balle dans le thorax.

ANGLE DE TIR

Deux des cambrioleurs ont pu *prendre la fuite à pied*, les autres ont été arrêtés. Le juge d'instruction, Liliane Le Merlus, les a placés en détention et mis en examen pour « *tentative de vol avec arme, tentative de meurtre sur agent de la force publique* ». Leurs avocats, Mes Yann Choucq et Stéphane Petit, ont dénoncé lundi le décalage entre le dossier porté à leur connaissance et les motifs de ces mises en examen. « *Le rapport d'expertise criminalistique ne donne pas l'angle de tir, ni l'angle de la blessure*, ont-ils déclaré. *Les armes des gendarmes n'ont pas été saisies, nous n'avons pas eu communication des prélèvements de poudre effectués. Aucune arme ni balle n'a été retrouvée.* »

De leur côté, les familles de José Ménager et Manolito Meuche ont déposé plainte pour « *homicide volontaire* » et se sont constituées partie civile afin d'avoir accès au dossier de l'enquête préliminaire ouverte pour rechercher les causes de leur mort. Cet accès au dossier constituait, lundi soir, l'une des principales revendications des gitans. « *On a confiance dans la justice*, disait l'un d'eux. *On veut simplement qu'elle ne mène pas son enquête à partir du rapport truqué des gendarmes.* » Ayant eux-mêmes entendu les deux jeunes en fuite, les nomades sont formels. « *Le gendarme a paniqué. Il tremblait de peur avec son fusil à pompe. Il était à 10 mètres d'eux. Nos enfants criaient "on n'est pas armés, ne tirez pas !" Il les a abattus* », indique Pierre Ménager, frère et cousin des deux morts.

Le rapport du médecin légiste sur la blessure du gendarme laisse la porte ouverte à plusieurs interprétations. Il décrit une « *blessure sur la face externe de la cuisse gauche ayant provoqué une lésion cutanée superficielle, compatible avec un tir tangentiel de petit calibre* ». Les avocats des quatre mis en examen ont demandé une contre-expertise incluant l'examen du pantalon du gendarme. Pour Pierre Ménager, cette blessure a été volontairement faite après coup : « *On veut bien aller en prison pour des cambriolages, mais pas être tués comme ça. Chez les sédentaires aussi il y a des voleurs. On ne les abat pas pour un vol de parpaings.* » De son côté, Alexandre Lobry, président de l'Association des gens du voyage, annonçait lundi son intention de se constituer partie civile.

Adrien Favreau

La SNCF propose le train moins cher à deux

DES TARIFS réduits sans carte de réduction, des tarifs TGV simplifiés : touche par touche, la SNCF poursuit sa révolution tarifaire pour casser l'image du train cher. Louis Gallois, le président de l'entreprise ferroviaire, a annoncé, mardi 18 mars, le lancement de tarifs réduits Découverte non liés à la détention d'une carte. Dès le 1er juin, il suffira d'être deux pour obtenir 25 % de réduction sur le prix d'un aller-retour : plus de carte couple, ni de certificat de concubinage à présenter au guichet.

Le même privilège sera accordé aux jeunes de 12 à 25 ans qui devront justifier de leur âge à bord du train. Les tarifs Joker existants (réduction de 30 à 60 % en échange d'une réservation huit ou trente jours avant le départ) seront regroupés sous le label Découverte. *Cette gamme de prix pourrait s'en*richir, dans un second temps, de tarifs week-end, à l'image de la politique tarifaire mise en œuvre dans l'Eurostar entre Paris et Londres et le Thalys entre Paris et Bruxelles-Amsterdam.

La gamme des cartes de réduction sera progressivement remaniée. Première étape, les Carrissimo (4 ou 8 voyages réduits) disparaissent le 1er juin au profit d'une carte Jeune pour les 12-25 ans (270 francs) offrant 50 % de réduction dans la grande majorité des trains. Des cartes offrant un prix réduit garanti seront progressivement proposées *aux différentes* catégories de clients.

La SNCF veut amorcer une simplification tarifaire du TGV. Le nombre de niveaux de prix va passer de quatre à trois (N1 à N3) au 1er septembre, quelle que soit la classe. La SNCF envisage d'atteindre un prix de base unique pour chaque relation (auquel seront appliquées les *différentes réductions) mais veut* procéder par étapes pour mieux maîtriser les évolutions de son chiffre d'affaires (la suppression des niveaux lui coûterait plus de 1,5 milliard de francs).

Autre innovation commerciale, les enfants jusqu'à quatre ans (« *bambins* ») bénéficieront d'une place assise pour cinquante francs, quelle que soit la distance. Enfin, la SNCF va faciliter l'accès au train pour les personnes à mobilité réduite et, tirant le bilan de l'hiver dernier, s'engage à améliorer l'information en situation perturbée. En juin 1996, la SNCF avait déjà lancé le billet chez soi, les trains verts et l'horaire garanti ou remboursé.

Christophe Jakubyszyn

La grève des internes se poursuit dans de nombreux CHU

LES INTERNES des hôpitaux de Paris Ile-de-France ont massivement reconduit la grève des soins et des urgences, lundi 17 mars dans la soirée, par un vote à main levée. A Lyon, Marseille, Montpellier, Nîmes, Tours, Grenoble et Besançon, la grève des internes se poursuivait mardi de même qu'à Bordeaux et à Strasbourg, où les chefs de clinique ont aussi reconduit leur mouvement. Les grévistes continuent de réclamer la renégociation des conventions médicales signées, début mars, par les trois caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de médecins libéraux. En revanche, le travail devait reprendre mardi à Rouen, Rennes, Nancy, Toulouse, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Nice, tandis que dans plusieurs CHU (Toulouse, Dijon, Saint-Etienne, Nice, Rouen, Nantes), les chefs de clinique votaient l'annulation de la grève prévue à partir du 19 mars.

Le transfuge nord-coréen a quitté Pékin pour Manille

TOKYO. Le transfuge nord-coréen Hwang Jang-yop est arrivé aux Philippines, mardi 18 mars, sur la base de Clark, au nord de Manille, a annoncé un responsable philippin cité par une radio locale. M. Hwang, âgé de soixante-quatorze ans, est le plus haut dignitaire du régime nord-coréen à avoir fait défection au sud. Il vient de passer plus d'un mois dans l'ambassade sud-coréenne de Pékin où il avait demandé l'asile politique aux autorités de Séoul, le 12 février.
Membre du comité central, il fut à l'origine de la pensée *juche* (autosuffisance et indépendance), dogme idéologique du régime Kim Il-sung. Les mesures de sécurité auxquelles ont donné lieu son départ de Pékin sont révélatrices du peu de confiance des autorités chinoises en leur allié nord-coréen. M. Hwang devrait rester une dizaine de jours aux Philippines avant de gagner la Corée du Sud. Son transit par un pays tiers était l'une des conditions mises par Pyongyang pour accepter sa défection. – (*Corresp.)*

■ **CATASTROPHE : un Antonov-24 russe** s'est écrasé mardi 18 mars dans le nord du Caucase et l'on craignait que les 50 personnes à bord aient péri dans l'accident, a annoncé un porte-parole du ministère des situations d'urgence (défense civile) à Moscou. L'appareil effectuait la liaison entre Stravropol et le port turc de Trébizonde, sur la mer Noire. Il s'est écrasé en république autonome de Karatchaïevo-Tcherkessie, dans le sud de la Russie. – *(Reuter)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 18 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

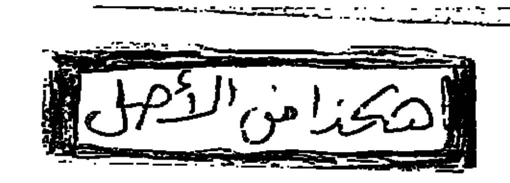
Tokyo Nikkei	18053,50	+0,72	−4,73
Honk Kong index	12838,50	+0,80	−4,55

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/03	Var. en % 14/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2588,38	−2,16	+11,77
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2203,55	+0,65	+17,59
Milan MIB 30	—	—	−1,41
Francfort Dax 30	3360,06	+0,02	+16,31
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1742,34	+0,15	+14
Madrid Ibex 35	—	—	+9,09
Amsterdam CBS	—	—	+17,05

Tirage du *Monde* daté mardi 18 mars 1997 : 506 288 exemplaires 1 3







Le Monde
EMPLOI

MERCREDI 19 MARS 1997



Dans la plupart des pays européens, les syndicats tentent de s'adapter à la nouvelle donne. A la différence de leurs homologues français

Pratiques syndicales flexibles en Europe

d o s s i e r

Regarder les pratiques syndicales à la loupe dans plusieurs pays européens présente au moins deux avantages. On y apprend qu'il est possible de s'adapter à la mondialisation de l'économie et que, diabolisée ici, la flexibilité peut être, si ce n'est combattue avec succès, du moins maîtrisée ou contenue. C'est-à-dire négociée et affrontée avec réalisme, voire pragmatisme. On y découvre aussi, en creux, toutes les insuffisances du syndicalisme français, qui ne paraît pas disposé à opérer la mue pour laquelle ses voisins se mobilisent ou, pis, qui n'a pas encore analysé les contraintes auxquelles il est pourtant confronté comme les autres. De proche en proche, un fossé se creuse qui fait douter des chances hexagonales à se moderniser socialement et qui, surtout, met en évidence, sous notre singularité, les risques contenus par l'Europe dans ce retard.

Une étude permet d'arriver à ces constats. Réalisée par une équipe réunie autour de Danielle Kaisergruber, pour le compte du cabinet Bernard Brunhes Consultants, aujourd'hui publiée (*Négocier la flexibilité, pratiques en Europe*, Les Editions d'Organisation, 240 p., 176 F), elle rend compte de la capacité des organisations syndicales en Allemagne, Italie, Espagne, Grande-Bretagne et en Suède à intégrer les nouvelles donnes économiques et sociales, puis à tenter d'y répondre en fonction de leurs moyens propres. Cette enquête fait suite à un premier travail des mêmes personnes (*L'Europe de l'emploi, ou comment font les autres*, Les Editions d'Organisation, 1994), qui avait déjà montré comment les stratégies des entreprises les plus performantes et soucieuses de l'emploi avaient évolué pour maintenir un équilibre entre la flexibilité externe, synonyme de rudesse, et la flexibilité interne, plus attentive au sort professionnel des personnes.

La mondialisation et la flexibilité... Qui, plus que la Grande-Bretagne, a payé un lourd tribut aux excès du libéralisme anglo-saxon ? Si la cause semble entendue, et la fracture sociale manifeste, l'étude apporte heureusement une lueur d'espoir. Enfoncés, chassés de l'entreprise par Margaret Thatcher, les syndicats, les Trade Unions, seraient en train de renaître sous une autre forme, davantage en adéquation avec les modes de fonctionnement du marché du travail. Désormais, ils se consacrent à la défense individuelle, pratiquent le conseil et l'assistance ou rendent des services personnalisés. Ce qui n'est pas sans importance dans un pays où 29 % de la population active sont devenus travailleurs indépendants. Mais cela n'empêche pas non plus les TUC de négocier ouvertement avec le patronat britannique dans la perspective du retour des travaillistes au pouvoir.

Transformer un inconvénient ou une faiblesse en levier pour construire l'avenir, c'est encore ce que tentent les forces sociales en Espagne, où le poids des PME, et plus encore des très petites entreprises, est considérable. Laborieusement, certes, un dispositif de médiation dans les conflits sociaux a été élaboré par accord. Outre qu'il est gratuit et géré par les partenaires sociaux, il devrait favoriser un processus de structuration dans les branches professionnelles. Egalement adonnés au pluralisme syndical, comme en France, les Italiens sont progressivement parvenus à en contourner les conséquences les plus néfastes. Depuis le protocole du 23 juillet 1993, signé par l'Etat, le patronat et les syndicats, ils ont reconnu, dans l'entreprise, l'existence de la Représentation syndicale unitaire (RSU), à laquelle a été dévolu le droit de négocier.

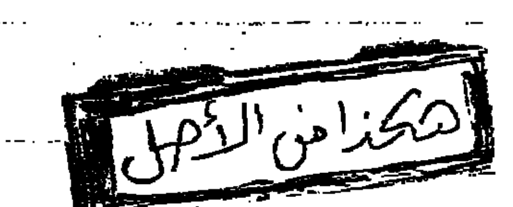
Mais c'est en Allemagne, et mieux encore en Suède, que les changements sont les plus symboliques et peut-être porteurs de transformations. A l'origine, rien n'est plus opposé à la logique du capitalisme anglo-saxon, de la mondialisation et de la flexibilité que les systèmes centralisés des modèles socio-démocrates qui tendent à uniformiser les relations sociales. Or, il se trouve que, en quelques années, et sans perdre de leur influence (85 % d'adhérents), les syndicats suédois ont réussi à déplacer la négociation vers la branche, voire jusqu'à l'entreprise. On assiste même à une restructuration des fédérations, la recomposition du syndicalisme dans les services devant se faire à partir du pôle audiovisuel, en plein développement.

Dans les affrontements actuels en Allemagne, les puissants syndicats allemands tentent une reconversion similaire, condition de leur survie ainsi que du maintien, dans un cadre rénové, des fondements sociaux du capitalisme rhénan. L'issue en est cependant conditionnée par l'attitude du patronat, de nombreuses entreprises et parmi les plus grandes étant tentées par la rupture, en dépit du risque d'« américanisation de la société», dénoncé par la grande manifestation du 15 juin 1995 à Bonn.

Si tel est le danger, contenu socialement dans la mondialisation et la flexibilité, l'exemple de ces pratiques syndicales européennes montre que tout n'est pas compromis à s'y frotter, pourvu que des stratégies alternatives soient développées. A l'inverse, on voit aussi, au travers de ces tentatives, l'impasse à laquelle conduit le blocage français.

Alain Lebaube





La recherche d'une plus grande flexibilité met à mal le modèle allemand

Le patronat place les organisations de salariés au pied du mur en privilégiant les accords d'entreprise

Les organisations patronales et les syndicats vont-ils réussir le tour de force d'introduire davantage de flexibilité dans les entreprises allemandes ? Cette question est au cœur du débat social outre-Rhin depuis plus de trois ans. Mieux, elle risque de faire voler en éclats le fameux modèle allemand de négociation. Car si les partenaires sociaux ont su progressivement introduire dans le pays, dès 1984, une réduction quasi généralisée du temps de travail, les exigences patronales en matière de flexibilité posent aujourd'hui des problèmes beaucoup plus épineux.

En novembre 1995, Klaus Zwickel, le président du puissant syndicat de la métallurgie – IG Metall (2,9 millions d'adhérents) –, accepte officiellement d'établir un lien entre les salaires trop élevés et la destruction massive d'emplois. Le syndicat propose alors au patronat un « pacte pour l'emploi » dans lequel il exige, en échange d'augmentations de salaires limitées à l'inflation, des garanties précises en termes de création d'emplois.

Mais les organisations patronales ne l'entendent pas de cette oreille. A la modération salariale concédée par les syndicats, elles souhaitent ajouter un arsenal de mesures visant à bousculer les organisations du travail pour diminuer les coûts. Annualisation du temps de travail, heures supplémentaires intégrées aux salaires, équipes de production le samedi, etc. : les outils de flexibilité exigés vont bien au-delà des thèmes négociés jusqu'ici par le système classique de l'« autonomie tarifaire » (c'est-à-dire sans l'intervention de l'État dans les négociations par branche). Conséquence : *« Dans la mesure où les partenaires sociaux se mettent d'accord pour que la garantie de l'emploi soit assurée par la réduction du temps de travail, assortie d'une plus grande flexibilité, cette garantie ne peut se situer qu'au niveau de l'entreprise, et non plus au niveau de la branche »*, souligne Monique Tessier Garcin dans la partie de l'enquête de Bernard Brunhes Consultants consacrée à l'Allemagne. Autrement dit : *« La décentralisation de la négociation est le prix à payer par les syndicats pour sauvegarder l'autonomie tarifaire. »*

Depuis 1993, le système allemand de négociation par branche et par région a déjà subi de nombreuses attaques. Des entreprises ont quitté les organisations patronales afin d'échapper aux contraintes des différentes conventions collectives. L'offensive patronale sur la flexibilité renforce aujourd'hui le péril qui pèse sur ce système d'accords-cadres.

En matière de flexibilité et d'organisation du travail, l'individualisation des solutions recherchées par telle ou telle entreprise est plus forte encore que sur la question des salaires. *« C'est pour cette raison que l'on constate un rôle accru des conseils d'entreprise* (Betriebsrat) », souligne Klaus Düll, directeur de recherche à l'Institut de recherche social (ISF) de Munich. Seulement, le modèle social allemand assure la suprématie de l'organisation syndicale sur l'instance de représentation dans l'entreprise. La première assume seule la négociation, alors que la seconde est reléguée au rôle de cogestionnaire. Constitué uniquement de représentants des salariés – et non de délégués syndicaux, comme en France – le Betriebsrat n'a donc qu'un pouvoir très limité de négociation. En cherchant à décentraliser la négociation vers les entreprises, le patronat allemand cherche donc à contourner certaines rigidités syndicales.

Le pacte de paix social ne risque-t-il pas d'en pâtir ? *« Le patronat se sent moins lié qu'avant dans ce domaine*, précise Klaus Düll. *Il estime qu'agir sur les coûts est aujourd'hui à ce prix. »* Un argument que l'on se garde bien de confirmer à Bonn, au siège de la Gesamtmetall, l'organisation patronale de la métallurgie. *« Nous devons tous nous sentir responsables de la survie de notre système de négociation par branche,* souligne Volker von Vangenheim, responsable du département international de la Gesamtmetall. *Mais les entreprises ont aujourd'hui besoin de beaucoup plus de souplesse qu'une simple réduction uniforme du temps de travail,* poursuit-il. *Les syndicats doivent donc accepter plus de souplesse en matière de flexibilité dans les accords de branche. »* La donne est donc claire : soit les organisations syndicales acceptent d'avancer sur ce terrain, soit c'est l'édifice tout entier de l'« autonomie tarifaire » qui est menacé de s'effondrer.

Olivier Piot

Les tergiversations d'IG Metall

***« Le patronat cherche aujourd'hui un mode de négociation décentralisé et éclaté,* explique Hubert Thierron, membre du département international de l'IG Metall à Francfort. *Nos propres adhérents – cols blancs, ingénieurs, etc. – souhaitent nous voir prendre en compte les particularités des entreprises. Nous sommes en train de réfléchir à des formules qui permettraient à des entreprises, dans le cadre d'un accord global de branche, et sur des thèmes bien précis, de négocier avec des syndicalistes mandatés ».* La pression est d'autant plus forte que 80 % des membres des conseils d'entreprise de la métallurgie sont adhérents d'IG Metall. Certains sont prêts à négocier localement des formules d'aménagement du temps de travail, en dépit des consignes officielles de leur fédération contrainte de fermer les yeux.**

Les négociations se décentralisent en Suède

Le traditionnel égalitarisme est battu en brèche petit à petit

Dire que le modèle suédois a vécu serait aller vite en besogne. Toutefois *« il n'est plus tout à fait ce qu'il était »*, constate Danielle Kaisergruber, consultante chez Bernard Bruhnes. L'Etat-providence a revu ses prestations sociales à la baisse. Les négociations se sont décentralisées. L'individualisation progressive des salaires a fait son apparition dans les entreprises, bousculant un peu les principes d'égalitarisme qui prédominent dans la société suédoise.

Il est vrai que la crise économique de 1991-1993 a fortement accéléré ce processus. La Suède est passée, en quelques années, d'un taux de chômage de 2,5 % à 12,7 % (dont 8,7 % de demandeurs d'emploi et 4 % de personnes se trouvant dans les programmes dits de *« politique active de l'emploi »*).

Une constante néanmoins : les syndicats sont toujours aussi forts dans ce pays, où le taux de syndicalisation est de 85 %. Un phénomène qui s'explique, historiquement, par le fait que les syndicats gèrent les caisses d'assurance-chômage. La création, par le gouvernement, en 1991, d'une caisse nationale d'assurance-chômage pour les salariés qui ne souhaitent pas se syndiquer aurait pu affaiblir les syndicats. Il n'en a rien été.

Il n'empêche, sous la poussée du patronat, le système de relations professionnelles a profondément changé en Suède. On est passé d'un système très centralisé de négociation, *« conçu comme un régulateur de l'économie et du social »*, souligne Danielle Kaisergruber, à une décentralisation progressive de la négociation.

Dans les années 70, tous les ans se déroulaient trois grandes négociations nationales pour déterminer les augmentations de salaires : l'une engageait la SAF, organisation des employeurs, les confédérations LO (représentant les « cols bleus ») et TCO (représentant les « cols blancs ») du secteur privé ; la seconde concernait les « cols bleus » et les « cols blancs » des services publics de l'Etat ; et la dernière ceux des collectivités locales.

A partir de 1985, sous la poussée des employés qui souhaitaient que soit prise en compte la diversité économique des secteurs, les négociations salariales ont été transférées aux branches. A leur niveau, on négocie une augmentation générale des salaires dans le secteur concerné, mais également la part et les règles du jeu des augmentations individuelles décidées dans les entreprises. Parallèlement, les questions relatives à la durée et à l'aménagement du temps de travail, aux horaires et aux heures supplémentaires se négocient, dans le cadre de la loi, au niveau de chaque entreprise.

Lorsque les négociations salariales sont passées du niveau central aux fédérations, les syndicats ont protesté, mais juste pour la forme car *« les fondements de la politique syndicale se situent bien au niveau de la branche »*, confirme Robert Cloarec, directeur au ministère du travail et de l'emploi en Suède, responsable des conditions de vie au travail. En revanche, lorsque les employeurs ont essayé de faire passer les négociations salariales au niveau de l'entreprise, les syndicats se sont bloqués, entraînant des grèves plus ou moins dures en 1995.

Quoi qu'il en soit, d'une façon générale, on relève une tendance progressive à la décentralisation en Suède. Les accords de fédération sont de moins en moins détaillés, laissant une marge plus grande à la négociation d'entreprise. Les syndicats, bien qu'un peu inquiets de cette évolution, l'acceptent, car ils savent que, dans un contexte de compétition internationale, les entreprises ont besoin d'accords qui soient adaptés à leur spécificité. *« Cette prise de conscience est plus évidente dans les secteurs concurrentiels que dans le secteur public, où les négociations restent encore très centralisées »*, observe Robert Cloarec. On note de fortes divergences syndicales dans le domaine des salaires. Si LO condamne l'individualisation, SACO, syndicat de l'encadrement, y est résolument favorable. TCO se montre plus hésitant.

Sachant qu'au fil du temps, compte tenu des changements dans la vie économique, dans l'organisation du travail, de la montée en puissance du secteur tertiaire, les syndicats SACO et TCO prennent un poids de plus en plus important face à LO, on peut s'attendre à de sérieuses évolutions dans les négociations salariales. D'ores et déjà, des entreprises intègrent ces différentes positions syndicales.

Ainsi, dans l'entreprise pharmaceutique Astra, les négociations annuelles se déroulent selon deux processus différents : pour les « cols bleus », la négociation se fait en pourcentage d'augmentation salariale. Pour les autres catégories, l'enveloppe d'augmentation est distribuée à partir d'évaluations individuelles, les principes et les méthodes d'évaluation ayant eux-mêmes été négociés. *« Les responsables de l'entreprise pensent que les négociations « cols bleus » vont s'aligner progressivement sur un processus plus individuel »*, souligne Danielle Kaisergruber.

Aujourd'hui, le modèle suédois est toujours une réalité. La participation ou « co-détermination » demeure un élément important des relations sociales. Par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales, les salariés influencent fortement les décisions de leur entreprise. Moyennant quoi, les syndicats, bien au fait de la situation réelle de l'entreprise, ne contestent pas la nécessité des reconversions et fermetures de sites. Ils en discutent avec les directions d'entreprise ou avec la branche – comme dans le secteur bancaire – longtemps à l'avance, pour mettre en place des solutions actives de reconversion pour les salariés. Mais, dans un certain nombre de domaines (négociations salariales, individualisation des salaires), *« la Suède se rapproche tout doucement des autres pays européens »*, conclut Danielle Kaisergruber.

Catherine Leroy

L'opportunisme des Unions britanniques

Un visiteur étranger s'étonnera peut-être de trouver çà et là, dans le grand hall du siège du Unison à Londres, le syndicat qui rallie essentiellement les salariés du secteur public, des tracts à l'allure plus publicitaire que militante : *« Faites adhérer un ami et vous gagnerez dix livres sterling et peut-être un voyage de rêve. »* Un autre document vante la carte de crédit d'adhérent qui donne droit à des réductions de prix, ainsi qu'à des emprunts à taux privilégiés. *« Les raisons de s'affilier aux syndicats en Grande-Bretagne sont sans ambiguïté : avantages sociaux, assistance juridique et – loin derrière – les salaires et la formation »*, explique-t-on au Trades Union Congress (TUC), la confédération qui représente près de sept millions de salariés répartis dans plus de 70 organisations syndicales.

Toutes aussi pragmatiques ? *« En Grande-Bretagne, les syndicats ne sont pas trop marqués par une idéologie même si certains sont liés à des courants de pensée. Ils sont avant tout au service du salarié et défendent ses intérêts »*, analyse Denise Annandale-Massa, consultante chez Bernard Brunhes qui ajoute : *« dans le contexte difficile des quinze dernières années, ils ont développé une assistance juridique pour garder le contact avec lui ».*

Les Unions reviennent effectivement de loin. Très puissants et contestataires dans les années 70, ils ont subi toute une série de lois antisyndicales sous le règne de Margaret Thatcher, les lois *« scélérates »* selon l'expression du TUC, qui aboutissent aujourd'hui à une réglementation des relations professionnelles en peau de chagrin : pas d'obligation de reconnaître le syndicat pour l'employeur qui peut enclencher un mécanisme inverse de *« de-recognition »* (dé-reconnaissance), sanctions financières sévères infligées au syndicat en cas de grève jugée ultérieurement illégale, pas d'obligation de préavis en cas de licenciement, etc. La liste des droits syndicaux bafoués est longue.

Que reste-t-il ? Une négociation d'entreprise réduite – la négociation de branche a quasiment disparu – et 49 % de salariés seulement couverts par une convention collective. Des rencontres avec les employeurs qui se limitent souvent à des échanges informels d'information, comme dans le secteur des transports par exemple. Parallèlement, la mutation du marché du travail (croissance de l'emploi à temps partiel, augmentation du travail indépendant) et de l'économie (déréglementation et éclatement de l'entreprise) déstabilise les syndicats et contribue, selon eux, à la forte chute des effectifs enregistrée en quinze ans : le nombre des salariés syndiqués est passé de 15 millions en 1980 à 7 millions à peine en 1995.

En apparence vaincus, les syndicats vont pourtant réagir. Un déclic se produit au milieu des années 90 sous la conjonction de plusieurs facteurs. *« D'abord opposés aux techniques nouvelles de ressources humaines développées par les directions (Human Resources Management) essentiellement tournées vers l'individualisation, les syndicats britanniques se sont ensuite rendu compte, à travers des enquêtes, que les salariés avaient besoin d'être conseillés et suivis dans l'entreprise »*, poursuit Denise Annandale-Massa. La suppression du *« check-off »* fera le reste. Cette procédure permettait de prélever automatiquement les cotisations syndicales sur les salaires. Dès lors qu'elle cesse d'exister, les Unions n'ont d'autre salut que de remobiliser leurs troupes chaque année à la rentrée. C'est ainsi que se développent des campagnes de recrutement en 1995-1996. Les syndicats se forment aux nouveaux outils de communication, tandis qu'ils développent des services d'études capables de tenir la dragée haute aux experts de la direction.

Pourtant, le terme « Unions » sonne faux s'il recouvre la seule dimension d'*« assistance individuelle ». « Ils ne souhaitent pas s'arrêter là, ils ont retrouvé une certaine pugnacité qui les pousse à revendiquer une capacité d'action collective »*, assure la consultante. Une certaine réceptivité du patronat – conscient qu'un marché du travail ultra-libéralisé provoque des effets pervers (absence de formation des salariés, démotivation) – ainsi que la perspective de la victoire de Tony Blair aux élections de mai laissent peut-être augurer des jours meilleurs.

Clarisse Fabre

Terrain balisé pour la médiation sociale en Espagne

Avec 1,1 million de journées de grève en 1996, l'Espagne témoigne d'un climat social agité. En outre, le nombre de conflits collectifs portés devant les tribunaux – 1200 en 1995 – est très élevé. Ce ne devrait plus être le cas, désormais. C'est du moins l'espoir des partenaires sociaux, qui ont signé, en janvier 1996, l'Accord sur la résolution extrajudiciaire des conflits du travail (Asec).

Les signataires – la Confédération espagnole d'organisations d'entrepreneurs (CEOE) et la confédération espagnole des petites et moyennes entreprises (Cepyme), côté patronal, l'Union générale des travailleurs (UGT) et la *Confédération syndicale des* commissions ouvrières (CC.OO), côté syndical – ont prévu la possibilité de recourir à un dispositif de médiation des conflits collectifs, à condition que ceux-ci s'étendent sur au moins deux communautés autonomes (provinces). La quasi-totalité des 17 communautés autonomes d'Espagne dispose déjà d'un accord similaire.

L'Asec concerne notamment les conflits liés à l'interprétation ou à l'application d'une convention collective ou d'un accord. Il intervient aussi en cas de blocage de la négociation d'une convention collective, d'appel à la grève, de mo*dification (ou de rupture)* du contrat de travail (mobilité géographique, licenciement collectif, etc.). La médiation est obligatoire dans trois cas : dès lors que l'une des parties en fait la demande, avant le dépôt d'un préavis de grève ou d'une action en justice. Cependant, il n'y a pas d'obligation d'aboutir à un résultat positif. Un second volet de l'Asec prévoit *une procédure* d'« arbitrage » dans laquelle les deux parties, qui doivent être volontaires, sont tenues d'accepter la solution avancée.

Qui seront les médiateurs ? Les signataires de l'accord proposeront des noms de personnalités et chaque partie choisira le sien sur la liste établie. Pour faire fonctionner cet accord, le ministère du travail a engagé 400 millions de pesetas (16 millions de francs) pour 1996, qui financeront les locaux, les moyens en personnel, etc. Le dispositif devient ainsi *« un service public »*, selon l'expression de l'UGT, gratuit et géré par les par*tenaires sociaux.*

LISTE DE PERSONNALITÉS

L'Asec exclut de son champ le secteur public. Contrairement à ce que souhaitaient les commissions ouvrières, il ne vise pas non plus les conflits individuels, alors que 178 000 ont encombré les tribunaux en 1995 et que les accords des communautés autonomes ne *prévoient pas* tous la *médiation* individuelle. *« Ces derniers devront être renégociés pour qu'il y ait une cohérence avec l'accord national »*, estime Jesus Perez, secrétaire confédéral de l'UGT. En outre, seules pourront appliquer l'Asec les branches professionnelles ou les entreprises qui l'auront ratifié paritairement. Cette double entrée s'explique par le fait que d'importants secteurs, tels que l'industrie automobile ou l'hôtellerie, n'ont pas de convention collective.

Cependant, l'Asec peut être le premier point d'appui à la structuration d'une branche. *« L'hôtellerie* [près de 500 000 salariés] *a signé avec l'Asec son premier accord national »*, se réjouit Jesus Perez. Actuellement, selon les calculs de l'UGT, les ratifications couvrent 4,3 millions de salariés, sur les 7 millions que compte le secteur privé. D'autres signatures devraient encore intervenir.

La négociation de l'Asec a débuté en 1985, avant d'être suspendue en raison d'événements sociaux et politiques divers. Elle a repris en 1995, douze mois après une grande grève générale, et a duré un an. Elle a été *« très difficile »*, de l'avis de l'UGT et de la CC.OO. Le patronat, par exemple, souhaitait placer la médiation entre le début du préavis et la grève elle-même, ce qui, de fait, aurait allongé la durée du préavis, avec le rique de *« pressions et de dilution du mouvement »*, explique Jesus Perez. Les syndicats ont obtenu que la médiation précède le préavis.

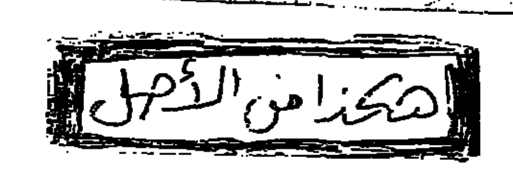
L'accord devrait concrètement s'appliquer d'ici un ou deux mois. *« Pour nous, il est très important, car il marque la volonté de dialogue »*, indique la CEOE.

De leur côté, les syndicats en attendent beaucoup. *« Il va empêcher de nombreux conflits et bénéficier aux travailleurs, car, par voie judiciaire, les procédures durent un ou deux ans »*, indique la CC.OO. *« Dans la mesure où les salariés verront que les syndicats leur apportent des solutions efficaces et plus proches d'eux, ils vont se syndiquer »*, espère Jesus Perez, ajoutant qu'en cas de licenciement collectif, *« mieux vaut une médiation que la solution de l'administration* [autorisant ou non les licenciements], *car celle-ci favorise les entreprises ».*

Francine Aizicovici

Repères

● Les conventions et accords collectifs peuvent être conclus au niveau national, régional ou local. Ils réglementent les conditions de travail et d'emploi, soit dans plusieurs professions (exemple : accord national interprofessionnel sur les procédures de licenciement économique), soit au niveau d'une branche d'activité déterminée (la convention des industries métallurgiques), soit, enfin, au niveau de l'entreprise.
En France, les conventions collectives de branche sont les plus répandues, mais la négociation d'entreprise a beaucoup progressé depuis les lois Auroux.



es négociations se
lécentralisent en Suède


OLIVIER BESSON

Les trois grandes centrales italiennes jouent la carte de l'unité depuis 1993

Mettant de côté leurs spécificités, elles ont créé une nouvelle instance représentative chargée de négocier au niveau de l'entreprise

S'il est de bon ton de s'interroger sur la représentativité des syndicats en France, le débat paraîtrait complètement iconoclaste en Italie où le taux de syndicalisation atteint 40 %, voire plus dans les entreprises industrielles du Nord et dans la fonction publique. Même si Robert Mounier-Vehier, conseiller pour les affaires sociales à l'ambassade de France à Rome, prend soin de préciser que *« ce chiffre qui était de 43 % il y a dix ans, est plutôt sur la pente descendante »*, les syndicats restent des acteurs de premier plan de la vie économique de la Péninsule.

Face au puissant syndicat patronal, la Cofindustria (l'équivalent du CNPF), les représentants des salariés se répartissent entre trois grandes organisations : la Confédération générale italienne du travail (CGIL), d'obédience communiste ; la Confédération italienne syndicale du travail (CISL), d'inspiration démocrate-chrétienne ; et l'Union italienne du travail (UIL), social-démocrate. Avec plus de quatre millions d'adhérents, la CGIL s'affirme comme la première force syndicale du pays, même si *« les retraités constituent plus de 50 % des effectifs »*, souligne Alexandre Bilous, chercheur à l'IRES (Institut de recherche et d'économie sociale).

L'importance du rôle des syndicats s'explique d'abord par des raisons historiques, dans ce pays d'unité nationale récente : traditionnellement, en Italie, la négociation collective joue un rôle beaucoup plus important que la loi dans la réglementation du travail. *« A la différence de la France, où l'Etat est un acteur de premier plan, l'évolution du droit du travail transalpin passe d'abord par la négociation collective. Même s'il arrive que les accords signés entre patronat et syndicats fassent ensuite l'objet d'une loi »*, explique Robert Mounier-Vehier.

Par-delà le contexte historique, il apparaît évident, comme l'indique Alexandre Bilous, que *« les trois confédérations syndicales ont su renouveler non seulement leurs orientations, mais également leur organisation et leur rapport aux salariés »*. Ainsi *« les syndicats ont-ils beaucoup développé les services aux personnes en matière d'assistance juridique en cas de conflit du travail, ou de protection sociale »*, remarque Robert Mounier-Vehier. Clé d'une légitimité retrouvée, la consultation directe des adhérents, et globalement des salariés, par voie de référendum organisé sur un sujet ayant trait à la vie de l'entreprise (comme l'an dernier, la question du travail du dimanche en contrepartie d'embauches, dans l'entreprise de pneumatiques Pirelli à Milan), fait partie de la panoplie des méthodes syndicales depuis une bonne vingtaine d'années.

Mais l'explication du tonus des syndicats italiens tient aussi, pour une bonne part, à leur profonde aspiration à l'unité, nostalgie des années 70 où les trois confédérations étaient parvenues à créer une fédération unitaire. Si d'importants désaccords empêchent aujourd'hui toute réunification, cet état d'esprit unitaire a néanmoins souvent permis d'arrêter une position commune, pour mieux faire face au patronat et aboutir plus rapidement à une solution négociée. *« Rares sont les pays de pluralisme syndical qui connaissent des relations unitaires aussi suivies et complètes »*, constate Alexandre Bilous.

INVENTIVITÉ

Dans un pays où le taux de chômage atteint 12,2 % (encore ce pourcentage masque-t-il une importante disparité entre le nord où 6 % des actifs seulement sont à la recherche d'un emploi, et le sud où ce chiffre culmine à 22 %), le protocole du 23 juillet 1993, signé par l'Etat, le patronat et les syndicats, marque un *tournant important* dans les relations professionnelles au sein des entreprises. Outre la mise en place d'une politique d'encadrement des augmentations de salaires au niveau des branches (fixées tous les deux ans selon le niveau *« programmé »* de l'inflation), cet accord *instaure un système de* « négociation articulée » à double niveau : la branche qui traite des problèmes collectifs (salaires, qualifications...) et l'entreprise où doivent se régler les questions d'intérêt plus local.

Concrètement, *« les branches établissent des conventions collectives d'une durée de quatre ans sur les aspects normatifs (temps de travail...) et de deux ans sur les rémunérations. La discussion dans l'entreprise, appelée aussi de « deuxième niveau », donne lieu à des conventions de quatre ans sur l'application de certaines modalités de la convention de branche, sur l'organisation du travail, sur les salaires. Sachant que toute augmentation supérieure à ce qui avait été conclu par la branche doit être impérativement liée à une croissance de rentabilité ou de productivité »*, explique Alexandre Bilous. En plein débat sur la flexibilité, la Cofindustria souhaite vivement privilégier, pour des raisons de souplesse aisément compréhensibles, les négociations au sein des entreprises, au détriment des branches.

Symbole de l'inventivité italienne, le protocole de 1993 consacre une nouvelle entité de représentation des salariés au sein de l'entreprise, fruit d'un accord de mars 1991 : la Représentation syndicale unitaire (RSU). Elue par l'ensemble des salariés, qu'ils soient ou non membres d'un syndicat, cette instance a pour mission de négocier au niveau de l'entreprise, au plus près des réalités du monde du travail, aux côtés des syndicats : *« Schématiquement, la RSU pourrait être considérée comme un comité d'entreprise qui aurait un pouvoir de négociation »*, explique Alexandre Bilous. Constituées dans les entreprises qui comptent plus de quinze salariés, les RSU détiennent un mandat de trois ans : selon le protocole de 1993, deux tiers des représentants sont élus au suffrage universel direct à partir des listes présentées par les syndicats ou par des associations (ayant recueilli au préalable la signature de 5 % des salariés) ; le dernier tiers étant attribué aux organisations syndicales, au prorata des voix obtenues à l'élection des deux tiers. Mais le « tiers réservé » n'est pas allé sans susciter bien des polémiques. Finalement, *« un référendum national a remis en cause ce principe. Et les syndicats ont théoriquement perdu le bénéfice de cette clause »*, signale Alexandre Bilous. Surtout, les RSU n'ont pas connu le succès escompté. Outre les employeurs, certaines organisations syndicales de base se sont montrées réticentes, dans le secteur tertiaire notamment (banques, assurances...), face à cette nouvelle instance de représentation. En fait, les RSU se sont surtout développées dans les grands bastions syndicaux traditionnels. *Résultat : le Nord* concentre 72 % des RSU ; et plus des deux tiers de ces instances d'un nouveau genre se sont constituées dans l'industrie. Considérant que l'accord entre partenaires sociaux n'a pas suffi à généraliser la mise en place des RSU, la CGIL ne verrait pas d'un mauvais œil le vote d'une loi en la matière. En dépit de ce bilan mitigé, Alexandre Bilous reste optimiste sur le fond : *« L'institution d'organisations unitaires au sein des entreprises crée des habitudes de travail en commun dans les instances de base »*.

Philippe Baverel

Conseils au syndicalisme français

Danielle Kaisergruber (Bernard Brunhes Consultants) prône l'innovation

« Vous avez supervisé l'étude « Négocier la flexibilité ». D'où en est venue l'idée ? »

– En 1993, nous avons fait un grand tour d'Europe pour voir comment évoluaient les politiques d'emploi des entreprises, ce qui a donné un livre : *L'Europe de l'emploi*.

A cette occasion, nous avons pu constater que partout se mettait en place un nouveau modèle de l'emploi, comprenant davantage de flexibilité. Comme il ne s'agit pas d'une évolution très favorable aux salariés, il nous a semblé intéressant de regarder comment les organisations syndicales réagissaient et répondaient à cette situation nouvelle.

– Les résultats de cette recherche vous ont-ils surpris ?

– Je dois dire que nous n'avons pas été déçus. Nous avions tendance à penser que les syndicats *étaient en perte de vitesse*, qu'ils n'étaient plus représentatifs, que les jeunes ne se syndiquaient plus.

Or, nous avons découvert qu'ils innovaient beaucoup plus que nous ne l'imaginions. Même si, dans tous les pays européens, les syndicats restent essentiellement composés d'ouvriers qualifiés et comptent moins de femmes, moins de jeunes, moins de personnes travaillant dans les activités de service, ils ont une capacité de réponse, de recherche de solutions et même, pour certains, de repositionnement, qui est tout à fait intéressante.

– Cela se vérifie-t-il dans l'ensemble des pays ?

– Oui, mais de manière différente. Les syndicats italiens, par exemple, ont proposé une nouvelle formule de représentation des salariés au sein des entreprises, la RSU, la représentation syndicale unitaire.

Les syndicats anglais, pourtant mis à mal par les années de thatchérisme, se sont, eux, complètement repositionnés au niveau des entreprises, de manière très décentralisée ; ils sont là pour aider les salariés à *gérer leur carrière*, leur reconversion, à négocier leur contrat de travail. Quand ils sont présents, car il y a des pans entiers de l'économie anglaise qui sont de véritables déserts syndicaux.

En Allemagne et en Suède, même s'il faut plutôt parler d'évolution permanente que de renouveau, on observe une très grande capacité d'adaptation aux questions nouvelles.

– Dans le même temps, vous soulignez que les négociations sont de plus en plus décentralisées...

– Il y a toujours des cadres négociés par branche sur des questions de classification, de formation. C'est très utile, notamment pour les petites entreprises, pour qu'elles n'aient pas tout à renégocier.

Mais, de plus en plus, on assiste à une montée de la négociation *par entreprise, parfois même* par établissement, pour tout ce qui concerne le temps de travail, *le salaire, la polyvalence*. C'est évident dans tous les pays où nous sommes allés, y compris ceux qui ont les systèmes les plus centralisés et les plus collectifs, comme la Suède et l'Allemagne.

– Avez-vous senti un regain d'intérêt des salariés pour les syndicats ?

– Il y a des pays où la question ne se pose pas. C'est le cas de la Suède où le taux de syndicalisation est de 85 % (un taux qui représente en même temps l'adhésion au système de chômage).

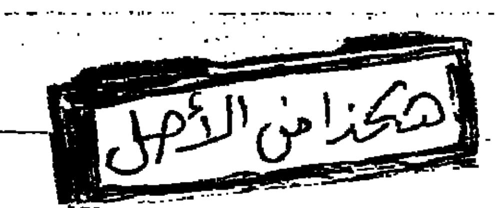
En Italie ou en Allemagne, ce sont les évolutions récentes des *syndicats qui, souvent, n'ont pas* hésité à se remettre en question, à proposer des choses nouvelles, qui génèrent un regain d'intérêt. Il est d'ailleurs intéressant de voir que c'est dans les pays où les syndicats sont les plus novateurs, les plus imaginatifs, qu'ils se défendent le mieux et attirent le plus de salariés.

– Il y aurait donc un exemple à suivre pour la France ?

– Le syndicalisme français reste marqué par des positionnements d'idées, d'idéologie, plutôt que par la recherche de solutions pragmatiques. En ce sens-là, il est extrêmement différent des autres syndicalismes européens.

A mon avis, il serait important que les syndicats français soient plus proches de leur base, du terrain, qu'ils ne se contentent pas d'être dans les instances de gestion sociale et, en même temps, qu'ils n'hésitent pas à proposer, à rechercher des solutions novatrices, y compris en matière d'unité syndicale. »

Propos recueillis par Nathalie Mlekuz



l e c t u r e s

Le pluriactif a de l'avenir

CRÉER SON EMPLOI EN MILIEU RURAL. LES CHEMINS DE TRAVERSE DE LA PLURIACTIVITÉ
de Brigitte Biche, François Gerbaux, Jean Le Monnier et Jacques Perret
L'Harmattan, 172 p., 95 F.

Etre à la fois correspondante régionale, porteuse de pain et vendeuse de produits d'entretien. Concilier les tâches de consultant d'entreprise et de guide de haute montagne. Deux exemples parmi d'autres, cités à partir d'enquêtes de terrain dans ce livre qui fouille les réalités de la pluriactivité. Celle-ci apparaît de moins en moins vécue comme un pis-aller et devient un moyen de choisir son mode de vie, tout en développant un projet personnel. Même si, comme l'indiquent les auteurs, il ne s'agit pas d'en faire *« une solution universelle »* (elle reste subie dans de nombreux cas), il paraît indispensable de lui ménager un avenir. Et pas seulement dans les campagnes.

Le problème, c'est que le « pluriactif » n'est pas très bien vu. Pas étonnant. Son image est brouillée : *« Les identités professionnelles, même mises à mal par l'évolution du travail, restent, pour nombre d'entre nous, une référence essentielle dans le processus de socialisation. »*

En outre, on ne lui facilite pas la vie. Comment, quand on relève de plusieurs statuts différents, rendre cohérente sa couverture sociale, bénéficier d'aides à la création d'entreprise et de formation ? Et comment convaincre les élus locaux qu'on n'est pas un doux farfelu ? Ces freins ont été analysés et des propositions ont été faites pour les desserrer, notamment dans un rapport d'Hervé Gaymard datant de juin 1994. Il faut sans doute, maintenant, mettre davantage de conviction à faire du neuf. C'est en tout cas l'orientation que défend ce livre, car *« les logiques de combinaison d'activités semblent porteuses d'avenir »*.

Cette évolution remet évidemment en cause le modèle d'emploi que nous avons dans la tête. Mais il est significatif de constater que le salariat ne constitue plus, pour certains, un objectif unique et définitif. Mais qu'il peut servir de « rampe de lancement » transitoire vers des formes de travail plus indépendantes et plus composites.

En plein malaise

VOYAGE AU CŒUR DE LA FRANCE EN CRISE. INVENTER L'ESPOIR
de Betty Hania
Editions du Félin, 240 p., 130 F.

Notre société est à la fois malade du travail et de sa raréfaction. Journées à rallonge et pression du « mauvais stress » d'un côté ; situations de chômage à l'issue incertaine de l'autre. A travers des témoignages, la journaliste Betty Hania montre les réalités du malaise actuel et les efforts déployés sur le terrain pour *« renouer du lien social »* et réinsérer.

Son livre ne manque pas d'intérêt, mais n'évite pas toujours le manichéisme en décrivant les méchantes entreprises et les bonnes associations qui agissent avec les exclus. Les meilleures pages concernent la création d'activités par des hommes et des femmes qui ont *« renoncé aux mythes de l'excellence, de la considération sociale et du pouvoir »*. Qualifiés d'atypiques, leurs emplois seront peut-être ceux de demain.

Daniel Urbain

e m p l o i

La Maison des chômeurs de Toulouse est aussi un lieu de citoyenneté sociale

Plate-forme logistique, l'association est l'une des rares survivantes du mouvement lancé au début des années 80 par Maurice Pagat

Chef cuisinier de profession, « vigneron médiéval » depuis peu et grand connaisseur de l'histoire de Toulouse, Jacques Bernadou a l'espièglerie et l'enthousiasme communicatifs des passionnés. En le voyant aujourd'hui « tempêter » dans sa petite cuisine de la Maison des chômeurs de Toulouse, on a du mal à imaginer que ce caractère tonique et frondeur ait pu un jour se laisser dompter par la déprime. Cette période a pourtant bien existé. C'était il y a trois ans : dix-huit mois de chômage.

Le charme chantant de l'accent toulousain s'éteint tout à coup. A cinquante-quatre ans, Jacques Bernadou s'engouffre dans les souvenirs. *« C'est une véritable implosion*, reconnaît-il, troublé, *un véritable suicide moral, corporel, social, et rien n'y fait, on plonge. »* Jusqu'à ce jour de l'automne 1995 où, au hasard d'un petit boulot – l'animation d'une visite guidée de la vieille ville –, il remarque une plaque sur la façade d'un vieil immeuble : *« Maison des chômeurs de Toulouse »*.

Tout s'enchaîne alors très vite. Il découvre d'abord le lieu : trois étages d'un vaste immeuble légué en 1719 par un conseiller du département aux filles de la Charité, afin de *« faire le bouillon pour les pauvres et les nécessiteux »*. La bâtisse est mise gratuitement à la disposition de la Maison des chômeurs par la basilique voisine, la paroisse de la Daurade. Rapidement, Jacques Bernardou s'associe aux activités de l'association ; salle de discussion et de détente, ateliers. Et, bien sûr, la cantine. Lieu qu'il pilote depuis un an et demi grâce à plusieurs CES (contrat emploi-solidarité) renouvelés. *« On prépare ici une trentaine de repas par jour*, précise-t-il, le visage animé par l'activité et la création retrouvées. *Vu les tarifs – 5 francs pour les chômeurs, sinon 10 francs – je me suis plongé dans l'histoire culinaire et j'ai dégoté des vieilles recettes des années 1939-40. Evidemment, je les adapte un peu... »* Mais son activité ne se limite pas à l'orchestration des déjeuners. Jacques Bernardou anime également un « atelier cuisine » une fois par semaine.

On y apprend des recettes, bien sûr, mais *« c'est surtout une façon d'aider les chômeurs à réapprendre à discuter et à retrouver une maîtrise d'eux-mêmes »*, explique-t-il. *« Pour un tel, la confiance passe par l'abandon de sa peur des objets, pour un autre, plus boulimique, ça veut dire apprendre à ne pas dévorer la pâte toute crue... »* Dernière trouvaille du « compagnon » Bernardou : l'utilisation d'une vieille tradition paysanne des périodes de disette du Moyen Age qui consistait à fabriquer du « vin de blé » par fermentation de la céréale mélangée à des raisins secs.

Le parcours de Jacques Bernardou doit certes beaucoup aux ressorts de sa propre personnalité. Mais c'est aussi – et il le reconnaît sans détours – l'aboutissement d'un travail engagé depuis de longues années par la Maison des chômeurs.

A la suite d'un appel lancé au début des années 80 par Maurice Pagat, fondateur de la revue *Partage*, Annie Dreuille décide de créer en 1985 la Maison des chômeurs de Toulouse. *« Un formidable mouvement est alors né autour de l'idée de construire un syndicat des chômeurs »*, se rappelle-t-elle.

Depuis, alors que beaucoup d'autres associations ont disparu, la Maison des chômeurs de Toulouse est restée l'une des plus dynamiques. Financée essentiellement par les collectivités locales (ville, département et région), l'association n'a jamais cherché à devenir une ANPE de plus. *« Notre souci a été de permettre aux chômeurs de se prendre eux-mêmes en main et de trouver ici une démarche et des services qui les aident à retrouver une véritable identité sociale, avec ou sans travail »*, souligne Yves-Pascal Maillard, directeur adjoint.

Aux côtés des traditionnels soutiens à la recherche d'emploi – rédaction de CV, conseils juridiques, etc. –, l'association offre de nombreux services construits autour d'un premier principe : l'organisation du temps libéré. *« Cette notion est essentielle à notre philosophie*, commente Yves-Pascal Maillard. *Il s'agit de montrer aux chômeurs que le temps dont ils disposent, de façon contrainte, peut être une ressource. En déculpabilisant les chômeurs par rapport au seul souci d'emploi, on peut susciter l'autonomie, la créativité et l'émergence de projets. »*

Les divers ateliers – informatique, gymnastique, cuisine, danse africaine, percussions, contes, etc., – sont regroupés dans une Académie du temps libéré (ATL), à laquelle peuvent participer des non-chômeurs. *« Cette ouverture vers des personnes qui ne sont pas à la recherche d'emploi est une autre originalité de l'association*, poursuit Yves-Pascal Maillard. *Elle facilite les échanges, évite aux chômeurs d'être dans un ghetto et leur fait prendre conscience qu'ils ont une véritable citoyenneté à construire. »*

La démarche renvoie à un second principe de l'association : la citoyenneté sociale. Créé en 1992 comme structure parallèle à la Maison des chômeurs, le Mouvement démocratique pour le partage du travail (MDPT) est une association régionale (Midi-Pyrénées) dont la vocation est de *« permettre à tous de réfléchir sur la citoyenneté dans la société postsalariale »*. Déjeuners philosophiques, débats, rencontres : installée dans le même immeuble que la Maison des chômeurs, la structure *« offre aux sans-emploi la possibilité d'avoir, par la réflexion, une véritable activité militante »*.

Dernier volet majeur de l'association : la création d'activités économiques. Baptisé *« le 4 Mâts »*, le dispositif comprend 180 heures de formation destinées à aider des projets individuels à mûrir et à se concrétiser. Là encore, les séances sont organisées avec des non-chômeurs qui viennent régulièrement animer les formations. L'outil a déjà permis l'aboutissement de vingt projets en 1995. Et il pourrait bien permettre à Jacques Bernardou de lancer une production locale de son « vin de blé médiéval » sous l'appellation déjà choisie de *« Philtre de Cérès »*.

Olivier Piot

Appel

Plus de dix ans après l'initiative de Maurice Pagat et la création du syndicat des chômeurs, le problème de leur représentation demeure. Soutenue par de nombreuses personnalités (Jean-Louis Laville, André Gorz, Michel Rocard, Jacques Robin, etc.), Annie Dreuille, la fondatrice de la Maison des chômeurs de Toulouse lance aujourd'hui un nouvel appel intitulé « Chômeurs-Citoyens ». *« Il est nécessaire de coordonner des espaces micro-sociaux autonomes comme le nôtre*, souligne-t-elle. *Les chômeurs représentent un pilier potentiel de l'économie solidaire. A condition qu'ils disposent d'un collectif qui les redynamise et les représente. »* Sollicitée par de nombreuses associations pour élargir l'expérience de Toulouse, Annie Dreuille a décidé de montrer l'exemple. Elle dirige un projet de « Réseau interrégional des maisons de chômeurs », qui compte déjà six candidats.

m a n a g e m e n t

Définir de nouveaux modes de relations entre employeurs et employés

Un rapport d'un club de réflexion souligne les tensions actuelles et propose quelques pistes concrètes

Sous le titre « Promouvoir l'autonomie », le club du management du CNOF (Comité national de l'organisation française) propose un nouveau rapport, fruit des travaux d'un groupe de recherche composé de responsables de ressources humaines, de consultants et de chercheurs.

Sur le constat de la vie en entreprise, pas de langue de bois. *« La précarité s'accentue dans la relation employeur/employé. Il y a peu encore, l'emploi se composait d'un poste stable, d'un salaire indexé au minimum sur la hausse du coût de la vie, d'un droit à la retraite et parfois même d'une faculté de préemption sur l'embauche accordée aux enfants de salariés... Au nom de la flexibilité, l'entreprise désormais réaménage complètement les rapports contractuels »* et crée une communauté de travail aux contours flous.

FORTES DISTORSIONS

Le document insiste, notamment grâce à de nombreux témoignages, sur les distorsions qui sont de plus en plus fortes entre les salariés appartenant au noyau dur des organisations (c'est-à-dire en contrat à durée indéterminée, avec des salaires plutôt élevés) et ceux, *précaires, qui campent* à la périphérie.

L'objectif est donc de trouver *« une nouvelle équation »* entre les dirigeants des entreprises qui *« s'engageraient clairement sur leurs responsabilités humaines et sociales »* et des salariés qui *« regagneraient en liberté et en autonomie ce qu'ils perdent en sécurité »*.

Les pistes proposées, notamment le chapitre consacré à la manière d'*« 'exercer différemment l'autorité »*, sont assez originales. Mettant au placard le « paternalisme d'hier » et les manipulations participatives des années 80, le groupe de travail souhaite créer de *« nouveaux modes de reconnaissance »* des compétences et des initiatives.

« Autrefois, un manager pouvait s'appuyer sur une politique de rémunération dynamique, sur une logique de promotion et sur une possible garantie à vie de l'emploi. Maintenant, souligne le rapport, *la situation est inversée : masse salariale inchangée dans le meilleur des cas, hiérarchie écrasée, flou sur l'avenir qui se traduit par une réelle insécurité. »* Conclusion, il faut inventer d'autres contreparties, *« pas forcément financières d'ailleurs »*, comme le suggère le document.

« Depuis des années, les hausses de salaires sont très limitées et le mouvement n'est pas près de s'inverser, estime un membre du groupe de travail. *Qui plus est, augmenter les rémunérations bénéficie aux salariés du noyau dur, renforçant les inégalités avec ceux qui sont déjà en situation précaire. »* Parmi les solutions envisagées – *« et qui ne sont certainement pas toutes possibles à mettre en œuvre »* – quelques idées iconoclastes.

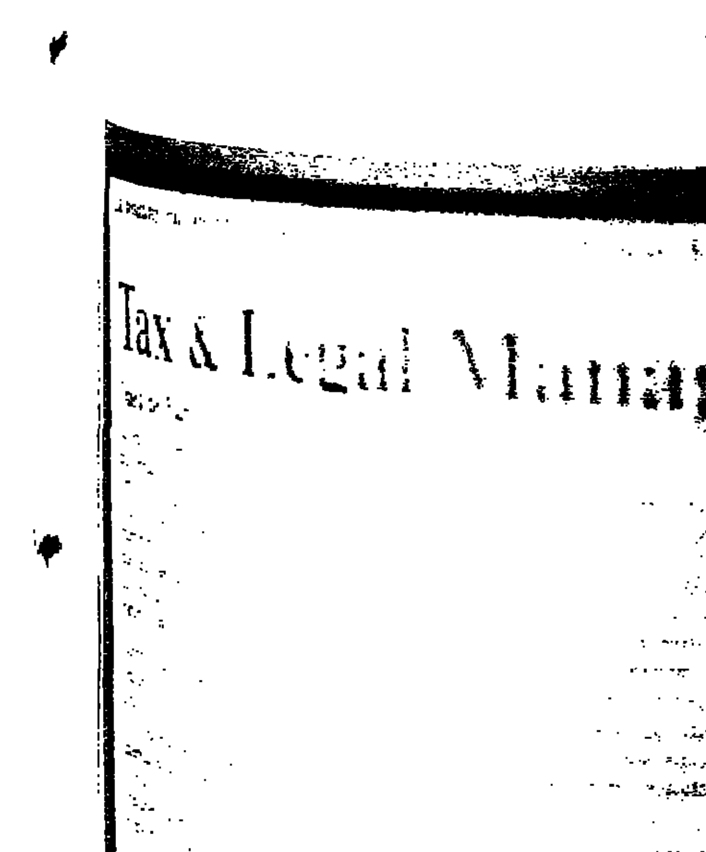
« Plus de 70 % des embauches se font actuellement en contrat à durée déterminée (CDD), explique un directeur des ressources humaines. *Généralement, les employeurs soumis à une obligation de formation choisissent celle qui permettra au salarié d'être opérationnel le plus rapidement possible sur le poste. Pourquoi ne pas imaginer que le salarié puisse réclamer une formation qu'il choisirait en fonction de son projet professionnel, ce qui lui faciliterait ensuite son retour sur le marché du travail... »*.

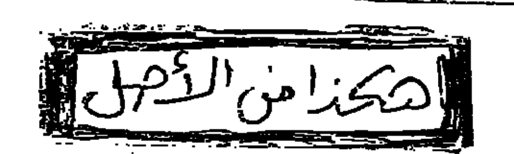
INTÉRESSEMENT

Autres pistes possibles hors du champ financier : faciliter la tâche – *« et non la compliquer comme c'est le cas actuellement »* – des salariés qui sont prêts à opter pour la pluriactivité, c'est-à-dire avoir plusieurs employeurs. *« Les patrons doivent comprendre que les employés ne trahissent pas l'entreprise, ou qu'ils ne seront pas moins impliqués »*, témoigne l'un des membres du groupe de travail.

Le rapport revient aussi sur la question financière et insiste sur la nécessité de revoir la notion de l'intéressement, majoritairement liée – alors que le dispositif légal ouvre d'autres voies – aux résultats de l'entreprise. Le sujet est tellement vaste que la Fondact, devenue depuis peu l'Association pour la gestion participative, l'épargne salariale et l'actionnariat de responsabilité, et dont l'un des membres participait au débat du club du management du CNOF, est en train de lancer un groupe de travail sur le sujet.

Marie-Béatrice Baudet





Toulouse
été sociale

…veaux modes de
…employeurs et employé…

OBSERVATOIRE
LE MONDE • LE FIGARO • SYNTEC

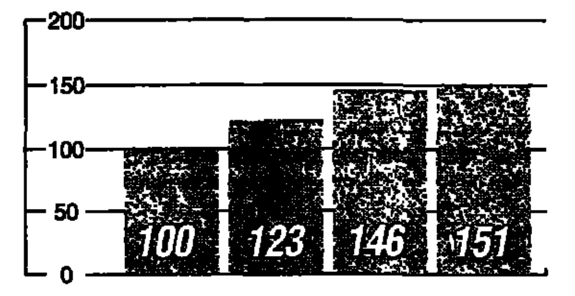
Le Monde, Le Figaro et SYNTEC Recrutement ont décidé de s'associer pour créer un observatoire du recrutement. Composé de professionnels du recrutement, celui-ci se réunira régulièrement pour analyser les tendances et l'évolution du marché du recrutement en France et en Europe. Ses commentaires s'appuieront notamment sur les données chiffrées fournies par Le Monde et Le Figaro concernant l'évolution des insertions d'annonces dans les principaux supports de la presse nationale.

Vers une amélioration du marché

Après les années noires du début de la décennie, qui se sont traduites par un effondrement du marché du recrutement, avec un seuil minimum en 1993, on a assisté jusqu'en 1995 à une régulière remontée des offres d'emploi. L'année 1996 marque, semble-t-il un palier, qui peut s'expliquer par un tassement dans certaines fonctions ou certains secteurs.

Pour 1997, les perspectives sont plutôt bonnes, en liaison avec les prévisions économiques et la remontée annoncée des investissements.

On constate par ailleurs une amélioration de la part des conseils en recrutement dans l'activité globale : légèrement inférieure à 30 % du total des annonces en 1995, la part des cabinets de recrutement représente le tiers de ce total en 1996.



Evolution des offres d'emploi en volume (base 100 en 1993) Source : pige Le Figaro/ Le Monde. Analyse réalisée à partir des principaux supports de la presse nationale.

Les secteurs qui recrutent

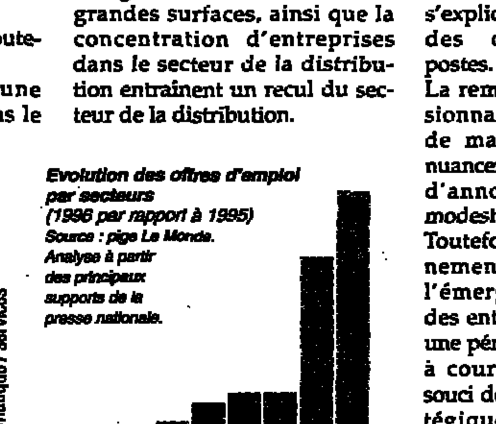
Les constructeurs informatiques et les télécoms tirent le marché avec 28 % de croissance. A l'inverse, la baisse du secteur électronique - high-tech s'explique probablement par les difficultés de l'armement et de l'aéronautique.

La croissance des services aux entreprises ne surprendra personne. En revanche, les + 22 % des services publics reflètent un profond besoin de transformation d'un secteur public en pleine mutation.

L'agroalimentaire et le secteur des loisirs progressent. Avec 19 % du total en valeur absolue, la production industrielle reste la 1[er] secteur en volume. Si les missions "moyennes" sont en baisse, ce qui explique le recul constaté (-8 %), les recherches d'experts industriels, de dirigeants en production et de responsables de R&D restent toutefois importantes.

On pouvait s'attendre à une chute plus importante dans le BTP, qui résiste plutôt bien. Cela peut s'expliquer par la recherche d'hommes clés pour faire face à une conjoncture difficile. De plus, on constate certaines évolutions : les profils recherchés sont plus commerçants et internationaux.

Le gel des ouvertures de grandes surfaces, ainsi que la concentration d'entreprises dans le secteur de la distribution entraînent un recul du secteur de la distribution.



Evolution des offres d'emploi par secteurs (1996 par rapport à 1995) Source : pige Le Monde. Analyse à partir des principaux supports de la presse nationale.

Les métiers en croissance

On constate une embellie sur les postes dits fonctionnels (ressources humaines, finance, juridique, administration et organisation). Après une période importante de réduction des effectifs fonctionnels, cette embellie s'explique par des remplacements, mais aussi par des créations de postes.

La remontée impressionnante des postes de marketing est à nuancer, car le nombre d'annonces reste modeste (3 % du total). Toutefois, c'est certainement le reflet de l'émergence au sein des entreprises, après une période de gestion à court terme, d'un souci de réflexion stratégique à moyen terme. La baisse des postes d'informaticiens n'est pas uniforme. On est en effet là sur un marché à deux vitesse : Les "généralistes" de l'informatique sont en baisse importante : le nombre d'analyste programmeurs ou d'exploitants diminue régulièrement, les experts sont de plus en plus recherchés (et toujours aussi rares sur le marché) : spécialistes télécoms et réseaux, bases de données, ...

De la même façon, la baisse relative des postes techniques s'explique probablement par la diminution du nombre de niveaux hiérarchiques dans les usines, et la chute des postes "moyens". En revanche, la demande reste forte sur les postes pointus.

Enfin, en ce qui concerne les dirigeants, la demande reste forte puisque, depuis 2 ans, elle augmente de 20 % par an (source : enquête annuelle des adhérents de SYNTEC Recrutement). La nécessité d'adapter les structures à une économie très compétitive, les exigences des actionnaires, l'évolution des technologies et l'internationalisation des marchés nécessitent de rechercher des managers pointus, qui ont fait leurs preuves ailleurs.

technique	informatique	commercial	finance	juridique, adm. & org.	ressources humaines	marketing
-7%	-5%	+3%	+7%	+11%	+11%	+22%

Evolution des offres d'emploi par grandes fonctions (1996 par rapport à 1995) Source : pige Le Figaro.

Partie intégrante de SYNTEC CONSEIL, syndicat professionnel regroupant l'ensemble des entreprises de conseil, SYNTEC Recrutement regroupe trente et un adhérents : A2E Conseil, Alexandre Tic SA, Alpha CDI, Artemis Conseils, Groupe Bernard Julhiet, Cabinet Henri Philippe, Cegos, Cera Sud-Est, Chantal Baudron SA, Clearwater-Copers, Cor'ex, CPM Search, Drouot L'Hermine Consultants, Etap, François Sanchez & Associés, Humblot Grant Alexander, IBD Algoa, Infraplan-Ernoult Search, Jacques Scarinoff & Associés, Jean Gouthière Conseil, Key Men, M.F. Partners, Néplaz & Associés, Oberthur Consultants, Opteaman, Oryade, PA Consulting Group, Pereire Conseil, SA Psynergie, Sefop, Sirca.

Juristes

Juriste international

Intégré à une équipe de 8 spécialistes au sein de la Direction Juridique et en liaison avec les directions concernées, vous conseillerez la banque et ses filiales pour leurs opérations internationales. Vous participerez notamment à la conception des montages financiers (crédits export et négoce en particulier), à la création et au suivi des implantations étrangères.

Vous rédigerez la documentation juridique se rapportant à ces activités et assisterez les opérationnels dans leurs négociations.

De formation juridique supérieure en droit international des affaires, complétée de préférence par un diplôme anglo-saxon, vous avez acquis une expérience professionnelle de 5 ans environ au sein de la direction juridique d'une grande entreprise, d'une banque ou d'un cabinet.

Vos qualités de rigueur, d'autonomie et votre sens relationnel vous permettront de réussir dans cette fonction.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous référence CM/JIN, à Chantal Maria, Société Générale, Service du Recrutement, 30 place Ronde, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM



Directeur de Cabinet Conseil en Recrutement et Ressources Humaines

Millésime Human Ressources est une joint venture Franco-Chinoise créée par les dirigeants parisiens du Groupe RH PARTNERS et recherche pour poursuivre son développement à Hong-Kong un Directeur de Cabinet en Recrutement et Ressources Humaines

Votre mission : vous managez l'équipe en place et assurez le développement commercial du cabinet. Véritable organisateur, vous travaillez en étroite collaboration avec nos implantations en Chine et assurez le reporting auprès du cabinet parisien.

Votre profil : professionnel du recrutement et des ressources humaines, vous possédez également de réelles aptitudes commerciales nécessaires au développement du cabinet. Très adaptable et très organisé, le candidat idéal parle le français, l'anglais, le cantonais et le mandarin.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle et souhaitée sous la référence HKG97 à mentionner obligatoirement sur l'enveloppe à notre Conseil en Ressources Humaines - *RH PARTNERS*, 365, rue de Vaugirard - 75015 PARIS et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48 F/mn).

RH PARTNERS

OTC

INTERVENIR DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

LE SERVICE JURIDIQUE DE LA DIRECTION INTERNATIONALE D'UNE ENTREPRISE FRANÇAISE (SECTEUR ÉNERGÉTIQUE) RECHERCHE, UN

Juriste International h/f confirmé

En expert juridique reconnu, vous participez principalement à la structuration, à la mise en place de grands projets (de type B.O.T.), à la création de filiales à l'étranger, et vous assurez la rédaction ou l'analyse de contrats de services.

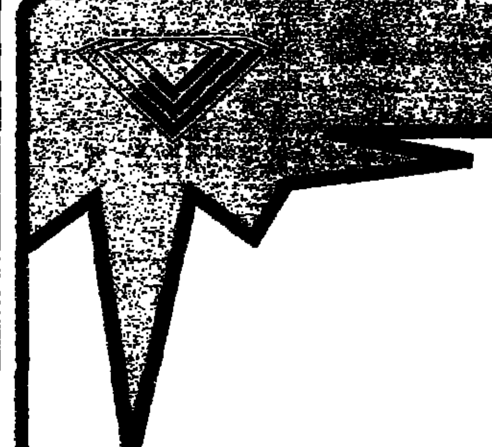
Vous justifiez de plusieurs expériences réussies d'au moins cinq à dix ans, voire plus, dans des entreprises ou des cabinets d'avocats à dimension internationale.

Diplômé de 3ème cycle en droit, titulaire d'un diplôme juridique étranger, parlant plusieurs langues (dont l'anglais), doté d'une véritable culture internationale et d'un sens éprouvé de la communication, vous aimez travailler en équipe sur des dossiers diversifiés et complexes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo), en précisant sur l'enveloppe la réf. 734, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Dirigeants



Grand groupe de Distribution de forte notoriété, leader dans la vente à distance et par réseau national de magasins de bijouterie-joaillerie, recherche pour BESANCON, son

DIRECTEUR GENERAL

En collaboration étroite avec le Président , il sera chargé du développement, de la gestion et de l'animation commerciale et opérationnelle de la Société.

Il disposera, dans l'exercice de ses fonctions, des compétences des membres de l'encadrement supérieur.

Ce poste, de grand avenir, qui implique de très importantes responsabilités, exige un Manager de très haut niveau, homme de développement de formation supérieure et d'expérience "terrain" polyvalente à dominante commerciale.

Des notions de marketing direct seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo sous référence 1024 au **Cabinet Joublin McCann** - 62 avenue de Wagram - 75017 PARIS qui assure la confidentialité de cette recherche.

OPOCM

Directeur de filiale

Electronique — *Paris-Ouest*

Nous sommes un groupe américain leader dans le secteur électronique de pointe avec 35 000 personnes dans le monde. Nos produits constituent une gamme très large de matériels et de composants destinés aux industries high-tech. Nous souhaitons confier la responsabilité opérationnelle de notre filiale française à un manager évolutif.

> *VOTRE MISSION :* directement rattaché au Président international de la Division, votre rôle consiste à gérer l'entité française dans sa globalité. Vos domaines d'intervention sont extrêmement variés : animation d'une équipe, gestion quotidienne d'un centre de profit, marketing et vente...

Très pragmatique, vous développez le chiffre d'affaires de la société en prospectant et fidélisant une clientèle essentiellement constituée de grands comptes nationaux et internationaux.

Curieux et imaginatif, vous savez identifier les marchés en émergence et définir une stratégie marketing et commerciale pertinente. Vous vous impliquez personnellement dans les négociations au plus haut niveau en visant un partenariat à long terme avec nos clients. Manager complet, vous saurez conduire une équipe au succès !

> *VOTRE PROFIL :* 40 ans minimum. De formation supérieure (ingénieur ou gestion). Maîtrise de l'anglais - écrit et oral - impérative pour communiquer au sein du groupe. Entrepreneur, vous pouvez aujourd'hui vous prévaloir d'une double expérience réussie de vente et de management en environnement high-tech (informatique, électronique, télécoms...).

> *NOUS VOUS OFFRONS :* l'appui d'un groupe international de premier plan se dotant en permanence des moyens d'une réelle avance technologique.

Un environnement dans lequel les valeurs d'échange, de challenge et de réussite vous permettront de développer votre potentiel.

Merci d'adresser votre candidature à Vidal Associates, [illegible] rue de Paris, [illegible] Boulogne en précisant la réf. [illegible] sur la lettre et l'enveloppe.

Consulting & Search VIDAL

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Secteur Sanitaire

Fondation protestante reconnue d'utilité publique en 1865 assurant la gestion d'un important établissement de santé privé conventionné à but non lucratif de grande notoriété recherche un(e) Adjoint(e) à son Directeur Général.

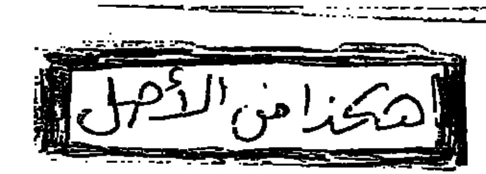
Travaillant en étroite collaboration avec le Directeur Général, vous serez responsable de la gestion opérationnelle d'un ensemble MCO et soins de suite d'une capacité totale de 300 lits. Vous prendrez en charge la responsabilité des services : ressources humaines, administratif et financier, économiques. De plus, vous aurez pour mission de guider un important projet architectural.

Basé en Alsace, ce poste s'adresse à un(e) candidat(e) âgé(e) d'au moins 35 ans, de formation supérieure possédant une vision globale du milieu de la Santé et justifiant d'une expérience de cinq ans au mois d'une direction opérationnelle dans ce secteur d'activité.

Gestionnaire rigoureux, homme (femme) d'animation et de dialogue, capable d'adhérer à l'éthique de notre Fondation, il (elle) pourra s'épanouir dans une fonction intéressante et variée par la multiplicité des actions à mener. La réussite dans ce poste lui permettra d'accroître ses responsabilités.

Merci d'envoyer vottre lettre de motivation, C.V., photo et prétentions sous référence 9080 au *Monde Publicité*, 133 av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08 qui transmettra.





Gestion - Finance

chargé de mission
fusions-acquisitions

HOLDING — PARIS

Nous sommes la Société Holding d'un pôle de sociétés de services occupant des positions de leader sur leurs marchés respectifs.

Notre développement nous conduit à recruter aujourd'hui un **Chargé de Mission Fusions / Acquisitions.**

Directement rattaché à *notre Directeur Administratif et Financier*, vous aurez un rôle majeur dans la conduite et la **mise en œuvre des différentes *opérations de Fusions / Acquisitions*** et reprises partielles d'actifs. A ce titre, vous bénéficierez d'une grande autonomie.

Vous serez plus particulièrement chargé des phases **d'audits d'évaluation** (modélisation et valorisation) et de **l'optimisation des conditions de rapprochement** (suivi de négociations et *coordination des différents intervenants*).

Vous assurez la mise en œuvre de ces opérations et contribuez activement au **montage juridique, financier et fiscal.**

De formation **Gestion - Finance (Bac + 5)**, vous avez acquis une solide **expérience des Fusions / Acquisitions** initialement en Cabinet d'Audit, puis en Entreprise, où vous êtes déjà intervenu sur des **opérations de haut de bilan.**

Rigoureux et disponible, vous possédez de réelles capacités de **discernement** et de **négociation**. Vos compétences financières *et juridiques vous permettront d'évoluer au sein de notre Groupe.*

Merci d'adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous la réf. SG 79 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, *rue Duquesne* - 69006 LYON

COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



JEUNES DIPLOMES
BAC +3 / +5 H/F

La Caisse d'Épargne de Haute-Normandie (1 100 personnes, 150 agences, 36 milliards de total de bilan) affirme son ambition commerciale sur la région Haute-Normandie.

Jeune diplômé, de formation supérieure commerciale (Bac + 3 / + 5), débutant ou avec une première expérience, vous recherchez une grande en*treprise qui réponde à vos* ambitions.

Formé à nos produits et à nos méthodes commerciales, vous pourrez développer, en contact *avec notre clientèle, vos talents* de négociation. Ambitieux et exigeant, vous saurez atteindre vos objectifs avec un souci *constant de la qualité.*

Sur les marchés de Particuliers, Professionnels ou Entreprises, vos résultats vous ouvriront rapidement de sérieuses pos*sibilités d'évolution au sein de* nos structures.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitæ et photo en précisant sur l'enveloppe la *réf. 714/M à Communiqué*, 50/54, rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex, qui transmettra.



CAISSE D'EPARGNE
DE HAUTE-NORMANDIE

Dirigeants

association humanitaire
à forte notoriété

Réf. 276LM

directeur de centre hospitalier

A 35/45 ans, *diplômé* de l'Ecole Nationale de Santé Publique de Rennes ou d'un 3e cycle en gestion hospitalière, vous possédez une expérience de 10 ans minimum dans la gestion d'une structure hospitalière. Vous serez chargé d'animer et de coordonner notre nouveau projet d'établissement (organisation d'un centre de court et moyen séjour, développement du service d'hospitalisation à domicile, contrôle de la politique des soins et supervision de l'IFSI). De plus vous assurez les contacts avec les organismes de tutelles et les autres unités de soins dans le cadre de l'instauration d'une communauté d'établissements.

Vos qualités relationnelles, vos compétences en gestions financières et ressources humaines devront se compléter par une réelle capacité d'adaptation dans le cadre d'un changement de culture d'établissement.

Pour ce poste basé dans le département 76, merci d'adresser lettre, CV et photo en précisant la référence sur l'enveloppe à Safari 17 bd Poissonnière 75082 Paris cedex 02, qui transmettra.

Directeur Régional SUD-EST
Formation Cadres et Dirigeants

Notre organisme de formation est l'un des grands noms de la profession en formations continues.

Vos missions : développement - animation - gestion

Vous identifiez les cibles Grands Comptes que vous suivez *personnellement* avec l'appui de nos ressources nationales, vous animez l'équipe commerciale régionale en lui donnant des objectifs, en suivant les *réalisations*, *en assurant* le suivi pédagogique des groupes. Vous définissez une politique de fidélisation des clients.

Vous *développez* le réseau relationnel *avec les décideurs régionaux* en vous rendant incontournable en terme de prestations.

Vous élaborez et contrôlez votre budget : CA et charges en veillant à sa réalisation qualitative et quantitative.

Profil : de formation supérieure, vous assurez avec succès une *direction régionale de société de service et connaissez bien le tissu* régional des décideurs du Sud-Est.

Homme de rigueur et de convictions, vous portez un réel intérêt à la formation et au développement économique.

Ecrire sous référence 864LM à Geneviève CROUZET
ARTEMIS CONSEILS - 81 Bd Stalingrad - BP 1234
69608 VILLEURBANNE Cedex.

ARTEMIS CONSEILS

OPQCM Membre de SYNTEC — OPC

La Redoute : un catalogue d'opportunités.



Postes basés en métropole lilloise

La Redoute, N°1 de la VPC en France, est filiale du Groupe Pinault-Printemps Redoute. Evoluant en permanence : développement international, nouveaux services à la clientèle, La Redoute vit à ce rythme. Notre potentiel humain est à la clef de ce succès.

Responsable comptabilité générale/fiscalité

À la tête du service de Comptabilité Générale et de Fiscalité, vous garantissez la fiabilité des états financiers de La Redoute France et *Espagne, tout en optimisant* et faisant évoluer la gestion comptable. Vous alliez pédagogie et sens de l'action pour encadrer, motiver et contrôler votre équipe (20 personnes). *Agé de 30/35 ans, vous êtes* titulaire d'une formation de niveau Bac+4/5 type Ecole de Commerce ou université complétée par un DESCF.
Vous possédez une expérience de 5 ans en tant que Chef de service ou Cadre Comptabilité Finances dont 2 ans dans un poste à responsabilité managériale, ce qui vous a amené à développer des compétences analogues. Réf.RCG

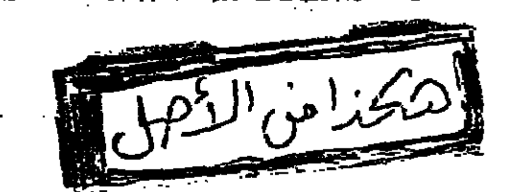
Contrôleur de gestion junior

Responsable de projets dans le pôle commercial ou dans le pôle opérationnel et services, vous contrôlez et optimisez l'activité. Force de proposition, vous énoncez des actions correctives visant une meilleure rentabilité et contribuez au développement du CA. Vous élaborez le budget, garantissez la fiabilité et l'optimisation des tableaux de bords. Vous mettez à profit vos qualités d'expertise et de conseil dans vos différents secteurs d'intervention.
Agé de 22/26 ans, diplômé d'une École de Commerce, vous possédez une première expérience réussie en entreprise. Votre esprit d'analyse et de synthèse est essentiel pour ce poste qui implique puissance de travail et faculté d'organisation. Réf.CGJ

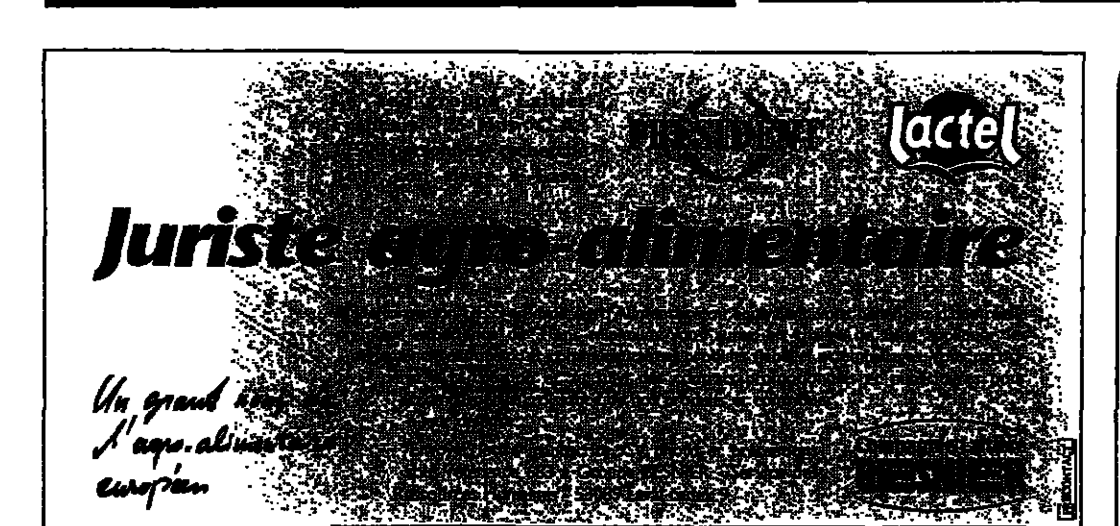
Si ces opportunités correspondent à votre *souhait d'évolution*, merci d'adresser vos lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence du poste choisi à COMMUNIQUÉ, 50,54 rue de Silly 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

LA REDOUTE

MEDIAPA



Juristes - Ressources Humaines





Le Monde des Cadres



SOCIOCONSULT

SOCIOCONSULT INTERNATIONAL (Groupe Cofremca/Sirus) est un cabinet de recherche et de conseil international dont les interventions s'appuient sur une expertise sociologique. Notre métier central : la compréhension des transformations sociologiques qui ont un impact sur les entreprises et les marchés. Nous aidons ainsi nos clients à tirer parti de ces évolutions. Nous étoffons nos équipes et recherchons un(e)

directeur d'études

Domaines privilégiés d'interventions : marketing , ressources humaines, management.

Agé(e) de 32/45 ans environ, vous avez :
- au moins 8 ans d'expérience professionnelle des études qualitatives spécialement internationales,
- une bonne compréhension des méthodes quantitatives,
- la pratique courante de l'allemand et de l'anglais comme langue de travail (de la conception d'un projet jusqu'à la rédaction du rapport de synthèse).

Disponible et motivé(e), vous saurez vous intégrer à une structure qui prône professionnalisme exigeant, sens aigü de la relation client et qualités humaines fortes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV détaillé, lettre manuscrite et prétentions) sous la référence HJ à **SOCIOCONSULT INTERNATIONAL** - 16 rue Milton 75009 PARIS.

EURO RSCG

La Délégation générale pour l'armement (DGA) réorganise sa fonction achat afin de permettre aux services de programmes de concevoir, développer et mettre à la disposition des armées françaises, au moindre coût, les programmes d'armement modernes et efficaces dont elles ont besoin pour remplir leurs missions de défense du territoire et de protection des intérêts nationaux.
Pour relever ce défi majeur pour la crédibilité des armées françaises, la DGA recherche :

Acheteur Senior

Vous êtes cadre commercial ou ingénieur avec une formation complémentaire en achats ou en commerce, et disposez d' une expérience significative dans les activités de négociation et d'achat. Vous serez chargé d'animer l'ensemble de l'activité négociation des différents départements achats-programmes et d'assister les acheteurs pour les négociations les plus délicates concernant les grands programmes d'armement.

Expert en Analyse des Coûts

Vous êtes diplômé d'une école de commerce ou en sciences économiques de niveau Bac +5, et justifiez d'une expérience significative du fonctionnement de l'entreprise dans le secteur industriel. Vous êtes rompu aux méthodes d'analyse économique, et serez chargé d'organiser et d'animer un service d'analyse de la performance économique des fournisseurs de la DGA.

Acheteurs Confirmés

Agé de 30/40 ans, vous êtes ingénieur et vous avez suivi un 3ème cycle en achat ou en commerce, ou un MBA. Vous justifiez d'une expérience de 10 ans dans la fonction achats dans le secteur industriel qui vous a permis d'exprimer vos compétences dans la conduite de projets et dans les techniques de négociation. Vous *serez chargé au sein des services de programme de réaliser les achats concourant à la réalisation des* programmes d'armement.

Merci d'adresser votre candidature s/réf.LM en précisant le poste choisi à DGA/DRH, 26, Bld Victor, 00460 ARMEES

OBC

MINISTERE DE LA DEFENSE



DEHOUSSE
ENTREPRISE
DE MÉCANIQUE,
FILIALE DE SEP

Responsable commercial

Futur directeur commercial

FRANCE – EXPORT

Vous êtes chargé de la commercialisation d'équipements de freinage ferroviaire auprès de grandes entreprises françaises et étrangères.

Vous développez des partenariats technologiques d'entreprises pour permettre l'adaptation des produits dans le cadre des actions commerciales que vous réalisez. Vous négociez les marchés et assurez le suivi après-vente en pilotant notamment, en interface client, des actions d'homologation de produits. Enfin, vous animez et développez le réseau d'agents commerciaux en Europe.

Justifiant d'une expérience réussie dans la vente de produits industriels (si possible dans ce secteur), vous êtes doté d'un tempérament commercial allié à une capacité d'analyse et de négociation à haut niveau.

La maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable.

Votre réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer à court terme vers une fonction de Direction Commerciale.

Poste basé à Pau.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) à SEP, Joseph Gaudin, 24 rue Salomon de Rothschild, 92150 Suresnes.

MEDIAPA

DEHOUSSE



Futur Directeur de la Consolidation

Rattaché au Directeur de la Consolidation, votre objectif à court terme est de prendre en charge la totalité de la fonction.

Vous assurez avec votre équipe :
- l'élaboration des comptes consolidés,
- le suivi des opérations de structure,
- les travaux d'analyse et d'évaluation ponctuels,
- la coordination de l'audit externe,
- la mise à jour et l'application des procédures,
- l'assistance technique auprès des correspondants dans les unités,
- l'implantation, en collaboration avec le contrôle de gestion central, du nouveau système unifié d'information du Groupe.

Des déplacements occasionnels sont à prévoir.

De formation supérieure en commerce ou gestion (une spécialisation en finance du type DESCF serait un plus), vous avez une expérience minimale de 5 ans dans la fonction financière et vous maîtrisez parfaitement les techniques de la consolidation ainsi que l'outil informatique.
L'anglais courant est indispensable.

RÉPONSE garantie

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre de motivation, photo) à EUROMESSAGES - 78, Bd de la République 92514 Boulogne Cedex.

MEDIAPA

OBC



IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

recherche pour un de ses titres de presse professionnelle

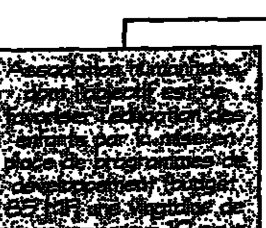
UN(E) SECRETAIRE GENERAL(E) DE REDACTION

Sous la responsabilité du rédacteur en chef, vous animez et encadrez l'équipe des secrétaires de rédaction, du studio et du service relecture (7 personnes).

Vous êtes responsable du secrétariat de rédaction et de la mise en page du journal, du chemin de fer au bon à tirer.

Agé de 30 à 35 ans, vous avez une bonne maîtrise de la PAO (Xpress, Illustrator, Photoshop), et justifiez d'une expérience réussie d'encadrement d'une équipe de secrétaires de rédaction.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 9703003, Le Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.



RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

basé au siège à Paris

Vous supervisez l'ensemble de l'activité des programmes dans les différents pays, animez le service des opérations (6 personnes) et l'équipe des expatriés (15 personnes), et renforcez les liens entre le siège et les programmes.

A 35 ans minimum, de formation supérieure, vous avez impérativement plusieurs années d'expérience dans la réalisation et la coordination de programmes de développement dans les P.V.D., idéalement en lien avec l'éducation. Adaptable et polyvalent, vous savez gérer un budget, négocier à haut niveau, animer une équipe. Anglais courant indispensable.

Ce poste nécessite de nombreux déplacements sur le terrain.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous référence RO/LM/0397, à notre Conseil

Europact

4, rue de Mademoiselle - 78000 VERSAILLES, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

EURO RSCG

Champagne
Nicolas Feuillatte

Responsable de l'administration des ventes H/F

Avec un effectif de 150 personnes et un CA de 500 MF, le Centre Vinicole de la Champagne est l'un des plus importants intervenants champenois. Soucieux d'accompagner dans un esprit de qualité et de performance sa très forte croissance, notamment de sa marque Nicolas FEUILLATTE, à travers l'ensemble de ses circuits de distribution (GD, CHR et export), il souhaite intégrer un collaborateur en charge du service de l'administration des ventes.

Le service assure la gestion complète des commandes jusqu'au recouvrement, en interface avec les services internes (commerciaux, ordonnancement, logistique et comptabilité), les clients et les prestataires extérieurs. A la tête d'une équipe de 5 personnes, vous organisez, coordonnez et dynamisez l'activité en proposant des améliorations. Vous contribuez activement à la mise en place d'un nouveau progiciel de gestion commerciale.

A 30/40 ans, de formation Bac + 4 type école de commerce ou de gestion, vous possédez un anglais courant et une expérience d'au moins 5 années dans une fonction similaire. La connaissance de l'environnement distributeur serait un plus. Animé d'un réel esprit d'équipe, vous avez démontré vos capacités d'organisateur et de manager.

Pour ce poste, basé près d'Epernay, *les entretiens auront lieu à Paris ou à* Lyon.

Merci d'adresser vos lettre, CV et photo, sous réf. NF 302, à notre Conseil Nadia POIRIER, AUTHENTIS, 27 rue de la Villette, 69003 Lyon.

Authentis
Conseil en Ressources Humaines

MEDIA SYSTEM

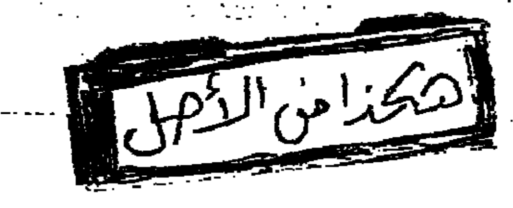


Dans le cadre de la promotion de son **développement industriel, société de haute technologie recherche un responsable de** *marché.*

Vous valorisez au niveau national et international nos technologies *mises au service de l'espace* : vous négociez, auprès de grands groupes industriels, la vente de développements et de fournitures techniques ainsi que de prestations / produits / technologies associés aux projets dont vous coordonnez l'exécution. Enfin, vous construisez les offres en relation avec les partenaires/clients industriels et pilotez les études économiques s'y rapportant.
Diplômé d'une grande école de commerce, vous avez complété votre formation par un 3ème cycle technique et, de préférence, par une première expérience professionnelle. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et pratiquez une troisième langue.
Poste basé à Bordeaux (33).

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo) en précisant sur l'enveloppe la réf. 731 à notre conseil Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA



Marketing - Communication

EDITION & LICENCES

PUBLICATION MANAGER - 400 KF+

Historiquement une des toutes premières filiales mondiales du groupe, créée en 1934, Walt Disney Company France réalise une progression continue de 20% par an avec 150 personnes; pour sa branche publication, à côté des produits des activités intégrées de presse et de livres, WDCF a pour objectif de développer des produits originaux d'édition dans des circuits et avec des licenciés nouveaux. Le Publication Manager a pour fonction de saisir et d'optimiser cette opportunité; l'enjeu est de doubler son chiffre d'affaires en 5 ans.

A ce titre, celui-ci prospecte, rencontre et convainc les futurs partenaires de son développement, il coordonne la création et l'édition des nouveaux produits Disney dérivés de l'édition; il harmonise son action avec les animateurs des filières presse et livres pour rester stratégiquement cohérent avec la politique de distribution et de commercialisation actuelle; il construit une relation de coopération étroite avec tous les intervenants; il négocie et gère les licences accordées; il dynamise le portefeuille des licences déjà en cours. Le poste est basé à Paris 8ème.

Diplomate et fin négociateur par instinct, explorateur des nouveaux univers de l'enfance, détecteur d'idées nouvelles, bon communicateur d'enthousiasme, maîtrisant parfaitement l'anglais, votre première *expérience dans le monde de l'édition, du marketing, des licences vous a préparé à prendre cette* responsabilité; René CASIMIR, Directeur AWV, est votre contact personnel et confidentiel: écrivez-lui au 1 rue Auguste Vacquerie - BP 237 - 75 770 PARIS CEDEX 16 ou téléphonez-lui au 01 47 20 06 50.



The  Company (France) S.A. AWV

A World of Vocations

PREMIÈRE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COURTAGE MARITIME

recherche pour son

SERVICE COMMUNICATION

*Un **Responsable** capable de seconder le Directeur de la Communication :*
- *dans la rédaction en anglais des nombreuses publications (revue de presse, newsletter, magazine, livres, etc...).*
- *dans la diffusion de celles-ci dans le milieu professionnel et dans le monde économique.*
- *dans la réalisation d'études ponctuelles.*

Vous avez 30 ans environ, de formation supérieure (type IEP, Ecole de Commerce) vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Une première expérience réussie dans le secteur de la communication (impérativement dans une société internationale, idéalement dans le secteur maritime), une bonne pratique de l'outil informatique, le goût et le sens de l'écriture en français et en anglais, d'excellentes qualités relationnelles, un grand dynamisme vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre société.

Le poste est basé à Paris 8e.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo à notre conseil COR'EX, 11, avenue Myron Herrick, 75008 Paris en précisant sur l'enveloppe la référence H1908.



associé de

VUCHOT WARD HOWELL

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

recherche **JOURNALISTE DIPLOME PARFAITEMENT BILINGUE POLONAIS**

à temps partiel (4/5), pour ses émissions en langue polonaise

La rigueur du traitement de l'information, une bonne connaissance de la vie politique, économique et culturelle française et polonaise sont les qualités requises. Il faut également posséder une aptitude à l'outil informatique et au travail de nuit.

Candidats en règle vis à vis de la législation en vigueur.
Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions avant le 24/03/97 à :

RADIO FRANCE INTERNATIONALE - Direction des Ressources Humaines
104, avenue du Président Kennedy - 75016 PARIS

Gérard MINS
et son équipe sont heureux de vous annoncer la création du

Cabinet ATLAS

RECRUTEMENT - EVALUATION - BILAN

Tél. 02.40.20.66.90 - Fax. 02.40.20.66.95
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes

ATLAS ATLANTIC SEARCH

Le Groupe Impact Médecin, leader de la presse médicale (150 MF de chiffre d'affaires, 120 salariés) recherche pour son Hebdomadaire



Actualités Politiques et Professionnelles

Responsable d'une équipe de trois journalistes expérimentés, vous serez chargé d'animer la rubrique, de choisir et proposer des sujets, des angles de réflexion. Vous aurez aussi un rôle important de coordination interne en liaison avec le service de réalisation du titre. Bien sûr, vous aurez également en charge la rédaction d'articles et d'enquêtes.

Agé de 35 ans environ, diplômé d'une école de journalisme, vous avez une expérience similaire dans la presse écrite, et une connaissance solide des secteurs santé-société.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo) sous référence HCR au Groupe Impact Médecin - Service des Ressources Humaines - 1, rue Paul Cézanne 75375 Paris cedex 08.



Publipanel

Carrières Internationales



RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCIAL

GRANDE ECOLE

Membre du Comité de Direction, collaborateur direct du Président, vous préparez et mettez en œuvre à partir du plan stratégique, les plans Marketing et Action Commerciale de l'Entreprise.

En charge des services ventes et marketing, vous veillez particulièrement à la cohérence de l'action commerciale.

A 30/35 ans, diplômé d'une grande école de commerce HEC, ESSEC, Sup de Co... avec de préférence une formation complémentaire technique, vous présentez une expérience minimum de 5 ans du commerce dans l'industrie.

Ouverture d'esprit et agilité intellectuelle, dynamisme et prise d'initiatives sont les qualités qui feront de vous un acteur clé de notre développement.

Poste basé à Toulouse.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 86 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse, sous la référence 48.4868/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

L'UNIVERSITÉ DE LEYDE, PAYS-BAS

LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE (PAYS-BAS)

(vacance n°: 7-072)

UN PROFESSEUR

pour la chaire de littérature française

Missions principales:
- dispenser des cours dans le domaine de la littérature *française*;
- faire de la recherche dans un ou plusieurs domaines de la littérature francophone;
- diriger et stimuler les recherches dans ce domaine;
- participer à l'exécution des tâches administratives au sein du département et à tous les échelons universitaires.

Profil:
Vous avez soutenu une thèse dans le domaine de l'étude de la littérature française, et vos recherches jouissent d'une réputation internationale. Vous disposez d'une expérience prolongée dans l'ensei*gnement au niveau du premier et du second cycle,* ainsi qu'au niveau du troisième cycle. Vous êtes prêt(e) à diriger des thèses en dehors de votre spécialisation.
Vous avez une maîtrise parfaite du français. Si vous n'êtes pas néerlandophone, vous devrez maîtriser le neérlandais en moins de deux ans après votre nomination.

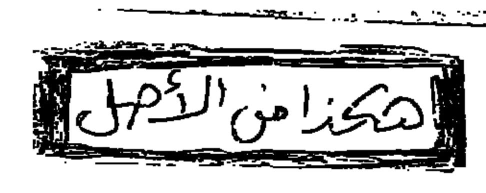
La procédure prévoit que les candidats pourront être invités à donner un cours public.

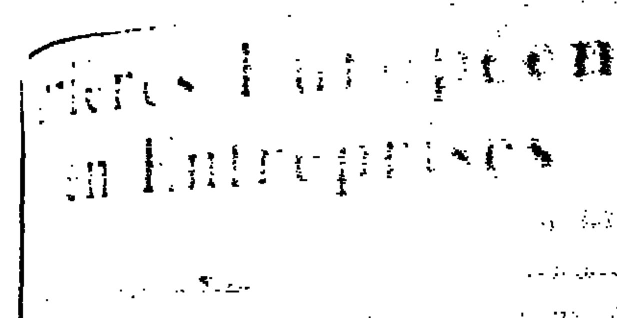
Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec le Professeur J. Rooryck, téléphone (+31)71-5272049/5323733.

Les personnes désirant poser leur candidature, ainsi que celles qui voudraient proposer des candidats éventuels, sont priées de faire parvenir leur lettre, dans les quatre semaines suivant la parution de cette annonce, au Doyen de la Faculté des Lettres, Bureau de la Faculté des Lettres, Boîte Postale 9515, 2300 RA Leiden (Pays-Bas).

Le dossier doit comprendre un curriculum vitae, une liste de publications, et un plan de recherches. *Sur demande téléphonique (+31)71-5272318)*, le Bureau de la Faculté enverra une description plus détaillée du poste.

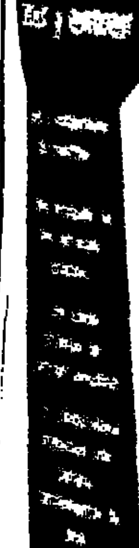
Rijks Universiteit [redacted]











Conseil et Audit

Devenez l'un des artisans de notre développement...

Notre client est un CABINET DE CONSEIL ET D'ÉTUDES, D'ENVERGURE NATIONALE, adossé à un groupe important, leader sur son marché ; il intervient au carrefour du Management, de l'Économique et de l'Habitat. Son développement le conduit à rechercher

RESPONSABLE DU BUREAU DE LYON Réf. 73.5086/LM

Vous animez une équipe de 7 consultants; vous développez et fidélisez, sur votre région, une clientèle existante. Vous êtes responsable du résultat de votre équipe et participez au Comité de Direction National.
Consultant confirmé, à environ 35/40 ans, diplômé d'une Grande École ou d'un 3e cycle, vous disposez d'une solide expérience (au moins 5 ans) du conseil en Management (organisation, finances...) et d'animation d'équipe acquise dans un grand Cabinet.

2 CONSULTANTS SENIORS (LYON ET LILLE) Réf. 73.5094/LM

A environ 35 ans, diplômé d'une Grande École ou d'un 3e cycle, vous justifiez impérativement d'une solide expérience (au moins 5 ans) du conseil en Management. Vous êtes reconnu et apprécié pour votre sens du contact, la pertinence de vos recommandations et la rigueur de vos engagements.

2 CONSULTANTS AVEC 1RE EXPÉRIENCE DU CONSEIL (PARIS) Réf. 73.5095/LM

A environ 30 ans, diplômé d'une Grande École ou d'un 3e cycle, vous justifiez d'une première expérience du conseil en Management vous ayant permis d'exprimer vos qualités relationnelles, votre esprit d'analyse et votre force de conviction.

Nous vous proposons d'intégrer une structure à taille humaine, où vous pourrez exercer vos talents, au sein d'une véritable équipe partageant des valeurs fortes. Votre rémunération sera à la hauteur de vos compétences.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la (les) référence(s) correspondant au(x) poste(s), portée(s) sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



Votre approche du Marché Japonais : langue, culture, pratiques commerciales ...

La commission européenne a conçu "L'executive training programme" afin de permettre aux sociétés européennes de tous secteurs et de toutes tailles de disposer de cet atout décisif : avoir sur place, a l'issue d'une période de formation et d'apprentissage *de 18 mois, un collaborateur parfaitement opérationnel.*

Pendant les 12 premiers mois, vous apprendrez le japonais, vous vous familiariserez à la culture, appréhenderez les pratiques commerciales, visiterez des sociétés et sites industriels. Les 6 derniers mois se dérouleront en entreprises. Ce sera pour vous l'occasion unique de commencer à développer un certain nombre de contacts utiles ...

Une subvention de 110 000 ECU

Une somme de l'ordre de 110 000 ECU est allouée par la commission à chaque premier participant d'une même société. Elle couvre les frais de formation ainsi qu'un différentiel de coût de la vie. Les voyages demeurent à la charge de l'entreprise.

Public concerné

De nationalité européenne, vous êtes employé(e) par une société, elle-même ressortissante d'un des pays de l'union. Votre entreprise doit en outre déjà exporter vers le Japon ou à défaut avoir des projects précis en la matière. Agés de 25 à 37 ans, vous êtes diplômé(e) d'études supérieures, justifiez, au minimum, de deux années d'expérience et possédez un excellent niveau d'anglais.

Votre employeur aura à faire la preuve de sa totale implication en élaborant avec vous un plan d'action solide qui tiendra naturellement compte des acquis escomptés du programme. *Si ces conditions sont* remplies n'hésitez pas à contacter E. LANGERON - PA Consulting Group -114 avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly sur Seine cedex - Tél. 01.40.88.79.50. - Fax : 01.47.45.48.65.
E-mail : emmanuel.langeron@pa-consulting.com pour plus d'informations. Vous pouvez aussi faire acte de candidature en prenant soin de préciser le nom et l'adresse de votre société. Si vous êtes vous-même employeur susceptible de parrainer un cadre et satisfaisez aux exigences requises, vous êtes également invités à vous faire connaître. Renseignements complimentaires sur http://www.etp.org

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Executive Training in Japan

Commission Européenne

MEDIA SYSTEM

Consultants en organisation et en management de projets

PARFAITEMENT BILINGUES ANGLAIS

Département Organisation

Vous conduisez et encadrez des missions d'organisation (amélioration des performances, création/fusion de filiales, analyse de la valeur...). Vous accompagnez et mettez en œuvre des démarches qualité. Vous apportez votre expertise aux directions centrales et à leurs filiales françaises et internationales dans l'accompagnement de projets (passage à l'Euro, banque à distance, IARD...).
Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous justifiez d'une expérience de plus *de cinq années en organisation, management de projets et conduite du changement en milieu* bancaire. (Réf. CS/ORG)

Direction des marchés de capitaux

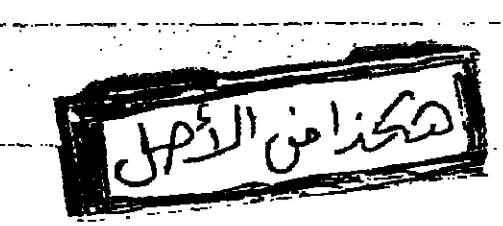
Dans le cadre du développement de l'organisation mondiale de la gestion des opérations, nous souhaitons renforcer nos équipes pour faire face à l'accélération des processus de production des résultats et à l'évolution du système d'information de gestion des risques.
Vous avez pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des solutions organisationnelles et informatiques, pour la gestion des opérations et la maîtrise des risques. Cet environnement en constante évolution nécessite adaptabilité, réactivité, aisance relationnelle et autonomie.
Votre performance dans ce poste vous permettra d'évoluer par la suite vers le management d'équipes opérationnelles.
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce vous avez, au cours de ces cinq dernières années, acquis une expérience significative de la conduite de projets, dans le domaine des marchés financiers. (Réf. OM/CMP)

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.

Merci de nous faire part de votre motivation en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), à Christine Salafa, pour la réf. CS/ORG et à Odile Mohan, pour la réf. OM/CMP, Société Générale. Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.



CONJUGUONS NOS TALENTS.



Conseil et Audit

Cabinet Conseil en Stratégie et Management souhaite intégrer, pour accompagner son développement continu auprès d'entreprises leaders (85 % de son CA),

5 CONSULTANTS EXPERTS

Stratégie - Management - Organisation

Vous avez une expérience professionnelle réussie dans le conseil depuis 10 ans, et souhaitez poursuivre l'accompagnement des dirigeants dans la conduite stratégique du changement pour :
- le renforcement compétitif de leur entreprise,
- consolider la cohérence et la cohésion des équipes de direction,
- élaborer et relier la stratégie de l'entreprise à l'action terrain.

Vous aurez à concevoir et conduire avec succès les réponses aux problématiques confiées, dans le cadre d'une vision globale, d'une qualité relationnelle et de confiance fortes ; et ce, dans une grande diversité d'enjeux et de situations.

Vous voulez valoriser et développer vos savoir-faire en vous impliquant au sein d'une équipe pluridisciplinaire en stratégie, management, organisation, marketing et communication, appréciée pour la qualité et l'efficacité de ses interventions, son éthique, l'originalité de ses approches et son implication.

Vous disposez comme nous, de compétences reconnues, d'une autorité naturelle, d'un portefeuille de clientèle à la hauteur de vos ambitions, d'un enthousiasme et d'un esprit d'entrepreneur.

Si vous répondez à ces critères et que ce challenge vous intéresse, nous serons heureux de vous faire partager nos valeurs et participer à notre développement.



Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à : **DMHE**, Développement et Management des Hommes et des Entreprises.

29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

OPQCM

MEDIA SYSTEM

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Auditeur interne

cadre d'emplois des Attachés Territoriaux ou des Ingénieurs

Une collectivité dynamique, plus d'un million d'habitants, important essor économique. Le département de l'Essonne recherche un auditeur interne.



Essonne

L E D É P A R T E M E N T

Chargé de l'audit des services des satellites et des structures financés par le Département, vous en effectuez le contrôle juridique, organisationnel et financier et vous jouez un rôle complémentaire de conseil ◆ Vous assurez également le suivi des audits réalisés par les cabinets extérieurs ◆ De formation universitaire, niveau troisième cycle (gestion, compta-finances, administration des collectivités locales...) ou titulaire d'un DESCF, vous avez une expérience confirmée de l'analyse financière (publique et privée) dans un poste similaire ◆ Ayant de solides connaissances juridiques, vous maîtrisez les procédures des marchés publics ◆ Vous êtes familiarisé avec l'outil informatique (Winword 6, Excel...) ◆ Votre capacité d'analyse et de synthèse est alliée à de bonnes qualités rédactionnelles ◆ Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Président du Conseil Général, Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales, Hôtel du Département, bd de France, 91012 Evry Cedex ◆ Votre contact : Madame Belhbiri-Fadel - tél : 01 60 91 17 31.

GROUPE ALPHA

Consultants confirmés

« Réconcilier l'économique et le social »

- Nous analysons l'entreprise à la lumière des enjeux sociaux ;
- Nous apportons à nos clients, les comités d'entreprise et de groupe un diagnostic stratégique, économique, financier et organisationnel. Nous leur donnons les moyens d'anticiper les restructurations et les mutations technologiques de leur entreprise ;
- Nous mettons en action des équipes pluridisciplinaires proposant des solutions créatives, originales et opérationnelles ;
- Nous intégrons dans ces équipes (plus de 250 personnes aujourd'hui) des experts de secteurs et d'expériences diversifiés ;
- Nous leur offrons des perspectives dans le cadre d'un développement constant ;
- **Vous êtes diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieur et/ou d'un troisième cycle spécialisé avec une expérience de 6 à 10 ans dans l'entreprise et le conseil ;**
- **Vous êtes doté(e) d'une aisance relationnelle dans des situations complexes et de haut niveau ;**
- Réf ACRH : **postes basés à Paris et Lyon. Vous savez évaluer des projets d'aménagement et de réduction du temps de travail ou des projets de changements technologiques et anticiper leurs conséquences sur l'organisation et les conditions de travail. Une double expérience industrielle et ressources humaines est idéale.**
- Réf ACRS : **poste basé à Paris. Vous maîtrisez parfaitement l'analyse financière et l'économie industrielle et vous avez démontré vos capacités à mesurer les enjeux des entreprises en difficulté.**
- **Réf SA + secteur : postes basés à Paris, Lyon, Toulouse, Nantes. Vous maîtrisez parfaitement l'analyse financière, l'économie industrielle et vous savez encadrer des équipes pour intervenir sur des portefeuilles à dominante sectorielle : informatique, SSII (Paris) – imprimerie, presse, édition (Paris) – assurance (Nantes et Paris) – automobile, électrotechnique (Lyon) – électronique, aéronautique (Toulouse).**

Envoyez vite au MONDE PUBLICITÉ *votre dossier de candidature (lettre, photo, CV, prétentions et références du poste) sous le n° 97055*
LE MONDE PUBLICITÉ 133, avenue des Champs Elysées 75409 Paris Cedex 08

Rejoignez la filiale française d'une grande banque internationale

Chef du département audit interne H/F

Rattaché directement au Président, vous êtes chargé d'animer une équipe dont les missions sont centrées sur la sécurité des opérations de marché et le contrôle des opérations de gestion d'actifs. Vous contribuez aussi à améliorer la sécurité générale de l'entreprise via le diagnostic permanent de l'ensemble des activités et fonctions.

De formation supérieure scientifique, à 35 ans, vous disposez impérativement d'une compétence de marchés, si possible d'une expérience internationale et êtes bilingue anglais. Vous avez une indiscutable capacité relationnelle ; vous êtes rigoureux, créatif et ouvert, capable de rebondir sur des sujets très variés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous référence CDAUM, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

à Rennes



Depuis 12 ans, la technopole de **RENNES ATALANTE** accueille les entreprises innovantes, anime les relations Formation-Recherche-Industrie et valorise les technologies nouvelles. Pour aller plus loin, elle recherche un(e)

Chargé de Mission

Trait d'union entre les laboratoires de recherche et les industries, vous développerez un vivier de sociétés innovantes, détecterez et appuierez les créateurs d'entreprises de haute technologie.

A 30 ans environ, titulaire d'un diplôme d'ingénieur (une formation complémentaire en gestion pouvant constituer un plus), vous disposez d'une expérience professionnelle acquise dans un poste similaire ou dans une fonction où vous vous êtes familiarisé avec les mécanismes de transfert de technologies, de création ou de gestion d'entreprise. Aujourd'hui, vous voulez la valoriser au sein d'une petite équipe opérationnelle. Bien sûr vous parlez anglais et êtes disponible pour des déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec CV, photo et prétentions sous référence CM/LM à notre conseil : Olivier PLESSE - **OUEST RESSOURCES HUMAINES - 62 avenue d'Iéna - 75116 Paris,** qui vous garantit discrétion et réponse.

ORH

CONSULTANTS

Lyon

PA Consulting Group est le leader européen du conseil en management et en technologie. Des entreprises de premier plan nous font confiance pour améliorer leurs performances en agissant avec elles sur les axes clés de leur réussite. A Lyon, le développement important de nos activités nous conduit à créer des opportunités pour des consultants confirmés dans toutes nos dimensions de conseil : recrutement, formation au management, amélioration des performances, conduite du changement, audits de motivation, organisation. Si vous souhaitez participer à cette expansion, vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire et bénéficierez d'une formation à nos méthodes pour garantir le plus haut niveau de professionnalisme souhaité. La trentaine, de formation supérieure, votre volonté aujourd'hui est de dynamiser votre carrière après avoir exercé des responsabilités opérationnelles en entreprise et dans le conseil. Votre anglais est courant. Pour ces opportunités nécessitant d'excellentes aptitudes commerciales, écrire à Didier BONNEFOY sous référence DBCSM - **PA Consulting Group - Immeuble l'Européen - 19, bd Eugène Deruelle - 69003 LYON Tél. 04.72.60.60.90.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

